



## Les Français font de plus en plus confiance à la Bourse pour placer leur argent

**LONGTEMPS** réticents à placer leur argent en Bourse, les Français n'hésitent plus, désormais, à acheter des actions. Pour la première fois depuis neuf ans, le nombre de porteurs d'actions en direct a progressé, passant de 5,2 millions en 1999 à 5,6 millions en mai 2000. L'apparition des courtiers sur Internet, faciles à utiliser et pratiquant des tarifs largement inférieurs aux intermédiaires traditionnels, explique en partie cet engouement. Mais le retour en grâce de la Bourse auprès des Français devra être confirmé dans la durée. Les Français ont été tentés par l'appât du gain. Mais la crise boursière d'avril a constitué un avertissement. Depuis, certains courtiers observent un fléchissement du volume des transactions.

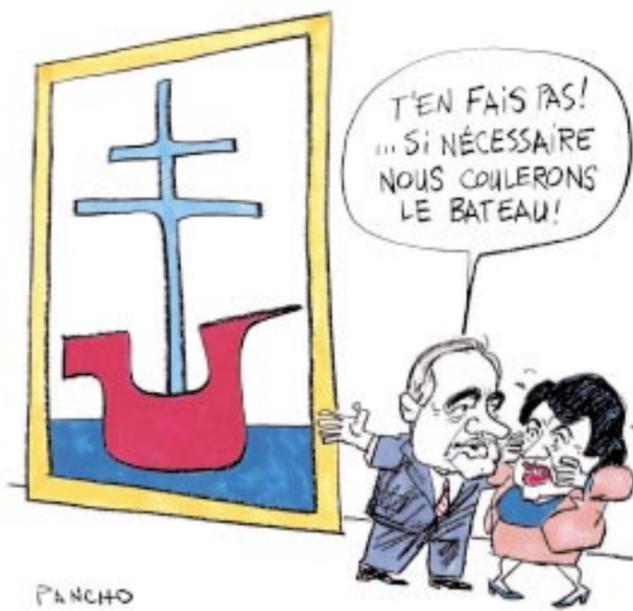
Lire page 16

## Paris : la maison Tiberi en état de siège

● Xavière Tiberi a été mise en examen dans l'affaire des faux électeurs ● Une dizaine de fonctionnaires municipaux décrivent aux juges le système de la fraude organisée ● Jean Tiberi toujours candidat : « Je n'ai plus le choix. C'est une question d'honneur », dit-il au « Monde »

**XAVIÈRE TIBERI**, l'épouse du maire (RPR) de Paris, et Anne-Marie Affret, proche et fidèle collaboratrice de M. Tiberi, ont été mises en examen, mardi 4 juillet, dans l'affaire dite des « faux électeurs » du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'enquête des trois juges d'instruction chargés du dossier avait progressé, ces derniers jours, avec les témoignages d'une dizaine de cadres et employés de la mairie de cet arrondissement, fief électoral de Jacques Chirac puis de Jean Tiberi. Ces nouveaux éléments ont conduit les magistrats à soupçonner M<sup>mes</sup> Tiberi et Affret, poursuivies pour « manœuvres frauduleuses ayant porté atteinte à la sincérité du scrutin », d'avoir joué un rôle central et actif dans l'organisation de la fraude électorale dans l'arrondissement.

Selon les témoins entendus par les juges - membres du bureau des élections, du bureau des affaires générales, agents de service, secrétaire général ou adjoint de la mairie -, M<sup>mes</sup> Tiberi et Affret géraient



PANCHO

personnellement les listes de faux électeurs. Les enquêteurs paraissent considérer que le nombre d'électeurs frauduleusement inscrits dans l'arrondissement dépasserait largement les quelque 3 000 cas suspects jusqu'alors recensés.

Dans un entretien au *Monde*, M. Tiberi juge « absurde » l'hypothèse d'une fraude électorale organisée dans le 5<sup>e</sup> et affirme être « totalement étranger à ce genre de choses ». Il qualifie de « mensonges » le témoignage de Raymond Nentien, secrétaire général de la mairie d'arrondissement. Dénonçant, les « attaques ignobles » dont il est l'objet, notamment de la part de ses « amis » politiques, il réaffirme sa « détermination intacte » à aller jusqu'au bout de son mandat et à se représenter aux municipales de 2001. « Je n'ai plus le choix. C'est une question d'honneur », assure-t-il.

Lire pages 6-7



L. LECAT

### L'ÉTÉ DES FESTIVALS

## Avignon

### Idées du beau

L'exposition « La beauté in fabula », une des nombreuses manifestations organisées sur ce thème à Avignon, fait plus que confirmer la subjectivité de la notion du beau. Les réponses apportées par quatre-vingt-dix artistes, dont celle de Luciano Fabro (photo), sont contrastées, jusqu'à devenir contradictoires. p. 28-29

## Des prisons « indignes »

**LES CONCLUSIONS** des commissions d'enquête du Sénat et de l'Assemblée nationale sur les prisons ont été rendues publiques mercredi 5 juillet. Les parlementaires y dressent un constat accablant de la situation carcérale française, « indigne de la patrie des droits de l'homme ». Les sénateurs, très fermement, et les députés, avec plus de diplomatie, condamnent la surpopulation carcérale, la dégradation des locaux, l'absence de contrôles, le règne de l'arbitraire. Mais ils divergent sur les solutions à apporter. Les députés se prononcent pour une grande loi pénitentiaire tandis que les sénateurs préconisent une série de mesures d'urgence principalement ciblées sur les maisons d'arrêt.

Lire pages 8-9  
et les points de vue page 14

## Du sexe considéré comme une arme du débat syndical

### GRENOBLE

de notre correspondante

Un dessin la montre en mini-jupe, perchée sur des talons hauts, la main d'un directeur dessinée sur chaque fesse. Un autre la représente sous les traits d'une marionnette manipulée par un homme en attaché-case qui remarque : « Et, en plus, elle parle »...

Agnès Kaspar, trente-six ans, déléguée CFDT à la centrale EDF du Bugey (Ain), a été caricaturée sous toutes les formes. « Ils ont cherché à me détruire psychologiquement et à me discréditer », accuse la fille de l'ancien secrétaire général de la CFDT, Jean Kaspar. Soutenue par son syndicat, elle a assigné en référé pour « trouble manifestement illicite » l'auteur des dessins, Didier Mourrat, adhérent de la CGT, ainsi que son employeur, la centrale nucléaire du Bugey. Mardi 4 juillet, le tribunal de Bourgoin-Jallieu (Isère) s'est déclaré incompétent. « Si effectivement les caricatures incriminées sont relatives aux fonctions de déléguée syndicale de M<sup>me</sup> Kaspar (...), il n'en demeure pas moins que ces dessins sont directement liés aux relations de travail de M. Mourrat et de M<sup>me</sup> Kaspar (...) », explique le tribunal. En conséquence, « seul le conseil de

prud'hommes de Belley est compétent pour connaître de l'action engagée ».

Agnès Kaspar est arrivée à la centrale en 1997 avec pour mission de dynamiser la section CFDT, alors moribonde. Très vite, elle eut à subir des menaces anonymes de viol, par courrier, pour lesquelles elle a déposé une plainte, classée sans suite par le parquet. Ce furent ensuite des insultes et des quolibets en public, puis un tract, avec des mots ordures. « A travers moi, c'est aussi la CFDT qui était visée », affirme Agnès Kaspar. Nous venions de signer l'accord de réduction du temps de travail. Cela déplaisait. La CGT, largement majoritaire, voulait rester maître chez elle. » La direction aurait eu, selon elle, une attitude « fautive » : alors qu'elle était informée des caricatures, « elle a continué à confier à Didier Mourrat les dessins de sa campagne interne de sécurité ». Thierry Perrin, secrétaire du syndicat chimie énergie CFDT de l'Ain, partage cette analyse. « Le harcèlement sexiste a été un outil supplémentaire dans la lutte d'influence menée contre la CFDT », dit-il.

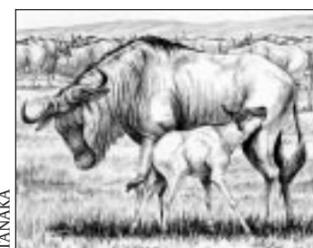
Faux, réplique Jean-Pierre Bernasconi, secrétaire général du syndicat CGT de la centrale, qui crie à l'« amalgame ». « Il s'agit d'un

conflit entre deux salariés, dans lequel la CGT n'est pas impliquée. » Pourtant, les dessins étaient affichés sur les panneaux syndicaux, à la vue de tout le personnel et des visiteurs. Si M. Bernasconi dit « comprendre la réaction de M<sup>me</sup> Kaspar », il estime que celle-ci « a envenimé les choses ». « Moi-même, j'ai souvent été traité de stalinien. Ce n'est pas toujours simple à gérer. »

L'avocat de Didier Mourrat, M<sup>e</sup> Pierre Masanovic, assure que son « client n'a jamais voulu porter atteinte à la dignité des femmes. Dans son esprit, il s'agissait seulement de mettre en cause l'attitude de la CFDT, en dénonçant sa connivence avec la direction. » Mais pour M<sup>e</sup> Plet, avocate de la CFDT : « Si le délégué CFDT avait été un homme, la connivence n'aurait pas été illustrée par une main sur les fesses. »

L'association Les Chiennes de garde s'est émue du dossier, exemplaire à ses yeux d'« un monde du travail dans lequel des milliers de femmes subissent un harcèlement moral, sans jamais avoir osé dire leur souffrance, minimisée par tout le monde ».

Nicole Cabret



TANAKA

### SÉRIES DE L'ÉTÉ

## Animaux en balade

### 3. Eloge du gnou

Le gnou est généralement considéré comme un parfait abruti. Il suit aveuglément le chef de troupeau, et se laisse volontiers dévorer par les lions. Michel Braudeau, dans sa série sur les animaux migrants, entreprend de le réhabiliter. p. 13

## Prisma Presse monte en gamme



AXEL GANZ

**LE PRÉSIDENT** de Prisma Presse, Axel Ganz, qui édite notamment *Géo*, *Capital* et *Femme actuelle*, analyse les métamorphoses de la presse magazine. La filiale du groupe allemand Bertelsmann va privilégier les titres moyen et haut de gamme.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 706 - 7,50 F



## Mexique : la fin de l'Etat-parti

**APRÈS AVOIR** régné sans partage depuis soixante et onze ans, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), dont les intérêts se sont longtemps confondus avec ceux de l'Etat, a dû s'incliner devant le verdict des urnes. Le Mexique tourne une page de son histoire. La victoire du candidat de droite

Vicente Fox à l'élection présidentielle du dimanche 2 juillet est allée de pair avec le renforcement des positions de l'opposition au Congrès, où le PRI a également perdu la majorité au Sénat et a encore dû céder du terrain à la Chambre des députés. Ce vote reflète les changements

intervenus au Mexique au cours des dernières années. Pour la première fois, le parti au pouvoir a joué franc jeu et a renoncé à ses habitudes de manipulation des urnes maintes fois dénoncée par l'opposition. Que le président sortant, Ernesto Zedillo, se soit empressé de féliciter le candidat rival

et victorieux témoigne à sa manière qu'au PRI la perspective d'une défaite électorale avait été prise en compte. Le scrutin s'est déroulé dans le calme, sous l'œil d'observateurs nationaux et internationaux qui ont certifié l'exemplarité de la consultation.

Reste que maintenant s'ouvre pour le Mexique une période délicate, celle d'une cohabitation jamais expérimentée, puisque le nouveau chef de l'Etat ne prendra ses fonctions que début décembre. Jusque-là, Ernesto Zedillo, celui qui a pris acte du changement en jouant le jeu longtemps attendu d'une réelle ouverture et démocratisation, demeure à la barre et doit naviguer à vue pour éviter au maximum les épreuves. Le nouvel élu a promis que la transition se ferait dans les règles, alors que les électeurs attendent visiblement que les choses bougent vite.

Le changement était dans l'air depuis un certain temps. Le premier signal d'alarme avait retenti avec les manifestations étudiantes de 1968, à la veille des Jeux olympiques de Mexico, qui s'étaient soldées par une répression sanglante : le massacre de Tlatelolco ou de la place des Trois-Cultures.

Jean-Claude Buhner

Lire la suite page 15  
et nos informations page 5

Wally Lamb  
**La puissance des vaincus**  
roman

## Lire cet été

Noir mais optimiste,  
le roman de la faute  
et du pardon

« Un livre qui est autant une enquête implacable qu'un roman d'amour. Et sans nul doute un best-seller accompli. »

Daphné de Saint Sauveur - Madame Figaro

« Un Dostoïevski des temps modernes... »

New York Times Book Review



**RELIGIONS** En Indonésie, aux Philippines, au Pakistan, au Nigeria, au Soudan, musulmans et chrétiens sont aux prises. ● EN AFRIQUE, l'imposition de la *charia* (loi islamique) dans les

Etats du Nord musulman a provoqué au Nigeria des massacres qui ont fait un millier de morts depuis le début de l'année, alors qu'au Soudan on continue de détruire des églises et des

écoles chrétiennes. ● EN ASIE, 3 000 personnes ont été tuées dans des massacres aux Moluques (Indonésie) depuis le début de 1999. Aux Philippines, le groupe terroriste Abu Sayyaf

détient toujours vingt otages à Jolo sur fond de lutte musulmane indépendantiste, alors qu'au Pakistan le général Moucharraf vient de refuser d'amender une loi sur le blasphème

qui menace la minorité chrétienne. ● CES CINQ « points chauds » illustrent la persistance d'une dangereuse confrontation internationale entre islam et christianisme.

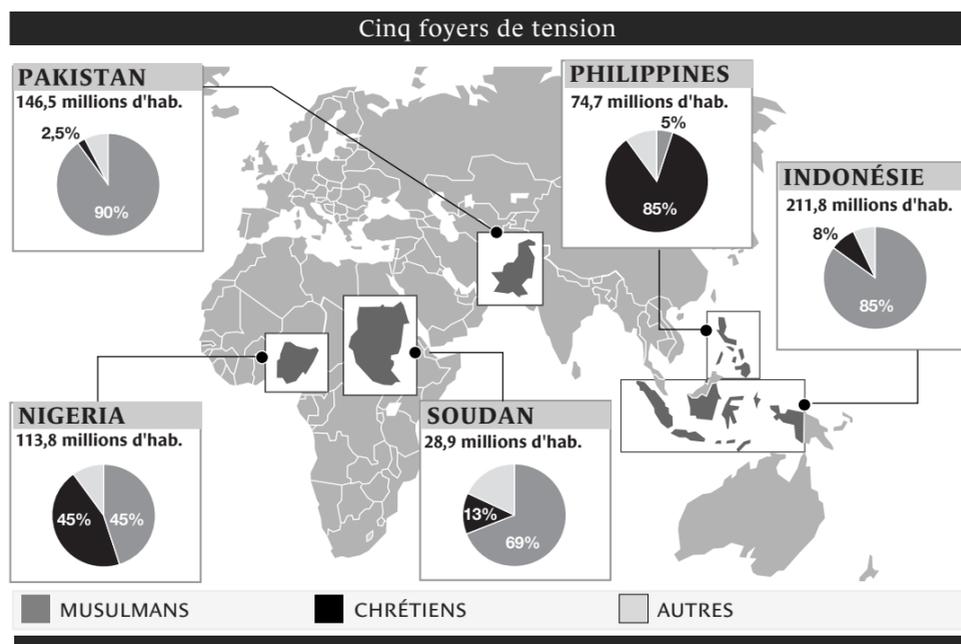
## Les « points chauds » du conflit entre islam et christianisme

En Asie et en Afrique, des affrontements locaux mettent aux prises les communautés chrétienne et musulmane. Si ces conflits ne sont pas tous réductibles à leur dimension religieuse, ils démontrent l'extension, dans ces régions, des zones de fracture ethno-confessionnelle

LE 21 FÉVRIER, pour la première fois, la chaîne publique égyptienne a retransmis en direct une... messe : celle que le pape a présidée au stade Nasser, face à plus de 20 000 fidèles chrétiens du pays. La veille, à l'université Al-Azhar, Jean Paul II avait été chaleureusement reçu par le recteur Mohamad Sayed Tantawi, l'une des plus hautes autorités de l'islam sunnite. Aussi spectaculaires soient-ils dans un pays comme l'Égypte, de tels gestes de rapprochement ne peuvent toutefois pas cacher l'épaisse « forêt » des malentendus, souffrances et violences qui séparent encore aujourd'hui, dans quelques « points chauds » du globe, des « communautés » musulmane et chrétienne déchirées par des rivalités historiques, politiques, ethniques autant que religieuses.

Indonésie, Philippines, Pakistan, Nigeria, Soudan : ces cinq zones de fracture ne couvrent pas tout le champ des affrontements qui mettent aux prises des chrétiens et des musulmans. Ces « points chauds » d'Asie et d'Afrique sont moins connus que ceux du Liban, du Caucase ou des Balkans. Ils ne se réduisent pas à des conflits interconfessionnels, mais ils présentent chacun une dimension spécifique du couple « explosif » islamo-chrétien. Ils ne menacent pas l'équilibre du monde, mais les massacres qui s'y produisent régulièrement confirment l'idée que les conflits ethnico-religieux risquent de déchirer, au XXI<sup>e</sup> siècle, des régions où le christianisme stagne ou régresse, alors que l'islam, démographie et prosélytisme aidant, progresse.

Au Nigeria, la *charia* doit entrer en vigueur lors du prochain ramadan, à la fin de l'année 2000, dans l'Etat de Kano, le plus peuplé du nord du pays. Cette introduction



autoritaire de la loi islamique par des Etats du Nord à majorité musulmane, sous pression wahabbite (saoudienne), s'effectue dans le plus pur mépris des intérêts de la Fédération nigérienne et de sa Constitution laïque. Les massacres interreligieux menacent à terme l'unité du « géant » de l'Afrique.

### DJIHAD AU SOUDAN

Au Soudan, le principal enjeu de la guerre civile – 2 millions de morts, déplacés, réfugiés depuis vingt ans – est la politique d'arabisation et d'islamisation forcée conduite par des idéologues musulmans et bénie par les autorités. Les premières victimes en sont les chrétiens et les animistes du Sud soumis à une véritable djihad :

conversions forcées, discriminations dans les emplois et les écoles, imposition de la *charia*.

L'islam est la première religion de l'Asie. Au Pakistan, le statut marginal dans lequel sont enfermés les 2 millions de chrétiens du pays – pour la plupart d'anciens « intouchables » convertis – est symbolisé par une loi inique punissant le blasphème contre Mahomet, qui remonte à la législation coloniale et qui, depuis, a été renforcée sous la pression des fondamentalistes de l'islam. Cette loi, récemment confirmée par le numéro un du pays, le général Moucharraf, est un défi aux droits de l'homme et à la Constitution, censée protéger ses minorités religieuses.

Dans ces îles du bout du monde

que sont les Moluques – en Indonésie – ou Mindanao, au sud des Philippines, qui sont l'une des rares terres chrétiennes d'Asie, des massacres, des enlèvements, des meurtres opposent aussi musulmans et chrétiens et font monter la haine. Dans ces deux cas, conformément à un scénario hélas classique, c'est l'« instrumentalisation » de la religion à des fins de guerre civile et nationale qui est en cause. Ces guerres viennent des migrations de population dans un archipel comme l'Indonésie ou d'aspirations séparatistes comme celles qui couvent, depuis quatre siècles, dans l'ancienne colonie espagnole des Philippines.

S'appuyant sur l'échec politique des groupes islamiques armés au

Maghreb et au Proche-Orient et sur l'émergence d'une génération de leaders réformistes dans quelques pays musulmans, des islamologues – comme, en France, Olivier Roy ou Gilles Képél – ont pu annoncer que le monde était entré dans une nouvelle phase historique : le « post-islamisme ». Prudents, ils n'ont pourtant jamais écrit que c'en était fini des violences commises au nom de l'islam, entraînant même dans certains cas – comme au Nigeria et aux Moluques – des contre-violences orchestrées par des milices chrétiennes.

### VIOLENCE D'ÉTAT

Dans l'aire arabo-musulmane, l'islam radical avait tiré profit de la faillite des nationalismes et des échecs économiques. Il s'était enraciné dans le terreau des politiques répressives. Mais la violence d'Etat qui se perpétue au Pakistan et au Soudan et le terrorisme d'inspiration islamique qui frappe des villes chrétiennes aux Moluques ou à Mindanao semblent échapper à un modèle d'analyse unique. Sauf qu'on se trouve en face du même silence des organisations internationales (Organisation de la conférence islamique ou Ligue islamique mondiale) ou des universités musulmanes (aussi prestigieuses qu'Al-Azhar au Caire) devant des tragédies aussi interminables que celle du Soudan, devant l'inconstitutionnalité de l'introduction de la *charia* au Nigeria, devant la folie de la « guerre sainte » menée par le groupe Abu Sayyaf aux Philippines.

Le paradoxe veut que, dans chacun de ces pays, des forces de modération soient à l'œuvre au nom des mêmes principes religieux. La conférence des évêques catholiques du Nigeria a publié un document, en février dernier, condamnant les violences « d'où qu'elles

viennent et quelles qu'en soient les victimes ». Depuis 1996 aux Philippines, un « Forum évêques-oulémas » multiplie les appels au cessez-le-feu de « leurs frères engagés dans des mouvements révolutionnaires ». « Puissions-nous leur rappeler, souligne un texte récent, que nos fois religieuses n'ont jamais promu la violence ou la guerre pour arriver à la paix ! » Du 14 au 19 février 2000, une commission de dialogue réunissant des intellectuels juifs, chrétiens et musulmans s'est tenue à Djakarta, close aussi par une mise en garde à leurs communautés contre « toute forme de manipulation par les forces politiques qui provoquent animosité et violences ».

A des milliers de kilomètres de là, la polémique autour de la construction d'une mosquée près de la grande basilique de Nazareth (Israël) – prévue en 2001 – n'a pas contribué à cette tension internationale entre musulmans et chrétiens et à l'idée que tous ces conflits éclatés semblent vouer à l'impasse les efforts de compréhension et de tolérance entre les deux grandes religions du Livre. Comment croire à un dialogue entre des visions du monde, de l'histoire et des droits de l'homme apparemment aussi inconciliables ? On ne voit pas de réforme se dessiner, à l'intérieur de l'islam, sur des points aussi tabous que le droit de changer de religion (l'apostasie est toujours punie de mort) ou de se marier avec un conjoint non musulman. Sans doute des processus de sécularisation et de laïcisation sont-ils aussi à l'œuvre dans l'islam, mais, entre autres raisons, la montée de l'islamisme a contraint ces courants à un silence et à une marginalisation aujourd'hui de plus en plus périlleuse.

Henri Tincq

### INDONÉSIE

## Trois mille morts aux Moluques

■ QUELQUE trois mille personnes ont trouvé la mort dans des violences interethniques et religieuses qui ont éclaté depuis le début de l'année 1999 aux Moluques. Lié aux déplacements de populations organisés par le régime Suharto (« transmigration »), ce conflit n'avait au départ rien de religieux. Il y a vingt ans, la population moluquoise était majoritairement chrétienne : 60 % contre 40 % de musulmans. Depuis, la proportion s'est inversée. De sociale au début, la violence a pris un tour religieux, notamment à la suite de décisions administratives qui ont abouti à l'éviction de chrétiens de la fonction publique.

Profitant de la tension créée (où les règlements de comptes se faisaient le plus souvent au couteau ou à la machette), des éléments « islamistes », connus sous le nom de groupe *Laskar Jihad*, ont débarqué avec des armes automatiques de Java. Ils ne se rattachent pas à un courant islamiste connu et, selon certains observateurs, seraient plutôt manipulés par une partie de l'armée qui tente de déstabiliser le président Wahid. Des centaines de ces militants ont reçu un entraînement militaire dans les environs de Djakarta. Ils ont paradé en armes dans les rues de la capitale indonésienne. Nombre d'entre eux se sont infiltrés aux Moluques.

Alors que la capitale, Amboine (200 000 habitants), vit retranchée derrière ses quartiers musulman et chrétien, de graves incidents ont eu lieu dans le nord de l'« île aux épices » à Halmahera, à Galela et dans la cité protestante de Tobelo. Lundi 29 mai, 44 chrétiens (selon les autorités) ont trouvé la mort après l'attaque d'un village par un groupe armé de *Laskar Jihad*. La plupart ont été surpris dans leur sommeil, tués par des éclats de grenades et des tirs ou brûlés vifs dans leurs maisons incendiées. La police et l'armée se montrent incapables d'arrêter cette violence et les craintes pèsent sur Tobelo, où les habitants, pris de panique, ont déjà abandonné leurs maisons.

### PHILIPPINES

## Mindanao, une Bosnie asiatique ?

■ LE GROUPE terroriste musulman Abu Sayyaf est né au début des années 90 dans le contexte de guerre civile qui oppose, dans l'île de Mindanao, musulmans indépendantistes et armée philippine. Abu Sayyaf détient, depuis le 23 avril à Jolo, vingt otages, dont un Philippin et dix-neuf étrangers. Venu de l'île de Basilan, ce groupe ressemble à une « nébuleuse », sans hiérarchie de commandement bien identifié, ni cahiers de revendications précis. Il commet des actions de brigandage autant que des enlèvements et des meurtres.

Mindanao, une « Bosnie asiatique » ? Amorcée au début des années 70 sous le régime de Ferdinand Marcos, la lutte des séparatistes musulmans du Front moro de libération nationale (FMLN) a fait au moins 120 000 morts, principalement dans cette île travaillée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle par des humeurs indépendantistes. Les 5 millions de musulmans de Mindanao représentent le quart de la population. Les accords d'autonomie interne, signés sous les présidences Aquino et Ramos, ont semé le trouble dans les communautés chrétiennes de l'île, qui ont toujours craint de faire les frais d'une domination politique musulmane.

Fruit, en 1986, d'une dissidence au sein du FMLN, le Front moro islamique de libération (FMIL) s'est équipé militairement, a grossi ses effectifs (40 000 hommes) et réclame la création d'un Etat islamique indépendant à partir des quatre provinces à majorité musulmane de l'île. A Mindanao, cette hostilité ancienne entre les communautés chrétiennes (qui arment leurs milices) et musulmanes a donné lieu à une série d'affrontements, d'enlèvements et de meurtres, dont celui de Mgr Benjamin D. de Jésus, évêque de Jolo, dans l'île de Zamboanga, assassiné le 4 février 1997. Des combats ont encore lieu dans la région de Cotabato et de Général-Santos. La majorité des musulmans de l'île y pratiquent pourtant un islam modéré et des efforts de dialogue sont maintenus.

### PAKISTAN

## La loi « scélérate » sur le blasphème

■ L'ENJEU du conflit islamo-chrétien au Pakistan est la loi sur le blasphème (article 295 B du code pénal), dénoncée par les minorités religieuses aussi bien que par les associations internationales de défense des droits de l'homme. Un projet d'amendement de cette loi – défendue le 21 avril à Islamabad par l'homme fort du régime, le général Pervez Moucharraf, devant une convention des droits de l'homme – a été repoussé par le même dirigeant, moins d'un mois plus tard, sous la menace de manifestations islamiques et d'une grève générale. « C'est à la demande unanime des oulémas et du peuple que j'ai décidé de retirer les changements de procédure proposés », a reconnu le chef d'Etat le 16 mai.

Selon cette loi, n'importe quel musulman, dans n'importe quel commissariat, peut faire enregistrer une plainte pour « blasphème envers le prophète Mahomet », pouvant justifier une arrestation policière immédiate. L'amendement repoussé portait sur l'obligation d'une enquête préliminaire avant l'enregistrement de la plainte. Tous les abus restent donc permis et cette législation sur le blasphème « couvre » nombre de conflits patrimoniaux, voire de vengeances personnelles. Cette législation remonte à l'époque coloniale, mais elle a été aggravée par les fondamentalistes en 1986 durant la dictature du général Zia Ul Haq.

Le revirement du général Moucharraf a jeté la consternation dans les milieux chrétiens. « Tout musulman hostile à un chrétien peut continuer de l'accuser de blasphème », vient de déplorer M<sup>re</sup> Simeon Anthony Pereira, archevêque catholique de Karachi. Le Forum national de l'action chrétienne, dirigé par le pasteur Cecil Chaudry, réclame aussi l'abrogation pure et simple de cette loi. Le 6 mai 1998, M<sup>re</sup> John Joseph, évêque de Faisalabad, s'était suicidé, à l'âge de soixante-cinq ans, en signe de protestation. Quelques jours plus tôt, le tribunal de la ville de Sahiwal avait condamné à mort pour blasphème un catholique dénoncé par un voisin musulman.

### NIGERIA

## Massacres de chrétiens dans le Nord

■ TUERIES et exactions contre les chrétiens dans le Nord, représailles contre des musulmans dans le Sud : depuis le début de l'année 2000, des violences interconfessionnelles déchirent le Nigeria. Elles ont commencé avec l'introduction de la *charia* dans des Etats du Nord, majoritairement musulmans (Zamfara, Kaduna, Kebbi). A Kaduna (1 million d'habitants), en février, plus de 1 000 personnes ont trouvé la mort à la suite d'une manifestation de protestation de chrétiens ibos. Dans le Sud, 400 musulmans de l'ethnie haoussa ont péri dans des « contre-massacres » organisés par ces mêmes chrétiens ibos dans les villes d'Aba et d'Umahia.

Le Nigeria, qui compte une population à peu près égale de musulmans et de chrétiens, est, selon la Constitution, un Etat laïque. Devant la dégradation de la situation, les gouverneurs des Etats du Nord s'étaient mis d'accord avec le gouvernement fédéral à Lagos pour suspendre l'application de la loi islamique. Mais cet accord n'a pas tenu et le gouverneur de l'Etat de Kano a annoncé, le 21 juin, que la *charia* entrerait aussi en vigueur à compter du prochain ramadan (à la fin de l'année 2000) dans son Etat, le plus peuplé du Nord.

Elu en 1999 après plus de quinze ans de régime militaire, le président Olusegun Obasanjo, un chrétien, a lancé un appel, le 29 mai, pour que soit mis un terme à l'effusion de sang. Il a rappelé le traumatisme de la guerre civile qu'a connue le pays avec la sécession du Biafra à la fin des années 60. Mais, au même moment, l'Etat de Sokoto, centre historique de l'islam nigérian, adoptait formellement à son tour la *charia*. Son gouverneur, Attahiru Bafawara, affirmait qu'il ne pouvait plus revenir sur sa promesse et nommait sur le champ 43 juges islamiques, les alkalis, pour présider les nouveaux tribunaux islamiques. Le 23 mai, Clément Ozi Bello, un prêtre catholique de vingt-trois ans appartenant au diocèse de Kaduna, a été arrêté et tué, sur un barrage routier, par de jeunes musulmans fanatisés.

### SOUDAN

## Eglises et écoles détruites

■ LES TENTATIVES de « réconciliation nationale » du général Omar El Bechir, chef de l'Etat soudanais, et l'apparente mise à l'écart d'Hassan El Tourabi, idéologue et chef du Front national islamique (FNI), n'ont guère convaincu les minoritaires chrétiens du Nord – la grande majorité des 2 millions de personnes déplacées que compte ce pays en guerre civile depuis vingt ans – et encore moins la rébellion du Sud. Dans la quasi-indifférence de l'opinion internationale, chrétiens et animistes font les frais de la politique d'islamisation et d'arabisation du pays. La *charia* a été imposée dans les années 60 par le maréchal Nemeiri. L'islam inspire toute l'administration de l'Etat.

En novembre 1999, devant les évêques français assemblés à Lourdes (Hautes-Pyrénées), M<sup>re</sup> Zubeir Wako, archevêque de Khartoum, a brossé un tableau dramatique de la situation des chrétiens dans son pays. Aucune église n'a pu être construite depuis les années 60, s'est-il plaint. Des lieux de culte et des écoles sont encore détruites sous prétexte de projets d'urbanisme et aucun dédommagement n'est prévu. Les permis de séjour des missionnaires ne sont plus valables que pour six mois. Certains de ces prêtres sont expulsés ou emprisonnés.

« L'Eglise du Soudan n'est pas contre l'islam, a affirmé M<sup>re</sup> Wako. Le problème n'est pas la religion, mais le système de gouvernement, qui supprime les droits élémentaires de l'homme et utilise des méthodes répressives, incluant l'emprisonnement au secret, les exécutions sommaires, la torture en détention, l'emprisonnement sans jugement, l'intimidation... » Récemment libéré après dix-huit mois de prison à Khartoum, le Père Hilari Boma a déclaré à l'agence Fides du Vatican : « Tant que le Soudan regardera vers le Moyen-Orient, et non pas vers l'Afrique, et continuera de se considérer comme étant arabe avant d'être africain, le Soudan sera contre le christianisme et on ne résoudra pas le problème. »

# La position ambiguë de Tony Blair sur l'euro jugée « intenable » pour les investisseurs étrangers

Une note confidentielle déclenche une tempête à Londres

Le gouvernement britannique est embarrassé par la publication dans la presse de deux rapports avertissant du désastre qui menacerait l'in-

dustrie britannique si Londres continuait à se tenir à l'écart de l'euro. « *Quiconque sera identifié comme ayant communiqué quoi que ce soit sera*

*limogé* », a déclaré, mardi 5 juillet, un porte-parole du premier ministre, Tony Blair, réagissant à la tempête politique qui secoue Londres.

## LONDRES

de notre correspondant

La fuite vers la presse anglaise d'une note confidentielle avertissant le pouvoir britannique que sa politique d'« ambiguïté constructive » vis-à-vis de la monnaie unique devenait « intenable » pour les investisseurs étrangers, a déclenché une véritable tempête politique à Londres. Rédigée par Andrew Fraser, le haut fonctionnaire qui dirige l'agence gouvernementale pour attirer les investissements étrangers au pays, cette note, qui a été reproduite, lundi 3 juillet, par tous les journaux évoque carrément le risque d'une véritable « dissolution » des industries manufacturières nationales si la livre sterling devait continuer de s'affermir vis-à-vis de l'euro.

Après la désengagement de BMW dans Rover, la réduction des activités chez Ford et les fermes avertissements lancés la semaine dernière par Nissan quant à la révision de ses projets de développement en Grande-Bretagne si celle-ci n'entraînait pas rapidement dans la monnaie unique, le gouvernement « doit s'attendre à d'autres fermetures spectaculaires », écrit M. Fraser. Sans reprendre les chiffres périodiquement cités par les syndicats, selon les-

quels plus de 250 000 emplois auraient déjà été perdus dans l'industrie manufacturière depuis le lancement de l'euro, le haut fonctionnaire avertit le pouvoir qu'il « ne peut plus échapper au choix essentiel qui se pose : ou bien l'on continue de donner l'impression que nous ignorons un sentiment grandissant de crise et que nous en sommes revenus à la tactique du "wait and see" [en vigueur au temps du gouvernement conservateur de John Major], ou bien nous commençons à argumenter publiquement en faveur d'une plus grande convergence (avec l'économie des onze pays de la zone euro) et d'un meilleur taux de change, tout en nous engageant plus fermement en faveur d'une entrée dans la monnaie unique dès que les conditions économiques seront appropriées ».

## EN ATTENDANT LES LÉGISLATIVES

La tactique de Tony Blair, dont bien peu doutent qu'il soit en faveur d'une entrée rapide dans la monnaie unique, a toujours été, jusqu'ici, de ne pas livrer bataille sur l'euro avant les élections législatives de l'an 2001. Le premier ministre l'a dit : il est « persuadé » qu'il pourra renverser le sentiment aujourd'hui majoritairement (71 %) opposé à l'euro de ses concitoyens, le mo-

ment venu, avant le référendum promis sur la question pour 2002 ou 2003. Trop loin et trop dangereux, laisse entendre la note confidentielle, qui préconise que le pouvoir « affronte de face » la presse largement europhobe du pays et commence au moins à présenter la future adhésion comme « essentielle » à l'avenir du royaume. Mais le mot, pour l'instant, est tabou et aucun ministre ne peut s'écarter publiquement de la position ambiguë du « patron » sur la question tant que les élections n'auront pas eu lieu.

Jugé « hystérique » par les conservateurs qui ont déjà décidé de faire de la « sauvegarde de la livre sterling » leur cheval de bataille favori aux élections, le mémorandum de M. Fraser fait également état des « sérieux problèmes de rentabilité » éprouvés par certains grands industriels étrangers du pays, « notamment japonais », et évoque la crainte de voir s'envoler de précieux investisseurs dans les technologies de pointe et de communication. Une autre note confidentielle, rédigée par l'ambassade britannique à Tokyo et faisant état des difficultés éprouvées par les investisseurs japonais à confirmer leurs investissements au Royaume-Uni, a égale-

ment trouvé son chemin vers la « une » des principaux journaux mardi.

L'allemand Robert Bosh, l'américain Caterpillar, Siemens, Toyota, Samsung, Sony et bien d'autres ont d'ores et déjà fait savoir au *Financial Times* qu'ils ne pourraient pas rester longtemps en Grande-Bretagne si celle-ci ne se décidait pas à entrer dans la monnaie unique. Pour l'heure et sachant que les décisions d'implantation ou de développement par les grands groupes multinationaux sont prises trois à cinq ans avant leur concrétisation, la Grande Bretagne demeure la championne européenne incontestée des investissements étrangers (240 milliards de livres en 1999 contre 179 milliards en France). Les chiffres qui devaient être publiés, mercredi, par le ministère concerné ne devaient pas susciter encore trop d'inquiétude. Mais attention, notait en mai une étude réalisée par les consultants financiers Ernst and Young, la part de marché du royaume baisse puisqu'elle est passée de 28 % du total mondial des capitaux internationaux investis en 1998, à 24 % en 1999. A bon entendeur...

Patrice Claude

# La Cour de justice européenne impose une amende à la Grèce

Première sanction à l'encontre d'un Etat

## ATHÈNES ET STRASBOURG

de nos correspondants

La Cour de justice des communautés européennes vient, pour la première fois, de faire usage de son arme suprême, la condamnation au paiement d'une astreinte financière, pour obtenir qu'un Etat membre applique le droit communautaire. Un jugement rendu mardi 4 juillet à Luxembourg condamne la Grèce à verser la somme de 20 000 euros par jour (131 200 francs) jusqu'à ce qu'elle exécute un arrêt rendu le 7 avril 1992 lui demandant de faire stopper le déversement par plusieurs communes de déchets toxiques et dangereux (hospitaliers et ménagers) dans un torrent proche de la mer, sur le site de La Canée, en Crète. Cet arrêt avait été rendu en application de deux directives de 1975 et 1987 relatives aux déchets.

Dès l'annonce de la mesure, le gouvernement grec, dont les tentatives pour résoudre le problème s'étaient toujours heurtées jusque-là à des réactions hostiles dans la population, a reconnu ses torts. Il a admis le retard pris et assuré qu'il s'engageait « fiévreusement » à résoudre le problème.

Le ministère de l'environnement a indiqué qu'une ordonnance avait été prise le 14 juin 1999 pour obtenir la construction d'une usine de recyclage et prévoir d'ici là une solution intérimaire. Des expropriations, pour « raison de santé publique », ont été décidées pour dégager une étendue de 23,6 hectares au lieu-dit Korakia, dans la région de Kourouptou, pour construire l'usine.

## USINE DE COMPRESSION

Cinq autres hectares vont également être libérés à Mesomouri, sur la petite presqu'île d'Akrotiri, près de La Canée, pour implanter une usine de compression, d'emballage et de stockage jusqu'à ce que l'usine soit opérationnelle. Cette unité devrait être prête dans deux mois, ce qui mettra fin au fonctionnement scandaleux de la décharge publique actuelle dans un ravin de Kourouptou. Le matériel de cette unité, d'un coût de 600 millions de drachmes (moins de 2 millions d'euros), était acheté depuis quatre mois, a précisé le ministère de l'environnement.

Athènes a rejeté l'entière responsabilité de « la situation inadmissible » sur les responsables de l'Union intercommunale de la région de La Canée. Le porte-parole du gouvernement, Dimitris Repas, a indiqué, mardi, que le montant de l'astreinte sera payé « à partir des fonds destinés à la région incriminée car certains doivent prendre en charge le coût qu'il serait injuste de répartir sur l'ensemble des citoyens grecs ».

Deux conseillers du ministère de l'environnement avaient été

dépêchés, lundi soir, auprès des autorités locales qui ont finalement accepté, au cours d'une réunion extraordinaire, les décisions gouvernementales. Depuis quinze ans, les réactions hostiles des habitants et des communes de la région, qui ont multiplié les procès et les manifestations contre les projets élaborés par le gouvernement pour appliquer la décision de 1992 de la Cour européenne, ont bloqué toute solution. « Il serait bien que les réactions cessent pour le bien général ; il n'est pas possible que la Grèce, pays de l'Union européenne, présente dans un domaine si vital de tels mentalités ».

## Une mesure rendue possible par le traité de Maastricht

L'imposition d'une astreinte a été rendue possible par le traité de Maastricht de 1992. Elle est calculée en tenant compte de la gravité de l'infraction, de sa durée, et de la capacité à payer de l'Etat incriminé. Son montant est évalué en fonction du produit intérieur brut et du nombre de voix du pays au sein du Conseil des ministres de l'Union européenne. Jamais encore elle n'avait été appliquée, son caractère dissuasif ayant toujours jusque-là incité les Etats membres à appliquer le droit communautaire avant d'en arriver à cette extrémité.

La Cour de Luxembourg a estimé, dans le cas de La Canée, que le paiement de cette amende « constitue effectivement le moyen le plus adapté aux circonstances de l'espèce ». Elle considère que la gravité est certaine, car « l'obligation d'éliminer les déchets sans mettre en danger la santé de l'homme et sans porter préjudice à l'environnement fait partie des objectifs même de la politique de la Communauté dans le domaine de l'environnement ».

tés et comportements », a souligné le porte-parole du gouvernement.

Intervenant, mardi, sur une radio, le ministre de l'environnement, Costas Laliotis, avait affirmé que « depuis 1986, une cinquantaine d'études ont été déposées, coûtant plusieurs centaines de millions de drachmes, sans aucun résultat en raison de l'attitude des autorités locales. (...) A chaque fois que nous tentions de faire avancer l'usine, avait-il dit, il y avait une petite révolution avec des drapeaux noirs et parfois même des coups de pistolet. »

Didier Kuntz et Rafaële Rivais

# Jacques Chirac consensuel devant le Parlement de Strasbourg

## STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Jacques Chirac avait décidé d'être consensuel. En présentant les objectifs de la présidence française de l'Union, mardi 4 juillet, devant les députés européens réunis à Strasbourg, le président de la République a donc d'abord évoqué la victoire devant laquelle tous les Européens s'inclinent : celle des Bleus à l'Euro 2000 de football. Puis, il a pris soin de gommer les mots qui peuvent fâcher à la fois certains pays membres et... son partenaire français dans la cohabitation, Lionel Jospin.

Dans son discours, élaboré de concert avec Matignon, M. Chirac a évité de reparler de « constitution européenne », comme il l'avait fait le 27 juin devant le Parlement allemand à Berlin, puisque M. Jospin n'a cessé de montrer, au mieux son scepticisme, au pire son désaccord sur l'utilisation de ce concept. Le président s'est simplement contenté de redire qu'il « faudra bien que l'on sache de façon précise qui fait quoi, sinon, ça ne marchera pas. Il faut se préparer à dire clairement ce que fait l'Europe, ce que font chacune des nations qui la composent et ce que font, au sein de ces nations les collectivités territoriales. »

Les plus fédéralistes comme François Bayrou ont regretté ce qu'ils considèrent comme un « recul » lié aux nécessités de la cohabitation. Mais Jacques Chirac, qui, en juillet 1995, sur fond de polémique sur la reprise des essais nucléaires, avait dû faire face à un chahut des écologistes et des socialistes lors de sa première visite au Parlement européen comme chef d'Etat, y a cette fois-ci reçu un accueil chaleureux.

## « UN VÉRITABLE CAMÉLÉON ! »

Adoptant une tactique affinée par trente-cinq ans de combats électoraux, M. Chirac a pris soin de répondre à chacun des groupes parlementaires en intégrant leur point de vue. Aux conservateurs, il a redit son souci de mener à bien les réformes institutionnelles. Aux socialistes, il a reparlé de l'agenda social. Devant les communistes, il a mis en garde contre les dangers d'une mondialisation non maîtrisée, fait sienne la crainte d'une « mise en cause sérieuse de l'écosystème mondial » qui inquiète justement les Verts et rassuré tout le monde sur les « coopérations renforcées ». « C'est un véritable caméléon ! » s'est exclamé le député Vert européen Daniel Cohn-Bendit.

Pour finir, seuls les souverainistes et l'extrême droite, deux petits groupes comprenant essentiellement des Français, n'ont pas succombé au discours du président. Charles Pasqua, président de l'Union de l'Europe des nations, était ainsi venu tout exprès pour dénoncer la conversion de Jacques Chirac au fédéralisme et son projet de constitution européenne qui rendrait « ipso facto caduques toutes les constitutions nationales ». Le président, qui prend bien soin de ne pas envenimer ses relations avec un Pasqua qui menace d'être candidat à la présidentielle contre lui, a seulement répondu en souriant : « Georges Pompidou avait l'habitude de dire : une fédération, c'est une confédération qui a réussi. Je demande amicalement à Charles Pasqua d'y réfléchir. » M. Chirac s'est seulement offert le plaisir de moucher Charles de Gaulle, petit-fils du général de Gaulle, député européen d'extrême droite qui l'accusait d'« abaisser la France à un niveau médiocre ». « Il y a un seul droit que je ne vous reconnais pas, a rétorqué M. Chirac, c'est celui de parler au nom du général. »

Raphaëlle Bacqué

# Français et Allemands envisagent en commun l'avenir de l'Europe

DANS LES COULISSES, alors que les relations franco-allemandes paraissent au point mort, le Centre d'analyse et de prévision (CAP) du Quai d'Orsay et le Planungstab du ministère allemand des affaires étrangères travaillaient à un texte commun sur l'avenir de l'Europe. La mission leur avait été confiée par les deux ministres, Hubert Védrine et Joschka Fischer, lors d'une de leurs premières rencontres, en novembre 1998. Les diplomates des deux administrations, qui sont chargés de réfléchir à la situation internationale en dehors des contraintes de la politique quotidienne, devaient répondre à la question : « Comment une Europe à trente Etats membres pourra-t-elle fonctionner ? » Ils ont mené à bien leur mission entre la fin de la présidence allemande de l'Union européenne (premier semestre 1999) et la présidence française, qui a commencé le 1<sup>er</sup> juillet.

Le résultat est un texte d'une centaine de pages, en français et en allemand, divisé en quatre parties (la politique extérieure et de sécurité commune, les frontières de l'Europe, le rôle de la France et de l'Allemagne, les institutions), qui a fait l'objet de discussions avec les ministres au cours de séminaires officieux ou des rencontres franco-allemandes officielles. Ce texte ne contient aucune proposition révolutionnaire. Mais, au-delà de son mérite principal d'être un travail commun, il ouvre des pistes de réflexion sur l'organisation et le fonctionnement de l'Europe élargie et souligne le processus de ré-

flexion qui a abouti, sur ce sujet, à quelques prises de position publiques de responsables politiques des deux pays.

Certaines idées se retrouvent dans le discours de la ministre allemande des affaires étrangères prononcé le 12 mai à l'université Humboldt de Berlin et qui a relancé le débat sur la « finalité » de l'Europe. Par exemple, la double nature de l'Union européenne, comme Union d'Etats et Union de citoyens. Cette double nature entraîne, selon les auteurs du rapport, des conséquences institutionnelles pour renforcer la légitimité démocratique de la construction européenne : double représentation des Etats au sein d'un Conseil des Etats où chaque Etat membre aurait le même nombre de voix quelque soit sa taille ; représentation des citoyens par un Parlement élu au suffrage universel.

## DOUBLE CASQUETTE

Sur d'autres points, les auteurs du rapport, dont la fonction n'est pas d'illustrer les points de vue officiels, se démarquent des positions défendues au cours des derniers mois aussi bien en France qu'en Allemagne. Ils insistent ainsi sur le rôle irremplaçable de la Commission comme acteur indépendant des Etats, qui cherche à formuler l'intérêt commun de l'Europe. Ils proposent de renforcer son caractère collégial en confiant le soin de nommer les commissaires à son président, qui serait élu au suffrage universel ou choisi dans la majorité du Parlement européen.

Les pouvoirs de la Commission

devraient également être accrues dans le domaine de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), qui aujourd'hui lui échappe largement. Le haut-représentant pour la PESC, qui dépend actuellement du Conseil, devrait être en même temps le vice-président de la Commission. Selon les auteurs du rapport, cette double casquette permettrait d'améliorer la coordination et la cohérence de la représentation extérieure de l'Union et d'éviter les doubles emplois, ce que la nomination d'un M. PESC au mois d'octobre 1999 n'a pas, à elle seule, permis. Au-delà des problèmes institutionnels, les membres de l'Union, et d'abord la France et l'Allemagne, sont invités à harmoniser leurs politiques étrangères sur le fond, à se concerter avant d'annoncer des décisions. Cette harmonisation pourrait un jour déboucher sur un siège européen au Conseil de sécurité des Nations unies.

Dans une Europe à trente membres ou plus, le CAP et le Planungstab misent sur la flexibilité pour assurer l'efficacité de l'Union. Cependant, les coopérations renforcées, dans lesquelles la France et l'Allemagne devraient être systématiquement présentes, comme Jacques Chirac l'a souligné au Bundestag, doivent être une incitation pour l'ensemble des Etats à aller de l'avant, non un substitut à des politiques communes. De même, les auteurs sont réservés sur l'idée d'une « avant-garde » qui doit rester une solution de transition et de dernier recours pour le cas où la flexibilité ne fonctionnerait pas.

D'autres exemples pourraient être cités qui montreraient comment les premiers destinataires de ces travaux – les deux ministres des affaires étrangères – les ont jusqu'à maintenant utilisés... ou ignorés. Mais rien ne leur interdit d'y puiser à nouveau.

Daniel Vernet



**SOLDES**  
-30% à -50%

Sur internet, -100% de cohue sur la lingerie.

Barbara·Etam·First·Lady·Lejaby  
Passionata·Princesse Tam-Tam·Ravage  
Simone Péréle·Triumph·Well...

Soldes échangeables

**Yzea.com**

www.yzea.com : le premier site internet de vente de lingerie multimarque. Tous les modèles en rotation 3D et en zoom taille réelle. Paiement sécurisé. Assurance Fia-net.

# Boris Berezovski appelle à un accord avec « les plus extrémistes » en Tchétchénie

Les attentats-suicides visant les forces russes ont plongé le Kremlin dans le désarroi

Le financier russe Boris Berezovski a appelé le Kremlin à négocier avec la partie tchétchène, mardi 4 juillet. Sur le terrain, la réinstauration du

couvre-feu, la multiplication des contrôles et la poursuite des bombardements sur les régions montagneuses du Sud, n'ont pas empêché les

mitrillages incessants des positions russes en Tchétchénie, harcelées 23 fois en 24 heures selon l'agence Interfax.

MOSCOU  
correspondance

Le désarroi du Kremlin, au lendemain de la série d'attentats-suicides en Tchétchénie, restait entier, mardi 4 juillet, avec de nouvelles accusations mutuelles entre responsables de la guerre.

Après la mise en accusation, par les chefs de l'armée, de leurs collègues du ministère de l'intérieur, c'est le successeur de Vladimir Poutine à la tête du FSB (ex-KGB), Nikolaï Patrouchev, grand fidèle du président, qui s'en est pris à l'ensemble des « commandants de l'opération », qu'il a menacés de mesures de rétorsion.

Les autorités de Moscou ont démenti avoir ordonné une relance du dispositif d'alerte adopté dans la capitale après les attentats de septembre. Les fouilles des camions à l'entrée de Moscou, occupation habituelle des divers préleveurs de dîmes de la capitale, étaient juste plus actives qu'à l'ordinaire.

En Tchétchénie, officiellement placée à nouveau sous couvre-feu, les journalistes russes ne pouvaient toujours pas entrer dans les localités, soumises aux « rattissages », où les « kommandantours » furent attaqués. Les forces russes ont annoncé qu'elles bombardent les zones montagneuses du Sud et le piémont, ce qu'elles faisaient ces derniers mois sans l'annoncer.

Les télévisions ont montré des images de soldats russes blessés, de mères éplorées et de cercueils dans la ville de Tcheliabinsk, dont une trentaine de ressortissants auraient péri dans la localité d'Argouan, une des quatre attaquées.

M. POUTINE SILENCIEUX

Mais les porte-parole chargés d'expliquer « l'opération antiterroriste », Sergueï Iastrjembki et le numéro 2 de l'état-major Valéri Manilov, ont choisi de s'en tenir à un bilan des pertes russes révisé à la baisse : « 33 morts, 84 blessés et 3 disparus ». Le président et commandant en chef des forces russes Vladimir Poutine, est resté, lui, silencieux.

C'est dans ces circonstances que le magnat Boris Berezovski, stratège officieux de la deuxième « guerre électorale » tchétchène, a relancé un appel à négocier, affirmant qu'il « ne peut y avoir de victoire militaire en Tchétchénie ».

Cette vérité, niée par ses soins et ceux de sa télévision publique ORT tout le temps où la guerre servait ses desseins, est désormais reprise à son compte. Dans une déclaration citée mardi par l'agence Interfax, le « machiaveur » du Kremlin précise : « Malheureusement, le meilleur moment pour un règlement politique en Tchétchénie a été manqué cet hiver ».

M. Berezovski faisait référence à son premier « appel » à négocier, lancé cet hiver, et repoussé alors par M. Poutine et les militaires. Aujourd'hui, poursuit M. Berezovski, « la plus grande partie de la société russe croit à nouveau que la guerre en Tchétchénie mène notre pays à la défaite ».

En conséquence « il faut partir de l'expérience et non de la mythologie, pour arriver à un vrai règlement politique », affirme-t-il, en soulignant que « tout retard dans ce processus nuit à la Russie, y compris à l'image de son président ». Il en arrive alors à ce qui est sans doute pour lui l'essentiel : « Il faut reconnaître qu'il est nécessaire d'arriver à un accord équilibré avec la partie la plus extrémiste » du peuple tchétchène.

Contrairement à ce qu'il avait fait cet hiver, il n'a pas nommé cette fois-ci ces « extrémistes » avec lesquels il faut négocier. Mais il devrait logiquement s'agir des mêmes : Chamil Bassaev et surtout Movladi Oudougov (fondateur du site kavkaz.org) avec lesquels il « travaille » depuis des années, ou des autres réseaux qui sont entretenus en Tchétchénie et qui sont impliqués dans la plupart des prises d'otages « médiatiques ». Celles qui ont permis de briser l'image des Tchétchènes dans l'opinion mondiale, d'enrichir les opposants au président

NOUVEAUX ULTIMATUMS

Maskhadov, d'entretenir le chaos et d'aboutir à la catastrophe actuelle. Alors que les civils tchétchènes rejettent ceux des leurs qui ont trempé dans ces prises d'otages et autres activités criminelles menées en collaboration, disent-ils, avec tous les agents de Moscou sur place, Boris Berezovski tente toujours de sauver la mise à ses amis. Il le fait au moment même où ces derniers lancent de nouveaux ultimatum à l'armée russe, menaçant de lancer contre elle de « nouveaux attentats-suicides », comme l'a annoncé, sur son site, « l'idéologue » tchétchène Movladi Oudougov, que des médias occidentaux s'obstinent à qualifier de « principal porte-parole des rebelles tchétchènes ». Alors même que le président Maskhadov répète depuis des mois que ce dernier « n'a rien à voir » avec son gouvernement, dont il a été exclu l'été dernier.

Interrogé par Interfax, Boris Berezovski affirme qu'il ne souhaite plus, cette fois-ci, « mener d'initiative indépendante » en matière de règlement politique en Tchétchénie. Rien n'oblige à croire ce « pompier pyromane ».

Sophie Shihab

Lire aussi notre éditorial page 15

# Au Japon, M. Mori forme un cabinet de transition

Reconduit à la tête du gouvernement, le premier ministre a voulu satisfaire les partis et les clans plutôt qu'innover

TOKYO

de notre correspondant

Reconduit, mardi 4 juillet, dans ses fonctions de premier ministre par le Parlement, où les partis de la coalition gouvernementale ont conservé la majorité en dépit de leur recul dans les élections du 25 juin, Yoshiro Mori a formé le jour même un cabinet qui a essentiellement pour objectif de mener à bien le sommet du G 8, qui se tiendra du 21 au 23 juillet à Okinawa, et de poursuivre la politique de relance économique.

Les titulaires des principaux portefeuilles dans le précédent gouvernement conservent leurs fonctions : l'octogénaire Kiichi Miyazawa reste aux finances et Yohei Kono aux affaires étrangères. Le directeur de l'Agence de planification, l'économiste et auteur populaire Taichi Sakaiya, garde également son poste. Les autres portefeuilles ont été répartis en fonction de l'équilibre entre les clans du Parti libéral-démocrate (PLD) et entre les deux partis de la coalition. Le ministère de la construction échoit à l'une des deux femmes du cabinet, Chikage Ogi, présidente du Nouveau Parti conservateur. Un poste pour lequel les caciques du PLD ont senti le besoin de nommer une personne ayant une image neutre : le scandale de pots-de-vin dans une affaire de travaux publics, qui vient de conduire à l'arrestation de l'un de ses prédécesseurs, Eiichi Nakao, risque en effet de toucher de hauts responsables du

PLD. Le parti Komei (bras séculier de la puissante secte bouddhiste Soka Gakkai) a obtenu pour sa part la direction de l'Agence de coordination administrative. Un proche du premier ministre, Hidenao Nakagawa, devient secrétaire général du gouvernement et directeur général des technologies de l'information, un poste nouvellement créé au profil flou.

La composition du cabinet Mori, dont la moyenne d'âge est la plus élevée depuis dix ans, est pour le moins terne. A part les ministres qui conservent leur portefeuille, le choix semble avoir été guidé moins par des critères de compétence que par le souci de satisfaire les prétendants à un poste ministériel « en liste d'attente », écrit le quotidien *Asahi*. La direction de la commission de reconstruction financière, qui pilote l'assainissement du système bancaire - l'une des priorités du redressement de l'économie -, échoit à Kimataka Kuze (député PLD âgé de soixante et onze ans), dont on ignore les compétences en la matière.

Le gouvernement Mori est de toute façon un cabinet de transition : le 1<sup>er</sup> janvier 2001 entrera en vigueur la réforme administrative qui prévoit une réduction du cabinet. Un remaniement ministériel en décembre sera suivi d'élections sénatoriales en juillet 2001.

Philippe Pons

# La justice sénégalaise annule l'inculpation d'Hissène Habré pour « complicité d'actes de torture »

DAKAR

de notre correspondante

En février, avant le premier tour de l'élection présidentielle, Hissène Habré, ancien chef de l'Etat tchadien, était inculpé pour « complicité d'actes de torture » à Dakar, où il vit en exil depuis 1990. En mars, le vent de l'alternance souffle au sommet de l'Etat sénégalais : Abdoulaye Wade succède à Abdou Diouf. Depuis mardi 4 juillet, l'ex-président tchadien ne fait plus l'objet de poursuites judiciaires. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Dakar vient en effet d'annuler l'inculpation de l'ancien dictateur. L'arrêt n'a pas encore été rendu public, mais la cour a indiqué que les juridictions sénégalaises étaient incompétentes pour juger Hissène Habré. Elle a ainsi fait droit à la requête en annulation déposée par les avocats de la défense, qui avaient invoqué ce motif d'incompétence ainsi que le défaut de base légale et la prescription des faits au regard du droit interne sénégalais.

« La justice sénégalaise ne saurait accepter de se faire imposer ce que les juridictions européennes ont refusé », avait plaidé M<sup>e</sup> Madické Niang, qui dirige le collectif des avocats de la défense, en se référant à l'affaire Pinochet. Et, mardi, il s'est félicité de la décision rendue par la cour. « C'est une victoire du droit », a-t-il déclaré après l'annulation des poursuites.

D'un point de vue juridique, M<sup>e</sup> Niang estime que, pour faire jouer la convention internationale sur la torture, ratifiée par le Sénégal en 1986, et traduire son client en justice, « il fallait nécessairement réformer [le] code de procédure pénale ». Et l'avocat invoque à l'appui de ses dires l'article 5 de la convention, en vertu duquel, précise-t-il, « il appartient aux Etats signataires de prendre les mesures nécessaires pour faire admettre leur compétence ».

Ce que contestent les avocats des victimes tchadiennes. Ainsi, selon M<sup>e</sup> Boukonta Diallo, « aucun Etat ne peut invoquer les lacunes de son droit interne pour échapper à ses engagements conventionnels, les engagements conventionnels, les engagements conventionnels, les engagements conventionnels ». Le débat juridique n'est pas clos. Les avocats des parties civiles ont annoncé qu'ils allaient se pourvoir en cassation.

Le débat politique autour de l'affaire Hissène Habré est, en revanche, relancé. Il avait été ouvert quand Abdoulaye Wade avait, un

mois après son élection, fait de M<sup>e</sup> Niang, l'avocat de Hissène Habré, son conseiller à la présidence pour les affaires juridiques. Il vient de rebondir avec les mouvements de magistrats, décidés vendredi par le chef de l'Etat en sa qualité de président du Conseil supérieur de la magistrature. Les deux juges qui étaient chargés du dossier Habré, le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel et le doyen des juges d'instruction, ont reçu de nouvelles affectations.

« UNE GIFLE MAGISTRALE »

Demba Kandji, le magistrat instructeur, est muté au parquet général. Ce juge réputé intègre se retrouve ainsi placé sous l'autorité du ministère de la justice. « C'est une gifle magistrale administrée à la justice sénégalaise », s'est indigné Alioune Tine, qui dirige la Rencontre africaine des droits de l'homme (Raddho) à Dakar. Demba Kandji ne s'était en effet pas contenté d'ouvrir une information judiciaire contre Hissène Habré. Il avait entendu plusieurs victimes venues du Tchad pour témoigner à Dakar, en janvier puis en mai.

Demba Kandji avait aussi recueilli le témoignage du président de la commission d'enquête tchadienne, dont le rapport fait état de 40 000 assassinats politiques et cas de tortures systématiques perpétrés sous le régime Habré. Le « petit juge » avait enfin ordonné une commission rogatoire en France pour entendre le docteur Hélène Jaffé, qui s'était occupée, au Tchad, de 581 patients victimes de tortures.

La mutation de Demba Kandji et les attaques dont il a été l'objet dans la presse sénégalaise ont semé la consternation dans le camp de la partie civile. Les avocats n'ont pas manqué de stigmatiser « le lobby pro-Habré » à Dakar. Ils se sont par ailleurs étonnés du « revirement du parquet », soumis à l'autorité du ministère de la justice et donc du pouvoir exécutif, qui avait ordonné les poursuites en février et a demandé, en mars, l'annulation de l'inculpation d'Hissène Habré.

« Quant la politique entre dans le prétoire, le droit en sort », a déploré M<sup>e</sup> Kaba. Quant à Alioune Tine, il s'est interrogé sur la signification de l'alternance. « Est-ce donc cela le changement pour le Sénégal, a-t-il lancé : un affaiblissement de la justice ? »

Brigitte Breuillac

# Une mutinerie de militaires menace la junte du général Gueï en Côte d'Ivoire

LA JUNTE du général Robert Gueï, qui a renversé en décembre 1999 le président ivoirien Henri Konan Bédié, s'est retrouvée, mardi 4 juillet, confrontée à son tour à une mutinerie d'autant plus inquiétante qu'elle survient à moins de trois semaines d'un référendum déterminant pour l'avenir du pays.

Au soir d'une journée pendant laquelle les soldats ont semé la panique à Abidjan et dans plusieurs villes de province, la junte a décrété un couvre-feu de 19 heures à 6 heures, par un communiqué qui a présenté cette décision comme une « disposition exceptionnelle ». Le général Gueï, après avoir reçu une délégation de mécontents, a appelé les militaires à « penser d'abord à l'intérêt général ». Intervenant à la télévision, il s'est dit ouvert au dialogue et a indiqué tout faire pour tenter de répondre aux revendications matérielles des militaires contestataires.

Selon des sources concordantes, les mutins réclamaient un « butin de guerre » de 6 millions de francs CFA (60 000 francs), qui aurait été promis à chaque soldat par le général Gueï au moment de son putsch, ce que le chef de la junte a catégoriquement démenti. Il a souligné avoir déjà augmenté les soldes (de 40 %) après le coup d'Etat du 24 décembre, et obtenu 2 500 logements pour les militaires, reconnaissant toutefois que ce nombre était insuffisant.

Le général Gueï a souligné avoir « passé un contrat de confiance » avec les soldats, qui l'avaient appelé à leur tête après s'être mutinés le 23 décembre, déjà pour des revendications matérielles. Evoquant la « transition » et le processus électoral destiné à ramener les civils au pouvoir, qui doit démarrer par un référendum constitutionnel prévu pour le 23 juillet, le général Gueï a appelé les militaires à ne pas servir « d'instrument politique aux hommes politiques ». Immédiatement après

lui, un représentant des mutins est intervenu à la télévision, affirmant avoir reçu du général Gueï l'assurance que toutes leurs revendications seraient satisfaites, avant d'appeler ses frères d'armes à « rentrer en caserne ».

Des réquisitions de véhicules, des pillages de stations-service et de magasins ont eu lieu mardi dans la capitale économique et à l'intérieur du pays. Selon le général Gueï, deux banques ont notamment été attaquées par des militaires à Korhogo (nord) et à Bouaké (centre).

BRUITS DE TIRS

Abidjan avait été réveillée tôt mardi par des bruits de tirs lorsque des militaires en colère ont quitté aux premières heures du jour le camp militaire d'Akouedo, à la périphérie ouest d'Abidjan, avec leurs armes. C'est de cette caserne qu'était partie la rébellion militaire qui devait déboucher sur le renversement du président Henri Konan Bédié. La tension a rapidement gagné d'autres villes du pays. En fin de journée, le calme semblait être revenu dans la plupart des quartiers d'Abidjan. Quelques groupes de soldats circulaient encore dans des véhicules volés sur les axes routiers désertés. Aucun bilan d'éventuelles victimes n'était disponible.

Le capitaine de frégate Henri Sama, membre de la junte et ministre de la communication, avait plus tôt dans la journée dénoncé dans ces événements une « manipulation d'hommes politiques prêts à tout pour venir au pouvoir ». Il n'avait mis personne en cause nommément mais la junte pourrait ainsi pointer le doigt sur le Rassemblement des républicains (RDR) de l'ancien premier ministre Alassane Dramane Ouattara, engagé dans une épreuve de force avec le général Gueï, ou sur le président déchu Bédié. - (AFP, Reuters.)

# La presse algérienne lutte contre l'étau du pouvoir

UNE FLORAISON de titres, une plus grande liberté de ton mais un Etat qui sait jouer des moyens de pression qu'il détient : c'est un tableau nuancé de la presse algérienne qu'a dressé, mardi 4 juillet à Paris, le président de l'association Reporters sans frontières (RSF), Robert Ménard, de retour d'une mission d'une semaine en Algérie après cinq années de refus de visa. Trois autres ONG spécialisées dans la défense des droits de l'homme ont pu se rendre récemment en Algérie.

L'équipe de RSF a « travaillé en toute liberté » et, hormis des ministres et des conseillers du chef de l'Etat sollicités, a pu rencontrer « qui elle souhaitait », a souligné M. Ménard. Selon le rapport de RSF, la presse algérienne a considérablement changé ces dernières années. Outre la multiplication des titres (une trentaine de quotidiens sont disponibles dont certains diffusent plus de cent mille exemplaires) et l'arrivée dans les redac-

tions de jeunes journalistes moins politisés que leurs aînés, elle se caractérise par une indépendance accrue. Sujet naguère tabou, le sort des « disparus » est, par exemple, traité par certains titres de la presse écrite. « Nous avons constaté une plus grande liberté de ton », a affirmé le président de RSF.

Cette liberté a été chèrement payée. Selon l'association, cinquante-sept journalistes ont été assassinés au cours des années noires, entre 1993 et 1996. La quasi-totalité d'entre eux ont été tués par « des groupes armés islamiques », affirme le rapport mais, ajoute-t-il, « pour certains de ces assassinats, on peut s'interroger sur l'identité des meurtriers ». RSF se dit convaincu, preuves à l'appui, que trois des cinq journalistes portés « disparus » entre 1994 et 1997 ont été « enlevés par des individus appartenant aux forces de sécurité ».

Des responsables d'organes de presse se plaignent d'être l'objet

d'un « harcèlement judiciaire ». Des journaux sont suspendus depuis des années tandis que les autorités locales ne se gênent pas pour « harceler » les correspondants de presse en dehors des grandes agglomérations. L'emprise du pouvoir est également économique, par le biais des imprimeries - dont l'Etat est propriétaire - et de la publicité d'Etat.

**REUSSIR**  
► **CRFPA-EFB**  
Préparation par IEL d'août à début septembre.  
► **ENM**  
De juillet à mi-août + oraux en septembre.  
► **DECF**  
Stage de 15 jours en août et 15 jours en septembre.  
► **DESCF**  
2 soirs par semaine + les samedis d'octobre jusqu'aux épreuves.  
► **Concours administratifs**  
IRA, TACAA, ENI, préparations durant les week-ends  
**IPESUP**  
18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris 01 43 25 63 30  
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

**ISTH**  
Enseignements Supérieurs Privés  
**SUP'AVOCAT**  
Session intensive d'été  
Août / septembre  
Cours par correspondance  
d'été : juin / septembre  
\* Toutes matières écrites  
\* Préparations orales sur place  
\* Enseignants : avocats et professeurs d'université  
\* Petits groupes  
**Taux de réussite exceptionnel.**  
Tél. : 01 42 24 10 72  
www.isth-es.com

  
**GAP**  
www.bmw-gap.com  
Villiers Etoile Concorde

# La gauche mexicaine refuse de participer à une coalition avec le président élu Vicente Fox

Après sa défaite électorale, le Parti révolutionnaire institutionnel est en état de choc

Les résultats quasi définitifs de l'élection historique de dimanche 2 juillet au Mexique montrent que le nouveau président élu, Vicente Fox, ne disposera

pas d'une majorité au Congrès. Mardi, M. Fox a lancé un nouvel appel à ses adversaires pour former une coalition. Mais cette invitation a été caté-

goriquement rejetée par le leader de la gauche, Cuauhtémoc Cardenas. Très largement battue, la gauche conserve cependant la mairie de Mexico.

## MEXICO

de notre envoyé spécial

Mexico est revenue, mardi 4 juillet, après une nuit de folie et une journée hébété, au calme rassurant des hurlements de son trafic routier. Le mouvement a repris ses droits dans les grandes artères de la plus grande métropole du monde ; seuls les « nous avons gagné » de quelques retardataires ou d'éméchés se perdent dans le bruit régulier des accélérations. Ils ont « gagné » et ils n'en reviennent pas de cette facilité. Le candidat de la droite, Vicente Fox, est élu président de la République, mais pour beaucoup le plus important demeure l'effondrement de ce parti officiel, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui était au pouvoir depuis 1929.

C'est encore une allégresse béate qui l'emporte. Cela était certain dans la nuit de dimanche, cela a été une certitude lundi et cela est devenu une évidence presque embarrassante, mardi : ils ont tué le PRI. Le calme des rues, la reprise de l'activité n'enlèvent rien à l'agitation qui a gagné les états majors des partis politiques. Les proches de M. Fox baignent encore dans l'euphorie. Le PRI, après la démission lundi de sa présidente, Dulce María Sauri, n'a pas encore pris la mesure du désastre qui est le sien ; et la mouvance de gauche, en particulier le Parti de la révolution démocratique (PRD) de Cuauhtémoc Cardenas, panse ses plaies.

Vicente Fox, lui, multiplie les déclarations consensuelles. Mardi, à l'occasion d'une conférence de presse, il a voulu rassurer ses concitoyens et la communauté internationale en assurant que le pays était en route vers « une transition pacifique et stable, la première de ce type dans

l'histoire du Mexique ». Il a renouvelé sa proposition de constitution d'un gouvernement disposé à accueillir ses adversaires battus. Le gage de sa sincérité et de cette disposition a été, selon lui, le pacte de transition conclu, lundi, avec le président sortant Ernesto Zedillo, qui quittera ses fonctions le 1<sup>er</sup> décembre. « Sans revanche, a promis Vicente Fox, nous passerons d'un régime autoritaire et sectaire » à la pleine participation des citoyens « avec stabilité et efficacité ».

## M. Fox disposé à retirer l'armée du Chiapas

Le président élu du Mexique, Vicente Fox, a évoqué le problème de la guérilla du Chiapas et souhaité « avancer rapidement » pour trouver une solution à ce conflit vieux de six ans. Il s'est dit « disposé à retirer l'armée dès que des progrès auraient été enregistrés » dans les discussions qu'il compte lancer.

Le mouvement zapatiste et son chef, le « sous-commandant Marcos », sont restés neutres lors de la campagne présidentielle et n'ont pas perturbé les élections dans cet Etat qui est l'un des plus pauvres du pays. Pour l'analyste de gauche Carlos Monsivais, le problème n'est cependant pas que M. Fox « se rende dans le Chiapas ou discute avec Marcos ». Le mouvement du Chiapas, estime-t-il, « n'est pas le fait d'une guérilla comme les autres mais le symbole d'une lutte contre les inégalités qui touchent le pays, en particulier le sort réservé aux 10 millions d'Indiens ».

Ses déclarations ont montré qu'il prend la mesure des difficultés qui l'attendent. Dans la nuit de dimanche, son entourage espérait encore obtenir la majorité au Parlement, mais, mardi, il était clair il devrait élargir sa propre base politique. Selon les résultats qui devaient être annoncés, mercredi, par l'Institut fédéral électoral (IFE), l'alliance qui a soutenu le nouveau président n'obtiendra pas la majorité dans les deux chambres du Parlement et sera obligée de composer soit avec le

PRI, soit avec le Parti de la réforme démocratique (PRD, gauche).

Si le PRI subit une ultime humiliation en perdant la majorité au sénat, pour la première fois depuis soixante et onze ans, il devrait demeurer la première force de la chambre haute avec 58 élus (sur 128) contre 54 à l'alliance de Vicente Fox et 16 au PRD. A la chambre des députés, les élus soutenant le nouveau président devraient être 224 (sur 500) contre 208 au PRI et 68 au PRD.

L'appel à l'union nationale de Vi-

cente Fox a reçu une fin de non-recevoir de la part des responsables de la gauche. « Nous espérons qu'aucun des membres du parti ne tombera dans la tentation de collaborer avec Vicente Fox, pour servir de caution à un gouvernement pluriel », a déclaré le porte-parole du PRD, Carlos Navarrete. Au lendemain de l'élection, leur dirigeant charismatique, Cuauhtémoc Cardenas, avait déclaré qu'il n'irait pas féliciter Vicente Fox « parce que ce qui se passe est un malheur pour le pays ». Durcissant sa

## LUTTE FÉROCE

Si la gauche s'est clairement positionnée, les rescapés du parti officiel, le PRI, n'ont pas encore repris complètement leurs esprits. Ils « n'ont pas encore réalisé l'étendue du désastre et ils s'empoignent sans même savoir pourquoi », raconte un membre de la direction du PRI, effaré par le contenu des discussions qui se succèdent depuis l'annonce de la déroute. La lutte qui se livre à l'intérieur du parti officiel pour décider de son orientation lui semble désespérément éloignée de la réalité de la situation. Collaboration avec le nouveau gouvernement, comme l'a fait le président Zedillo, acceptation des offres de participation au gouvernement ou ligne dure, comme celle du PRD. Les PRIistes survivants n'ont pas encore tranché.

Pour l'analyste Carlos Monsivais, proche de Cuauhtémoc Cardenas, rien ne filtre de ce qui se passe au PRI, sinon que la lutte entre les différents courants va être féroce. « Ils ont tout perdu. Ils ont perdu la présidence et ils sont orphelins ; ils ont perdu le pouvoir, les moyens de leurs prébendes et leur source de financement. Ils ne sont plus qu'un tas de ruines. » Selon lui, toutes les tendances entre les caciques et les technocrates aux commandes s'affrontent pour prendre la direction d'un « parti agonisant ».

Alain Abellard

## Kosovo : l'ex-UCK boycotte l'administration de l'ONU

PRISTINA. Le Parti démocratique du Kosovo (PDK) de Hashim Thaçi, chef politique de l'ex-guérilla albanaise (UCK), a décidé, mardi 4 juillet, de geler pour la première fois sa participation aux institutions créées par l'ONU au Kosovo pour dénoncer un accord signé entre l'ONU et des leaders serbes. L'ONU a « regretté » cette décision tout en espérant que le PDK reprenne sa place dans ces institutions. L'accord prévoit des mesures de sécurité supplémentaires pour la minorité serbe, régulièrement victime d'attaques, dont l'instauration d'« une surveillance de voisinage » dans les « zones serbes » afin d'assurer aux Serbes une « protection maximale », et la mise en place de « services publics fondamentaux » pour les Serbes, dont la liberté de mouvement est très limitée dans la province à majorité albanaise. (AFP)

## L'Inde intensifie ses achats d'armes en Russie

NEW DELHI. De retour d'une visite à Moscou, le ministre indien de la défense, George Fernandes, a annoncé, mardi 4 juillet, que New Delhi a l'intention de commander à la Russie 100 chars de combat T-90 (afin de remplacer des T-72), 140 avions de combat Sukhoï-30 (assemblés en Inde sous licence russe avec des équipements de bord achetés en Occident) et d'acquérir, en location, le porte-avions *Amiral-Gorshkov* (pour succéder au *Vikrant*, transformé en musée naval, et seconder le porte-avions *Viraat* en service actuellement). M. Fernandes a également rappelé que trois frégates et un sous-marin sont en chantier en Russie. L'Inde négocie, d'autre part, avec Israël, l'achat d'avions de reconnaissance sans pilote. Le budget indien de la défense a été augmenté de 28 % en 2000. (AP)

## DÉPÊCHES

■ **IRLANDE DU NORD : manifestants et policiers se sont affrontés** à Belfast après des échanges de coups de feu dans la nuit de mardi 4 à mercredi 5 juillet. C'est la troisième nuit que des actes de violences sont perpétrés par des protestants loyalistes en réaction à l'interdiction qui leur est faite de passer, dimanche, dans le quartier catholique de Portadown lors de la marche annuelle de l'Ordre d'Orange. Les catholiques considèrent ce passage comme une provocation. (AFP Reuters.)

■ **KOWEÏT : la Cour constitutionnelle a rejeté**, mardi 4 juillet, une requête présentée par des militantes des droits de la femme exigeant le droit de vote et d'éligibilité. En novembre 1999, le Parlement avait rejeté le droit de vote et d'éligibilité des femmes prévu par le décret de l'émir Jaber Al-Ahmad Al-Sabah promulgué en mai 1999 et qui prévoyait d'accorder aux femmes ces droits à partir de 2003. (AFP)

■ **MALAISIE : l'armée a lancé une attaque**, mercredi 5 juillet à l'aube, contre un gang d'une quinzaine de personnes qui s'était emparé, dimanche, d'armements au cours d'un raid sur deux dépôts militaires à Sauk, à 250 kilomètres au nord-ouest de Kuala Lumpur, prenant deux otages. Plusieurs centaines de soldats et de policiers ont pris part à l'assaut. (AFP)

■ **TUNISIE : quelque 250 opposants et défenseurs des droits de l'homme** ont exigé une « amnistie générale » pour tous les prisonniers d'opinion en Tunisie. Dans ce texte concluant une « Conférence nationale pour les libertés et la démocratie » qui a eu lieu ce week-end à Tunis, les participants demandent « l'arrêt des poursuites judiciaires », le « rétablissement des droits civiques et politiques » ainsi que des « réparations pour les préjudices subis ». (AFP)



Ce que vous faites de votre vie.

Et ce que vous restez à découvrir.

SERIE SPECIALE  
Columbia  
Sportswear Company

à partir de  
109.900 F

Pour célébrer le relancement de la marque et de son réseau en France, Mitsubishi vous propose le Pajero Pinin Columbia à l'image de son renouvellement, aussi efficace qu'élegant, moteur C.D.I. à injection directe d'essence, 2 coussins gonflables de sécurité, siège conducteur réglable en hauteur, vitres avant électriques et un équipement de vêtements outdoor Columbia.

PAJERO PININ

le meilleur chemin pour y arriver



MITSUBISHI  
MOTORS

Paysage du Larzac, Mitsubishi vous conseille de rester sur les chemins battus.

09 42 00 00 00 (prix appel local sans tel. mobile)

www.mitsubishi-motors.fr Pajero Pinin Columbia 1.8 C.D.I.

Modèle présenté Pajero Pinin Columbia Sport avec option peinture métallisée. © 2000 Mitsubishi. Tous droits réservés au 01/07/00

**PARIS** L'enquête judiciaire sur les « faux électeurs » du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris a conduit, mardi 4 juillet, aux mises en examen pour « manœuvre frauduleuse de nature à por-

ter atteinte à la sincérité du scrutin » de Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris, et d'Anne-Marie Affret, fidèle collaboratrice du maire. M<sup>me</sup> Tiberi devrait être entendue prochainement par

les trois juges chargés du dossier – Chantal Perdrix, Jean-Paul Valat et Philippe Coirre. ● **CE REBONDISSEMENT** fait suite aux révélations faites, notamment, par Raymond Nentien, se-

crétaire général de la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, mis en examen la veille. ● **JEAN TIBERI** nie catégoriquement toute implication dans cette affaire et juge « absurde » l'hypothèse d'une

fraude organisée. Dans un entretien au « Monde », il dénonce cette nouvelle tentative de « déstabilisation » contre lui. Il réaffirme sa « détermination intacte » à briguer un deuxième mandat.

# L'enquête sur la fraude électorale désigne l'entourage de M. Tiberi

L'épouse du maire de la capitale et la première adjointe au maire du 5<sup>e</sup> arrondissement ont été mises en examen pour « manœuvres frauduleuses », sur la base de plusieurs témoignages concordants. M. Tiberi dénonce ces « mensonges »

**RARES** sont les observateurs de la vie politique parisienne qui auraient pu prévoir une telle accélération dans l'enquête sur la fraude électorale dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris. En quinze jours, les juges d'instruction parisiens Jean-Paul Valat, Chantal Perdrix et Philippe Coirre ont recueilli de nombreux témoignages de cadres et d'employés de la mairie de cet arrondissement, dirigée par Jean Tiberi jusqu'en 1995, et qui mettent en cause l'épouse de ce dernier, Xavière Tiberi, ainsi qu'Anne-Marie Affret, proche et fidèle collaboratrice du maire (RPR) de Paris. Les magistrats ont adressé, mardi 4 juillet, à ces deux femmes des avis de mise en examen pour « manœuvre frauduleuse ayant porté atteinte à la sincérité du scrutin ».

Les magistrats les soupçonnent d'avoir joué un rôle actif et central dans l'organisation de la fraude électorale dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, qui fut le fief de M. Tiberi avant qu'il ne devienne, en 1995, maire de Paris, et auparavant celui de Jacques Chirac lors de ses campagnes électorales parisiennes. Le système aurait notamment fonctionné, aux dires des personnes interrogées, grâce à l'obtention de contreparties. Membres du bureau des élections, du bureau des affaires générales, agents de ser-

vice, secrétaire général ou secrétaire général adjoint, les témoins ont décrit le fonctionnement de la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement. Selon eux, Xavière Tiberi et Anne-Marie Affret gèraient personnellement les listes de faux électeurs. Les dossiers transitaient par le bureau des élections avant d'être validés par la commission électorale de l'arrondissement. Ces dossiers étaient remis soit par des agents de la mairie, soit par M<sup>me</sup> Affret ou M<sup>me</sup> Tiberi. Certains des témoins assurent que ces dossiers émanaient, de la permanence RPR de M. Tiberi, de sa permanence à la mairie du 5<sup>e</sup> et du secrétaire général de la mairie du 5<sup>e</sup>.

## CARTE BLANCHE

Les enquêteurs paraissent déduire de ces nouveaux éléments que le nombre de faux électeurs dépasserait largement les quelque 3 000 cas suspects jusqu'alors recensés. M. Tiberi, toujours selon ces mêmes témoignages, avait laissé « carte blanche » à sa femme et à M<sup>me</sup> Affret.

Embauchée à la mairie du 5<sup>e</sup> le 5 septembre 1975, Françoise M. a été employée au bureau des élections jusqu'en 1996. Elle raconte que le mécanisme de la fraude a été structuré, à partir de 1978, par

Claude Comiti, secrétaire général de la mairie du 5<sup>e</sup> jusqu'en 1989. « Il s'agissait, a-t-elle expliqué aux enquêteurs, de gonfler artificiellement les listes électorales et ainsi d'avoir la possibilité de gagner sans trop de problèmes toutes les élections (...) Les inscriptions passaient souvent en fin d'année sous l'intitulé "par correspondance". Il arrivait que ces dossiers se composent d'un simple bout de papier où était mentionnée l'identité. Une fois enregistré, le dossier était signé par M<sup>me</sup> Affret ou [un fonctionnaire de la mairie]. » « Il m'est arrivé d'en recevoir de la main à la main de Xavière Tiberi, m'ordonnant d'inscrire ces personnes sur les listes. (...) Je me souviens qu'une fois M<sup>me</sup> Tiberi n'était pas satisfaite, car nous n'avions pas inscrit tous les dossiers de sa provenance. » « J'ai assisté, a-t-elle ajouté, à plusieurs reprises, à des entretiens très heurtés entre M. Comiti et Xavière Tiberi. Cette dernière lui reprochait de ne pas vouloir passer toutes les inscriptions frauduleuses qu'elle lui imposait. »

A partir de 1991, lors de la révision des listes électorales en Corse, qui semble avoir fait craindre d'éventuels contrôles à Paris, les dossiers de ces électeurs fantômes ont été étoffés d'attestations d'hébergement. « Il suffisait, a expliqué l'une

des adjointes d'Olivier Favre, chef du bureau des élections de 1993 à 1999, de joindre, à la demande un faux certificat d'hébergement manuscrit à un nom et à une adresse connus d'un sympathisant du mouvement RPR. » Le secrétaire général de la mairie du 5<sup>e</sup>, Raymond Nentien, interrogé le 21 juin à sa demande, a confirmé aux juges l'existence de telles pratiques. Lors d'une perquisition menée chez une de ses proches, les gendarmes ont notamment découvert 78 attestations d'hébergement suspectes, datées de 1993 à 1995. M. Nentien a été mis en examen.

Plusieurs agents de service ont évoqué devant les gendarmes l'existence de contreparties offertes en échange d'inscriptions frauduleuses. Selon Maryline B., au terme des permanences « crèches » assurées par M<sup>me</sup> Affret, des dossiers de faux électeurs étaient constitués et transmis par le personnel de la mairie au bureau des élections. Des procédés similaires sont décrits pour l'obtention de logements, de dérogations scolaires ou encore d'emplois dans les services municipaux. A de nombreuses reprises, les employés ont indiqué qu'il leur avait été demandé de s'inscrire sur les listes électorales même s'ils ne résidaient pas dans

l'arrondissement, en précisant que tout refus pourrait conduire « à une mutation ou un changement de service imposés ». « Toute demande, a précisé Jocelyne M., du bureau des élections, provenant d'un élu devait être considérée comme un ordre. »

## UNE MÉMOIRE INFALLIBLE

En 1994, lors de la refonte des listes électorales, les élus du 5<sup>e</sup> étaient censés radier les personnes dont les cartes envoyées par la poste étaient revenues à la mairie avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée » (NPAI). Hervé L. et Jocelyne M., employés au bureau des élections, ont relaté les moyens utilisés par M<sup>me</sup> Affret et Tiberi pour contourner cet obstacle, qui se présentait à chaque scrutin. Les deux femmes venaient, selon eux, récupérer les cartes « NPAI » et s'enfermaient, parfois plusieurs jours de suite, dans une pièce pour récupérer les cartes de faux électeurs inscrits sur des listes qu'elles semblent avoir été les seules à positionner. Au fil des ans, les listes semblent avoir été de moins en moins fiables. Le secrétaire général de la mairie, M. Nentien, a expliqué aux juges que ces lacunes étaient compensées par « la mémoire imbat- table de Xavière Tiberi ».

Jacques Follorou

## De la contestation d'un scrutin aux révélations judiciaires

**L'AFFAIRE** des faux électeurs du 5<sup>e</sup> arrondissement débute le 23 avril 1997, lorsque *Le Canard enchaîné* affirme, à l'issue d'une longue enquête, qu'« entre 3 000 et 4 000 électeurs ont été inscrits illégalement par le RPR dans le 5<sup>e</sup> ». Deux semaines plus tard, la socialiste Lyne Cohen-Solal et l'écologiste Yves Frémion-Danet, deux des adversaires de Jean Tiberi, député sortant de la deuxième circonscription de Paris (qui couvre le 5<sup>e</sup> et une partie du 6<sup>e</sup> arrondissement), déposent plainte avec constitution de partie civile. Le 13 juin, la juge Chantal Perdrix est chargée d'une information judiciaire portant sur la régularité des listes électorales du 5<sup>e</sup>. Entre-temps, le 1<sup>er</sup> juin 1997, Jean Tiberi a été réélu député, avec 2 725 voix d'avance sur M<sup>me</sup> Cohen-Solal au second tour.

Outre son action pénale, l'élue socialiste dépose alors un recours devant le Conseil constitutionnel afin de faire annuler l'élection de Jean Tiberi. Le 20 février 1998, le Conseil constitutionnel, tout en faisant état d'« irrégularités graves et répétées » qui auraient entaché le scrutin, considère que « la manœuvre en cause, aussi condamnable soit-elle, n'a pu inverser le résultat du scrutin ». Les sages estiment à environ 800 le nombre d'électeurs suspects. Ils valident donc l'élection de Jean Tiberi. De leur côté, les gendarmes de la bri-

gade de recherches de Paris, déjà en charge de l'enquête sur les faux électeurs du 3<sup>e</sup> arrondissement, arpentent la circonscription du maire de Paris, épluchent les listes électorales, interrogent des centaines d'inscrits suspects... Un travail de bénédictin qui va mettre en lumière un système organisé de recrutement de faux électeurs par des proches de M. Tiberi (*Le Monde* du 9 juin 2000).

## CONTRE AVANTAGES

De nombreux témoignages recueillis par les gendarmes indiquent ainsi que les cartes d'électeurs étaient le plus souvent délivrées à la permanence même du député du 5<sup>e</sup>, rue Vésale, par des collaborateurs de Jean Tiberi, notamment Anne-Marie Affret, première adjointe à la mairie d'arrondissement. En échange de leur inscription sur les listes, parfois à des adresses inexistantes, les faux électeurs, à qui il était demandé de voter en faveur de Jean Tiberi, se voyaient promettre divers avantages matériels : logements appartenant à la Ville de Paris, places en crèche, emplois au sein des services municipaux... Dans le même temps, les « recruteurs » demandaient aux futurs faux électeurs de prendre une carte de membre du RPR à la section du 5<sup>e</sup> arrondissement, l'objectif étant de gonfler le nombre de militants et de conforter ainsi l'assise

de Jean Tiberi au sein du parti gaulliste. En novembre 1999, sur la base de certains témoignages faisant état d'inscriptions frauduleuses postérieurement aux législatives de juin 1997, le parquet de Paris accorde un réquisitoire supplétif autorisant la juge Perdrix à enquêter sur les années 1998 et 1999.

Au mois de mars 2000, dans un rapport de synthèse qu'ils remettent à Chantal Perdrix, les gendarmes estiment à 7 228 le nombre d'inscriptions suspectes sur les listes électorales de la 2<sup>e</sup> circonscription au moment des législatives. Sur ces 7 228 inscrits, les enquêteurs évaluent à 3 300 le nombre de ceux qui ont effectivement voté le 1<sup>er</sup> juin 1997.

Le dossier va alors singulièrement s'accélérer. Chantal Perdrix, accompagnée de Jean-Paul Valat et Philippe Coirre, deux autres juges codésignés pour instruire cette affaire, mènent une perquisition, le 16 juin, à la mairie du 5<sup>e</sup>, puis à la permanence du RPR, rue Vésale. Quelques jours plus tard, les magistrats signifient au secrétaire général de la mairie du 5<sup>e</sup>, Raymond Nentien, sa mise en examen pour « manœuvres frauduleuses de nature à fausser la sincérité du scrutin ». Ce sera également la qualification retenue à l'encontre de M<sup>me</sup> Tiberi et de M<sup>me</sup> Affret.

Fabrice Lhomme

## Une épouse dévouée qui a vampirisé l'image de son mari

**LE DESTIN** de Xavière Casanova, fille d'un pâtissier de Corte (Haute-Corse) « montée à Paris » dans le sillage de son mari, qui était appelé à une carrière politique sur le continent, a viré au cauchemar. Jusqu'en 1995, cette femme discrète et pieuse, était restée dans

## PORTRAIT

L'installation du couple à l'Hôtel de Ville pour bons et loyaux services se révélera être un cadeau empoisonné

l'ombre de son époux, quand lui-même se fondait dans celle d'un maire de Paris nommé Jacques Chirac – dont il était le premier adjoint. Le couple Tiberi faisait peu parler de lui. La notoriété de Xavière se limitait au 5<sup>e</sup> arrondissement, terre d'élection de Jean, qu'elle arpentaient inlassablement pour vanter les mérites de son mari. L'élection présidentielle a tout changé : en récompense de sa fidélité, le fidèle bras droit s'est vu confier les clefs de l'Hôtel de Ville. Une promotion inespérée pour cet homme en qui les caciques du RPR n'ont jamais vu qu'un « second couteau ».

Xavière Tiberi, elle, savoure cette éclatante victoire et prend possession des appartements occupés durant dix-huit ans par « Bernadette et Jacques ». Le cadeau se révélera empoisonné. Si la justice rôde autour de la mairie de Paris depuis l'été 1994, les premiers ennemis du couple ne débiteront qu'en 1996, avec la mise en cause de leurs enfants, locataires de logements municipaux. L'épisode n'entraîne pas de conséquence judiciaire, mais il place, pour la première fois, l'épouse du nouveau maire en pleine lumière : ancien responsable de l'office HLM de la Ville, François Ciolina affirme qu'elle supervisa en personne les travaux de réhabilitation de l'appartement d'un de ses fils,

Dominique, aux frais de l'office. Accusée publiquement de « népotisme », l'épouse dénonce une « campagne médiatique ».

Le plus dur est à venir. Le 27 juin 1996, le juge Halphen, qui enquête sur la gestion de l'office HLM de la capitale, perquisitionne au domicile des Tiberi, place du Panthéon. Il met la main sur des fiches de paie éditées par le Conseil général de l'Essonne en faveur de M<sup>me</sup> Tiberi. Entre mars et octobre 1994, celle-ci a perçu 205 000 francs pour rédiger un rapport consacré à la francophonie. C'est le début d'un feuilleton qui va ériger M<sup>me</sup> Tiberi au rang de vedette. Bientôt, les Guignols de Canal Plus l'immortaliseront sous des traits peu avantageux, tandis que le « vrai-faux » rapport passe à la postérité. Jean Tiberi est lui-même mis en examen dans cette procédure, qui sera intégralement annulée par la chambre d'accusation le 4 juillet 1997.

## MULTIPLICATION DES INTERVIEWS

Les déboires judiciaires de son épouse finissent par éclipser l'action municipale du maire de Paris, dont l'image est ainsi vampirisée. Attaquée de toute part, y compris par ses « amis » politiques, elle se défend pied à pied, quitte à amplifier une « starisation » qu'elle dit déplorer. Elle multiplie les interviews dans lesquelles elle s'en prend violemment au couple Toubon, suspecté d'être à l'origine de ses ennuis, et défend son mari qu'elle qualifia de « saint » sur TF 1.

Relaxée par le tribunal d'Evry le 14 décembre – le procès en appel s'ouvrira à Paris le 6 novembre –, M<sup>me</sup> Tiberi croyait pouvoir redevenir l'épouse dévouée du maire de Paris et se consacrer à sa future campagne municipale. Les juges de l'affaire des faux électeurs en ont décidé autrement. Le 4 juillet, ils lui ont adressé un avis de mise en examen : deux ans jour pour jour après l'annulation de la procédure d'Evry. Son entourage veut y voir un « heureux présage ».

F. Lh.

Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris

## « Je serai candidat jusqu'au bout. C'est une question d'honneur »

« Sur la base de plusieurs témoignages, dont celui du secrétaire général de la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, votre épouse et la première adjointe au maire de l'arrondissement ont été mises en examen dans l'affaire dite « des faux électeurs ». Etiez-vous au courant des « manœuvres frauduleuses » qui leur sont reprochées ?

– Je suis totalement étranger à ce genre de choses. Je le redis aujourd'hui : je ne sais rien. Jamais je n'ai été associé à une telle opération.

– **L'enquête de gendarmerie semble pourtant démontrer qu'il y a eu, pour les élections législatives de 1997, plusieurs milliers d'inscriptions litigieuses sur les listes électorales de votre circonscription...**

– Au début, on a parlé de 10 000, puis de 5 000, puis maintenant de 3 000 inscriptions litigieuses. Mais

dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, comme dans toute la capitale, il y a des milliers de gens qui votent dans un endroit et habitent dans un autre. Ce ne sont pas de « faux électeurs ».

– **Les enquêteurs n'ont-ils pas identifié des électeurs inscrits, par exemple, à des adresses qui n'existent pas ?**

– Actuellement, d'après ce que je lis dans la presse, 200 cas vraiment contestables seraient pointés par la gendarmerie. Si c'est le cas, cela n'a pu avoir aucun effet sur le scrutin, puisque je l'ai emporté avec 2 725 voix d'avance. La fraude est moralement scandaleuse, judiciairement condamnable. Dans mon cas, elle aurait aussi été politiquement absurde : comment imaginer que j'aurais pris un risque tel, alors que je suis confortablement élu et réélu dans ma circonscription depuis plus de vingt ans ?

– **Le secrétaire général de la**

**mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, Raymond Nentien, évoque la mise en place, de longue date, d'un système d'inscription de faux électeurs. Il affirme que vous étiez au courant et que vous avez, à deux reprises, refusé le toilettage des listes...**

– Je ne comprends pas pourquoi il dit de tels mensonges. Pendant dix ans, ce monsieur aurait accepté toutes les turpitudes sans rien dire et il découvrirait aujourd'hui une situation insupportable. C'est surprenant. Quant au toilettage des listes, c'est un gag : dès que j'ai été élu maire de Paris, j'ai moi-même donné des instructions en ce sens et ces instructions ont été appliquées encore plus rigoureusement dans le 5<sup>e</sup> arrondissement qu'ailleurs.

– **Vous dites : « Ce monsieur. N'est-ce pas un proche ?**

– C'est un fonctionnaire de la

Ville de Paris. Il y en a 40 000... Ce n'est pas un proche. Mais je m'interroge : n'a-t-il pas été sollicité par d'autres pour m'accuser ?

– **Que voulez-vous dire ?**

– Tous les moyens sont bons pour essayer de m'atteindre. Mes amis politiques ne sont pas les derniers à allumer l'incendie, quitte à crier ensuite au feu ! On a essayé de m'impliquer dans le dossier des HLM de la Ville. On m'a scandaleusement débarqué de la présidence de la fédération de Paris du RPR. On m'a refusé le vote des militants que je réclamaient pour désigner notre candidat aux municipales. Les tentatives de déstabilisation continuent. Cela prouve que ma candidature fait peur à un certain nombre de personnes. Mais les inspireurs de ces attaques ignobles doivent savoir que cela ne fera pas changer d'opinion.

– **Ni votre mandat actuel ni votre candidature en 2001 ne vous**

**paraissent menacés par ce nouveau rebondissement judiciaire ?**

– Ma détermination est intacte.

Je suis le maire légitime. Les autres candidats ne sont pas légitimes. Je serai candidat jusqu'au bout, je respecterai les résultats du premier tour et, si je ne suis pas en tête, je me désisterai en faveur du candidat de droite mieux placé, à condition que la réciprocité soit respectée. Je veux faire gagner mon camp dans l'union.

– **Est-il encore réaliste de parler d'union de la droite à Paris ?**

– Je veux travailler dans l'intérêt de mon camp, même si ses dirigeants actuels se conduisent mal. Ce sont eux qui affaiblissent les positions de la majorité parisienne par leurs magouilles. D'ailleurs, depuis deux mois, le climat était en train de changer et beaucoup de gens me disaient : « Trop, c'est trop », « ce qu'on vous fait est de-

gueulasse ». C'est peut-être pour cela que l'on cherche à nouveau à m'atteindre.

– **Quand vous avez rencontré Jacques Chirac, samedi 1<sup>er</sup> juillet, avez-vous parlé de cette affaire des « faux électeurs » avec lui ?**

– Non.

– **Et de votre candidature ?**

– Evidemment. Je lui ai redit que j'irai jusqu'au bout.

– **A-t-il tenté de vous en dissuader ?**

– Je ne répondrai pas à cette question, car j'ai pris l'engagement de ne jamais divulguer le contenu de mes entretiens avec le président.

– **N'avez-vous pas la tentation de renoncer ?**

– De toute façon je n'ai plus le choix. C'est une question d'honneur.

Propos recueillis par Gérard Courtois et Hervé Gatténo



## M. Chirac directement menacé par les « affaires » parisiennes

DÈS QU'IL A appris qu'il serait reçu, samedi 1<sup>er</sup> juillet, par Jacques Chirac, Jean Tiberi l'a fait savoir à toutes les rédactions de journaux, les radios et les télévisions. L'Élysée se doutait bien qu'il serait impossible de garder l'entrevue secrète : malgré toutes les tentatives pour le maintenir à distance, le maire de Paris ne perd jamais une occasion de rappeler ses liens avec Jacques Chirac, son « amitié », sa « fidélité », son « loyal soutien » dans les années difficiles. Le président a donc subi sans rien dire cette publicité qu'il juge pourtant désastreuse. Après trois quarts d'heure d'entretien, il a entendu encore une fois le maire de Paris évoquer devant la presse les liens « extrêmement chaleureux » qui sont censés les unir. Ne sachant pas très bien s'il y a encore des naïfs pour croire à cette fable.

En réalité, les affaires de Paris et la façon dont le couple Tiberi en a fait un instrument explosif de maintien de leur pouvoir empoisonnent désormais la présidence de Jacques Chirac. Ce ne sont pas seulement les menaces de révélations à peine voilées de « Jean et Xavière » qui inquiètent le président. C'est aujourd'hui la certitude qu'au fur et à mesure que les juges démontent le système des faux électeurs et

mettent en cause l'actuel maire de Paris, ils se rapprochent dangereusement de celui qui l'a précédé à cette fonction avant de le choisir pour successeur : Jacques Chirac lui-même.

Les « affaires » de Paris sont donc devenues un des dossiers-clés de l'Élysée. Longtemps, le président a pourtant paru les négliger, affichant même une certaine désinvolture devant les amis qui s'inquiétaient de l'effet politique dévastateur des procédures judiciaires en cours. « Les juges emmerdent tout le monde », rétorquait-il devant les plus sceptiques. Certes, les conseillers de M. Chirac ont souvent levé les yeux au ciel en évoquant le refus du président d'accabler Roland Dumas, lorsque celui-ci, malgré ses mises en cause dans l'affaire Elf, présidait encore le Conseil constitutionnel. Ce dernier, par ailleurs, dans un arrêt qui relevait pourtant l'existence de manœuvres ayant entaché le processus électoral, valida l'élection de Jean Tiberi dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Certes, sa fille Claude a très vite pris soin d'établir un « cordon sanitaire médiatique » autour des Tiberi, évitant systématiquement que le chef de l'État figure trop souvent sur les photos au côté du maire de Paris, limitant les invitations des Ti-

beri à l'Élysée aux strictes nécessités protocolaires. Mais la mise à l'écart apparente ne suffit plus et aujourd'hui, et à plusieurs reprises, M. Chirac a laissé percer, devant ses proches, son inquiétude sur la progression des juges. Les témoignages filtrant de l'instruction et rapportés par la presse l'exaspèrent.

### NOM DEVENU TABOU

Lorsque Noël Mamère, le 30 mai, en pleine Assemblée nationale, a affirmé que le président de la République avait « couvert » le recrutement des faux électeurs de Paris lorsqu'il était maire, M. Chirac a exigé que le RPR monte au créneau pour réclamer une sanction contre le député Vert. Le nom des Tiberi est devenu tabou. Jamais il n'est évoqué en réunion collective. Et le secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin, qui gardait déjà un œil jaloux sur les dossiers les plus délicats, en liaison avec plusieurs avocats, dont ceux d'Alain Juppé, mis en cause dans l'affaire des emplois fictifs, exige une totale discrétion sur le sujet.

M. Chirac est d'autant plus inquiet qu'il sait que le processus judiciaire peut détruire sa propre situation politique. Quand bien même il éviterait d'être personnellement mis en cause par les juges –

sa fonction lui assurant l'immunité – la déroute potentielle de la droite à Paris, lors des municipales de 2001, ne pourra que peser sur l'élection présidentielle qui suivra, un an plus tard. Or l'Élysée envisage de plus en plus sérieusement une hypothèse jusqu'ici repoussée : une victoire de la gauche dans la capitale. « Ce serait un tremblement de terre dont les effets se sentiront forcément sur la popularité de Chirac », reconnaissent les conseillers de l'Élysée.

Le président n'en est donc plus seulement à ménager les Tiberi afin qu'ils cessent leurs menaces de révélations sur les affaires. Il cherche aussi à convaincre « Jean » de ne pas mener sa candidature jusqu'au bout afin de ne pas faire perdre son propre camp. « L'affaire des faux électeurs de Paris, c'est à la fois une bonne nouvelle, et le début de la catastrophe, reconnaît aujourd'hui un proche du chef de l'État. La bonne nouvelle, c'est que la mise en examen de Xavière et le resserrement de l'état judiciaire sur Jean peuvent enfin éliminer de la course et permettre à la droite de se ressouder à Paris. La catastrophe, c'est que, derrière eux, les juges risquent de faire une hécatombe dans nos rangs. »

Raphaëlle Bacqué

## Paris 13<sup>e</sup> : mis en examen, Jean-Marie Le Guen (PS) renonce à être candidat

Le député est poursuivi dans le dossier de la MNEF

JEAN-MARIE LE GUEN s'est résigné à jeter l'éponge : mercredi 5 juillet, l'ancien premier secrétaire de la fédération de Paris du Parti socialiste a annoncé, sur Europe 1, qu'il renonçait à être chef de file de son parti dans le 13<sup>e</sup> arrondissement aux élections municipales de mars 2001. « Je ne veux rien faire qui puisse gêner la campagne de mon parti », a expliqué le député de Paris, mis en examen le 6 juin dans l'affaire de la MNEF pour « recel de détournement de fonds publics ». « C'est une décision douloureuse et difficile », a-t-il ajouté. M. Le Guen, qui a informé les militants socialistes du 13<sup>e</sup> arrondissement mardi soir, a motivé sa décision par la volonté de « ne pas prêter le flanc aux polémiques ».

En annonçant lui-même sa mise en examen (*Le Monde* du 3 juin), M. Le Guen, investi le 30 mars par les militants du PS chef de file dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, avait jugé qu'il n'avait « aucune raison de renoncer au combat politique », justifiant ainsi le maintien de sa candidature. Plusieurs responsables socialistes, comme Bertrand Delanoë, candidat à la mairie de Paris, et Daniel Vaillant, maire du 18<sup>e</sup> arrondissement, l'avaient invité à prendre ses « responsabilités » tandis que d'autres, comme Christophe Caresche, député de Paris et proche du ministre des relations avec le Parlement, lui suggéraient plus explicitement de se retirer.

Alors que les Verts excluaient tout accord de second tour avec des listes socialistes comportant des candidats mis en examen – visant, outre M. Le Guen, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS en congé, qui envisa-

geait de figurer sur la liste du 19<sup>e</sup> arrondissement –, le PS rappelait sa jurisprudence, mise au point par François Hollande, le 16 novembre 1999, quelques jours avant que M. Le Guen abandonne son poste de patron de la fédération de Paris. Le 20 juin, M. Hollande avait réitéré devant le bureau national ces règles en signifiant que, avant le 14 juillet, le cas de têtes de listes du PS faisant l'objet de procédures judiciaires, à propos de « faits suffisamment étayés, graves et mettant en cause la crédibilité du PS », serait examiné.

### PRESSION INTERNE

La pression interne devait dès lors s'intensifier sur M. Le Guen, même si certains de ses amis, au vu de sondages favorables, lui conseillaient de résister. Le 27 juin, M. Hollande s'entretenait avec M. Le Guen dont le retrait était jugé « imminent » (*Le Monde* du 29 juin). « Cette décision me blesse parce qu'elle m'éloigne momentanément d'un combat dans lequel je me suis beaucoup investi », affirme M. Le Guen dans un communiqué, mercredi, dans lequel il « proclame solennellement [son] innocence ». Le député de Paris, qui a refusé d'« organiser une sorte de guérilla interne », dénonce, visant sans les nommer certains de ses camarades, une « chasse à l'homme politique et médiatique ». L'autre député PS du 13<sup>e</sup> arrondissement, Serge Blisko, proche de Laurent Fabius, devrait être désigné chef de file par les militants en septembre. « Je serai à ses côtés », indique M. Le Guen, sans dissimuler son amertume.

Michel Noblecourt

# Plus tard, ce sera trop tard !

**Les soldes sur les mobiles c'est maintenant dans votre Agence France Télécom.**

**Début des soldes : 24 juin** pour les départements 80 - **26 juin** pour les départements 43 et 95 - **27 juin** pour les départements 02, 08, 10, 14, 16, 21, 27, 28, 35, 37, 41, 45, 50, 51, 52, 53, 58, 59, 60, 61, 62, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94 - **28 juin** pour les départements 54, 55, 57 - **30 juin** pour les départements 18, 19 - **1er juillet** pour les départements 01, 03, 07, 09, 11, 12, 15, 22, 24, 25, 26, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 46, 47, 49, 56, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 73, 74, 81, 82, 85, 90 - **5 juillet** pour le département 30 - **7 juillet** pour les départements 04, 13, 23, 84 - **8 juillet** pour le département 05 - **10 juillet** pour les départements 17 et 48 - **15 juillet** pour les départements 02B, 06, 83 - **22 juillet** pour le département 02A.

Offre valable sous réserve de l'achat d'un Star Tac 85, Motorola CD 930, Bosch 909 DB, Nokia 5110 ou Samsung SGH 2100 et sous réserve de la souscription concomitante à un forfait Itineris d'une durée minimum de 12 mois (hors abonnement Itineris à 49 FTTC/mois). Forfaits de communications en France métropolitaine hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service.

**france telecom**  
bienvenue dans la vie.com

France Télécom SA au capital de 4 098 463 604 € - 380 129 866 RCS Paris - Leo Burnett

**PARLEMENT** Les commissions d'enquête du Sénat et de l'Assemblée nationale sur les prisons ont rendu publiques, mercredi 5 juillet, leurs conclusions. Cinq mois après

leur mise en place, à la suite de la polémique provoquée par le livre-témoignage de Véronique Vasseur, médecin-chef à la prison de la Santé, les parlementaires dressent un

constat identique de la situation carcérale française, « indigne de la patrie des droits de l'homme ». ● DÉPUTÉS ET SÉNATEURS condamnent la surpopulation carcérale, la dégra-

dation des locaux, l'absence de contrôles, le règne de l'arbitraire dans les prisons françaises. ● ILS DIVERGENT, en revanche, sur les solutions. Les députés se prononcent

pour une grande loi pénitentiaire et l'instauration d'un « *numerus clausus* », tandis que les sénateurs préconisent une série de mesures d'urgence ciblées sur les maisons d'arrêt.

## Députés et sénateurs divergent sur les remèdes au mal des prisons

Les conclusions des deux commissions d'enquête parlementaires dressent un constat accablant de la situation carcérale française. Les commissaires de l'Assemblée nationale se prononcent pour une grande loi pénitentiaire, ceux du Sénat favorisent les mesures d'urgence

« **PRISONS** : une humiliation pour la République », s'exclame le Sénat. « *La France face à ses prisons* », résume plus sobrement l'Assemblée nationale. Cinq mois après la mise en place des deux commissions d'enquête sur les prisons à la suite de la polémique suscitée par la publication du livre-témoignage de Véronique Vasseur, médecin-chef à la prison de la Santé, députés et sénateurs ont rendu publiques, mercredi 5 juillet, leurs conclusions. En termes directs pour le Sénat, plus diplomatiques pour l'Assemblée, les parlementaires dressent un constat identique de la situation carcérale française, « indigne de la patrie des droits de l'homme ». Ils divergent toutefois sur les remèdes à apporter : les députés proposent une grande loi pénitentiaire et l'instauration d'un *numerus clausus*, tandis que les sénateurs préconisent une série de mesures d'urgence ciblées sur les maisons d'arrêt.

Au départ, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, n'était pas favorable à ces commissions d'enquête. Il faut dire que des parlementaires n'avaient plus enquêté sur les prisons depuis 1872. Leurs travaux avaient alors duré trois ans pour déboucher sur la loi de 1875, dont les grands principes sont restés en vigueur jusqu'en... 1945. Plus d'un siècle après, Laurent Fabius, alors président de l'Assemblée, a affiché d'emblée les ambi-

tions de « sa » commission, avant d'en laisser la présidence à Louis Mermaz (PS, Isère) : « *Si les détenus sont condamnés à une peine, celle de l'emprisonnement, c'est à cette peine seulement et non à la privation de leurs droits humains.* » Au total, les deux rapports sont marqués par cette approche « humaniste » de la réalité carcérale.

### DIVERSITÉ ET INÉGALITÉS

Députés et sénateurs ont usé des larges pouvoirs que leur offre le cadre des commissions d'enquête parlementaires. Ils ont entendu hauts fonctionnaires et syndicats pénitentiaires, avocats et magistrats, médecins et associations d'aide aux détenus. Ils ont cependant adopté une méthode différente. Chaque député a visité six ou sept établissements de façon à balayer les cent quatre-vingt-six prisons françaises ; les sénateurs ont préféré se concentrer sur une trentaine d'établissements, qu'ils ont inspectés en délégation. Restait aux élus à trouver, dans leur rédaction, un équilibre politique qui évite de reproduire le clivage - traditionnel mais dépassé - de la « droite sécuritaire » et de la « gauche laxiste ». Ils semblent y être parvenus, les deux documents ayant été adoptés à l'unanimité de chaque commission.

Loin du discours généraliste, les commissions ont été frappées par « l'extrême diversité des établisse-

ments et les inégalités qui en résultent ». Pour y remédier, l'Assemblée réclame « une loi pénitentiaire » pour préciser le sens de la peine et « repenser la place et la mission de la prison » dans la société. La loi programmerait un effort financier de plusieurs années et réformerait, notamment, la prise en charge des mineurs. Jugeant que la réinsertion est une « priorité », les députés plaident pour « une véritable personnalisation de la peine plutôt qu'une gestion de la surpopulation pénale au moyen des grâces collectives et des réductions de peine automatiques ». Impressionnés par l'expérience du Canada, ils proposent de moduler le temps de l'incarcération « avec des régimes

de détention de plus en plus ouverts » en fonction du comportement du détenu.

Enfin, les députés innovent en proposant l'instauration d'un « *numerus clausus* » en maison d'arrêt, ce qui revient à empêcher toute incarcération au-delà du nombre de places du parc pénitentiaire. Cette proposition, réclamée par nombre d'observateurs, n'a cependant pas fait l'unanimité de la commission, le RPR s'y étant opposé. Les députés ont néanmoins estimé qu'« il faut avoir le courage de considérer que la capacité actuelle des établissements pénitentiaires constitue une limite indépassable s'imposant aux autorités pénitentiaires et judiciaires ». L'Assemblée nationale propose donc

### Les sans-papiers n'ont « rien à faire dans nos prisons »

La commission sénatoriale « *distingue mal l'intérêt* » d'incarcérer des étrangers en situation irrégulière, « *sauf à dissuader - bien peu - les candidats à l'immigration. Les députés reconnaissent de leur côté que le débat mérite « une réflexion approfondie ». Les sénateurs ont estimé « que la plus grande part de cette population n'avait rien à faire dans nos prisons » et que « leur incarcération contribuait à aggraver la surpopulation pénale et les conditions de détention.* »

Estimant qu'« une politique réaliste » de lutte contre l'immigration incontrôlée passait sans doute « *par d'autres moyens* », la commission, qui rappelle que la législation sur le séjour des étrangers prévoit aujourd'hui une peine d'un an d'emprisonnement pour les « *sans-papiers* », affirme que cette question « *ne devrait plus relever du droit pénal* ». Le nombre d'étrangers incarcérés pour infraction au séjour a augmenté de 330 % de 1994 à 1996 ; à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, 31,7 % des détenus sont des sans-papiers.

### La loi sur la présomption d'innocence en renfort

La loi renforçant la présomption d'innocence, votée le 30 mai, contient des dispositions censées réduire, selon le gouvernement, le nombre de détenus. Les seuils de peine pour la détention provisoire (34,8 % des détenus), qui sera décidée par un « *jugé des libertés et de la détention* », sont relevés : elle ne pourra intervenir que si le prévenu risque au moins trois ans de prison pour atteinte aux personnes (cinq ans pour les biens). Sa durée sera plus limitée dans le temps et sa prolongation devra être mieux justifiée.

Le bracelet électronique, voté en 1997, sera expérimenté cet été comme une alternative à la détention. La loi prévoit, par ailleurs, de faciliter les libérations conditionnelles, dont le nombre est en chute libre depuis vingt ans. Elles seront judiciairisées (décision d'un juge, présence de l'avocat du condamné, appel...). Les conditions exigées ne se limiteront plus à l'emploi, mais seront élargies à d'autres gages de réinsertion (stage de formation, traitement médical...).

## Les propositions des deux commissions d'enquête

### ASSEMBLÉE NATIONALE

- **Adopter une loi pénitentiaire :**
  - pour instaurer le débat sur la prison dans la société : définir le sens de la peine et préciser les missions de la prison ;
  - pour prévoir une programmation des moyens financiers pour l'application des réformes décidées.
- **Etablissements pénitentiaires :**
  - mobiliser les crédits nécessaires à la rénovation des cinq grandes maisons d'arrêt et au programme de réhabilitation du parc pénitentiaire ;
  - poser le principe d'un *numerus clausus* pour les incarcérations dans les maisons d'arrêt en développant la concertation avec les magistrats.
- **Administration et personnels pénitentiaires :**
  - doter l'administration pénitentiaire des moyens humains nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;
  - procéder à une réflexion sur le métier de surveillant et mettre en place de véritables plans de formation pour accompagner son évolution.
- **Faire de la réinsertion une priorité :**
  - aller vers une véritable personnalisation de la peine ; réactiver à cet effet la procédure de libération conditionnelle ;
  - mettre en place une gestion du temps de l'incarcération en proposant des modules de formation au détenu.

### ● Vie en détention :

- mettre en œuvre l'encellulement individuel ;
- réorganiser la journée de détention à l'occasion de la négociation sur les 35 heures ;
- mettre en place un contrôle externe permanent par la création d'une autorité indépendante dénommée délégation générale à la liberté individuelle ;
- réaménager les quartiers disciplinaires et assister le détenu au prétoire (avocat, médiation impartiale).

### SÉNAT

- **Lutter contre la surpopulation carcérale :**
  - interdire strictement le maintien en maison d'arrêt des personnes condamnées définitivement à plus d'un an de prison ;
  - permettre le placement en établissements pour peines des prévenus dont l'insurrection est achevée ou qui sont en attente d'appel ou de cassation ;
  - renforcer les unités fermées des hôpitaux psychiatriques et doubler le nombre de lits des unités pour malades difficiles.
- **Remotiver les personnels :**
  - pourvoir l'ensemble des postes de personnels actuellement vacants ;
  - revaloriser les métiers de l'administration pénitentiaire et développer la formation continue des personnels.

### ● Pour les bâtiments, détruire, rénover et construire :

- lancer un plan de réhabilitation sur cinq ans du parc pénitentiaire sous la forme d'une loi de programme ;
- doubler les crédits consacrés à l'entretien des bâtiments.
- **Les droits et les devoirs des détenus :**
  - instituer un minimum carcéral de 300 francs pour les indigents ;
  - harmoniser à la baisse les tarifs des cantines ;
  - instituer la gratuité de la télévision dans les cellules ;
  - supprimer le prélèvement sur le produit du travail de détenus destiné à les faire participer à leurs frais d'entretien ;
  - réformer la procédure disciplinaire en permettant au détenu d'être assisté par un avocat et en interdisant le placement au quartier disciplinaire pour les fautes les moins graves ;
  - réduire de quarante-cinq à vingt jours la durée maximale de placement en quartier disciplinaire.
- **Renforcer les contrôles :**
  - expérimenter la transformation d'établissements pénitentiaires en établissements publics administratifs dotés d'un conseil d'administration ;
  - créer un organe de contrôle externe et indépendant des établissements pénitentiaires, doté de larges pouvoirs d'investigation.

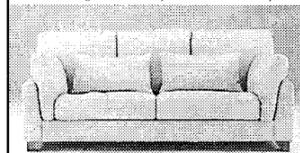
### Maisons d'arrêt et centrales

- **Les maisons d'arrêt :** cent dix-huit établissements réservés aux personnes placées en détention provisoire (en attente de jugement définitif) et aux condamnés dont le reliquat de peine est inférieur à un an. Ce sont les prisons les plus surpeuplées de France avec un taux moyen d'occupation de 132 %. Sept d'entre elles ont un taux d'occupation supérieur à 200 % et quarante-deux entre 150 % et 200 %.
- **Les maisons centrales et les centres de détention :** cinquante-cinq établissements pour peines, réservés aux condamnés, accueillent des détenus purgeant de longues peines. Six maisons centrales reçoivent les détenus considérés comme les plus sensibles avec un régime de détention axé sur la sécurité. Vingt-quatre centres de détention accueillent des détenus en fin de peine ou présentant les meilleures perspectives de réinsertion. Contrairement aux maisons d'arrêt, ces établissements ne sont pas surpeuplés, avec un taux d'occupation de 86 %.

Jean-Michel Bezat et Cécile Prieur

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

**MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE**

fixes ou relevables - toutes dimensions. SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc... Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**

GUIRS - TISSUS - ALCANTARA Steiner - Durvillier - Coulon - Sufren etc... 5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**

• 239 à 247, rue de Belleville Paris 19ème - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie Paris 13ème - M° Place d'Italie

**01.42.08.71.00**

7 jours sur 7

## Des établissements vétustes et surpeuplés dans lesquels les conditions

LE CONSTAT est rude, surtout de la part des sénateurs : les maisons d'arrêt sont « *surpeuplées* », notamment en raison de la présence de « *gens qui n'ont rien à y faire* », au point d'être devenues de véritables « *cours des miracles* ». Les droits de la personne sont « *bafoués* » dans des établissements « *hors la loi* » ; l'arbitraire et la « *loi du plus fort* » règnent en maîtres, les contrôles sont « *inexistants ou inefficaces* ». Bref, la France a « *renvoyé ses prisons républicaines aux oubliettes* », et les conditions de détention y sont « *indignes de la patrie des droits de l'homme* ».

Le nombre des détenus a doublé de 1975 à 1995, pour atteindre 54 000 personnes, quand la population française n'augmentait que de 10 %. Certes, la tendance s'inverse depuis 1996 : les détenus sont aujourd'hui 51 500, pour 49 416 places. Mais ils restent plus longtemps en détention : le nombre de détenus purgeant une

peine de plus de cinq ans a été multiplié par 2,5 entre 1988 et 1998, tandis que les libérations conditionnelles reculaient (8 876 en 1988, contre 5 322 dix ans plus tard). Ces détenus sont des hommes à 96,2 %, dont un quart d'étrangers. La commission sénatoriale a d'ailleurs observé que « *les étrangers étaient particulièrement défavorisés en prison* ». Indigents pour la plupart, ils sont « *chargés des plus basses besognes* » et sont « *les premiers à être entassés dans les cellules les plus dégradées* », indiquent les parlementaires.

La population pénale est aujourd'hui surtout composée de délinquants sexuels (21 % des condamnés) ou de toxicomanes (16,8 %). A Fresnes, plus de la moitié des détenus sont condamnés pour des affaires de mœurs. Leur nombre a triplé en trois ans sur l'ensemble du pays. Les 40 000 toxicomanes qui entrent chaque année en détention posent

d'autres problèmes. Il s'agit d'« *une population fragile psychologiquement* » et « *très exposée au risque de suicide* », qui transforme la détention en « *prison-hôpital* ». Voire en asile : les sénateurs estiment que « *les "malades mentaux" représentent aujourd'hui près de 30 % de la population carcérale* ». Ou en hospice : le nombre de détenus de plus de soixante ans a été multiplié par cinq en vingt ans, alors que les mineurs délinquants restent la « *hantise des personnels pénitentiaires* ». Une population au total disparate dans « *un système confus* » et engorgé.

Les parlementaires jugent les surveillants trop peu nombreux pour y faire face, mal formés et découragés : « *des porte-clés plutôt que des éducateurs* ». Pour le Père Cachot, aumônier à Besançon, ils sont « *relégués dans les fonctions les plus obscures, les plus difficiles, les plus pénibles* ». Le parc pénitentiaire souffre lui aussi : 102 établissements sur 186 ont été bâtis avant

1912, 8 maisons d'arrêt avant 1793. Celle de Vannes, quoique soigneusement rénovée, date de 1570 ; celle de Colmar de 1510. A Nancy, soulignent les députés, les détenus sont entassés dans des dortoirs de seize places et « *s'isolent par des serviettes de bain* ».

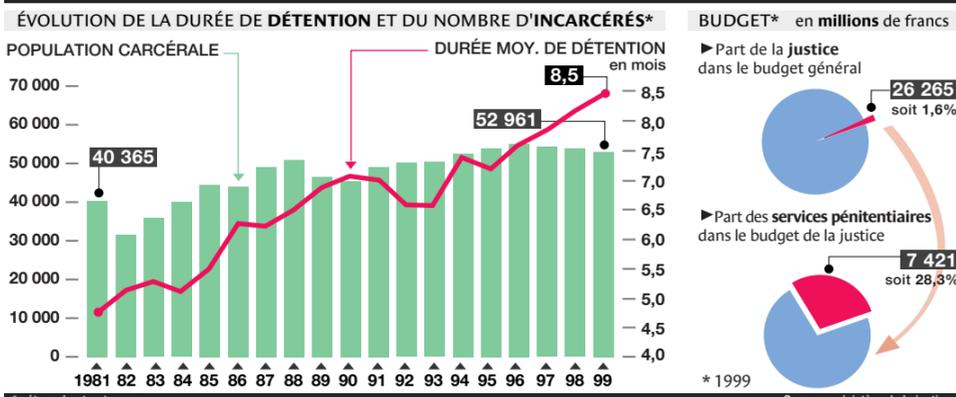
La commission sénatoriale constate que « les présumés innocents sont les détenus les moins bien traités de France »

A Compiègne, il existe des cellules à onze lits, où chaque détenu dispose de 3,8 mètres carrés. A

Oermingen (Bas-Rhin), les installations électriques sont d'origine (1938) ; à Basse-Terre, en Guadeloupe, les députés ont saisi d'urgence la garde des sceaux en raison « *des conditions d'enfermement proprement inhumaines* ». L'hygiène est presque partout « *défaillante* » (trois douches pour cent détenus à la Santé), les cellules sales, la nourriture « *pas spécialement infâme* », disent les sénateurs, même si à Nice la cuisine a été fermée après l'intoxication alimentaire d'une quarantaine de prisonniers. Les parloirs sont « *sordides* », les terrains de sport « *inadaptés* », le taux de suicide sept fois plus élevé qu'à l'extérieur, les agissements de comptes et les agressions sexuelles « *mal connues* »...

Or les détenus les plus exposés sont d'abord les prévenus : ceux qui n'ont pas reçu de condamnation définitive, à qui sont réservées les maisons d'arrêt. Aussi la commission sénatoriale n'a-t-elle pu « *que constater que les présumés*

## La durée moyenne de détention a doublé en vingt-cinq ans



Au 1<sup>er</sup> avril 2000, 51 720 personnes étaient incarcérées en métropole et outre-mer, dont 18 482 prévenus (en attente de jugement) et 33 238 condamnés. 1 833 femmes étaient détenues, soit 3,8% de l'ensemble. 77,5% des détenus sont français, 22,5% étrangers. En vingt ans, la durée moyenne de détention a quasiment doublé pour représenter 8,5 mois en 1999 contre 4,3 mois en 1975.

## Au Havre, la députée Frédérique Bredin constate l'état de dégradation de « sa » prison

LE HAVRE

de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas tous les jours qu'une députée visite sa maison d'arrêt. Le directeur de l'établissement du

### REPORTAGE

Le directeur égrène les problèmes. Pour bien faire, il faudrait tout refaire

Havre, Donato Colella, saisit donc l'occasion, vendredi 30 juin, pour expliquer, avec son franc-parler, qu'il lui « faut des moyens pour bouger la prison ». Un peu interloqué, Frédérique Bredin, membre (PS) de la commission d'enquête parlementaire, l'écoute lui égrèner les « problèmes » de ce petit établissement : le trafic de haschich, quotidiennement alimenté de l'extérieur par des jets dans la cour de promenade, le racket des produits de la cantine, le cadat des cités reconstruit dans l'enceinte, les insultes envers le personnel... « Le climat est très tendu », affirme le directeur, qui s'est cru « dans un autre monde » quand il est arrivé de Valence, en 1999. M. Colella a beau « faire la chasse au respect » en multipliant les punitions, rien n'y fait : la grande majorité des deux cents détenus de la maison d'arrêt, souvent très jeunes, « se fichent complètement de la sanction ».

Plantée en plein centre-ville, la maison d'arrêt, gros Lego de briques rouges construit en 1856, est un condensé de l'abandon dans lequel ont été laissés certains établissements pénitentiaires. Longtemps promise à la démolition mais toujours en fonction, c'est une prison vieillotte et dégradée, inadaptée à la délinquance des cités. Son tout petit mur d'enceinte est un maigre rempart contre la vie de l'extérieur : à la tombée de la nuit, la rue se transforme en « parloir sauvage », les familles interpellant à loisir les détenus en cellule. Dans la journée, les murets du collège tout proche offrent un promontoire idéal pour approvisionner l'intérieur. Les « parachutages » de haschich et d'alcool dans la cour de promenade, désormais quotidiens, se font sous l'œil désabusé des surveillants.

Pour bien faire, il faudrait tout refaire. Le directeur a « beaucoup, beaucoup de projets » et compte bien sur la commission parlementaire « pour débloquer la situation ». M<sup>me</sup> Bredin est donc prévenue

quand elle entame la visite des lieux. La députée, qui a invité la presse, s'engage dans le minuscule chemin de ronde, flanquée d'objectifs et de caméras. Des mouettes rieuses saluent son arrivée. Direction le centre de semi-liberté, la fierté du directeur, qui a fait rénover entièrement le local, accueillant neuf détenus. Cuisine aménagée, claires chambrées au carrelage impeccable, papier peint rose tendre : « J'aimerais que cela soit comme ça partout », glisse, sans rire, le directeur.

Le contraste est en effet saisissant avec le reste de la détention. Hormis les ateliers, où quelques « détenus modèles » – des délinquants sexuels pour la plupart – s'activent en silence, la prison laisse percevoir, couloir par couloir, son état d'abandon. Bien loin de l'idéal d'un détenu par cellule, le « quartier commun » abrite de grands dortoirs de sept-huit détenus. M<sup>me</sup> Bredin désigne l'un deux, au hasard. En habitude des lieux, le surveillant ouvre la porte sans prévenir. Surpris dans la chaleur de l'après-midi, les détenus se rhabillent à la hâte, avant de voir débarquer les caméras, incrédules. Intimidés, ils répondent du bout des lèvres aux questions de la députée qu'ici « on n'a pas à se plaindre ». La chaleur est étouffante. Un souvenir de peinture finit de s'écailler au mur. Le béton du sol, crasseux, est jonché de mégots.

### « UNE CAGE AUX LIONS »

Ce n'est encore rien pourtant, comparé au mitard, quatre cellules réservées aux sanctions disciplinaires, au bout d'un couloir. Les punitions ne sont pas rares dans l'établissement, et la sanction tombe vite. Résultat, le mitard ne désemplit pas et la liste d'attente – jusqu'à trois mois – s'allonge. Un tour de clé, un autre dans une grille de séparation, et la députée pénètre dans une cellule minuscule, à la fenêtre totalement bouchée. Très sombre, l'endroit est éclairé d'un seul néon jaunâtre. En guise d'ameublement, un lit cage et un petit muret de béton, qui cache mal des WC à la turque. L'odeur d'urine le dispute à la fumée de cigarettes. Constellé de graffitis vengeurs, le mur semble parler pour ses occupants.

Hagard, debout les mains dans le dos, le jeune homme n'est guère prolix. Il est là pour avoir fait rentrer un billet de 50 francs par le parloir. Ses deux voisins de mitard ont été sanctionnés pour être montés

sur le toit de la cour de promenade pour récupérer de la « marchandise » en provenance de l'extérieur. Quant au quatrième, la députée ne le verra pas. Très perturbé, il est trop agité et les surveillants ont déjà prudemment refermé la porte sur lui. Au sortir du mitard, M<sup>me</sup> Bredin ponctue : « L'idée de la prison, c'est la privation de liberté, ce ne devrait être en aucun cas l'atteinte à la dignité. »

Premier, deuxième, troisième étage de détention : plus la visite progresse, plus les cellules semblent se dégrader. Aucun mouvement, pourtant, dans les coursives. Pour trouver la vie, il faut se rendre en cour de promenade. C'est un rond de béton, formé d'un grand demi-cercle et d'une dizaine de petits camemberts, réservés aux détenus du mitard ou aux agresseurs sexuels, écartés du reste de la détention. Des dizaines de détenus circulent bruyamment dans cet endroit misérable, recouvert d'un grillage qui ne filtre en rien les projectiles venus de l'extérieur. Restés dans l'ombre, des coins sont inaccessibles au regard. Un surveillant avoue son impuissance : « C'est comme une cage aux lions. Quand un truc tombe, shit ou autre, un attroupement se forme, et on ne sait jamais qui a récupéré le paquet. On les fouille après, mais souvent ils l'ont avalé ou caché dans l'anus. On ne peut que les réprimander et les menacer de mitard. »

Avant un bref passage aux parloirs, sordide alignement de box minuscules, empêchant toute intimité, la visite de la députée se conclut par une rencontre avec les syndicats de surveillants. Les fonctionnaires, trente-cinq pour un effectif de deux cents détenus, attendent beaucoup de la commission d'enquête. Ils se plaignent de la population carcérale, jugée violente et invivable, et font part de leur désarroi : « J'aimerais qu'on me dise une bonne fois pour toutes si je dois être discipliné ou si je dois laisser couler, explique Gérard Illa-Masferrer, de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP). Parce qu'on ne sait plus quoi faire. On veut que les surveillants assurent la garde et la réinsertion, mais, dans ces conditions, je ne vois pas comment c'est possible. » En accompagnant la députée à la sortie, le directeur renchérit : « J'espère que la commission va changer quelque chose dans les prisons. Et si vous pouviez mettre Le Havre en tête de liste... »

C. P.

## d'enfermement sont « inhumaines »

innocents sont les détenus les moins bien traités de France ». Ces prévenus représentent en permanence près de 40 % de la population pénale, dont 3 % seront finalement mis hors de cause. La décision judiciaire pouvant se faire longuement attendre, la durée moyenne de la détention provisoire est passée de 3,4 mois en 1992 à 4,5 mois en 1998, même si le chiffre moyen couvre des situations très différentes. Sur les personnes condamnées pour « crime » en 1997, 16 sont restées en détention provisoire pendant cinq ans ou plus, 276 l'ont été entre trois et cinq ans, 934 entre deux et trois ans.

Surtout, les maisons d'arrêt « hébergent aujourd'hui autant de condamnés que de prévenus, protestent les sénateurs, ce qui constitue une négation du principe des maisons d'arrêt ». L'emprisonnement des prévenus et des condamnés dans un quartier distinct n'est d'ailleurs « en aucun cas respecté » et la règle de l'« encellulement indi-

viduel », prévue explicitement depuis 1875, apparaît presque toujours fautive. Avec un curieux résultat : le taux d'occupation des centrales, pour les condamnés définitifs, est de 80 % à 90 %, contre parfois 200 % dans les maisons d'arrêt (266 % à Meaux, 220 % à Béziers). En métropole, 58 maisons d'arrêt présentent un taux d'occupation supérieur à 120 %, alors qu'il y aurait 1 700 à 1 800 places disponibles en centres de détention et en centrales.

La prison est enfin « hors le droit » : les prévenus n'ont par exemple aucun moyen d'exercer leur droit de vote. L'arbitraire y est roi, les sénateurs se demandent même si les fouilles, « cet automatisme pénitentiaire », ou les menottes ne sont pas finalement « des atteintes aux droits de l'homme ». D'autant que la prison, cette « machine bureaucratique et paperassière », est peu contrôlée. Les inspections internes sont rares, les contrôles administratifs

de sécurité ont une « efficacité nulle », n'importe quel autre établissement dans cet état de délabrement serait fermé. Les magistrats instructeurs ne se déplacent « que de manière exceptionnelle » en détention, les présidents de chambre d'accusation « apparemment presque jamais ».

Finalement, le seul organisme à exercer un contrôle efficace – « mais non permanent » – serait le Comité européen pour la prévention de la torture, dont les sénateurs saluent la clairvoyance. « Au total, écrivent-ils, la commission d'enquête a pu constater que les conditions de détention dans les maisons d'arrêt étaient souvent indignes d'un pays qui se targue de donner des leçons à l'extérieur dans le domaine des droits de l'homme et qui a été condamné à plusieurs reprises par les instances européennes justement sourcilieuses en ce domaine. »

Franck Johannès

## A la maison d'arrêt d'Aix-Luynes, des parloirs rebaptisés le « coupe-gorge »

Les sénateurs ont dressé, dans les annexes de leur rapport, le compte-rendu de leurs visites de certains établissements pénitentiaires. En voici des extraits.



VERBATIM

toutes sortes, jetés par les détenus des cellules dont les fenêtres sont dépourvues de tout grillage. Outre l'odeur dégagée, les aléatoires de la prison présentent toutes les caractéristiques d'une décharge sauvage. L'entrée de l'établissement qui menace ruine, comme d'ailleurs plusieurs façades, est recouverte des déjections de milliers de volatiles attirés par cette nourriture abondante. Faute d'installations adaptées, la maison d'arrêt n'est pas en mesure de garantir aux prisonniers la distribution des repas chauds. La plupart des installations ne sont pas aux normes de sécurité. »

● **Maison d'arrêt de Loos-lès-Lille.** « Sur le plan de l'hygiène, la direction est confrontée au problème des détritus de toutes sortes, jetés par les détenus des cellules dont les fenêtres sont dépourvues de tout grillage. Outre l'odeur dégagée, les aléatoires de la prison présentent toutes les caractéristiques d'une décharge sauvage. L'entrée de l'établissement qui menace ruine, comme d'ailleurs plusieurs façades, est recouverte des déjections de milliers de volatiles attirés par cette nourriture abondante. Faute d'installations adaptées, la maison d'arrêt n'est pas en mesure de garantir aux prisonniers la distribution des repas chauds. La plupart des installations ne sont pas aux normes de sécurité. »

● **Maison d'arrêt de Lyon.** « En raison de la surpopulation carcérale, les cellules de 9 mètres carrés sont en général occupées par deux ou trois détenus. Il n'existe pas de dispositif d'isolement des toilettes au sein des cellules. Les mineurs sont incarcérés dans des conditions déplorables, le quartier qui leur est réservé étant à la fois vétuste et surpeuplé. Ce sinistre quartier des mineurs comporte seulement treize cellules (...). Le quartier disciplinaire est particulièrement vétuste. Le directeur de l'établissement a estimé que quatre jours de mitard dans ce quartier équivalaient à quinze jours de placement en quartier disciplinaire dans un autre établissement. »

● **Centre pénitentiaire de Château-Thierry.** Il regroupe des détenus « présentant des troubles

de comportement ». « Depuis la tempête du 26 décembre 1999, un des quatre murs d'enceinte est tombé, provoquant la fermeture de la division B. Une seule cour de promenade est dorénavant utilisable. Les trois douches de la division A sont dans un état déplorable. Les vieilles cellules ne disposent pas d'eau chaude et certaines sont chauffées par les seuls tuyaux. Les psychologues ne vont jamais en cellule, sauf au mitard. La présence de malades mentaux est considérée par certains comme une véritable « pollution pénitentiaire ». »

● **Maison d'arrêt d'Aix-Luynes.** « Entrée en service le 5 juin 1990 dans le cadre du « programme 13 000 » de gestion mixte. Située en rase campagne. Le chef d'établissement a signalé de graves dysfonctionnements dont il attribue les causes à la conjonction du manque de personnel surveillant et de la conception déshumanisée des établissements « 13 000 ». C'est un établissement moderne, sans nef, bas de plafond et sans lumière naturelle. Soixante-dix caméras remplacent les surveillants. Il s'ensuit une circulation de détenus, munis de tickets d'accès, contrôlés uniquement par caméras et interphones à l'ouverture des portes. Le directeur souligne qu'il faut souvent plus d'une heure pour localiser un détenu !

La nuit, selon les termes du directeur : « On fonctionne très mal. » Les détenus sont livrés à eux-mêmes de 19 heures à 7 heures le lendemain, avec pour tout recours un interphone. Des détenus ont fait spontanément état de leur angoisse pendant la nuit à la délégation. La direction fait état, sur la question, d'« un danger potentiel énorme ».

La délégation a constaté une situation édifiante dans les parloirs, rebaptisés le « coupe-gorge ». Les détenus entrent par une porte hors du champ des caméras de

surveillance sur simple appel à l'interphone. N'importe quel détenu peut donc pénétrer dans une succession d'escaliers et de couloirs non surveillés menant à la salle d'attente. Ces lieux sont livrés à la violence, au racket et au trafic de drogue. Des témoignages recueillis lors de la visite rapportent que des détenus arrivent en larmes au parloir ou n'osent tout simplement pas s'y rendre. »

● **Maison d'arrêt de Melun.** « Représente l'archétype d'un établissement de dimensions humaines répondant parfaitement aux besoins locaux. Son très bon état général, voire pimpant, illustre le fait que des bâtiments même anciens, convenablement entretenus avec des moyens modestes, peuvent constituer des lieux de détention très conviviaux. La cellule réservée aux arrivants est peinte d'un gris-bleu particulièrement élégant, régulièrement rafraîchi : elle comporte deux lits superposés et, fait inhabituel, une télévision. Les cellules sont repeintes tous les quatre ans. Le quartier disciplinaire est peu utilisé et ses cellules en bon état étaient vides lors de la visite de la délégation. »

● **Centre pénitentiaire de Lanmezan.** « La présence de détenus souffrant de troubles psychiatriques graves paraît être la difficulté la plus sérieuse de l'établissement : 10 % des détenus de la maison centrale semblent ne rien avoir à faire en prison, tandis qu'un certain nombre d'autres, moins gravement atteints, posent également de graves difficultés aux personnels. L'absence de toute perspective pour les condamnés à de longues peines rend la gestion de l'établissement particulièrement difficile (...). Les détenus rencontrés par la délégation ont tout évoqué davantage cette absence de libération possible, même à long terme, que les conditions matérielles de détention. »



## « Je suis incompris par mon ordinateur »

Là, il y a vraiment de quoi s'inquiéter!

D'autant plus que vos concurrents utilisent peut-être déjà les logiciels Autonomy. Ils ont un avantage compétitif de taille puisque leurs ordinateurs ne se contentent plus seulement de collecter, rassembler et stocker des données. Ils peuvent désormais comprendre et interpréter les quantités vertigineuses d'informations indispensables aux activités de leurs entreprises.

En d'autres termes, ces concurrents disposent déjà d'ordinateurs qui comprennent ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

L'utilisation de ces systèmes, capables de saisir la valeur et le sens des données, présente des avantages indéniables, et leur impact se fait déjà sentir partout dans les affaires et le commerce.

Basés sur une application poussée de la théorie des probabilités, les logiciels Autonomy donnent aux entreprises qui s'en sont dotés une avance considérable, quel que soit leur secteur d'activité. Nombre d'entre elles figurent au classement des Global 2000.

Si votre système informatique est incapable de combler vos attentes et vos besoins, la solution n'est pas nécessairement de vous laisser séduire par la première nouveauté venue. Aujourd'hui, il n'y a pas de place pour les incompris.

Pour découvrir comment les produits Autonomy permettront d'améliorer les performances de votre entreprise, appelez le 0800 800 243 (appel gratuit) ou consultez notre site Web [www.autonomy.com/france](http://www.autonomy.com/france)

Autonomy  
Lire entre les lignes

## NorLevo : le PS stigmatise le « retour à un certain ordre moral »

FRANÇOIS HOLLANDE, premier secrétaire du Parti socialiste, a estimé, mardi 4 juillet, que le Conseil d'Etat, en « faisant droit » à des associations proches de l'extrême droite, notamment sur la pilule du lendemain, peut « laisser penser qu'il y a un retour à un certain ordre moral ». Pour Gaëtan Gorce, responsable national à l'emploi au PS qui rendait compte à la presse des travaux du bureau national, les associations qui sont à l'origine du recours devant le Conseil d'Etat contre la circulaire de Ségolène Royal autorisant la délivrance de la pilule du lendemain dans les lycées, « ne sont pas représentatives des intérêts des familles ». Dans un communiqué adopté par le bureau national, le PS souligne en outre « que, au-delà des mineures, toutes les femmes sont concernées par cette décision du Conseil d'Etat car elle entraîne la suspension de la vente libre du NorLevo en pharmacie ».

### DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT LYONNAIS : l'ancien gouverneur de la Banque de France, Jacques de Larosière**, a été mis en examen par courrier dans le cadre de l'enquête sur le Crédit lyonnais, conduite par le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto. Le 28 avril, Jean-Claude Trichet avait lui-même indiqué qu'il avait aussi été mis en examen, en sa qualité d'ancien directeur du Trésor, pour avoir participé, ce qu'il réfute, à la « diffusion de fausses informations au marché » et à la « présentation et la publication de comptes sociaux inexacts », en 1992. Jean-Pascal Beaufret, ancien bras droit de M. Trichet au Trésor, est aussi visé par la même procédure.

■ **RACISME : la Cimade a dénoncé, mardi 4 juillet, les « propos racistes »** qu'aurait tenus, selon elle, le maire (PS) de Montpellier (Hérault), Georges Frêche, vendredi 30 juin, lors de l'inauguration du tramway de cette ville. L'association de défense des étrangers reproche à M. Frêche d'avoir affirmé au moment où le tramway s'engageait dans le tunnel aboutissant à La Paillade, un quartier de Montpellier à forte population maghrébine : « Ici, c'est le tunnel le plus long du monde, vous rentrez en France et vous sortez à Ouarzazate. »

■ **CORSE : Philippe Guglielmi, grand maître du Grand Orient de France** de septembre 1997 à septembre 1999, a été interpellé, lundi 4 juillet à Bastia, en possession de deux armes de poing, et placé plusieurs heures en garde à vue. M. Guglielmi, qui se rendait dans sa résidence secondaire en Corse, n'a pu fournir d'autorisations valables de détention pour ces armes. Il a affirmé à l'AFP se sentir « menacé » et avoir été victime d'une « opération d'intimidation », lundi soir après sa garde à vue. « Deux hommes encagoulés et armés m'ont dit : "Ton heure n'est pas venue. Dis bien au Grand Orient de laisser tomber la Corse" », a-t-il indiqué.

■ **JUSTICE : un redressement fiscal de 300 millions de francs infligé aux Témoins de Jéhovah** a été confirmé, mardi 4 juillet, par le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine). Ce redressement concerne la taxation des dons manuels reçus pendant trois ans par l'association (*Le Monde* des 25-26 juin). Le juge civil a estimé que l'association n'a pas apporté la preuve d'avoir « obtenu une autorisation ministérielle ou préfectorale de recevoir des dons manuels exonérés de droits de mutation à titre gratuit ou d'avoir été reconnue par décret comme congrégation religieuse ». L'association a annoncé qu'elle fera appel du jugement.

■ **INTEMPÉRIES : de violents orages se sont abattus, mardi 4 juillet, sur la moitié Nord de la France**, provoquant la mort de deux personnes. Une femme, qui se promenait dans un bois de Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne) avec son époux, est décédée, victime de la foudre. Un homme qui ramassait des salades chez un maraîcher a été également tué par la foudre à Criquebeuf-sur-Seine (Eure).

# Le gouvernement rend les derniers arbitrages pour démocratiser le système de santé

L'indemnisation de l'aléa thérapeutique est encore en débat

Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, devait rendre publiques, mercredi 5 juillet, les grandes lignes de la réforme du système de san-

té promise par Lionel Jospin. Deux des volets de l'avant-projet de loi, relatifs aux droits et à l'information des malades et à la qualité des soins,

sont déjà bouclés. La partie concernant l'indemnisation de l'aléa thérapeutique n'est, en revanche, pas achevée.

MAIS où est passée la réforme de la santé, cette loi « fondamentale » aux yeux du gouvernement pour « rétablir » la confiance des Français envers leur système de soins ? La rédaction du projet de loi est longue à venir. Trop longue en tout cas pour les associations qui l'ont fait savoir à Lionel Jospin. « Bon anniversaire, Monsieur le premier ministre », écrit, dans un courrier daté du 29 juin, le collectif interassociatif sur la santé (CISS), en rappelant les engagements pris par le chef du gouvernement, le 30 juin 1999, lors des états généraux de la santé. Deux volets de cette réforme, sur les droits des malades et sur le droit à des soins de qualité, sont aujourd'hui prêts. La secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot, s'appête à en présenter le contenu pour « montrer que le travail avance ». Le troisième volet, consacré à l'indemnisation de l'aléa thérapeutique, reste encore, lui, à achever.

Pour l'heure, les associations réservent leur appréciation sur l'ensemble du projet. « La procédure est un peu brouillonne », regrette Christian Saout, président de la fédération nationale d'Aides. « Nous avons été beaucoup consultés sur la partie consacrée aux droits des malades. Pour le reste... rien », témoigne Alain-Michel Ceretti, président du Lien, association de lutte contre les infections nosocomiales. Malgré plusieurs reports, la ministre espère encore que le texte sera au Conseil d'Etat à la fin du mois de juillet, en conseil des ministres en septembre et avant la fin de l'année au Parlement. Avec ce projet de loi, le gouvernement veut rendre plus visible la politique de santé, phagocytée chaque année

par les débats sur le financement de la Sécurité sociale. Les grandes orientations sanitaires seraient alors examinées tous les ans par le Parlement.

Pour ce texte qui se veut fondateur, tout commence par les droits individuels et collectifs du malade. L'accès direct du patient à son dossier est reconnu. Toutes les informations médicales « formalisées », à l'exclusion des notes personnelles des médecins, devront être communiquées. Compte tenu du caractère sensible de certaines données, le médecin ou l'établissement pourra conseiller au patient d'être assisté par un praticien de son choix lors de la communication de son dossier. En réponse aux craintes exprimées par des psychiatres, le texte prévoit, selon les informations recueillies par *Le Monde*, l'arbitrage d'une commission départementale dans le cas où la personne refuserait l'assistance d'un médecin.

Le projet de loi devrait remplacer les actuelles commissions de conciliation avec les usagers, présentes dans les hôpitaux, par des structures extérieures dirigées par un magistrat. Au chapitre des droits collectifs, une disposition garantit

que les assureurs ne pourront pas avoir accès aux informations génétiques. Enfin, la régionalisation du système de santé constitue un champ important du texte. Usagers et professionnels pourront se prononcer sur la politique suivie dans le cadre des conférences régionales de santé, dont le rôle est conforté.

### FORMATION CONTINUE

Le deuxième volet traite non seulement de la qualité des soins, mais aussi de prévention et de déontologie médicale. Rendue obligatoire par les ordonnances Juppé, la formation médicale continue (FMC) des médecins restait en jachère, faute de règles du jeu. Le dispositif retenu concernera les médecins hospitaliers, libéraux et salariés. Un conseil national, décliné au niveau régional, encadrera la FMC, basée sur la validation des connaissances et des bilans de compétences. Les pratiques médicales donneront lieu à une évaluation régionale. Le texte est aussi l'occasion de moraliser l'organisation de la chirurgie esthétique, dont l'exercice sera soumis à une autorisation administrative.

Pour développer la prévention, un institut d'éducation pour la san-

té, conçu comme une structure de coordination, remplacera le Comité français d'éducation pour la santé, qui n'avait qu'un statut d'association. En matière de déontologie, de véritables chambres disciplinaires régionales vont être créées. Aujourd'hui exclusivement composées de médecins, elles devraient s'ouvrir à des magistrats. « Il faut s'en réjouir », estime Bernard Glorion, président de l'ordre des médecins.

Reste le troisième volet, l'un des plus délicats, ne serait-ce qu'en raison de ses conséquences financières. L'aléa thérapeutique sera indemnisé par le biais d'un fonds. Il pourrait être abondé à hauteur de 2 à 3 milliards de francs, avec un budget de fonctionnement d'environ 400 millions de francs, selon l'une des hypothèses qui ne prend pas en compte l'indemnisation des contaminations par le virus de l'hépatite C. Le fonds se retournerait contre les responsables dès lors qu'une faute serait avérée. Des discussions se poursuivent actuellement sur le plafond des sommes allouées aux victimes.

Paul Benkimoun et Isabelle Mandraud

## La Cour de cassation assouplit les règles de la responsabilité médicale sur l'information des malades

DANS UN ARRÊT daté du 20 juin, la première chambre civile de la Cour de cassation, présidée par Jacques Lemontey, a rejeté le pourvoi formé par Jean-Pierre Hedreul, victime d'une perforation intestinale lors d'une intervention thérapeutique. Celui-ci accusait son médecin de ne pas l'avoir prévenu du risque de survenue de ce type d'accident. La Cour de cassation revient ainsi sur un précédent jugement dans la même affaire, et modifie les règles de l'information due au patient et celles, en la matière, de la responsabilité médicale.

C'est au cours d'une coloscopie avec ablation de polypes chez une personne ayant des antécédents familiaux de cancer colorectal que l'accident s'était produit, M. Hedreul étant alors soigné par le docteur Paul Cousin dans une clinique de Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine). Accusant son médecin de ne pas l'avoir prévenu du risque encouru lors de cette intervention, le malade avait engagé une procédure qui devait se révéler fort longue. Dans un arrêt du 5 juillet 1994, la cour d'appel de Rennes avait débouté le patient, estimant qu'il appartenait à ce dernier « de rapporter la preuve de ce que le praticien ne l'avait pas averti de ce risque ».

Dans leur pourvoi en cassation, les avocats de la victime soutenaient, quant à eux, que « le médecin est tenu à un devoir d'information et de conseil à l'égard de son patient » et qu'on mettait à la charge du malade « l'obligation de prouver qu'il n'avait pas été informé du risque, qualifié par la médecine de "non négligeable" ». La première chambre civile de la Cour de cassation devait, dans un arrêt du 25 février 1997, donner raison aux arguments des avocats du patient, cette décision soulevant alors de nombreuses interrogations au sein du corps médical (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> mars 1997). L'arrêt de la cour d'appel de Rennes cassé, les parties étaient renvoyées devant la cour d'appel d'Angers. Dans un arrêt du 11 septembre 1998, cette dernière avait à nouveau débouté le patient estimant en substance que,

même s'il avait été correctement informé des risques thérapeutiques, ce patient n'aurait pas refusé la réalisation de ce geste. La cour d'appel d'Angers avait notamment constaté que M. Hedreul, « dont le père était mort d'un cancer du côlon, souhaitait se débarrasser de troubles intestinaux pénibles et de craintes pour l'avenir ». Elle ajoutait que « le polype découvert devait être enlevé, compte tenu du risque de dégénérescence en cancer ».

Cette fois, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi du patient, en jugeant que la cour d'appel d'Angers avait, à juste titre, recherché, compte tenu « de l'état de santé du patient, de l'évolution prévisible, de la personnalité, des raisons pour lesquelles des investigations ou des soins à risque lui sont proposés (...), les effets qu'aurait pu avoir une telle information quant à son consentement ou à son refus ».

### « RISQUES NORMALEMENT PRÉVISIBLES »

En modifiant de la sorte les règles de l'information que les médecins doivent donner à leurs patients et en assouplissant, en la matière, les responsabilités des praticiens, la Cour de cassation rejoint une jurisprudence qui, depuis une quinzaine d'années, veut que seuls les risques « normalement prévisibles de l'opération » – et non les risques « exceptionnels » – doivent être communiqués au malade. Les règles sont toutefois différentes pour les actes médicaux « de convenance ou de confort » pour lesquels l'information doit être plus complète, « même si les risques encourus se réalisent rarement ». De ce point de vue, au moment où le gouvernement tarde à légiférer sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique, l'arrêt de la Cour de cassation rassurera ceux qui, dans le corps médical, s'inquiètent depuis plusieurs années de la judiciarisation croissante de la relation médecin-malade.

Jean-Yves Nau

**6 juillet 19h/20h**

**THE PATRIOT**  
Le Chemin de la Liberté

Le 12 juillet au cinéma

**CE SOIR MEL GIBSON RIEN QUE POUR TOI DANS "MY NRJ"!**

**ECOUTE NRJ !**  
Le 6 juillet, de 19h à 20h.

**C'EST TOI LE BOSS !**  
Appelle NRJ au 0800 00 42 48 (c'est gratos)... choisis tes disques et pose tes questions à Mel Gibson !

www.nrj.fr **HIT MUSIC only !**

**renoma**

**SOLDES 30% 50%**

renoma boutique 129 bis rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél : 01 44 05 38 25

www.renomastar.com

# Les conseillers généraux défendent leur pré carré

Après les déclarations de Pierre Mauroy, président de la commission sur l'avenir de la décentralisation, qui souhaite la disparition du canton, des élus de droite et de gauche se mobilisent, bloquant ainsi toute évolution

**EST-CE** la fin prématurée d'un grand chantier ? En annonçant, devant l'Association des départements de France (ADF), le 13 octobre 1999, à Toulouse, la création d'une commission sur l'avenir de la décentralisation, Lionel Jospin avait incité ce groupe de travail à « engager une réflexion sur l'organisation institutionnelle du territoire » (*Le Monde* du 14 octobre). Dans sa lettre de mission, remise à son président (PS), Pierre Mauroy, le premier ministre avait invité la commission à « tracer des perspectives nouvelles ». Mais il avait posé un préalable : pour que le chef du gouvernement puisse reprendre ses conclusions, il faudrait que se dégage un consensus des élus sur les réformes proposées.

Or, depuis quelques semaines, la tournure qu'ont prise les débats chez les vingt-deux élus de droite et de gauche qui composent la commission augure mal d'un accord final sur le rapport qui doit être rendu fin octobre. Certains élus socialistes n'hésitent pas à rendre M. Mauroy directement responsable des tensions constatées, l'accusant d'avoir commis des

« *maladresses* ». La bagarre couvait, en fait, depuis plusieurs mois. Elle a fini par éclater à l'occasion d'une petite phrase de l'ancien premier ministre, le 18 juin, à Clermont-Ferrand : « *Comment peut-on être socialiste et défendre le canton ?* », s'était interrogé M. Mauroy, lors de la convention nationale du PS sur le thème « Territoires et citoyens ». L'ancien premier ministre a toujours été convaincu que le « *canton est mort* », faute d'être représentatif. Il estime que le département est voué à évoluer sous la pression de la révolution intercommunale.

Cette prise de position n'a pas été du goût de ses amis. « *Je suis socialiste depuis autant de temps que Pierre Mauroy, s'est offusqué Pierre Izard, président (PS) du conseil général de Haute-Garonne. Et je reste extrêmement attaché au canton et au scrutin uninominal comme garant de la représentation du territoire.* » Des conseillers généraux du PS ont aussitôt écrit au cabinet du premier ministre pour protester. Plusieurs départements du Sud, à majorité socialiste, se sont mobilisés. Des parlementaires et des

conseillers généraux de Haute-Garonne ont profité d'une visite de M. Jospin dans son canton de Cintegabelle pour lui faire part de leur indignation. Le premier ministre a dû calmer leur courroux. Rappelant qu'il n'était pas tenu de suivre les conclusions de la commission Mauroy, il a expliqué que, « *si plusieurs raisons peuvent conduire à remettre en cause le canton, l'attachement à cette institution de la part des élus et des citoyens suppose qu'on y réfléchisse à deux fois avant d'y toucher* ». Puis il a ajouté : « *Le moment, de toute façon, n'est pas venu.* »

Pour l'instant, M. Mauroy affecte de ne pas s'inquiéter de la distance prise par le premier ministre vis-à-vis des orientations de la commission : « *Je sais que Lionel est élu d'un canton rural et qu'il n'a pas le même vécu que moi sur les questions de décentralisation. Mais il n'est pas homme à s'arrêter aux pressions de ses amis, fussent-ils du Sud-Ouest.* » Le sénateur du Nord reste déterminé à proposer, « *entre autres suggestions* », dans le rapport final de la commission, le passage au scrutin de liste départemental en lieu et

place du scrutin cantonal uninominal actuel. Mais les adversaires d'une telle réforme ont déjà fait échouer un tel projet au sein même du PS. A l'initiative de Jean-Claude Peyronnet, membre de la commission Mauroy et président du conseil général de la Haute-Vienne, une douzaine de présidents de conseils généraux présidés par le PS ont bataillé, lors de la convention de Clermont-Ferrand, pour faire disparaître dans la dernière mouture du texte soumis au vote la proposition d'adopter un scrutin de liste pour les conseillers généraux. Le texte fait finalement allusion à un simple « *changement de mode de scrutin* ».

« **L'attachement à cette institution de la part des élus et des citoyens suppose qu'on y réfléchisse à deux fois avant d'y toucher** »

Lionel Jospin

Si les départementalistes de gauche sont montés au créneau, les élus de droite qui siègent à la commission ont profité de ces divisions pour bloquer les travaux de celle-ci. Alors qu'il s'était abstenu de réagir jusqu'à présent aux propos publics de M. Mauroy sur la « *mort* » du canton, Jean Puech, président (DL) de l'ADF, a vivement riposté, mercredi 28 juin, à ses récentes déclarations. A Clermont-Ferrand, le maire de Lille avait estimé, à propos du scrutin cantonal : « *Cela nous donne un Sénat de droite depuis un certain nombre d'années, et à perpète ! Et moi, je n'aime pas être minoritaire.* » Le président du conseil général de l'Aveyron en a pris prétexte pour se demander s'il était possible de

« *faire avancer la décentralisation avec comme toile de fond un esprit aussi partisan* ».

Le même jour, Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF des Yvelines, maire de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et membre de la commission, a annoncé qu'il ajoutait la remise de son rapport sur les finances locales, « *faute d'avoir obtenu du ministère de l'économie les études demandées. J'attends que Laurent Fabius vienne nous expliquer en septembre ses projets de réformes fiscales* », a déclaré M. Fourcade, posant ainsi un nouveau préalable à la poursuite des travaux de la commission. Dans le même temps, M. Fourcade a déposé avec Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat, Jean Puech, Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France, et Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de l'Association des régions de France, également membre de la commission Mauroy, une proposition de loi au Sénat sur l'autonomie fiscale des collectivités locales.

Jusqu'à présent, M. Mauroy avait réussi à maintenir tant bien que mal la cohésion de son groupe de travail. Les interventions personnelles de l'ancien premier ministre auprès de M. Jospin et de M. Fabius contre le projet de suppression de la part départementale de la taxe d'habitation lui avaient permis d'asseoir son autorité sur les élus de droite, qui n'attendaient qu'un prétexte pour quitter la commission. « *Nous n'avons plus besoin de partir* », constate aujourd'hui M. Raffarin : « *Le débat sur l'avenir du canton a stérilisé les travaux de la commission Mauroy, poursuit le président de la région Poitou-Charentes. Le débat, désormais, va se passer ailleurs.* » Il pense au Sénat, où la droite est majoritaire. Le 11 juillet, Michel Mercier, sénateur (UDF), président du conseil général du Rhône, devrait rendre public, avec M. Delevoye, le rapport final de la mission d'information sur la décentralisation, dont il est rapporteur. M. Mercier est membre de la commission Mauroy, et fervent partisan du département.

Béatrice Jérôme

## Haro sur l'extension de la communauté niortaise

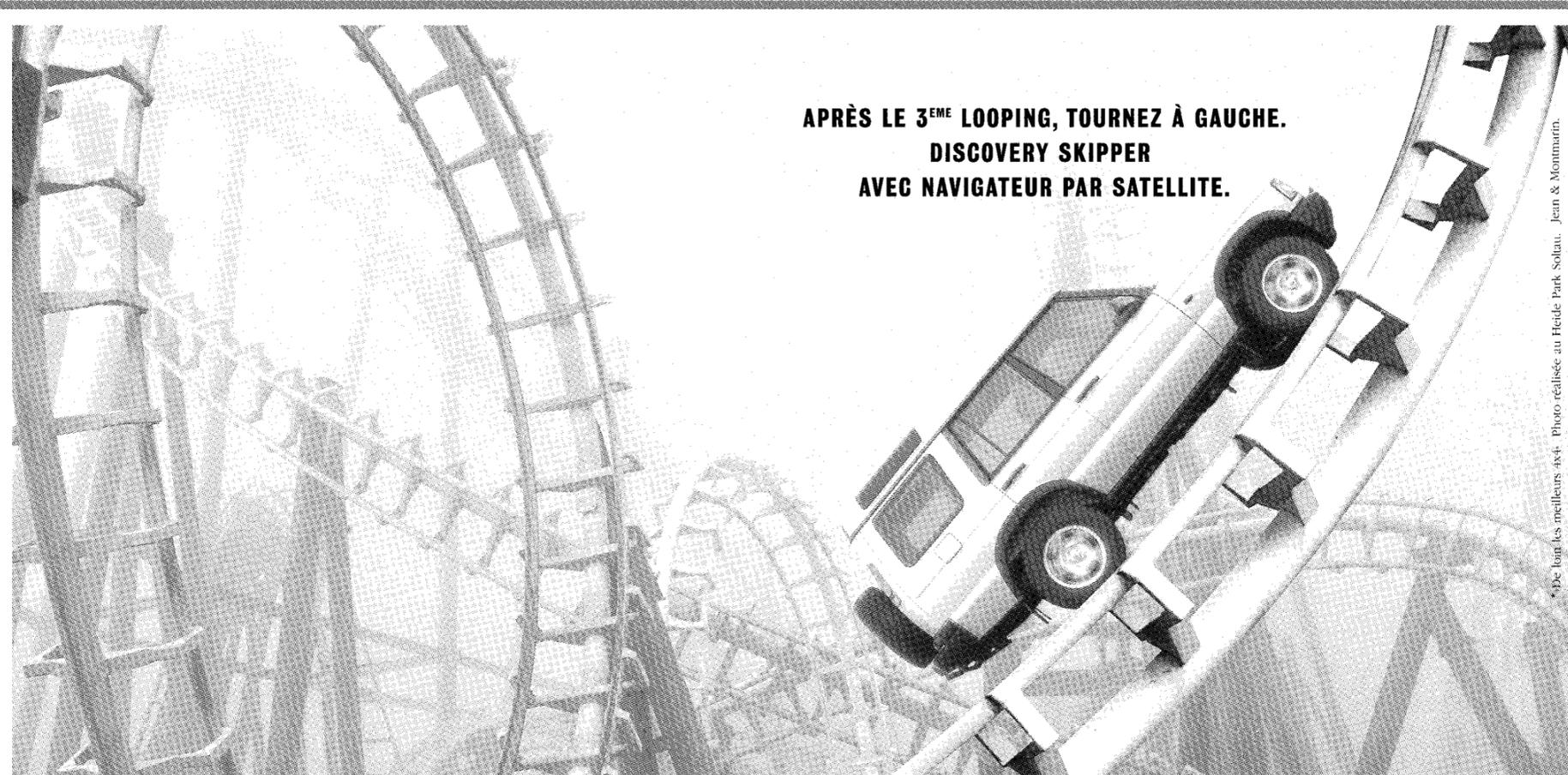
« **POUR QUI** taille-t-on un aussi beau royaume ? », s'interroge André Dulait. Vendredi 23 juin, le président (UDF) du conseil général des Deux-Sèvres a démissionné de son poste à la tête du département pour protester contre le projet d'extension du périmètre de l'actuelle communauté d'agglomération de Niort, ville dirigée par Bernard Bellec (PS), à treize communes du Marais poitevin. A demi-mots, M. Dulait reproche au préfet du département d'avoir tracé un périmètre politique, découpé sur mesure, selon lui, pour Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance.

Pourtant, le projet respecte à la lettre les principes de la loi Chevènement de juillet 1999, puisque deux tiers des habitants des communes concernées se sont prononcés en faveur du nouveau périmètre. M. Dulait remarque néanmoins que la majorité qualifiée a été acquise grâce aux habitants des plus grosses communes et que onze communes du Marais poitevin qui refusent leur intégration se trouvent, du fait de cette procédure, intégrées de force. « *C'est un déni de démocratie !* », peste M. Dulait, qui s'appuie sur un sondage de la Sofres financé par le conseil général. « *Le Marais poitevin*

*n'a pas vocation à devenir la banlieue de Niort* », plaide l'ancien président. La plupart des communes du Marais craignent surtout le régime de la taxe professionnelle. Elles redoutent aussi de devoir supporter le coût de projets de transports urbains de la ville de Niort, sans bénéficier directement de ces investissements.

Au ministère de l'intérieur, on évoque une autre explication au coup de colère de M. Dulait : « *Le département redoute à terme la concurrence du poids démographique de la future communauté d'agglomération niortaise* », explique un proche de Jean-Pierre Chevènement. « *Le département est déjà couvert de structures intercommunales, réplique M. Dulait. A terme, le département va devenir le conseil des intercommunalités, quand leurs conseillers seront élus au suffrage universel.* » Il regrette que le préfet ait mis sur les rails un tel projet « *un an avant les municipales et les cantonales* ». Ce qui est pourtant le cas des autres structures intercommunales en train de se constituer sur l'ensemble du territoire.

B. J.



APRÈS LE 3<sup>ÈME</sup> LOOPING, TOURNEZ À GAUCHE.  
DISCOVERY SKIPPER  
AVEC NAVIGATEUR PAR SATELLITE.

Contrat  
3x3

**Discovery série limitée Skipper. A partir de 199 900<sup>FC</sup>.** Sur la

série très limitée Skipper, disponible en 300 exemplaires, on peut perdre le nord sans pour autant perdre sa route. En plus de toute la technologie exclusive Land Rover et

d'une climatisation automatique, vous y trouverez en effet un système de navigation par satellite.

Le Discovery Skipper bénéficie également de 3 ans d'entretien ou 60 000 km, 3 ans de garantie ou 100 000 km (au premier des termes échu) et 3 ans d'assistance.



THE BEST 4x4x4<sup>FAR</sup>\*

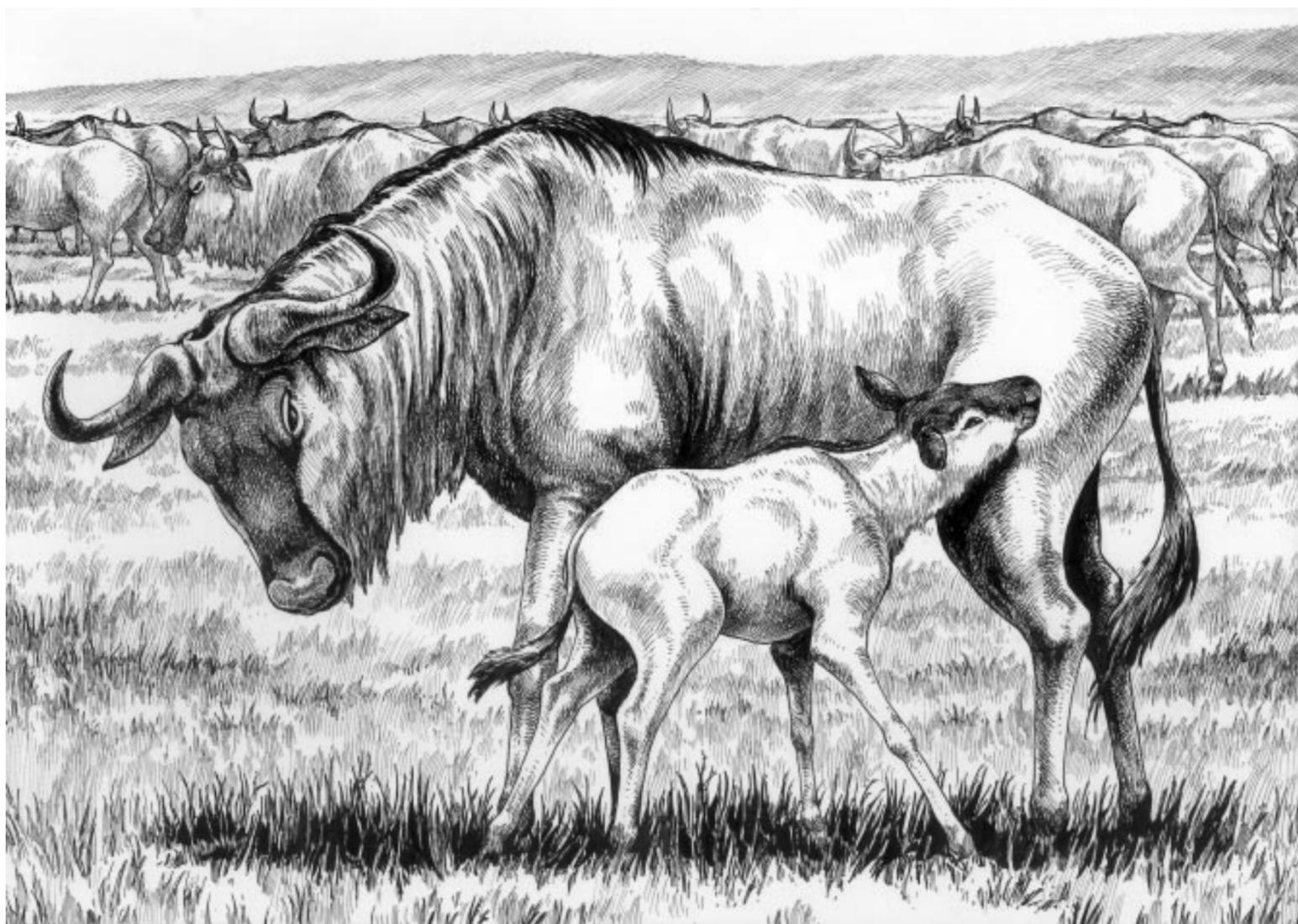
**S'**IL existe un animal sauvage bien mal jugé par les humains, c'est sans conteste le gnou. Qu'est-ce qu'un gnou, sinon un sujet de basses plaisanteries ? Ah oui, le gnou, comme dans la chanson « *J'aime tes gnous...* ». Ou bien on se souvient d'un documentaire particulièrement sanglant passé à la télévision. Le gnou ? Cet imbécile qui se fait dévorer par centaines dans la rivière où festoient les crocodiles ? Quelle andouille. Il y a tout de même des bêtes un peu plus bêtes que les autres bêtes, non ? Il faut appeler un gnou un gnou. Rien que ce nom est ridicule, il ne se prononce pas comme *gnome*, qui résonne un peu, ni comme *gnostique*, que l'on peut mouiller en « *niostique* » comme les gnocchis. Tandis que *gnou* résiste sur le palais, fait comme une petite bosse dans la bouche et tourne court, la bouche en cul-de-poule.

Le Petit Robert nous apprend que ce mot est d'origine hottentote, ce qui est lourd de connotations si l'on se souvient de la silhouette massive et pour le moins peu séduisante de la Vénus hottentote, véritable cataplasme pour le désir. Et le Robert d'ajouter aimablement qu'il s'agit d'un « *mammifère ongulé d'Afrique du Sud, au corps lourd, à la tête épaisse et velue, aux membres grêles, qui rappelle l'antilope par le corps, le taureau par la tête et les cornes, le cheval par la queue et la crinière* ». Autant dire qu'il ne rappelle rien, qu'il n'est personne de précis, rien d'autre que ce hasard de la nature, cette étoffe mal raccommodée, cousue des débris épars de quelques congénères incapables de vivre ensemble, par ailleurs.

Si l'on veut rendre un début de justice au gnou, il faut aller en Tanzanie et au Kenya où il abonde dans un ensemble de parcs naturels grand comme un dixième de la France, quelque 55 000 kilomètres carrés, notamment dans le Serengeti et son voisin le parc du Ngorongoro, entre le lac Victoria à l'ouest et les lacs Manyara et Natron à l'est. On débarque en général à Arusha, petite ville qui sert de base aux excursions en safari, à l'est du Ngorongoro qui, lui, est situé sur la rive élevée de la Rift Valley, cette gigantesque marche qui divise l'Afrique et s'étend du Cap jusqu'en Turquie. C'était, il y a quelques temps de cela, un volcan très puissant qui devait culminer entre 5 000 et 6 000 mètres et cracher en permanence de la lave et des cendres. Les vents dominants du sud-sud-est, vents de mousson, ont fait pleuvoir ces cendres depuis des millénaires à l'ouest du volcan, sur des millions d'hectares. La couverture volcanique a noyé les creux du relief, comme un énorme macadam, ne laissant émerger que quelques sommets rocheux isolés – des pointes d'anciennes montagnes –, où de rares arbres se réfugient et d'où l'on peut admirer la plaine, immense et plate comme un billard, du Serengeti, la « terre sans fin » des Masais.

Mais le Ngorongoro s'est fatigué, s'est effondré sur lui-même il y a deux millions et demi d'années, et ne dépasse plus aujourd'hui 2 500 mètres. Le cratère est devenu un chaudron, une *caldera* à fond plat de plus de 20 kilomètres de diamètre, où vivent les éléphants, les gazelles, les buffles, les zèbres, quasiment tout le monde sauf l'homme. Ce dernier peut se nicher dans des hôtels perchés au-dessus du vide, très impressionnants, et il n'est pas rare, en plein jour, d'observer dans ces parages vertigineux quelques gros touristes bien gras qui – enveloppés de vêtements de sport en tissus synthétiques brillants, chaussés de croquenots futuristes, se photographiant les uns les autres devant ce paysage dantesque, à distance des fauves – feraient le repas de plusieurs lions. En altitude, les animaux restent cachés dans les arbres et la végétation luxuriante, nimbée de brouillard. On ne croise que des moustiques et des babouins, nus et dignes.

C'est en descendant du Ngorongoro vers la grande plaine que l'on commence à rencontrer des gazelles de Thomson, des girafes et des zèbres. Rien ne fait obstacle au regard sinon quelques ondulations du terrain, des collines. Personne n'habite ici, en dehors des petits lodges pour touristes, sinon le personnel du parc, les conservateurs et les gardes qui conduisent les voitures 4 x 4 et connaissent les habitu-



## Eloge du gnou

**Le gnou n'est pas une lumière et sa bonne volonté à servir de proie aux lions peut agacer. Mais en découvrant ce brave migrant à la recherche d'herbe tendre, on se prend d'une certaine affection pour cette antilope à l'air couard**

tard. Ici certains animaux s'acquièrent volontiers. L'autruche, par exemple, avec ses jambons véloces et son crâne en tête de clou perché en haut d'un long cou, voit très loin, mais entend mal. L'antilope a une vue médiocre, mais l'odorat et l'ouïe très fins. Les deux bêtes voyagent ensemble. De même le zèbre et le gnou, qui sont de fiers coureurs, tous deux herbivores, s'entendent fort bien : les zèbres qui ont de fortes dents passent les premiers et mangent l'herbe haute et dure. Les gnous, moins bien armés, passent derrière et fauchent les herbes courtes et tendres. Ils font ainsi équipe, chacun avec

quelques heures d'ici, le gros des troupes devrait arriver demain. Car la grande migration des gnous a commencé, comme chaque année depuis l'aube des temps.

Les gnous migrent, comme beaucoup d'espèces, pour des raisons alimentaires. Ils consomment toutes sortes d'herbes mais toujours à l'état de jeunes pousses (moins de 10 cm) non seulement en raison de leur tendresse, mais surtout parce qu'elles sont beaucoup plus riches en minéraux et en protéines et favorables à la naissance de petits gnous bien bâtis. Les jeunes pousses apparaissent trois semaines après le début de la saison des pluies qui commence sous l'équateur et se poursuit d'abord au nord et ensuite au sud. C'est ainsi que les gnous se déplacent au gré des pluies et de leur pitance, du sud au nord et inversement, en une ronde d'environ 1 500 kilo-

mètres d'amplitude. Selon le professeur Pierre Pfeffer, la migration des gnous dans le Serengeti est la dernière que l'on puisse observer de ces grands animaux qui, tels les bisons d'Amérique ou les springboks d'Afrique du Sud, ont fini sous les balles des colons blancs.

Le lendemain, ils sont nombreux, en effet. Du haut d'un monticule, on voit des armées noires venir du fond de l'horizon, lentement, en soulevant la poussière dans des meuglements lugubres. On passe une colline et dans une pente du

terrain, comme dans les films de batailles historiques, des hordes d'Autrichiens ou d'Anglais brusquement révélées, on en découvre des centaines. Un peu plus loin des milliers. Ces chiffres ne sont pas exagérés, on compte deux millions de gnous en migration. Pierre Pfeffer cite le cas « *d'un zoologiste britannique qui resta trois jours bloqué avec sa Land Rover dans un embouteillage de gnous couvrant près de 60 kilomètres carrés* ».

**E**N trois jours, il a eu tout loisir de voir de près ses géoliers. Le gnou est un animal important de 1,30 mètre de haut, de 200 à 250 kilos, mais il n'est pas vraiment beau. M. Pfeffer avoue : « *Si, à en juger par son comportement, les facultés intellectuelles du gnou ne semblent guère brillantes, son aspect physique n'est pas plus engageant et, en tant que zoologiste, je me suis toujours demandé pourquoi mes éminents prédécesseurs l'ont classé parmi ces élégantes créatures que sont les antilopes* ». Le pelage est brun foncé, vaguement zébré aux épaules, l'allure est sans grâce, le sujet est lourd de l'avant et bas du train, ce qui lui donne l'air couard. Quant aux faibles qualités intellectuelles du gnou auxquelles se réfère M. Pfeffer, elles se traduisent par un esprit de soumission qui n'est pas loin de l'absolue stupidité. Le gnou suit le chef, en général une vieille femelle, par troupeaux entiers, même quand le chef se trompe. Si c'est un zèbre qui prend inopinément le pouvoir, comme nous l'avons vu faire, et opère une diversion aberrante vers l'est, au lieu du nord ou de l'ouest, vers le lac Victoria, des milliers de gnous lui emboîtent le pas sans hésiter. Si le chef veut traverser l'inévitable rivière Mara du côté du Kenya, comme chaque année depuis des millénaires, au même endroit malcommode où les crocodiles attendent sans sourciller leur pitance dans l'eau, et les lions, les panthères, les hyènes, sur la rive opposée, tous les gnous se précipitent à sa suite. Ils ne traversent pas la rivière, ils s'y jettent, les uns sur les autres, ils s'assomment, s'étouffent, ne noient par dizaines. Les crocodiles se gavent. Et les rescapés paient un nouveau tribut une fois sortis de l'eau. Un lion mange en moyenne 36 gnous par an. Cette semaine-là, c'est la grande curée garantie, sans surpri-

se, car il ne viendrait pas à l'idée d'un gnou de désobéir, de sortir du rang. C'est une chair à canon.

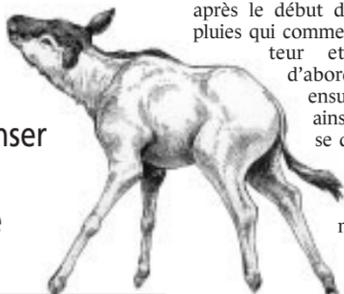
La seule réponse du gnou à ces hécatombes annoncées tient dans sa grande fécondité. Les femelles n'accouchent pas à tout moment de l'année, mais ensemble. La période de mise bas est déclenchée par un facteur hormonal qui tient à la qualité de l'herbe. Les mères peuvent retarder jusqu'à quatre semaines leur mise bas, pour attendre la nourriture propice. Au moment de la reproduction, pendant trois semaines, 8 000 gnous naissent chaque jour. Les femelles accouchent en commun, sans prendre la peine d'imprégner leur petit de leur odeur (ce qui en conduit beaucoup à se perdre lamentablement). Les petits sont sur pied en quelques minutes, et, en moins d'une heure, courent aussi vite que leur mère. Sinon les prédateurs les mangent tout de suite. Et, de fait, ils en croquent tout cru un bon lot. Mais si grand que soit le grand appétit des lions, il y a bien un moment où il faut digérer. Du gnou, encore du gnou, on se lasse. C'est ainsi, malgré les massacres, que la population du gnou est stable, autour de 2 millions de têtes, pas des têtes pensantes selon nous, mais parfaitement adaptées à leur milieu.

Et finalement cette grosse bête dépourvue de qualités extraordinaires, cet humble fantassin à quelque chose d'attachant malgré lui. Sa façon très modeste d'exister sans persécuter ses voisins, d'accepter les lois de son espèce sans révolte, est émouvante. En un sens, le gnou « ne la ramène pas ». C'est un obscur. Aucune nation, aucune royauté n'a mis le gnou sur ses armes, ses blasons. Des lions, des aigles à foison. Des licornes, pourtant chimériques, oui. Des autruches, des coqs, des lamas, certes. Mais de gnou, point. C'est bon signe. Et sa prétendue laideur est toute relative. Il est individuellement mal foutu, n'a rien d'un flamant rose. Mais il faut le voir en troupeau, courir, avec ses ruades de côté qui le font danser de travers comme un ivrogne et sa grosse tête noire qui semble dessinée par un gosse africain de mauvaise humeur, une tête de clown avec des cornes courbées, des oreilles comme des rames et sa barbiche grise de vieux sage, un look très moderne somme toute, pour sentir à son égard une de ces affections peu raisonnées mais qui durent longtemps.

Michel Braudeau  
Dessins : Tanaka

Demain :  
Le vol plané du martinet

**Il faut le voir courir avec ses ruades de côté qui le font danser de travers et sa grosse tête noire qui semble dessinée par un gosse africain de mauvaise humeur**



centaines de gazelles beiges au derrière blanc, vite enfuies, l'œil en amande, la queue en moulinet – on dirait d'éternelles vierges, malgré l'abondance de l'espèce –, vous verrez des zèbres. Outre le fait d'être toujours rayé de frais, le zèbre a la chance d'avoir en toutes circonstances l'air très propre. Il peut se rouler dans la poussière, il se redresse impeccable, la crinière en brosse et la fesse rebondie.

Or qui dit zèbre, selon Japhet, dit inmanquablement gnou, tôt ou

son caractère, le zèbre avec son indépendance énergique, le gnou son obéissance obstinée.

Et puis soudain on voit un ou deux gnous. Pas très clairs comme individus, sombres et poussiéreux, une apparence furtive et désordonnée, des silhouettes en vrac qui tournent les talons, s'éclipsent. Japhet rassure : on devrait en voir beaucoup d'autres. Beaucoup. Il se renseigne par radio auprès de mystérieux correspondants. On signale des colonnes de gnous au sud, à

# A la ministre des prisons

par Thierry Lévy

**M**ADAME GUIGOU, votre volonté de changer la prison, si souvent affirmée par vous, a d'autant moins de raisons d'être mise en doute qu'elle s'appuie sur une bonne connaissance de la réalité carcérale. Vous pouvez aussi, comme vous l'avez fait maintes fois, vous flatter de disposer de moyens supérieurs à ceux de tous vos prédécesseurs. Enfin, vous êtes encouragée et soutenue par les conclusions convergentes des groupes de travail Canivet et Farge, et des deux commissions d'enquête parlementaire.

Pourtant, cet ensemble de circonstances favorables ne suffisent pas à apaiser l'inquiétude. Depuis trois ans, et malgré vos déclarations d'intention, la réforme pénitentiaire n'a pas figuré au rang de vos priorités, alors qu'il aura fallu quelques semaines aux parlementaires pour établir l'état des lieux, prendre la mesure du danger et en tirer les conséquences avec des propositions concrètes.

En vingt-cinq ans, le nombre de détenus a doublé et votre décision de construire des prisons neuves favorisera une nouvelle augmentation que vous ne semblez pas déterminée à empêcher, dès lors que vos écarterez la règle « une cellule, un détenu ». Tout indique que vous laisserez se développer en France le pire des modèles, celui de l'Etat pénal américain, fondé sur une idéologie ultralibérale et dénoncé par le sociologue Loïc Wacquant.

En France, 90 % de la population carcérale n'a pas de sang sur les mains. Dans sa grande majorité, elle est issue des milieux sociaux les plus démunis, les moins protégés et, par conséquent, les plus fragiles. Cette situation n'est pas nouvelle. Elle est apparue avec l'institution historiquement récente de la prison comme peine universelle fondée sur une utopie apparemment généreuse – celle de l'emprisonnement rédempteur – dont l'échec est patent. Cet échec a engendré une conséquence paradoxale que chacun découvre à sa première visite en prison : le but de la réinsertion ne pouvant pas être atteint, le seul objectif auquel les membres de l'institution sont appelés à concourir, sous peine de sanctions, est celui de la sécurité.

En théorie, les « travailleurs » sociaux se voient confier les missions les plus importantes et les plus utiles, quitte à nourrir un sentiment d'infériorité chez les gardiens. Mais en réalité, ce sont ces derniers, bien que généralement méprisés, qui, assumant l'autorité et la responsabilité, ont le dernier mot car le seul événement redouté à l'intérieur de la détention n'est ni l'occupation des détenus ni leur isolement ni leurs idées de suicide mais leur évocation. La récidive est le résultat inéluctable de la priorité donnée à l'objectif sécuritaire.

Aucune volonté de réforme exprimée par vous ne sera prise au sérieux à l'intérieur de la pri-

son aussi longtemps que vous n'affirmez pas haut et fort qu'un seul suicide en détention est plus grave que dix évasions. Votre politique dite de prévention des suicides ne sera d'aucune efficacité sans cette condition préalable.

Même limité à une approche sécuritaire, le programme que vous avez élaboré n'a rien de rassurant. Ce qui vous semble anormal est le fait que le taux des suicides en prison est supérieur à la moyenne générale alors que, dans des locaux fermés, les précautions prises pour surveiller les allées et venues de chacun et s'assurer à tout instant de leur position devraient permettre, sans difficulté, d'empêcher les agressions contre les autres et surtout contre soi-même. Si l'administration dont vous avez la charge doit répondre de la vie de tous les détenus, puisque celle-ci est entre ses mains, et peut empêcher les passages à l'acte du fait même de l'obligation de surveillance dont le respect ne souffre pas d'exception, les velléités des prisonniers de mettre fin à leurs jours ne diminueront que s'ils sont traités comme des personnes ayant des droits. C'est l'objectif principal.

Là aussi votre point de vue suscite les plus grandes alarmes. Il faut, écrivez-vous, instaurer « le droit à la sécurité, à la santé, au maintien des liens familiaux, à préparer la sortie ». Non, cette approche est mauvaise car elle est réductrice. La liste des droits des prisonniers ne doit être limitée que par la décision de justice qui les a défi-

présent, vous n'avez pas manifesté votre intention de permettre l'exercice de ces libertés publiques considérées à juste titre comme autant de conditions de la dignité humaine.

Rien n'est envisagé non plus pour faire disparaître, dans les esprits et dans les faits, la tolérance honteuse à l'égard des sévices

re à l'administration le plus lâche des confort.

Au nom de quel principe encore supportez-vous à l'encontre de certains condamnés la prolongation de l'isolement durant des mois et parfois des années alors que cette mesure constitue, de l'avis unanime, une torture générant des infirmités morales, mais aussi physiques, irréparables ? L'unanimité s'est faite également, au sein même de l'encadrement pénitentiaire, pour condamner les trop longues peines détruisant sans recours ceux qui les subissent et constituant un danger permanent pour leurs gardiens mais aussi, quand le terme est enfin atteint, pour la paix sociale. La peine incompressible de trente ans, erreur historique commise dans un temps où l'opinion réclamait un substitut à la peine de mort, entretient dans la prison un climat de violence incompatible avec vos projets de réforme, ruine les derniers efforts de réinsertion et isole la France parmi les nations européennes.

Ces constatations justifient pleinement la nécessité d'une nouvelle pensée sur les conditions d'exécution de cette sanction majeure

et le plus souvent inutile qu'est la privation de liberté. Le refus de commencer une telle réflexion est insupportable quand on fixe son esprit sur le fait que la prison aggrave l'exclusion des plus faibles et n'atteint que rarement les agissements délictueux les plus profitables. Réduire la longueur des peines, installer le droit en prison sont les tâches les plus urgentes. Elles sont à la portée de la réformatrice que vous affirmez être et n'ont aucun besoin de l'imagination glacée des bâtisseurs de prisons neuves.

Votre parti vous soutient. L'opposition ne vous combat pas. Vous connaissez les mesures à prendre. Personne, avant vous, n'a disposé de pareils atouts. Le Parlement est prêt à voter une loi pénitentiaire édictant un statut du citoyen détenu et créant le contrôle extérieur recommandé par la commission Canivet. Saisissez cet ensemble d'occasions. Mettez vos paroles en actes.

*Thierry Lévy, avocat, est président de la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP).*

Réduire la longueur des peines, installer le droit en prison sont les tâches les plus urgentes. Elles sont à la portée de la réformatrice que vous affirmez être et n'ont aucun besoin de l'imagination glacée des bâtisseurs de prisons neuves

nitivement condamnés. La peine prononcée est la privation de liberté et rien d'autre. Elle ne comporte aucune restriction touchant à la liberté sexuelle, au droit au travail, au droit d'association, à celui d'exprimer ses opinions non plus qu'à celui d'être assisté dans les procédures disciplinaires. Jusqu'à

qui frappent systématiquement les auteurs d'infractions sexuelles. Le même laxisme apparaît dans le traitement des comportements racistes qu'on ne parvient à contraindre qu'en reléguant les minorités dans les quartiers les plus insalubres où la discrimination systématique, punie par nos lois, assu-

## Double peine : la France qui bannit

**I**LS ont vingt, trente, quarante voire cinquante ans ; le plus souvent, ce sont des hommes. Ils font partie de cette population de France arrivée dans les wagons du post-colonialisme, à cette époque où la France manquait de bras pour l'industrie et le bâtiment durant les trente glorieuses. Leurs pères sont venus seuls, et les femmes et les enfants les ont rejoints petit à petit. Toutes ces histoires sont d'abord des histoires de déracinement, de perte de repères, d'acculturation, de travail pénible puis, souvent, de chômage, de manque d'argent. Le père construisait la maison au bled et parfois, l'été emmenait tout le monde vers cet ailleurs où l'on se faisait appeler « l'immigré de France ».

La petite délinquance, au sein de cette deuxième génération, est apparue à la fin des années 70, dans les tentations de la rue et de la bande. Le Pen commençait à plaquer sur les murs qu'1 million de chômeurs, c'était 1 million d'étrangers en trop. Les préfets ont activé les mesures prévues par la loi : 3 000, 4 000, 5 000 expulsions l'an, le plus souvent de gamins à peine condamnés pour des délits de mobylette et qui se retrouvaient de l'autre côté. Bien sûr, ils revinrent en masse et par tous les moyens.

La gauche, qui n'était pas au pouvoir, défilait dans les rues. Des hommes de religion et un Algérien menèrent à Lyon une grève de la faim en avril 1981 contre les expulsions de jeunes. Ils obtinrent du gouvernement Barre l'arrêt des

expulsions pour trois mois et la mise sur pied d'une commission de travail. Le 10 mai était élu François Mitterrand, puis votée au Parlement la loi Deferre modifiant l'ordonnance du 2 novembre 1945 concernant l'entrée, le séjour et les mesures d'éloignement du territoire des étrangers.

La grande nouveauté fut l'introduction du droit au respect de la vie privée et de la vie familiale des gens. En effet, l'article 25 déterminait dorénavant des catégories d'étrangers réputés inexpulsables

justifications, la menace contre l'ordre public. Alors les expulsions continuèrent après une régularisation exceptionnelle et des abrogations qui ne le furent pas moins. C'était la tâche du directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur. Sans jugement, fondée sur la seule appréciation du comportement des personnes, cette filière administrative a continué et continue imperturbablement son chemin...

L'expulsion est définitive, sauf si elle est abrogée par celui qui l'a

Après la prison, l'expulsion double peine, ah ! pardon, la peine complémentaire comme ils disent, comme la suppression du permis de conduire des chauffards ou de droits civiques des élus défaillants...

du territoire : en quelque sorte des quasi-Français, dès lors que l'on était entré en France avant l'âge de 10 ans et/ou que l'on y résidait depuis plus de quinze ans ; après un mariage avec un conjoint de nationalité française et/ou dès la naissance d'un enfant français, notamment.

Mais on n'a pas su – ou voulu – aller au bout de cette logique. L'article 26 permettait d'expulser n'importe qui, n'importe quand, pour n'importe quel motif, dès lors qu'était invoquée, sans véritables

prononcée. Le plus souvent, les expulsés sont revenus sur le territoire. Alors l'habitude a été prise de demander des assignations à résidence avec droit au travail, comme une sorte de sursis probatoire : mais cela, on ne l'obtient que par la force de la grève de la faim après des dizaines de jours de souffrance. Bien sûr, c'est rare et cela livre « l'heureux bénéficiaire » à la précarité, à l'incertitude du lendemain, à la peur de l'arbitraire administratif.

M. Jospin avait promis durant la campagne électorale que les lois Pasqua II de 1993 – les plus restrictives jamais votées en la matière – seraient abrogées, mais son ministre M. Chevènement n'en a rien fait avec l'aval des honorables parlementaires de sa majorité. Ont-ils oublié le discours de Jaurès du 18 novembre 1908 à la Chambre des députés contre la peine de mort ? A ceux qui voulaient enfermer à jamais certains êtres humains dans leur passé délinquant, Jaurès parlait de « l'universelle possibilité du relèvement ».

Et il ajoutait dans la lignée de 1789 : ce que les partisans de « la peine immonde » demandent « au parti républicain, c'est d'abandonner cette politique d'espérance, cet-

te politique d'humanité ; c'est de substituer à cet idéalisme révolutionnaire, considéré comme une chimère creuse et surannée, ce qu'on appelle le réalisme nouveau et qui ne serait que la consécration indéfinie du droit de la force ». Quelle actualité, bien au-delà de la question de la peine de mort !

De gauche, ceux qui renoncent, à cause des difficultés économiques et sociales, à faire progresser la solidarité entre les plus démunis ? Des républicains, ceux qui, à cause des préjugés racistes qui se sont étendus, ont renoncé à faire avancer un tout petit peu l'universel, ici et maintenant, en tendant la main à ceux qui reconnaissent comme leur « la patrie des droits de l'homme et du citoyen » ? Des humanistes, tout simplement, ceux qui ont renoncé à ce que, malgré les inévitables rapports de force et compromis qui traversent la vie des institutions, la politique ne traite pas les êtres humains simplement comme des choses ?

Et pendant ce temps là, la machine administrative fonctionne, broie... On expulse, on ré-expulse ; en vérité, on ne fait pas grand-chose sinon laisser crever sans droits les partis-revenus ; sinon laisser sans mari et sans père – ou dans la peur et l'angoisse permanentes et les difficultés sans nom... – des milliers de familles touchées par ce fléau. Après la prison, l'expulsion double peine, ah ! pardon, la peine complémentaire comme ils disent, comme la suppression du permis de conduire des chauffards ou de droits civiques des élus défaillants...

A cette expulsion administrative s'en est désormais rajoutée une autre, judiciaire. Dans les années 1980, quelques juges se sont souvenus que le code de la santé publique permettait d'interdire du territoire national les étrangers pour trouble à cette même santé.

Dès lors, tout condamné étranger pour infraction à la législation sur les stupéfiants, quelle que soit la gravité des faits (être pris avec quelques grammes de cannabis suffit...) pouvait – peut – être frappé de cette peine en plus de sa peine principale. Mais depuis, on a élargi le champ : profitant de la refonte du code pénal en 1994, le législateur – de droite – a permis l'usage de cette interdiction du territoire

national pour des dizaines et des dizaines de délits de droit commun en sorte qu'aujourd'hui ce sont les juges des tribunaux – en toute indépendance – qui font pleuvoir les interdictions du territoire, qui peuvent être définitives. Les étrangers réputés protégés de l'expulsion pour raison de vie privée en France ou de vie familiale ne font pas exception : il suffit pour ceux-ci que le juge motive spécialement son jugement !

Voilà le tableau, et il est noir. Noirs, les délits, les crimes, les trafics, les vols, la violence... et personne ne songe à justifier ces comportements inadmissibles. Mais ils ont déjà été payés par une peine de prison. Noire, la vengeance de l'Etat qui bannit ses enfants qu'il a nourris dans son sein, dans ses banlieues, dans ses écoles, et renie ses ressortissants au simple motif qu'ils ne sont pas de nationalité française. Voilà le seul motif : la nationalité de papier contre la citoyenneté de fait.

Répetons-nous ici pour éviter les malentendus : un double-peine, c'est celui – celle – qui appartient à l'une des catégories protégées de l'article 25. C'est une personne qui est de France et dont l'expulsion équivaut à un bannissement comme le dit le rapport récent élaboré à la demande de Mme Guigou sous la conduite de Mme Chanet, magistrate. Ils sont des milliers chaque année à être expulsés ou ré-expulsés. Il ne s'agit plus ici de justice, mais d'une énorme hypocrisie de la classe politique. Il faut protéger ces ressortissants. Il faut changer la loi.

*Patrice Chéreau est metteur en scène de théâtre et de cinéma.*

*Philippe Corcuff est maître de conférences de science politique à l'IEP de Lyon.*

*Jean Costil est pasteur à la Cimade de Lyon.*

*André Gérin est maire (PCF) de Vénissieux, député du Rhône.*

*Bertrand Tavernier est cinéaste.*

*Tous les cinq sont parrains républicains des dix grévistes de la faim de Lyon du printemps 1998.*

### AU COURRIER DU « MONDE »

#### LINDBERGH ET LA POSTE

La Poste vient de mettre en vente une série de timbres qui rendent hommage à des figures sportives du siècle. Parmi celles-ci se trouve un personnage qui, selon Michel Mourre, auteur du *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, « visita à plusieurs reprises l'Allemagne hitlérienne, où il fut chaleureusement accueilli par Göring »*. Ce « sympathisant avec les doctrines nationales-socialistes », continue Mourre, « était convaincu que le premier devoir de l'Occident était la défense

de la race blanche ». William Shirer, historien du III<sup>e</sup> Reich, rappelle que, le 19 octobre 1938, trois semaines après la signature des accords de Munich, ce même individu fut décoré par les nazis de la « Croix de service de l'aigle allemand avec étoile » et que sa très active campagne contre toute participation de son pays, les Etats-Unis, à la guerre antifasciste reçut l'applaudissement de journaux nazis comme la *Börsen Zeitung*. Le 23 avril 1941, toujours selon Shirer, notre héros condamna l'Angleterre, devant 30 000 personnes réunies à New-York, pour avoir encouragé la résistance « sans espoir »

des Grecs et des Yougoslaves aux nazis.

Sans effacer la contribution, non essentielle mais hardie, de Charles Lindbergh à l'histoire de l'aviation, nous ne devons pas oublier l'essentiel : à l'heure où Charles de Gaulle exhortait son peuple à la résistance, le colonel Lindbergh appelait le sien (et aussi les peuples d'Europe) à courber l'échine devant les nazis. Ce collaborateur timbré a bien mérité sa « croix de service de l'aigle » brune, mais pas un timbre d'hommage de la Poste française.

**Pedro Scaron, Metz (Moselle)**

# TOUR DE FRANCE 2000.

L'ACTUALITÉ DU TOUR,  
LES CLASSEMENTS EN DIRECTS  
ET LES ÉTAPES DÉTAILLÉES.

**INTERACTIF**  
tout.lemonde.fr

# Le secteur privé au secours des banlieues

**QUI L'ÉCOUTE,** il y a peu encore ? Par ses investissements commerciaux, le secteur privé vient au secours des banlieues défavorisées, les fameuses zones urbaines sensibles qui semblaient dévolues à la seule expérimentation des politiques successives de la ville. Certes, ce regain d'intérêt pour des territoires tombés en déshérence au fil de leur longue désagrégation sociale est trop récent pour se traduire en toute clarté sur le terrain. Entre les barres d'immeubles, il y a de toute manière trop de centres commerciaux fermés, de boutiques éventrées ou murées de parpaings tagués, pour que se renverse miraculeusement une tendance longtemps inexorable. Mais les exemples positifs commencent à se multiplier, à Marseille avec Grand Littoral, certainement le plus grand centre commercial d'Europe, à Vaulx-en-Velin au cœur des Minuettes, et maintenant à Roubaix avec l'Espace Grand'Rue.

Un colloque intitulé « Commerce, ville et banlieue », ouvert par Claude Bartolone, qui s'est tenu récemment à l'Assemblée nationale, a démontré, en confrontant expériences et pratiques, qu'une convergence de vues se réalisait entre les professionnels et les élus locaux, tous persuadés de pouvoir désormais travailler ensemble. Le retour de commerces dans des lieux déshérités confère une dimension autrement optimiste aux opérations de réhabilitation. N'est-il d'ailleurs pas prévu qu'un petit centre commercial soit construit à la place de la barre Renoir qui vient d'imploser à La Courneuve ?

Ce changement d'attitude n'a rien d'altruiste. Ainsi que le rappelle une étude du Credoc, commandée pour l'occasion par la Caisse des dépôts et consignations afin de mesurer « le potentiel commercial des zones urbaines sensibles », 4,7 millions d'habitants vivent dans ces quartiers et représentent 15 % de la population des agglomérations de plus de 20 000 habitants. Ce sont bien sûr des consommateurs, même s'ils dépensent 30 % de moins que la moyenne nationale, et si la valeur de leur panier moyen est trois fois plus faible, compensée, il est vrai, par des visites plus fréquentes dans les magasins alimentaires. Jeunes, ayant des familles nombreuses, ils aspirent à consommer davantage. De ce point de vue, la baisse du chômage, la reprise de la croissance et une spirale vertueuse ouvrent des perspectives.

## DES NICHES DÉLAISSÉES

Selon les chercheurs, plusieurs facteurs sont porteurs d'avenir. Pour peu que l'on sache proposer une offre commerciale mieux adaptée et plus attractive, susceptible par surcroît de sortir le quartier de son isolement social, on s'apercevra que ses habitants sont des prescripteurs de modes. Ce qu'ils sont déjà pour l'habillement, la musique, les sports et autres éléments de la culture jeune ou de rue. De même, l'étude préconise de s'appuyer sur les ressources commerciales que peuvent contenir de nombreux domaines des « cultures exotiques » et recommande d'utiliser les possibilités immobilières de ces quartiers pour créer des pôles « associant mouvement de création et commerce spécialisé » comme les centres des villes ne peuvent plus en offrir.

De plus en plus nombreux, des spécialistes du marketing, des dirigeants d'enseignes commerciales et des promoteurs d'immobilier commercial n'ignorent pas ces ressources et, pour certains d'entre eux, misent déjà sur elles. Toujours à la conquête de parts de marché et confrontés à un phénomène de saturation concurrentielle, ils portent leur regard sur des zones jusqu'ici inexploitées ou considérées comme trop risquées. Ainsi le groupe Altea, relativement jeune et troisième par ordre d'importance parmi les créateurs de centres commerciaux, vise, entre autres niches délaissées, les centres de villes moyennes en phase de redressement économique et les banlieues en restructuration, par exemple à Argenteuil, Le Havre et Roubaix.

Pour espérer réussir, il lui faudra convaincre des chaînes connues, tentées par la même stratégie et capables de jouer les locomotives, attirant les clients et créant des emplois : les magasins et hypermarchés Casino, ici, la FNAC, là, et, bien souvent, l'incontournable McDonald's, présent dans 43 zones dites sensibles. Dans des endroits

perdus, l'arrivée du géant de la restauration rapide coïncide avec le début d'une résurrection, quoi qu'on en dise, entre « mondialisation et territorialisation », comme le note son PDG, Philippe Labbé. Elle signifie aussi l'ouverture à la mixité sociale, ethnique et religieuse car le succès de l'établissement, dans son implantation, réside dans sa capacité à dépasser les clivages conduisant au ghetto. De plus, les prix pratiqués le rendent accessible au plus grand nombre, qui entre de plain-pied dans l'univers de la consommation planétaire.

Ces investisseurs-là sont en mesure d'engager des sommes importantes dans leurs projets, sachant que « l'homéopathie » ne donne jamais de bons résultats. Ils savent devoir attendre longtemps avant d'engranger les profits espérés. Mais, ils le confirment tous aussi, ils ne pourraient pas se lancer dans ce qui reste un risque si un certain nombre de conditions n'étaient remplies. A commencer par la détermination constante des élus locaux, garants de la cohérence d'ensemble, avec lesquels il faut établir un plan d'action concerté, mais qui doivent aussi consacrer de gros moyens, en amont. Philippe Labbé y ajoute pour sa part, avec l'acquiescement de quelques autres, la nécessité d'un lien avec ce « terrain fertile » que représente le secteur associatif.

Tout cela n'est pas encore suffisant. Parce que les coûts sont plus élevés que dans du neuf, que les opérations sont plus délicates à monter, le soutien financier de relais s'avère nécessaire. Présidé par Laurent Cathala, député et maire de Créteil, l'Epareca, établissement public créé par la loi du pacte de relance pour la ville en 1996, intervient comme une sorte de « sas » pour faire redémarrer un espace commercial à l'abandon, dans les situations les plus difficiles. N'ayant pas vocation à gérer, il passe ensuite commande au secteur privé. Doté de 3 milliards de francs, fin 1999, le Programme de renouvellement urbain de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) s'associe aux investisseurs et en partage ainsi les risques. A Roubaix, par exemple, le chantier de l'Espace Grand'Rue est pris en charge, pour un tiers chacun, par le groupe Altea, Casino et la CDC. René Vandierendonck, le maire, défend avec passion la formule, seul espoir, pour lui, de voir les « privés » faire leur retour dans une ville sinistrée par l'effondrement de l'industrie textile. Mais il a bien fallu aussi que la communauté urbaine fasse venir le métro jusqu'au centre pour que le pari ait une quelconque chance d'être joué.

Alain Lebaube

## Bestiaire par André François



### L'hyène

Elle cultive la timidité pour mieux dissimuler sa lâcheté. Dépourvue de morale, elle se satisfait des restes et campe invariablement sur son quant-à-soi.

Vincent Pachès

## Mexique : la fin de l'Etat-parti

Suite de la première page

Confronté à une contestation ouverte à laquelle il n'était pas habitué, le pouvoir avait réagi comme n'importe quel régime autoritaire, sans rien écouter ni entendre. Il faudra attendre le début des années 80 pour percevoir les premières fissures afin que le PRI réalise l'émergence d'une volonté de changement et s'en inquiète, sans prendre pourtant de mesures pour contrer l'inertie. La dissidence de gauche, emmenée par des hommes du sérail sous la houlette de Cuauhtemoc Cardenas, fils du légendaire président Lazaro Cardenas, héros de la réforme agraire et de la nationalisation du pétrole, se heurtera aux pesanteurs d'un système bétonné par des années de pouvoir sans états d'âme ni scrupules. Le tremblement de terre de 1985, à Mexico, fut le catalyseur des frustrations populaires devant l'incurie des autorités, poussant la capitale à se rallier à l'opposition.

Les velléités de modernisation

devenaient manifestes, ne serait-ce qu'en raison de l'urbanisation accélérée, des mutations économiques engendrées par l'apparition d'une classe moyenne prête à sauter le pas de l'enrichissement plus ou moins facile, tandis que s'estompent les idéaux et les valeurs sociales qui avaient donné naissance au PRI dans le sillage de la révolution mexicaine des années 10. Le poids du grand voisin du nord s'est mué en attrait irrésistible pour des milliers de petits paysans ayant perdu leurs moyens de subsistance, alors que le trafic de drogue croissant n'a fait que nourrir les mauvaises habitudes des cercles dirigeants, jusqu'à corrompre les plus hautes sphères de l'Etat.

Dans ce contexte, l'alternance s'inscrivait à l'horizon du Mexique 2000 dès les années 90, d'autant que se concrétisait le rapprochement avec les Etats-Unis, naguère honnis, par le biais de l'adhésion en 1994 à l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain), préparée par la privatisation des entreprises d'Etat. L'irruption de la révolte paysanne du Chiapas au même moment souligne la nécessité de réformes en profondeur. Faute d'avoir pu s'y atteler malgré l'urgence et les avertissements, le PRI en paie la facture. La

réaction de Washington, qui se félicite d'une « victoire de la démocratie », en dit long sur les pressions exercées sur son voisin méridional, devenu plus malléable depuis la crise du peso de fin 1994, quand le président Carlos Salinas a passé la main à Ernesto Zedillo en lui laissant un lourd héritage ponctué de scandales.

### UN PROGRAMME NÉOLIBÉRAL

La Maison Blanche, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, s'était fort bien accommodée auparavant d'un régime de parti unique qui assurait une stabilité certaine sur la longue frontière de plus de 3 000 kilomètres séparant les deux pays. Néanmoins, l'afflux constant de migrants clandestins et l'essor du trafic de drogue ces dernières années ont fini par inquiéter les autorités américaines, qui ont jugé en tout état de cause que le PRI devait à son tour se plier au jeu de la transparence et de l'alternance.

Dans un pays naguère farouchement laïque, où les relations avec le Vatican n'ont été rétablies qu'en 1992 après un siècle de suspension, l'Eglise a elle aussi pesé d'un poids non négligeable dans la campagne en soutenant en sous-main le PAN (Parti d'action nationale),

la formation de Vicente Fox. Il y a quelques années encore, le passé de celui-ci, ancien directeur de Coca-Cola pour le Mexique et l'Amérique centrale, aurait suffi à le disqualifier auprès de ses concitoyens. C'était l'époque où fleurissait ce slogan agressivement présent jusque dans les hameaux les plus reculés : « Coca-Cola, l'ami des pauvres ».

A l'aune de cette réminiscence, le programme néolibéral du nouvel élu ressemble fort à du déjà vu : la promesse de « miracle économique » avec à la clé une croissance annuelle de 7 % et une inflation de 2 %, la lutte contre le chômage et la corruption, autant d'engagements qui ont rituellement émaillé les campagnes présidentielles tous les six ans.

La trajectoire historique du PAN, créé sur le modèle de la Phalange espagnole à la fin des années 30 et depuis lors lié aux secteurs les plus conservateurs de l'Eglise, donne aussi à réfléchir : les électeurs semblent avoir exprimé davantage le ras-le-bol du PRI plutôt qu'une préférence raisonnée pour un personnage imprévisible comme Vicente Fox.

Jean-Claude Buhner

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-800-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## En Tchétchénie, le pire

**B**EAUCOUP de raisons sont bonnes pour critiquer le droit d'ingérence : crainte d'une unique police mondiale, de fièvres d'angélisme, de nouvelles croisades pour le Bien, menées par l'hyperpuissance du « nouvel ordre mondial » ou par une Europe saisie d'arrogance moralisatrice, bref le spectre d'une restauration d'une manière de prépondérance néocoloniale, etc. Pourtant, depuis 1945, l'idée que la communauté internationale se doit de tenter d'apaiser les feux de la planète est à l'ordre du jour.

Mais un pays échappe au programme : la Russie. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a pu parler d'une « guerre coloniale » en Tchétchénie, tout en assurant, dans le même souffle, respecter les « affaires intérieures » russes. Beaucoup de ses homologues font pire, qui répercutent les menaces du Kremlin sur la « fin » de ses bombardements ou ses « opérations antiterroristes » (menées à coups de missiles). Dans cet exercice peu glorieux, la palme du cynisme revient sans doute au ministre italien des affaires étrangères. S'adressant au Conseil de l'Europe la semaine dernière, Lamberto Dini a cru bon d'asséner deux énormes contrevérités : les Russes cherchent « une solution politique » et, « sur le terrain, il y a un véritable cessez-le-feu, concrètement », a-t-il dit. M. Dini a convaincu le Conseil de ne prendre aucune sanction contre la Russie...

Les Etats dotés de satellites d'observation savent très bien ce qui se passe en Tchétchénie :

bombardements lourds quotidiens, « ratissages » dans la population civile, torture généralisée. Mais ces mêmes Etats se taisent : si sourcilieux, à raison, quand il s'agit de Saddam Hussein ou de Slobodan Milosevic, on n'entend pas beaucoup les Etats-Unis ni la Grande-Bretagne sur la sale guerre menée en Tchétchénie. Les Tchétchènes sont abandonnés, bafoués et poussés à la folie. Sous prétexte de brider le danger – très réel – de l'islamisme dans toute la région caucasienne, Américains et Européens laissent faire les Russes. Lesquels, en Tchétchénie, font exactement tout ce qu'il faut pour exacerber le radicalisme islamiste.

La riposte des plus désespérés des Tchétchènes, qu'ils soient ou non manipulés, est restée jusqu'à présent ciblée. S'agit-il de terrorisme, quand sautent des « commandatours », bastions de tortionnaires, dans un pays occupé, comme cela s'est produit cette semaine lors d'attentats-suicides ? On est, en tout cas, tout près de l'incontrôlable. Et, avec un peu d'imagination, le nucléaire russe est loin d'être la seule autre cible possible.

Or les Occidentaux se taisent, ou se bercent d'illusions et de mensonges, comme au Conseil de l'Europe. Ils tolèrent dans le Caucase ce qu'ils n'ont pas toléré au Kosovo. Ils ménagent les parains d'une guerre déclenchée pour assurer la montée en puissance de Vladimir Poutine. Ils encouragent les Russes à se croire tout permis en Tchétchénie et à rire sous cape de notre gentil babillage diplomatique. Cela annonce de nouveaux drames.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossiane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### L'échec du gouvernement Queuille

M. HENRI QUEUILLE avait été investi samedi 1<sup>er</sup> juillet par 363 voix contre 208. Son gouvernement a été renversé hier par 334 voix contre 221. La constitution du gouvernement ne résolvait pas la crise politique. Sa chute l'aggrave, et d'une certaine manière la simplifie. La preuve parlementaire est faite qu'il n'est pas de gouvernement possible sans participation socialiste.

L'homme, la formule et le programme de demain devront être de nature à satisfaire ce groupe, dont les cent députés ont le pouvoir de faire et de défaire les ministères. Et l'on en est arrivé là où l'on aurait dû commencer : maîtres du jeu, les socialistes vont pouvoir enfin abattre leurs cartes. Après avoir décliné l'offre de constituer le cabinet, leur secrétaire général, M. Guy Mollet, a été chargé d'une mission de rapprochement entre les groupes.

On s'est beaucoup interrogé sur les raisons qui ont conduit le président du conseil à constituer un gouvernement dont la composition a été prise pour une « provocation » par une grande part des socialistes. M. Queuille s'en est expliqué : la majorité doit être élargie jusqu'aux limites extrêmes de la droite républicaine, et le gouvernement doit être à son image.

Il semble que, dans une perspective électorale, le Parti radical ait songé à constituer une alliance avec l'ensemble des modérés non gaullistes. Les socialistes ont de leur côté saisi l'occasion de s'opposer avec éclat au « glissement à droite ». Pas un mot n'a été dit du programme. Tout a été centré sur les personnes. C'est un procès d'intention qui a été fait au gouvernement.

Jacques Fauvet  
(6 juillet 1950.)

## Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**ÉPARGNE** Un Français sur cinq, soit 9 millions de personnes, détient des valeurs mobilières, révèle une enquête réalisée pour la Banque de France et ParisBourse. Le nombre de

porteurs d'actions en direct a progressé, passant de 5,2 millions en 1999 à 5,6 millions en mai 2000. ● LES JEUNES et les personnes aux revenus les plus modestes hésitent de moins

en moins à jouer en Bourse. ● INTERNET a permis une démocratisation de la Bourse, avec le développement des courtiers en ligne. Les bons résultats de la Bourse et la baisse de rende-

ment des obligations ont aussi encouragé ce phénomène. ● L'INTÉRÊT retrouvé des Français pour la Bourse reste cependant fragile. Le nombre d'actionnaires est encore inférieur à

celui atteint lors de la première vague de privatisation en 1987. ● EADS, qui sera cotée le 10 juillet, cherche à séduire les petits porteurs français, allemands et espagnols.

## Les Français retrouvent le chemin de la Bourse

Le nombre des actionnaires s'élevait en mai à 5,6 millions. C'est la première fois depuis neuf ans que ce chiffre progresse. Profitant de cet engouement, trois mises sur le marché sont prévues en juillet, en pleine période estivale : EADS, Vivendi Environnement et Wanadoo

« UN MILLION d'actionnaires se-rait formidable », s'est exclamé Michel Bon, le président de France Télécom, en présentant, jeudi 29 juin, l'introduction en Bourse de sa filiale Internet Wanadoo. Son vœu sera peut-être exaucé. Une enquête réalisée par la Sofres pour le compte de la Banque de France et de ParisBourse, publiée mardi 4 juillet, démontre l'appétit croissant des Français pour les actions, après quelques années de désaffection. Un phénomène que la privatisation de France Télécom, qui compte 1,7 million de petits porteurs, a accéléré.

Selon cette étude, en mai 2000, un Français adulte sur cinq (20,5 % des plus de 15 ans) détenait des valeurs mobilières, soit au total 9 millions de Français. Ils n'étaient que 18,2 % en 1999. Pour la première fois depuis neuf ans, le nombre de porteurs d'actions en direct a progressé, passant de 5,2 millions en 1999 à 5,6 millions en mai 2000. Les épargnants investissent également en Bourse via des sicav et fonds communs de placement (FCP) : ils sont 2,5 millions, contre 1,8 million il y a un an.

Les marchés financiers se popularisent. Les jeunes et les personnes aux revenus les plus modestes hésitent de moins en moins à jouer en Bourse. En un an, le nombre de porteurs d'actions en direct a augmenté de 26,9 %, parmi les moins de 25 ans, et de 15,2 % chez les 25-34 ans, contre une hausse moyenne de 7,7 %. La progression est de 14,5 % dans les foyers dont les revenus mensuels sont inférieurs à 15 000 francs. Les épargnants friands d'actions habitent surtout la région parisienne, mais aussi, de plus en plus, dans l'Ouest et dans le Sud.

La diffusion du Plan d'épargne en action (PEA) contribue à la démocratisation de la Bourse. L'enquête de la Banque de France révèle que 12,1 % de la population adulte dé-

tient ce produit fiscalement avantageux. Le basculement vers les actions s'explique aussi par la chute du rendement des obligations, qui a été divisé par deux en dix ans. Ce mouvement a été renforcé par une série de privatisations rapprochées : Air France, Aerospatiale, Crédit Lyonnais, ou encore Thomson Multimédia, dont une nouvelle tranche devrait être offerte en septembre.

L'apparition des courtiers sur Internet, faciles à utiliser et pratiquant des tarifs largement inférieurs aux intermédiaires traditionnels, n'a pu que donner un coup de fouet à cet engouement. Les clients de Self Trade se recrutent ainsi à 41 % auprès d'épargnants qui n'avaient jamais joué en Bourse. Fimatex a identifié deux grandes catégories de nouveaux actionnaires : les jeunes, qui ne pouvaient pas traiter en Bourse car le coût des transactions étaient jusqu'à présent trop élevé.

**AUGMENTATION DE CAPITAL** en France, introduction en Bourse de l'autre côté du Rhin, privatisation au-delà des Pyrénées : la naissance de la Société européenne d'aéronautique et de défense (EADS) a été un véritable casse-tête pour ses géniteurs. La fusion des trois entreprises - l'allemande DaimlerChrysler Aerospace, l'espagnole CASA et la française Aerospatiale Matra - et la cotation du nouvel ensemble sur les Bourses de Francfort, de Madrid et de Paris à partir de lundi 10 juillet devaient être l'occasion d'atteindre deux objectifs potentiellement contradictoires : installer une même identité de la nouvelle entreprise partout en Europe tout en s'adressant de manière distincte aux actionnaires de chaque pays.

Asseoir la nouvelle identité d'EADS s'est immédiatement heurté aux spécificités culturelles nationales. « Il était hors de question de parler de défense et d'armes en Allemagne », explique un des responsables de la campagne de communication. Histoire oblige, les Allemands sont prêts à acheter des titres d'EADS à condition qu'on

leur parle d'avion géant et de conquête spatiale, mais pas de missiles ni d'hélicoptères de combat. Les Airbus, qui représentent près de la moitié du chiffre d'affaires d'EADS, ont donc été rapidement choisis comme élément central de la communication. Mais le slogan français « Il y a du succès dans l'air » a dû être modifié, car « cela ne voulait rien dire en allemand », avoue un chargé de publicité.

### ORDRE PRIORITAIRE

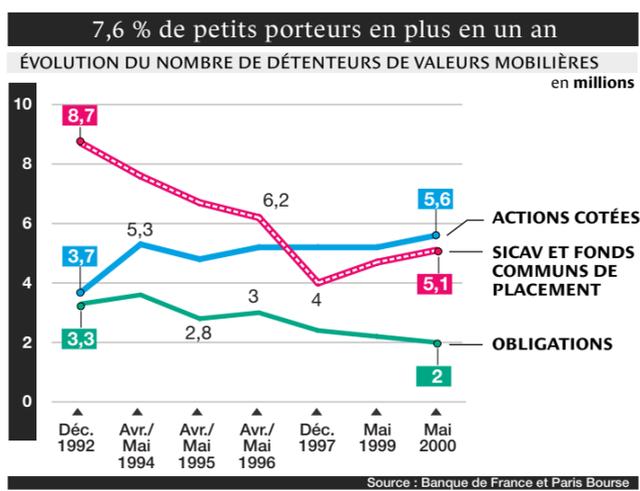
En France, EADS a été confrontée à une difficulté supplémentaire : elle ne pouvait pas se présenter comme une société nouvelle. Aerospatiale Matra a déjà été introduite en Bourse en juin 1999 et ses actionnaires recevront automatiquement une action EADS en échange d'une action Aerospatiale Matra. « Il s'agit plutôt d'une substitution que d'une introduction en Bourse, contrairement à l'Espagne où il y a privatisation et à l'Allemagne où il y a filialisation et introduction en Bourse de la branche aéronautique de DaimlerChrysler », résume un responsable

d'Aerospatiale Matra. Faute de pouvoir bénéficier de l'effet privatisation, qui draine à chaque fois des millions d'actionnaires, Aerospatiale Matra a donc choisi de choyer son 1,1 million d'actionnaires existants (qui détiennent 9,6 % du capital). Ils se sont vu offrir un ordre prioritaire de 40 actions (au total, 10 % des actions nouvelles), sans souscription minimale. Ils conserveront également les droits attachés à leurs actions Aerospatiale Matra (une action gratuite au bout de dix-huit mois et la possibilité de les conserver sur un plan d'épargne en actions, même s'il ne s'agit plus d'une entreprise française).

Enfin, pour accroître ses chances d'atteindre le seuil de 30 % d'actionnaires individuels qu'elle s'est fixée, la société européenne propose une réduction de 1 euro sur le prix des actions (il sera connu le 9 juillet et ne dépassera pas 23 euros) pour les particuliers qui passeront leurs ordres avant le 7 juillet inclus.

Christophe Jakubyszyn

Joël Morio



La hausse de la Bourse et la baisse du rendement des obligations poussent les Français à investir sur les actions.

## EADS, ou la difficulté de séduire en bloc les Européens

## La frénésie de fusions et acquisitions est en voie de ralentissement

**IL NE FAUT PAS** se laisser éblouir par les records. Celui que vient de publier la société Thomson Financial Securities Data (TFSD), qui gère une des bases de données financières les plus fourniees, en témoigne. Sur les six premiers mois de l'année 2000, le volume des opérations de fusions et acquisitions annoncées à travers le monde a atteint un montant jamais égalé : 1 882 milliards de dollars (1 982 milliards d'euros), soit 26 % de plus qu'au premier semestre de 1999, déjà considéré

comme un bon cru. Derrière ce chiffre, cependant, les banquiers d'affaires, qui conseillent les entreprises dans leurs opérations de rapprochement, décèlent un changement de tendance. Ils ne sont plus aussi euphoriques qu'en 1999 sur les perspectives de leur marché. « Le ralentissement est assez net », constate François Henrot, associé-gérant chez Rothschild et Cie Banque à Paris, certaines opérations traînent, les entreprises ne se décident pas. » Jean-Marc Forneri, responsable de Crédit suisse First

Boston (CSFB) à Paris, le confirme : « Les mois d'été sont souvent moins actifs, mais le ralentissement est nettement plus sensible cette année. » L'été 1999 avait, il est vrai, été exceptionnel, particulièrement rythmé en France par les batailles boursières dans la banque et le pétrole.

Le phénomène est mondial. Le montant des opérations de fusions et acquisitions annoncées au deuxième trimestre est en recul de 32 % par rapport à celui du premier trimestre. TFSD constate que

le ralentissement est surtout marqué aux Etats-Unis. Les statistiques sont toutefois faussées par quelques « opérations jumbo », en particulier par la première grande fusion de l'année, annoncée en fanfare en janvier aux Etats-Unis : l'achat de Time Warner par le groupe America Online (AOL). Elle reste à ce jour l'opération la plus importante de l'année par son montant (près de 182 milliards de dollars, selon TFSD) et la deuxième plus importante historiquement, derrière l'achat du groupe allemand Mannesmann par l'opérateur de téléphonie britannique Vodafone (près de 203 milliards de dollars), annoncée fin 1999.

### Les banques américaines toujours en tête

#### ● Europe.

Au cours des six premiers mois de l'an 2000, les dix banques-conseils les plus actives dans les opérations de fusions et acquisitions impliquant au moins une entreprise européenne ont été, dans l'ordre : Goldman Sachs, Morgan Stanley Dean Witter, Crédit suisse First Boston, UBS Warburg, Salomon Smith Barney, Lazard, Merrill Lynch, Rothschild, Dresdner Kleinwort Benson, Donaldson Lufkin Jenrette.

#### ● France.

Les dix banques-conseils les plus actives dans les opérations sur une cible française, annoncées depuis le début de l'année, ont été : Lazard, Merrill Lynch, Rothschild, Morgan Stanley Dean Witter, Crédit commercial de France, Goldman Sachs, HSBC, BNP Paribas, JP Morgan, Salomon Smith Barney.

Source : Thomson Financial Securities Data (classement effectué selon le montant des opérations conseillées).

« Aujourd'hui, lorsqu'ils ont le choix, les investisseurs institutionnels optent systématiquement pour les offres publiques d'achat en liquide et encaissent tout de suite leur argent plutôt que des titres de l'acheteur », constate un banquier. L'achat de l'opérateur de téléphone Orange par France Télécom, fin mai, s'est d'ailleurs fait en liquide. Quant à l'offre d'achat du canadien Seagram par le français Vivendi, qui veut payer en actions, elle a reçu un accueil glacial des marchés financiers. Sans surprise, les chefs d'entreprise sont donc plus hésitants face aux grandes opérations. Ceux de la vieille économie sont freinés dans leur projet par l'évolution décevante de leur cours de Bourse, alors même que les carnets de commandes sont pleins et les perspectives excellentes, relève M. Forneri. « Dans une conjoncture financière plus instable, les dirigeants sont moins prêts à faire des paris sur la revente d'actifs périphériques dans les cibles achetées », constate M. Henrot. En outre, il est de plus en plus cher de financer une opération en empruntant : « Le marché de la dette, qui paraissait inépuisable il y a un an, s'est beaucoup durci. » Au point de rendre certaines opérations inenvisageables.

Un dernier facteur, et pas le moindre, incite à la prudence : les chefs d'entreprise redoutent de plus en plus les décisions des autorités chargées de surveiller la concurrence. Une fois n'est pas coutume, les banquiers avouent les limites de leur compétence, même renforcée par l'appui des meilleurs avocats. « Les autorités chargées de la concurrence sont devenues plus exigeantes sur la forme - en demandant de plus en plus d'informations - et sur le fond. Elles prennent des positions dures et non négociables, comme l'ont montré récemment l'interdiction des fusions Pechiney-Alcan-Algroup dans l'aluminium, BOC-Air Liquide dans les gaz industriels ou WorldCom-Sprint dans les télécommunications, ou exigent des concessions plus lourdes que prévu, comme dans l'affaire Carrefour -Promodès », reconnaît l'un d'entre eux. Elles coopèrent aussi de plus en plus entre elles : un dialogue existe entre la Commission européenne et les autorités nationales d'une part, et entre Bruxelles et Washington. Avant de lancer une opération, et de mobiliser les salariés de deux ou plusieurs entreprises dans un processus coûteux et souvent délicat, qui risque d'être arrêté en plein élan, les PDG réfléchissent à deux fois.

Malgré ce contexte plus difficile, aucun banquier d'affaires ne cède au pessimisme. « Les affaires sont un peu plus difficiles dans la vieille économie, mais la nouvelle reste très porteuse », constate M. Forneri, citant l'exemple du rapprochement de Terra Networks (filiale Internet de Telefonica) et du portail américain Lycos. Certaines entreprises, plus fragiles qu'il y a un an, font aussi figure de cibles plus faciles. Les banques continuent donc à recruter à prix d'or.

Sophie Fay

## SALON DE L'ETUDIANT

OÙ S'INSCRIRE :  
AVEC OU SANS LE BAC,  
APRÈS 1 OU 2 ANNÉES DE FAC

BTS, PRÉPAS, FORMATIONS EN ALTERNANCE, ÉCOLES...

Vendredi 7 et  
samedi 8 juillet  
de 10 h à 18 h

Espace Champerret  
Porte de Champerret

avec  
RTL

36.15 LETUDIANT

l'Étudiant

RENTREE  
2000

Marketing - Commerce - Gestion

Sessions  
d'été

TEAM  
TEST EUROPÉEN  
D'APTITUDE AU  
MANAGEMENT

Concours commun

CEFAM, EBS, ESAM, ICD, ISTE  
BAC + 4  
Diplômes visés ou homologués

01 44 65 66 62  
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

115.000 F

petite chambre à  
100 mètres de République.  
Indépendante : WC, coin  
cuisine et douche.  
6ème étage sans ascenseur.  
Sur cour clair. Idéal  
pièd à terre ou étudiant.

Tél. soirée : 06.08.09.10.11

# L'Arabie saoudite veut ramener à 25 dollars les cours du baril du pétrole

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sont divisés

L'Arabie saoudite, premier producteur mondial de pétrole, juge que le prix actuel du pétrole, plus de 30 dollars par baril, est trop élevé et

pourrait nuire à la croissance mondiale. Elle veut relever de 500 000 barils/jour la production. Mais certains pays, comme l'Irak, s'opposent à

cette stratégie et l'Arabie saoudite affirme qu'elle n'agira qu'en concertation avec les autres membres de l'OPEP.

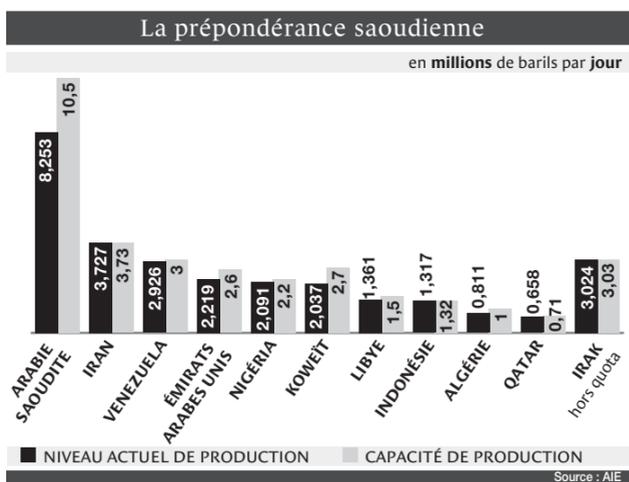
« L'ARABIE SAOUDITE et le marché se partagent à parts égales la tâche de déterminer les prix, Ryad fixe les deux premiers chiffres avant la virgule, le marché les deux chiffres suivants. » Rarement cette boutade circulant dans le milieu pétrolier aura été autant d'actualité. Lundi 3 juillet, la simple évocation d'une augmentation de la production saoudienne de 500 000 barils/jour a entraîné une baisse des cours du Brent qui sont retombés, mardi 4 juillet, sous les 30 dollars, passant de près de 31,1 dollars à 29,57 dollars.

« Nous ne voulons pas que les prix restent à ce niveau élevé. Nous avons agi et nous agirons par tous les moyens pour les faire baisser et les ramener au niveau de 25 dollars », affirmait en début de semaine le ministre du pétrole, Ali Ben Ibrahim Al-Nouaimi. « Si les prix ne baissent pas, le royaume d'Arabie saoudite, en concertation avec les autres pays producteurs, augmentera sa production de 500 000 barils/jour très prochainement. »

Cette décision a pris de court tous les intervenants, à commencer par les dix autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Le 21 juin, le cartel avait décidé de relever sa production quotidienne de 708 000 barils et d'attendre de voir comment évoluerait la demande pour prendre une nouvelle décision.

Cette accélération unilatérale est avant tout perçue comme politique, car Riyad, comme ses homologues, s'était déclaré persuadé du caractère provisoire de cette tension des cours.

L'initiative saoudienne aurait été prise sous la pression des Améri-



L'Arabie saoudite est le seul pays capable de mettre sur le marché des quantités significatives de pétrole. L'OPEP détient néanmoins 80 % des réserves mondiales et dispose d'importants gisements à développer.

cains, qui supportent mal le niveau élevé des prix de l'essence. La lutte contre la flambée des prix du carburant est devenue un thème de la campagne présidentielle aux Etats-Unis. « Nous continuons aussi à œuvrer avec les pays étrangers pour réduire le fossé entre la production et la demande de pétrole », affirmait Bill Clinton, samedi 1<sup>er</sup> juillet, lors de son point de presse hebdomadaire, se défendant de faire preuve de passivité devant les prix élevés à la pompe.

Sur le fond, les Saoudiens ne sont pas opposés à une ouverture des vannes pour infléchir le niveau des prix et les stabiliser autour des 25 dollars. Au-delà de 30 dollars, les risques sont doubles et l'avantage à court terme que sont les rentrées fortes de revenus peut rapide-

ment disparaître. Un niveau élevé des cours du brut contribue à relancer l'inflation et peut, à terme, entraîner un ralentissement de la demande mondiale, si les autorités monétaires dans les pays consommateurs décident de relever les taux d'intérêt pour freiner la hausse des prix.

## LA FRAGILE UNITÉ DU CARTEL

Simultanément, pour répondre à la demande, les pays hors de la zone OPEP, comme la Norvège ou le Mexique, peuvent aussi décider de relever leur production, affaiblissant la part du cartel, qui couvre près de 40 % de l'offre mondiale. Dans ces conditions, les compagnies pétrolières sont aussi poussées à augmenter leurs prospections dans de nouvelles zones,

comme les eaux profondes du golfe de Guinée ou la mer Caspienne.

Sur la forme, les Saoudiens entendent avant tout préserver la fragile unité du cartel, retrouvée depuis un an. La menace saoudienne a été très mal accueillie par l'Irak et l'Irak. Les deux pays ont aussitôt exprimé leur mécontentement, Bagdad dénonçant un « complot » américain contre l'OPEP, et Téhéran affirmant qu'il « n'y a aucune raison de violer les accords conclus » au sein du cartel. Mardi 4 juillet, les Saoudiens se sont employés à rassurer leurs partenaires, affirmant que toute hausse se fera de manière concertée. Le roi Fahd d'Arabie saoudite a téléphoné au président vénézuélien Hugo Chavez, très hostile à la pression faite sur les pays producteurs pour abaisser le prix du brut. De son côté, le ministre saoudien a contacté son homologue iranien, garantissant que son pays n'agirait pas « unilatéralement ».

Reste à résoudre un problème de taille : si la hausse de 500 000 barils/jour se confirme, il sera très difficile de la répartir équitablement entre les dix membres du cartel, l'Irak étant hors quotas en raison de l'embargo des Nations unies. Outre l'Arabie saoudite, quatre autres pays peuvent encore ouvrir leurs vannes : les Emirats arabes unis, le Koweït et, dans une moindre mesure, le Qatar et le Nigeria. Les autres grands producteurs, comme l'Irak et le Venezuela, sont aujourd'hui quasiment au maximum de leur potentiel. Toute la question est désormais de savoir si la menace saoudienne suffit, à elle seule, à apaiser le marché durablement.

Dominique Gallois

# Un brevet communautaire protégera les inventions dans toute l'Union

La Commission adopte un projet de directive

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Pour faciliter l'activité transfrontalière des entreprises, la Commission européenne devait soumettre aux Quinze, mercredi 5 juillet, une proposition visant à adopter un « brevet communautaire » qui s'appliquera sur tout le territoire de l'Union. Elle suggère également que les litiges nés à propos de ce brevet soient traités par une juridiction européenne spécialisée, qui pourrait être une chambre à créer auprès du tribunal de première instance de Luxembourg.

Ce nouveau brevet communautaire viendrait s'ajouter au « brevet européen » délivré en application de la convention de Munich, qui date de 1973. Il serait plus simple, moins coûteux, et offrirait davantage de sécurité juridique à ses détenteurs. Le conseil européen de Lisbonne, en mars 2000, avait insisté sur la nécessité de mettre en place un tel brevet afin de consolider le marché unique et de faciliter au sein de l'Union le développement des nouvelles technologies.

## SIMPLIFICATION LINGUISTIQUE

Aujourd'hui, l'Office européen des brevets de Munich délivre selon une procédure unique des brevets dont l'objet est de protéger, dans plusieurs pays de l'Union, une invention ou un procédé de fabrication. Le brevet est rédigé dans une des trois langues officielles de l'Office, à savoir l'anglais, le français ou l'allemand. Une fois délivrés par Munich, ces brevets européens deviennent des brevets nationaux dans tous les Etats qui ont été désignés par le demandeur (entreprise, université,

centre de recherche...). Inconvénients du système : l'Etat membre peut exiger une traduction du brevet dans sa langue, ce qui est coûteux, et, en cas de contestation, ce sont les tribunaux nationaux qui sont compétents. Cela veut dire que les parties peuvent être contraintes de s'adresser à plusieurs tribunaux.

Selon la proposition de la Commission, c'est également l'Office de Munich qui accordera le brevet communautaire. Les frais de traduction seront sensiblement inférieurs à ceux qu'entraîne le brevet européen : le règlement prévoit que le brevet devra être publié dans une des trois langues officielles de l'Office et les principales « revendications » (le champ de la protection assuré par le brevet) dans les deux autres, sans qu'ensuite, aucune autre traduction puisse être réclamée par les Etats membres. Cela signifie, par exemple, qu'un brevet communautaire déposé par une entreprise française pourra s'imposer en Espagne sans qu'il soit nécessaire de le traduire en espagnol. Cette simplification linguistique aux conséquences financières importantes (les traductions exigées par les administrations nationales représentent 39 % du coût du brevet européen) suscite des réactions irritées dans plusieurs Etats membres, notamment en Espagne. Selon Bruxelles, une telle émotion n'a guère de sens, car la langue universelle en matière de brevets est déjà l'anglais : à l'Institut national de la propriété industrielle française, les traductions ne sont consultées que dans 2 % des cas.

Philippe Lemaître

# La signature d'un accord sur les 35 heures au Crédit lyonnais génère 1 150 emplois

LA DIRECTION du Crédit lyonnais et trois syndicats (CFDT, SNB-CGC et FO) ont signé, mercredi 5 juillet, en début de matinée, un accord sur les 35 heures. Si le Crédit agricole ou le Crédit mutuel l'ont précédé, le Crédit lyonnais est la première des trois grandes banques de

l'Association française des banques (AFB) à signer un accord sur ce sujet. L'AFB avait signé un accord de branche avec le seul SNB-CGC début 1999, mais celui-ci a été annulé par la justice le 16 mai 2000 (*Le Monde* du 18 mai). Les banques se sont donc retrouvées à la case départ et l'AFB a renvoyé la négociation aux entreprises. L'accord du Crédit lyonnais prévoit, comme la loi Aubry, que la durée du travail soit réduite à 1 600 heures ou 205 jours.

Actuellement, le nombre de jours de travail est de 219. La réduction du temps de travail se traduit donc par quatorze jours de congés supplémentaires : un par mois et les autres selon les vœux du salarié. Certains jours de congés (18 au maximum) pourront être placés sur un compte épargne-temps. Certains cadres bénéficient d'un traitement particulier : une centaine de cadres dirigeants travailleront 217 jours, 500 cadres supérieurs 214 jours et 2 000 cadres « autonomes » (sur un total de 8 000 cadres) travailleront 210 jours par an. Les autres salariés ont à la fois un décompte en heures (1 600 heures en principe) et en jours (205).

## RÉORGANISATION DU TRAVAIL

A la demande de la direction, la réduction du temps de travail se traduira, pour certains salariés du réseau, par une fermeture anticipée des agences de quelques heures le samedi. Les agents concernés auront des jours de congés qui viendront s'ajouter à cette réduction horaire. Leur durée annuelle de travail sera de 1 585 heures par an. Par ailleurs, 7 000 salariés qui ne tra-

vailent plus que quatre jours par semaine (32 heures) dans le cadre de la loi Robien de 1996 resteront à 32 heures. Sur la base du volontariat, une partie de la formation (3 jours par an) pourra être effectuée hors temps de travail. L'accord ne prévoit ni baisse ni gel de salaire.

En revanche, il prévoit 900 recrutements liés aux 35 heures. Et les départs qui devaient s'effectuer dans le cadre d'un plan social sont réduits de 450 à 200. L'accord, qui concerne 25 000 salariés, crée ou préserve donc 1 150 emplois. En moyenne, la réduction du temps de travail est donc de 7 % et les embauches de 4,4 %. L'accord sera en

partie financé par les aides publiques et en partie par l'entreprise, qui espère réorganiser le travail pour obtenir des gains de productivité. Si la CFDT n'envisage pas de signer le texte, la CGT pourrait, selon la direction, le faire après consultation des salariés. Mais les trois syndicats sont légèrement majoritaires (51,17 % des voix). Le Crédit lyonnais a donc signé avant la BNP, où l'accord pourrait également intervenir rapidement, et avant la Société générale, où les négociations semblent un peu moins avancées.

Frédéric Lemaître

# Les éditions Nathan condamnées par Bruxelles

LA COMMISSION EUROPÉENNE devait décider, mercredi 5 juillet, de condamner à des amendes les éditions Nathan pour les accords passés avec ses distributeurs exclusifs en Italie, en Suède et en Belgique. Ces accords, qui portent sur le matériel éducatif utilisé par les crèches et les maternelles, interdisent aux distributeurs de se faire concurrence ou de fixer librement les prix et sont donc préjudiciables aux utilisateurs. Ils empêchent aussi les importations parallèles – un commerçant belge ne peut s'approvisionner auprès d'un distributeur français de la marque – et constituent ainsi une entente contraire aux règles européennes. Le marché ainsi illégalement cloisonné est estimé à 600 millions d'euros par an. Compte tenu de la portée limitée de l'infraction relevée contre l'entreprise française, le montant des amendes proposé par Bruxelles est d'ordre symbolique.

# Bouygues lance une offre publique sur sa filiale Colas

BOUYGUES a annoncé, mardi 4 juillet, une offre publique d'échange sur sa filiale routière Colas. Le groupe de BTP et de communication, qui détient 56,8 % du capital du leader mondial de la route, propose d'en prendre la totalité, sur la base d'une action Bouygues pour une action Colas. Ce qui représente une prime de 39 % par rapport au dernier cours de Bourse. La reprise de Colas va à l'encontre de la stratégie de filialisation des métiers de Bouygues. Le groupe semble avoir été obligé de faire volte-face pour soutenir son activité de téléphone. Sous-capitalisé, Bouygues doit faire face à des investissements massifs avec l'arrivée de la troisième génération de téléphonie mobile (UMTS). L'intégration de Colas, groupe en forte croissance qui n'est pas endetté et a affiché en 1999 un résultat net de 106 millions d'euros (contre 62 millions pour Bouygues), lui procurerait des fonds propres et des bénéfices supplémentaires.

Chaque lundi du 3 juillet au 7 août, en cadeau une nouvelle inédite

À une seconde près  
MARC LEVY

Fantômes dans la rue  
J.M.G. LE CLÉZIO

La peur du lendemain  
CHRISTINE ANGOT

Un ancien testament  
RENE BELLETTO

Claire dans la forêt  
MARIE DARRIEUSSECO

Rudi  
MICHEL HOUELLEBECQ

Avec la participation de la radio en or



# Axel Ganz juge la création de magazines à grand tirage plus difficile

Dans un entretien au « Monde », le président de Prisma Presse explique l'évolution de son groupe vers des magazines spécialisés de moyen et haut de gamme. La filiale du groupe allemand Bertelsmann s'apprête à investir massivement dans Internet

**FONDATEUR**, en 1978, et président de Prisma Presse, filiale de Gruner und Jahr (Bertelsmann), devenu le deuxième éditeur de presse magazine en France, Axel Ganz, soixante-deux ans, analyse le comportement des lecteurs et indique que le groupe continuera de lancer de nouveaux titres, en France et à l'étranger.

« Les principaux magazines du groupe Prisma ont connu, en 1999, une érosion de leur diffusion. Comment expliquez-vous cette situation ?

« Nous subissons la tendance globale à la baisse de la diffusion dans la presse magazine. Parmi nos seize titres, il y a des évolutions différentes. Les uns augmentent, les autres stagnent et certains rencontrent des conditions plus difficiles. C'est le cas notamment de la presse féminine pratique, qui n'a pas le vent en poupe. Le phénomène n'est pas strictement français, mais européen et même mondial. Il s'explique par le changement de comportement des jeunes générations de femmes qui cherchent autre chose que des magazines pratiques.

« Cette évolution est-elle durable ?

« Oui, parce que le marché change. Il est de plus en plus segmenté, avec de plus en plus de titres sur les mêmes secteurs, et fragmenté par catégories de population. Nous savons qu'à l'avenir il y aura des titres encore plus spécialisés avec des diffusions inférieures à celles que nous avons connues dans le passé. Il est significatif de constater que les objectifs des éditeurs pour les nouveaux lancement se situent entre 80 000 et 200 000 exemplaires..., quand ils sont atteints.

« Est-ce à dire que la recette du groupe Prisma avec des journaux populaires à fort tirage est dépassée ?

« Je ne dirais pas cela, parce que nous sommes aussi leader de la presse « cadres ». Au début de son implantation en France, le groupe a adapté des concepts venus d'ailleurs. Puis il a créé des titres à grande diffusion. Vingt ans plus tard, il n'est plus possible de raisonner de la même façon. Entre-temps, nous avons lancé d'autres titres de taille moyenne, mais importants dans leur secteur. Si un jour nous découvrons un créneau pour un titre millionnaire, nous le ferons sans hésitation... Mais je pense que ce sera plus difficile que par le passé.

« Le déclin des titres à grand tirage, par l'usure des formules et le vieillissement du lectorat, est-il inexorable ?

« Non, il n'y a pas de fatalité, et même avec une diffusion plus réduite, ces titres restent très rentables pour de longues années encore. Malgré sa baisse, *Femme*

actuelle a enregistré en 1999 sa meilleure rentabilité et ses meilleurs résultats. Là n'est pas le problème.

« En revanche, nous savons qu'il faut investir maintenant dans des produits nouveaux qui correspondent aux exigences des lecteurs. Cela vaut aussi pour les structures économiques des grands groupes de presse, qui vont changer. Aucun des nouveaux titres n'atteint et n'atteindra la rentabilité des anciens.

« Quelle place peut occuper la presse magazine face aux nouveaux médias comme Internet ?

« Je crois plus à la complémentarité qu'à la concurrence. Ces deux médias ne transportent pas les mêmes informations. La presse est un produit émotionnel : on lit, on regarde les photos, on crée une émotion. Elle doit aussi découvrir de nouvelles fonctions dans ce monde complexe des médias où les lecteurs auront besoin de navigateurs pour comprendre où aller. Son rôle sera aussi essentiel pour « créer » l'opinion. En revanche, Internet sera un outil fantastique

d'accès rapide à l'information, de stockage, d'interactivité.

« Les lecteurs sont de plus en plus éduqués, plus exigeants, plus cultivés dans un monde de mobilité et de créativité. Il faudra donc être très souple et réactif pour suivre les tendances. Cela ne veut pas dire que les nouveaux titres seront forcément éphémères, mais les cycles de vie ne seront peut-être plus aussi longs qu'autrefois, où un titre vivait cinquante ans sans changer. Pour les éditeurs, le challenge sera de capter les tendances à temps et de les traduire en produits et en nouveaux magazines. C'est ce que nous avons fait avec *Web Magazine*, de loin leader, avec 160 000 exemplaires pour sa meilleure diffusion, dans un marché quasiment inexistant. Nous n'inventerons pas des concepts comme celui-là tous les jours, mais si nous en trouvons deux ou trois par an, ce ne sera pas mal.

« En 1999, Prisma a créé *Web Magazine*, lancé l'édition française de *National Geographic* et racheté *Femme*. Avez-vous d'autres projets pour 2000 et 2001 ?

« Nous allons certainement développer les secteurs du Net et de l'économie, où nous possédons deux titres. Pourquoi pas plus ? La structure du marché s'oriente vers des titres de moyen et haut de gamme plus spécialisés. Cela dit, le moment venu, si nous avons le « feeling » pour lancer un titre à très grande diffusion, nous le ferons évidemment.

« Avez-vous un projet précis ?

« Nous avons passé quatre ans à observer le marché de la presse économique avant de lancer *Capital*. Alors rien ne presse... Les grands groupes font preuve d'un

très grand réalisme. Ils arrêtent les titres qui ne marchent pas ou n'ont pas de perspective. En revanche, il faut aussi essayer des titres nouveaux et, lorsqu'un créneau s'avère intéressant, il faut pouvoir investir dans la durée.

« Les lecteurs sont de plus en plus éduqués, plus exigeants, plus cultivés dans un monde de mobilité et de créativité »

« La reprise de *VSD* n'a pas donné tous les résultats escomptés. Que comptez-vous faire ?

« Ce magazine a connu un parcours difficile. C'est un titre sur le marché des généralistes qui échappe à la tendance de la spécialisation. Nous avons rencontré des problèmes internes après la reprise, mais nous faisons tout pour le renforcer. Sa diffusion s'est stabilisée. Il s'agit encore de le repositionner rédactionnellement et de le rendre un peu plus masculin. Sa diffusion reste toutefois supérieure à 200 000 ventes au numéro, ce qui n'est pas si mal.

« Dans la presse « people », la bataille avec le groupe espagnol éditeur de *Hola* était-elle nécessaire ?

« Ça, on ne le sait qu'après.

Considérant que ce marché était trop étroit pour un autre magazine, nous avons proposé un accord de coopération avec l'éditeur espagnol. Il a refusé. Nous avons donc décidé de bloquer le marché avec *Allo*. Cela nous a coûté de l'argent. Quand nous avons découvert que le nouveau concurrent n'avait aucune chance de s'implanter de façon définitive, nous avons arrêté. Nous agirons de la même manière à tout moment si quelqu'un nous attaque. Il vaut mieux se bagarrer avec force à court terme plutôt que de subir une concurrence dans la durée.

« Alors que le groupe Bertelsmann investit massivement dans Internet, vous semblez beaucoup plus mesuré, voire absent. Quels sont les projets de Prisma sur la Toile ?

« En fait, nous profitons de l'expérience du groupe, y compris de ses « erreurs ». Je n'ai jamais cru qu'il suffisait de mettre le contenu des magazines sur le Net. Nous avons bien fait, cela nous a permis d'économiser beaucoup d'argent investi ailleurs. Mais, d'ici à la fin 2000, tous les magazines auront des sites-titres. Nous envisageons de consacrer 50 millions de francs dès cette année dans l'ouverture d'un portail avec une grande partie de nos titres sous une forme originale. Nos concurrents dans ce domaine ne seront pas les autres titres, mais les grands *providers*. Il faut rassembler nos forces sur une marque nouvelle alimentée par nos titres. Le groupe a décidé de s'engager avec les moyens et toute la détermination nécessaires. Dans les trois ans à venir, nous avons provisionné 150 à 200 millions de francs. »

Propos recueillis par Michel Delberghe

## TABLEAU DE BORD

### ÉCONOMIE

■ **ZONE EURO**: le taux de chômage est resté stable en mai, à 9,2 % de la population active (9,3 % en mars), comme dans l'ensemble de l'Union européenne (8,5 %, contre 8,6 % en mars), a indiqué, mardi 4 juillet, l'office européen de statistiques Eurostat.

■ **ESPAGNE**: le taux de demandeurs d'emploi a reculé en juin, tombant à 8,97 % de la population active contre 9,16 % en mai, a annoncé, mardi, le ministère du travail.

■ **ALLEMAGNE**: les contrôles fiscaux réalisés par le Trésor public ont permis de rapporter, en 1999, 3,4 milliards de marks (1,74 milliard d'euros) supplémentaires, a annoncé, mardi, le ministère des finances.

■ **FRANCE**: la croissance devrait atteindre 3,2 % en 2000, et le taux de chômage passer sous la barre de 9,5 % cet automne, a estimé, mardi, l'institut de conjoncture GAMA.

■ **PAYS-BAS**: l'excédent de la balance commerciale a augmenté de 28,5 % à 1,8 milliard de florins (818,2 millions d'euros) en avril par rapport au même mois de 1999, selon les chiffres provisoires de l'Office central néerlandais des statistiques.

■ **SUISSE**: les ventes au détail ont augmenté de 7,8 % en mai par rapport à mai 1999, a annoncé, mardi, l'Office fédéral des statistiques.

### AFFAIRES

■ **FRAMATOME/SIEMENS**: les deux groupes ont annoncé mercredi la signature de l'accord définitif pour la création de Framatome ANP, société possédée à 66 % par Framatome et à 34 % par Siemens regroupant l'ensemble de leurs activités nucléaires (*Le Monde* du 4 juillet).

■ **SAIRGROUP**: la holding de tête de Swissair a nommé, mardi, Paul Reutlinger à la tête du directoire d'Air Liberté, AOM et Air Littoral. L'actuel PDG de Sabena remplace Alexandre

Couvelaire, qui n'est plus que président du conseil de surveillance de ces compagnies.

■ **AIR LIQUIDE**: le producteur français de gaz industriels et la société marseillaise Gemplus, numéro un mondial des cartes à puce, ont lancé mardi leur filiale commune Athelia Solutions proposant un service de traçabilité dans l'agroalimentaire et l'électronique.

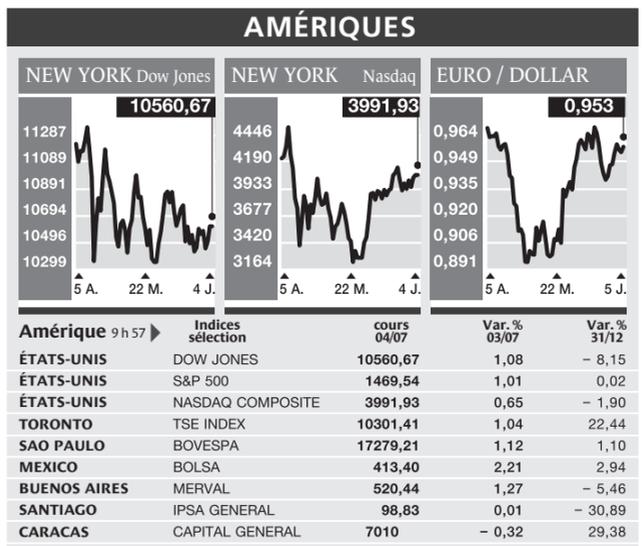
■ **COMPAGNIE DES WAGONS-LITS**: les 2 800 salariés de la filiale d'Accor ont jusqu'au 10 juillet pour se prononcer sur le nouveau plan de modernisation de leur société. Cette restructuration est présentée par la direction comme la condition *sine qua non* à la prolongation du contrat qui lie la Compagnie des wagons-lits à la SNCF concernant la restauration dans les trains.

■ **MÉCANIQUE**: les entreprises de l'industrie mécanique française devraient réaliser en 2000 un chiffre d'affaires en hausse de 5 %, selon une enquête de la Fédération des industries mécaniques publiée mardi. Cela constituerait la 7<sup>e</sup> année de croissance pour cette branche qui emploie 490 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires global de 57 milliards d'euros (373 milliards de francs).

■ **RTL Group**: le premier groupe audiovisuel européen né de la fusion entre CLT-UFA et Pearson TV, qui prendra le nom de RTL Group, mettra en Bourse le 26 juillet 10,3 % de son capital. Le groupe sera coté à Londres, Bruxelles et Luxembourg.

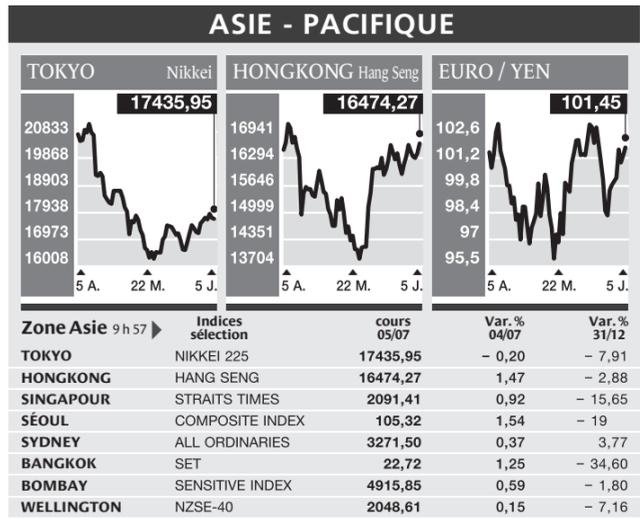
■ **BANQUES**: la Commission européenne a adressé des mises en garde à 120 banques et fédérations bancaires en Belgique, en Irlande, en Finlande et au Portugal. Bruxelles les accuse de s'être entendues sur les frais de change dans la zone euro.

■ **IMMOBILIER**: la société britannique de conseil en immobilier FDS Savills va créer une société en participation européenne avec l'américain Trammel Crow, qui va prendre 10 % du capital de Savills, racheté à First Pacific Company.



### Cours de change croisés

05/07 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.5
DOLLAR	.....	0,94016	0,95385	0,14543	1,51580	0,61406
YEN	106,36500	.....	101,45000	15,46500	161,10000	65,30500
EURO	1,04838	0,98571	.....	0,15245	1,58915	0,64370
FRANC	6,87620	6,46595	6,55957	.....	10,42090	4,22275
LIVRE	0,65972	0,62070	0,62925	0,09595	.....	0,40510
FRANC SUISSE	1,62850	1,53140	1,55355	0,23680	2,46810	.....



### Taux de change fixe zone Euro

Zone Euro	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

### Taux d'intérêt (%)

Taux 04/07	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,33	4,25	5,44	5,83
ALLEMAGNE	4,28	4,55	5,27	5,48
GDE-BRETAG.	5,75	5,98	5,18	4,47
ITALIE	4,28	4,51	5,62	5,93
JAPON	0,06	0,18	1,74	2,24
ÉTATS-UNIS	7,19	5,53	5,99	5,87
SUISSE	2,88	3,37	4,01	4,42
PAYS-BAS	4,23	4,51	5,42	5,80

### BOURSES

L'INDICE CAC 40 a débuté la séance du mercredi 5 juillet en légère hausse de 0,13 %, à 6 502,98 points. Wall Street étant fermée en raison de la fête nationale américaine, les marchés d'actions européens ont terminé en recul, mardi, entraînés par les actions du secteur des télécoms et des valeurs pétrolières. La Bourse de Paris a perdu 0,21 %, l'indice Footsie de Londres a reculé de 0,83 %, et l'indice DAX de Francfort a terminé sur une légère baisse de 0,21 %.

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse de 0,2 % mercredi, l'indice de référence Nikkei terminant à 17 435,95 points.

### CHANGES ET TAUX

L'EURO se maintenait au-dessus de 0,95 dollar, en début de séance, mercredi 5 juillet, sur le marché des changes, tandis que le dollar cédait du terrain face au yen, à quelques jours de la réunion, samedi 8 juillet au Japon, des ministres des finances du G 7. La devise européenne se négociait à 0,9519 dollar, et le dollar s'échangeait à 106,01 yens. Les marchés obligataires européens s'inscrivaient en léger recul dans les premiers échanges, mercredi. Evaluant mécaniquement à l'inverse du prix des titres, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans en France se redressait à 5,45 %.

VALEURS EUROPÉENNES

Les actions européennes du secteur des télécoms ont été affectées, mardi 4 juillet, par l'annonce d'une modification de la méthodologie des indices européens Stoxx. Selon le nouveau système, qui entrera en vigueur le 18 septembre, le poids d'une société dans l'indice reflétera le nombre de ses actions effectivement disponibles, et non le nombre total d'actions émises. En conséquence, la pondération des groupes majoritairement détenus par les Etats devrait chuter. En clôture, mardi, Deutsche Telekom a reculé de 2,50 euros, soit 4,3 %, à 56 euros.

L'Office fédéral allemand des cartels, a gagné en Bourse, mardi, 0,67 euros, pour finir à 35,68 euros. Le spécialiste de la distribution Metro a progressé de 3,6 %, mardi, à 87,50 euros. Le groupe a légèrement relevé sa prévision de croissance de chiffre d'affaires pour l'année en cours, s'attendant désormais à une hausse d'environ 7 %.

Le quatrième opérateur électrique espagnol, Hidrocantabrico, a fini la séance, mardi, en forte chute de 9,11 %, à 19,55 euros, au lendemain de l'annonce de la vente de 10 % de son capital au groupe belge Electrabel et de 5,26 % de son capital à l'américain TXU.

05/07 10h04

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/07. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/07. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/07. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

CONGLOMÉRATS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/07. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like CGIP, CHRISTIAN DIOR, D'ETEREN SA, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/07. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

CONSTRUCTION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

PRODUITS DE BASE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/07. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/07. Section: CONSUMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

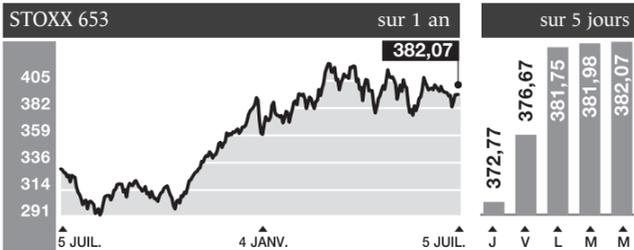


Table listing various companies under the 'ALIMENTATION ET BOISSON' sector with their stock prices and changes.

PHARMACIE

Table listing various companies under the 'PHARMACIE' sector with their stock prices and changes.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

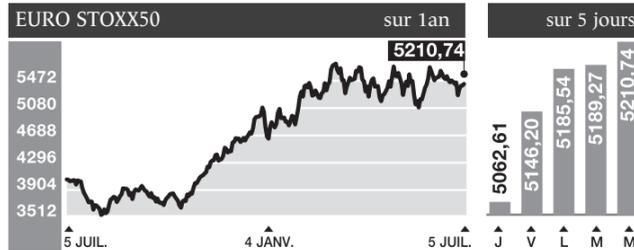
Table listing various companies under the 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' sector with their stock prices and changes.

ÉNERGIE

Table listing various companies under the 'ÉNERGIE' sector with their stock prices and changes.

SERVICES FINANCIERS

Table listing various companies under the 'SERVICES FINANCIERS' sector with their stock prices and changes.



ASSURANCES

Table listing various companies under the 'ASSURANCES' sector with their stock prices and changes.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing various companies under the 'SERVICES COLLECTIFS' sector with their stock prices and changes.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing various companies under the 'BIENS DE CONSOMMATION' sector with their stock prices and changes.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing various companies under the 'COMMERCE DISTRIBUTION' sector with their stock prices and changes.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing various companies under the 'HAUTE TECHNOLOGIE' sector with their stock prices and changes.

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring the text 'Chaque jeudi avec Le Monde DATE VENDREDI' and 'LE MONDE DES LIVRES'.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

05/07 10h04

Table listing various companies under the 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' section with their stock prices and changes.

BRUXELLES

Table listing various companies under the 'BRUXELLES' section with their stock prices and changes.

FRANCFORT

Table listing various companies under the 'FRANCFORT' section with their stock prices and changes.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Danone cédait 1,41 %, à 146,4 euros, mercredi 5 juillet, lors des premiers échanges. Le groupe français et le brésilien Brahma ont signé un accord en vue de la prise de contrôle en commun de la société uruguayenne Compagnia Salmus, numéro un de la bière et de l'eau minérale du pays.

L'action Dassault Systèmes progressait de 0,71 %, à 98,5 euros, mercredi matin. L'entreprise a annoncé, mercredi, la signature d'un accord portant sur l'acquisition de l'activité composants logiciels 3D de la société américaine Spatial pour 21,5 millions de dollars payés en numéraire.

L'action Colas a été suspendue, mardi, pour annoncer l'OPE de sa maison mère Bouygues sur les 45 % du capital qu'elle ne détient pas encore, à raison d'une action Bouygues pour une action Colas.

L'action Cryo reculait de 2,17 %, à 72 euros, mercredi matin. Cryo Interactive Entertainment, qui s'appelle désormais Cryo, verra le nominal de son action divisé par quatre courant juillet.

L'action Vivendi progressait de 0,16 %, mercredi, à 94,2 euros. Le groupe a estimé que son poids dans les indices Stoxx augmentera lorsque Stoxx aura décidé de ne prendre en compte que le flottant des sociétés pour le calcul des pondérations dans les indices. Après sa fusion avec Canal+ et Universal, la pondération représentera sensiblement plus du double de celle de Vivendi aujourd'hui.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 5 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 juillet

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists various companies like BNP, Renault, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 4 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like Abel Guillem, Ab Soft, and others.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 4 juillet

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and 'Cours de clôture le 4 juillet'. Lists various investment funds.

Table of Caisse d'Épargne and Crédit Agricole data with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires', and 'Date cours'. Lists various investment funds.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 5 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like Prosodie, Prologue, and others.

Table of SG Asset Management data with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires', and 'Date cours'. Lists various investment funds.

Table of CDC Asset Management data with columns for 'Livret B. Inv. D. PEA', 'Multi-Promoteurs', and 'Nord-Sud Dévelop.'. Lists various investment products.

Table of Crédit Mutuel and LCFE de Rothschild data with columns for 'Euroco Solidarité', 'Euroco 2000', and 'Euroco D3'. Lists various investment funds.

Table of Legal & General Bank and La Poste data with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires', and 'Date cours'. Lists various investment funds.

Table of various investment funds with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires', and 'Date cours'. Lists various investment funds.

**TOUR DE FRANCE** La 4<sup>e</sup> étape du Tour de France, courue en contre-la-montre par équipes, mardi 4 juillet, entre Nantes et Saint-Nazaire (70 km), a été gagnée par

la formation ONCE. ● **LE MAILLOT JAUNE** a changé de titulaire, le Britannique David Millar (Cofidis) l'abandonnant au Français Laurent Jalabert (ONCE). ● **L'ANCIEN NU-**



**MÉRO UN** mondial n'avait plus porté le maillot de leader depuis 1995. ● **LA FORMATION US POSTAL** de l'Américain Lance Armstrong, vainqueur final en 1999, a pris la

2<sup>e</sup> place, contrainte, comme beaucoup d'autres, de ralentir son allure sur le pont de Saint-Nazaire, à 11 km de l'arrivée, où soufflait un très fort vent de face.

## Laurent Jalabert et la ONCE font main basse sur le Tour de France

Vainqueur du contre-la-montre par équipes Nantes - Saint-Nazaire, malgré un incident de course et une pénalité de 20 secondes, la formation espagnole de Manolo Saiz a permis au champion français de revêtir le maillot jaune pour la première fois depuis 1995

**SAINT-NAZAIRE**  
(Loire-Atlantique)

de notre envoyé spécial

Le 4 juillet 1995, à l'issue de l'étape Mayenne-Alençon (67 km), courue contre la montre et par équipes, Laurent Jalabert avait sauvé le premier maillot jaune de sa carrière grâce à huit petites

secondes d'avance sur Ivan Gotti, son poursuivant immédiat. Ce jour-là, l'Italien de la Gewiss et ses équipiers avaient survolé l'épreuve en réalisant une performance exceptionnelle. Ils avaient couvert la distance à la vitesse moyenne de 54,943 km/h : la plus rapide de l'histoire du Tour de France dans ce genre de discipline.

On connaît aujourd'hui la recette de ce succès extravagant. La justice italienne l'a dévoilé en mars 1999 en décodant les fichiers contenus dans l'ordinateur du docteur Michele Ferrari, mis en examen par un juge de Bologne : recours systématique et massif à l'érythropoïétine (EPO). Mais à cette époque on ne parlait pas de l'EPO. On se contentait d'en user. Les hommes de la ONCE avaient concédé 35 secondes aux redoutables « *biomen* » de la formation italienne et s'étaient adjugés la deuxième place.

Mardi 4 juillet 2000, cinq ans plus tard jour pour jour, à l'issue de l'étape Nantes - Saint-Nazaire

(70 km) deux contre la montre par équipes avec un vent de face, le Français de la ONCE Laurent Jalabert a conquis son troisième maillot jaune. Son équipe a dominé cette épreuve exigeante à la vitesse moyenne de 49,74 km/h, laissant leurs poursuivants américains de l'US Postal, Lance Armstrong compris, à 46 secondes, les Allemands de Telekom à 1 min 26 s, les Français de Crédit agricole à 1 min 32 s et tous les autres au-delà des deux minutes. L'ex-maillot jaune David Millar et son équipe Cofidis ont fini à près de 3 minutes, ainsi contraints d'abandonner la précieuse tunique.

### LEADERS RETARDÉS

Cela n'est rien au regard des revers enregistrés par le Suisse Alex Zülle (Banesto), le Français Richard Virenque (Polti) et l'Italien Marco Pantani (Mercatone Uno), tous relégués à plus de 4 minutes du nouvel homme fort de la course. Et encore, les athlètes de la ONCE ont-ils perdu une dizaine de secondes à la faveur d'une mini-manifestation impromptue sur la voie publique, au troisième kilomètre, avant de se voir infliger 20 secondes de pénalité par les juges pour non-respect de la distance réglementaire entre les coureurs et la voiture du directeur sportif, qui aurait abrité un des ses hommes.

A trente et un ans, et pour sa neuvième participation, l'ancien numéro un du cyclisme mondial renoue donc avec une épreuve qui ne

lui souriait plus depuis 1995. Cette année-là, Laurent Jalabert bouclait son quatrième Tour de France. Revenu après une terrible chute, un an plus tôt, à quelques hectomètres de la ligne d'arrivée d'Armentières (Nord), un nouveau coureur s'appretait à réaliser ce qui demeure à ce jour son meilleur Tour de France. Durant sa longue convalescence, le jeune sprinter casse-cou s'était mué en routier complet. Outre ce maillot jaune qu'il portait durant deux journées, il signait, le 14 juillet, à Mende (Lozère), une superbe victoire d'étape et terminait quatrième à Paris, ratant de peu une place sur le podium.

Par la suite, les relations du Mazamétain et du Tour sont devenues plus difficiles. Tandis qu'il se construisait un palmarès parmi les plus impressionnants du cyclisme international, totalisant cent cinquante victoires à son actif, les tours de France s'enchaînaient, le

précipitant de déceptions en déconvenues. De 1996 à 1999, fièvre, moral en berne, bras d'honneur et désertion ont rythmé la chronique des rapports contrariés, et parfois houleux, entre Laurent Jalabert et la Grande Boucle. Le 30 juillet 1998, alors que l'épreuve subissait la secousse tellurique provoquée par l'affaire Festina, il l'abandonnait en pleine déconfiture entre Allevard et Aix-les-Bains, dans les Alpes, sonnante, avec l'appui de son directeur sportif Manolo Saiz, la retraite générale des formations espagnoles.

### FRANCE BOYCOTTÉE

« Ce Tour 1998 a permis de découvrir les gens, a-t-il expliqué récemment dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *L'Equipe-Magazine*. J'ai vu des coureurs tenir des beaux discours, inciter les autres à agir pour ensuite rouler quand tout le monde avait décidé de s'arrêter. »

### SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)

de notre envoyé spécial

Soudain, il a lâché prise. Asphyxié dans la longue ascension du pont de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Jean-Patrick Nazon a dû se résoudre à mettre le petit plateau et à laisser filer ses coéquipiers de La Française des jeux dans le final du contre-la-montre par équipes, mardi 4 juillet.

Certes, le jeune coureur français (23 ans) n'a jamais fait étalage de dons particuliers dès lors que la route s'élevait, lui qui émerge dans la catégorie des routiers-sprinters. Mais, s'il fallait trouver au Vosgien des circonstances atténuantes, c'est plutôt du côté des effets de la cabriole qu'il avait effectuée la veille lors de l'arrivée massive à Nantes (Loire-Atlantique) qu'il fallait chercher, ainsi qu'en témoignaient ses deux jambes, badigeonnées de rouge. « *Je ne suis pas bien, j'ai des courbatures et une bonne "béquille" au mollet droit* », expliquait-il quelques heures avant d'affronter le chronomètre.

Pour une première participation au Tour de France, l'entrée en matière est rude. D'autant que, dimanche 2 juillet, à Loudun (Vienne), Jean-Patrick Nazon a déjà connu des frayeurs : dans le sprint massif final, il a été tassé une première fois, puis repoussé une seconde fois sans autre conséquence. Ces deux « coups de chaud » en deux jours ont eu pour effet de refroidir quelque peu

les ardeurs d'un garçon que l'on dit fougueux.

« *J'espère que ça ira, parce qu'après une chute comme ça ce n'est pas évident* », soulignait-il, mardi matin, déclarant qu'il avisait mercredi 5 juillet, lors de l'étape menant à Vitry (Ille-et-Vilaine). Assurant « *ne pas être dégoûté* », il avouait néanmoins ne pas être certain de remonter au front immédiatement : « *Je vais essayer de refaire surface physiquement. Je ne suis peut-être plus à 100 %.* »

### TROIS BOUQUETS CETTE SAISON

Pourtant, le Tour de France s'annonçait on ne peut mieux pour Jean-Patrick Nazon. En l'absence de l'autre sprinter de l'équipe, Jimmy Casper - qui se remet d'une opération -, il avait été désigné comme l'homme à protéger pour les arrivées massives au sein de La Française des jeux. Pas par défaut. Car, si Jimmy Casper avait « éclaté » en 1999 (avec quatre victoires, devant l'Allemand Erik Zabel notamment), au point de le rejeter un peu dans l'ombre, le Vosgien, depuis le début de la saison, a fait ses preuves : il a décroché trois victoires (deux à l'Etoile de Bessèges en février, une aux Quatre Jours de Dunkerque en mai).

Et il a surtout rompu le sortilège qui l'avait vu finir à six reprises à la deuxième place en 1999. Une situation dont Jean-Pa-

trick Nazon lui-même avouait qu'elle l'avait conduit à faire un « *blocage* ». « *J'étais un peu perdu* », avoue ce coureur qui en est aujourd'hui à sa quatrième saison chez les professionnels et au sein de La Française des jeux. Rien n'est cependant encore perdu sur les routes de la Grande Boucle à ses yeux.

« *Je vise une victoire plutôt dans la première semaine, explique-t-il, parce qu'après je ne sais pas comment ça va se passer, comment je vais évoluer physiquement.* » Pour cela, il reconnaît qu'il lui faudra être moins « *nerveux* » dans ces sprints du Tour qui « *n'ont rien à voir avec ceux des autres courses, car les meilleurs sont là, mais où il y a aussi des coureurs qui frottent énormément pour faire une place* ». « *Il a voulu être partout dans ces premiers sprints et il n'a été nulle part* », relève son directeur sportif, Marc Madiot.

Cet apprentissage face à l'élite mondiale du sprint, aussi rude soit-il, devrait contribuer à aguerrir ce coureur qui a d'ores et déjà prévenu qu'il veut « *percer* » dans les « *classiques* » du printemps, comme le Tour des Flandres ou Paris-Roubaix. « *Il a le coffre pour marcher dans les courses longues et difficiles* », assureait Marc Madiot il y a quelques semaines, au soir de la victoire de son poulain aux Quatre Jours de Dunkerque.

Philippe Le Cœur

### Le maillot jaune

#### ● Laurent Jalabert (France).

Né le 30 novembre 1968 à Mazamet (Tarn). 1,76 m, 68 kg. Professionnel depuis 1988.

● **Équipes** : 1989-1991 Toshiba ; 1992 à 2000 ONCE.

#### ● Ses principales victoires

(150 au total) : championnat du monde c.-l.-m. 1997 ; champion de France 1998 ; Paris-Nice (1995, 1996, 1997) ; Milan-San Remo 1995 ; Tour de Lombardie 1997 ; Flèche wallonne 1995 et 1997 Grand Prix du Midi-Libre 1996 ; Critérium international 1995 ; Tour d'Espagne 1995 (dix-huit victoires d'étape dans

cette épreuve au cours de sa carrière) ; trois étapes du Tour de France (Bruxelles 1992, Mende 1995 ; Saint-Nazaire 2000 c.-l.-m. par équipes) et maillot jaune deux journées en 1995 ; trois étapes du Tour d'Italie 1999.

● **Classement dans le Tour de France** : 71<sup>e</sup> en 1991 ; 34<sup>e</sup> en 1992 ; abandon 1993, 1994, 1996, 1998 ; 4<sup>e</sup> en 1995 ; 43<sup>e</sup> en 1997.

● **Classement mondial UCI (fin d'année)** : 8<sup>e</sup> en 1992 ; 14<sup>e</sup> en 1993 ; 16<sup>e</sup> en 1994 ; 1<sup>er</sup> en 1995, 1996, 1997 et 1999, 2<sup>e</sup> en 1998.

## RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

### 4<sup>e</sup> étape Nantes - Saint-Nazaire

Contre-la-montre par équipes  
mardi 4 juillet

1. ONCE, les 70 km en 1 h 25 min 35 s ; 2. US Postal, à 46 s ; 3. Telekom, à 1 min 26 s ; 4. Crédit agricole, à 1 min 32 s ; 5. Rabobank, à 2 min 12 s ; 6. Festina, à 2 min 16 s ; 7. Cofidis, à 2 min 53 s ; 8. Mapei, à 3 min 18 s ; 9. Mercatone Uno, à 3 min 34 s ; 10. Memory Card, à 3 min 39 s ; 11. AG2R, à 4 min 17 s ; 12. Banesto, à 4 min 23 s ; 13. Polti, à 4 min 39 s ; 14. Kelme, à 5 min 8 s ; 15. Saeco, à 5 min 14 s ; 16. Lotto, à 5 min 20 s ; 17. Farm Frites, à 5 min 43 s ; 18. Vini Caldirola, à 5 min 55 s ; 19. La Française des jeux, à 6 min 7 s ; 20. Bonjour, à 6 min 45 s.

#### ● Classement général

1. Laurent Jalabert (Fr./ONC), 10 h 9 min 10 s ; 2. D. Canada (Esp./ONC), à 12 s ; 3. L. Armstrong (EU/USP), à 24 s ; 4. A. Olano (Esp./ONC), à 35 s ; 5. V. Ekimov (Rus./USP), à 43 s ; 6. N. Jalabert (Fr./ONC) ; 7. I. Gutierrez (Esp./ONC), à 49 s ; 8. M. Serrano (Esp./ONC), à 52 s ; 9. M.-A. Pena (Esp./ONC), à 54 s ; 10. T. Hamilton (EU/USP), à 55 s ; 11. P. Luttenberger (Aut./ONC), à 1 min 1 s ; 12. J. Ullrich (All./TEL), à 1 min 7 s ; 13. K. Livingston (EU/USP), à 1 min 18 s ; 14. G. Hincaapie (EU/USP), à 1 min 33 s ; 15. J. Voigt (All./CA), à 1 min 36 s ; 16. S. Wesemann (All./TEL), à 2 min 7 s ; 17. J. Vaughters (EU/CA), à 2 min 12 s ; 18. A. Elli (It./TEL), à 2 min 15 s ; 19. Stuart O'Grady (Aus./CA), à 2 min 16 s ; 20. M. Backstedt (Sué./CA), à 2 min 19 s ; 21. E. Zabel (All./TEL), à 2 min 20 s ; 22. F. Gougot (Fr./CA), à 2 min 25 s ; 23. B. Julich (EU/CA), à 2 min 25 s ; 24. D. Millar (GB/COF), à 2 min 27 s ; 25. J. Beloki (Esp./FES), à 2 min 32 s ; 26. D. Plaza (Esp./FES), à 2 min 36 s ; 27. A. Vinokourov (Kz/TEL), à 2 min 37 s ; 28. J. Heppner (All./TEL), à 2 min 37 s ; 29. F. Garcia Casas (Esp./FES), à 2 min 46 s ; 30. A. Casero (Esp./FES), à 2 min 47 s ; 31. F. Andreu (EU/USP), à 2 min 49 s ; 32. C. Moreau (Fr./FES), à 2 min 55 s ; 33. U. Bolts (All./TEL), à 3 min ; 34. A. Langella (Fr./CA), à 3 min 2 s ; 35. M. Wauters (Bel./RAB), à 3 min 13 s ; 36. M. Boogard (Pb/RAB), à 3 min 13 s ; 37. M. Den Bakker (Pb/RAB), à 3 min 14 s ; 38. J. Hernandez (Esp./FES), à 3 min 20 s ; 39. G. Guerini (It./TEL), à 3 min 24 s ; 40. J. Boven (Pb/RAB), à 3 min 32 s ; 41. D. Etxebarria (Esp./ONC), à 3 min 33 s ; 42. F. Vandenbroucke (Bel./COF), à 3 min 36 s ; 43. G. Niemann (All./RAB), à 3 min 38 s ; 44. S. Borgheresi (It./MER), à 3 min 39 s ; 45. N. Mattan (Bel./COF), à 3 min 42 s ; 46. D. Nardello (It./MAP), à 3 min 48 s ; 47. M. Bartoli (It./MAP), à 3 min 49 s ; 48. M. Wüst (All./FES), à 3 min 49 s ; 49. F. Rodriguez (EU/USP), à 3 min 52 s ; 50. M. Lelli (It./COF), à 3 min 55 s ; 51. C. McRae (EU/USP), à 3 min 57 s ; 52. M. Van Heeswijk (Pb/USP), à 4 min 7 s ; 53. R. Meier (Sui./COF), à 4 min 11 s ;

54. R. Forconi (It./MER), à 4 min 18 s ; 55. M. Velo (It./MER), à 4 min 19 s ; 56. A. Zülle (Sui./BAN), à 4 min 19 s ; 57. P. Bettini (It./MAP), à 4 min 20 s ; 58. S. Zanini (It./MAP), à 4 min 27 s ; 59. M. Sandstod (Dan./MCJ), à 4 min 27 s ; 60. M. Beltran (Esp./MAP), à 4 min 31 s ; 61. E. Brignoli (It./MER), à 4 min 40 s ; 62. G. Maignan (Fr./AG2), à 4 min 42 s ; 63. M. Blaudzun (Dan./MCJ), à 4 min 47 s ; 64. A. Morin (Fr./CA), à 4 min 50 s ; 65. D. Moncoutié (Fr./COF), à 4 min 54 s ; 66. D. Baranowski (Pol./BAN), à 5 min 2 s ; 67. A. Kasputis (Lit./AG2), à 5 min 2 s ; 68. L. Aus (Est/AG2), à 5 min 3 s ; 69. P. Chanteur (Fr./AG2), à 5 min 5 s ; 70. E. Zaina (It./MER), à 5 min 12 s, etc.

#### ● Classement par points

1. Tom Steels (Bel./MAP), 70 points ; 2. S. O'Grady (Aus./CA), 54 ; 3. M. Wüst (All./FES), 52 ; 4. E. Zabel (All./TEL), 52 ; 5. R. Vainsteins (Let./VIN), 41 ; 6. J. Koerts (Pb/FAR), 40 ; 7. F. Simon (Fr./BJR), 38 ; 8. D. Ieri (It./SAE), 36 ; 9. J. Kirsipuu (Est/AG2), 33 ; 10. Z. Klemencic (Slo./VIN), 31, etc.

#### ● Classement de la montagne

1. Marcel Wüst (All./FES), 5 pts ; 2. F. Andreu (EU/USP), 3 ; 3. F. Simon (Fr./BJR), 1.

#### ● Classement par équipes

1. ONCE, 30 h 28 min 17 s ; 2. US Postal, à 1 min 15 s ; 3. Telekom, à 4 min 33 s ; 4. Crédit agricole, à 5 min 27 s ; 5. Festina, à 6 min 49 s ; 6. Rabobank, à 7 min 32 s ; 7. Cofidis, à 8 min 59 s ; 8. Mapei, à 10 min 24 s ; 9. Mercatone Uno, à 11 min 27 s ; 10. AG2R Prévoyance, à 13 min 42 s ; 11. Memory Card Technology-JACK et JONES, à 13 min 46 s ; 12. Banesto, à 13 min 52 s ; 13. Kelme, à 17 min 2 s ; 14. Polti, à 17 min 18 s ; 15. Saeco, à 17 min 49 s ; 16. Lotto, à 18 min 5 s ; 17. Vini Caldirola, à 19 min 12 s ; 18. Farm Frites, à 19 min 13 s ; 19. La Française des jeux, à 21 min 32 s ; 20. Bonjour, à 23 min 20 s.

#### ● Classement des jeunes

1. David Canada (Esp./ONC), 10 h 9 min 22 s ; 2. I. Gutierrez (Esp./ONC), à 37 s ; 3. M. Backstedt (Sué./CA), à 2 min 7 s ; 4. D. Millar (GB/COF), à 2 min 15 s ; 5. G. Niemann (All./RAB), à 3 min 26 s ; 6. D. Moncoutié (Fr./COF), à 4 min 42 s ; 7. B. Joachim (Lux./USP), à 5 min 2 s ; 8. F. Mancozo (Esp./BAN), à 5 min 6 s ; 9. D. Pieri (It./SAE), à 5 min 32 s ; 10. G. Trentin (It./VIN), à 6 min 14 s, etc.

#### ● Abréviations

AG2 : AG2R-Prévoyance ; BAN : Banesto ; BJT : Bonjour-Toupargel ; CA : Crédit agricole ; COF : Cofidis ; FAR : Farm Frites ; FES : Festina ; FDJ : La Française des jeux ; KEL : Kelme ; LOT : Lotto ; MAP : Mapei ; MCJ : Memory Card-Jack et Jones ; MER : Mercatone Uno ; ONC : ONCE ; RAB : Rabobank ; POL : Polti ; SAE : Saeco ; TEL : Deutsche Telekom ; USP : US Postal Service ; VIN : Vini Caldirola.



STEFANO RELLANDINI/REUTERS

### Une ONCE de poids lourds

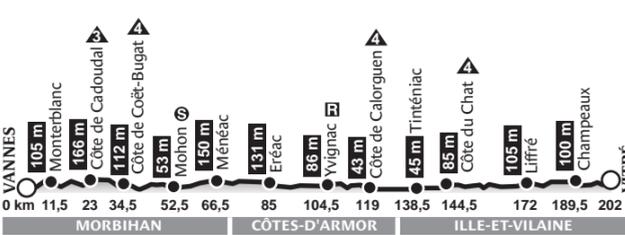
Laurent Jalabert n'avait porté que deux jours le maillot jaune sur le Tour de France, en 1995. Les organisateurs avaient même obtenu pendant quel-

ques années que son équipe, la ONCE, quitte sa tenue habituelle, couleur canari, pour un ensemble rose, afin que la confusion ne soit pas possible. Le public va pouvoir vérifier si la précaution était utile, car le Français, à trente-deux ans, avec l'appui d'une équipe très solide qui a dominé le contre-la-montre collectif, peut conserver le maillot de leader plusieurs jours.

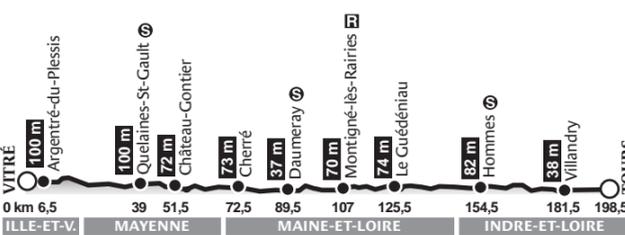
NANTES • SAINT-NAZAIRE (contre-la-montre)  
mardi 4 JUILLET 4<sup>e</sup> étape • 70 km



VANNES • VITRÉ mercredi 5 JUILLET 5<sup>e</sup> étape • 202 km



VITRÉ • TOURS jeudi 6 JUILLET 6<sup>e</sup> étape • 198,5 km



## « C'est le pouvoir sportif qui a la solution face au dopage »

La lutte de Pierre Rivory, ancien coureur et éducateur

IL AURAIT PU se détourner du vélo. A cause du dopage, ce « cancer » qui fait que « l'on est dans une situation difficile, pour ne pas dire grave ». Mais on ne lâche pas quarante ans de sa vie comme cela, et ce d'autant qu'on « découvre encore des richesses » auprès des jeunes. Pour ces derniers, Pierre Rivory a choisi de ne pas lâcher pied. Cet ancien coureur cycliste – il fut brièvement professionnel au début des années 70 – se consacre depuis deux ans à la direction du pôle cyclisme de la région Rhône-Alpes/Saint-Etienne (36 cadets, juniors et espoirs).

Pourtant, à propos du dopage, cet éducateur établit un constat cru : « Les contrôles antidopage, le suivi biologique \_ on ne résoudra jamais les problèmes avec ça. Cela fait trente-cinq ans que cela dure. J'étais coureur lorsque les contrôles ont été institués. Cela n'a rien changé. Le dopage a été toléré. Il fallait ne pas se faire prendre. Après l'affaire Festina, on a mis en place le suivi médical. On a cru que les gars allaient respecter les règles. C'était de l'utopie. Celui qui a gagné, qui a été une vedette avec une préparation chimique, ne peut plus revenir en arrière. Il sait qu'il risque de redevenir anonyme. Depuis 1998, on n'a exclu aucun de ces gars-là et je pense que la majorité d'entre eux n'a pas changé son fusil d'épaule. »

S'il admet que les actions de police et justice ont « servi à faire prendre conscience » de l'ampleur du phénomène, Pierre Rivory considère qu'elles « n'ont rien changé au fond », d'autant que l'on « y a souvent cherché le sensationnel ». « Le vélo n'est pas mort, assure-t-il malgré tout, il faut simplement remettre de l'ordre dans la maison, repenser les choses. » En inversant les priorités. C'est-à-dire en ne focalisant pas tout sur les professionnels. « A vouloir attaquer par le haut, estime-t-il, on s'est attaqué à plus gros que nous : les intérêts financiers, pour qui le sport-spectacle et l'image passent

avant tout ; le monde médical qui a fait beaucoup de mal. A jouer au chat et à la souris avec les professionnels, on se ridiculise. »

### « C'est au niveau des clubs, d'un département, d'une course, que nous devons être capables d'exclure ceux qui trichent »

Pierre Rivory ne va toutefois pas jusqu'à prôner une légalisation du dopage chez les professionnels. « Il faut continuer à lutter, mais ne pas s'acharner. Il faut que cette génération parte doucement, sans faire n'importe quoi, et il faut reconstruire derrière », explique-t-il. Mais il reconnaît aussi que rien ne pourrait empêcher l'éclosion d'un cyclisme calqué sur le modèle du football américain, avec un recours assumé aux produits dopants : « Qui peut empêcher ça, s'ils veulent se marginaliser. »

A ses yeux, des solutions peuvent venir d'« une mobilisation de la base. » « C'est le pouvoir sportif qui a la solution, pas les ministres des sports, assure-t-il. Il ne faut pas tout attendre d'en haut. C'est au niveau des clubs, d'un département, d'une course, que nous devons être capables d'exclure ceux qui trichent. Il y a beaucoup de gens qui veulent que ça s'arrête, que l'on trouve une solution. Il faut trouver le moyen de mobiliser tout ça. » Parce qu'il croit encore « aux vertus du cyclisme », Pierre Rivory juge que « cela mérite que des personnes réfléchissent fort et longtemps ».

Ph. L. C.

# L'Afrique du Sud optimiste sur ses chances d'organiser la Coupe du monde 2006

La Fédération internationale de football (FIFA) fera son choix jeudi 6 juillet

Alors que les vingt-quatre membres du comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) s'apprentent à désigner le pays organisateur de

la Coupe du monde 2006, l'Afrique du Sud semble tenir la corde. Le récent désistement du Brésil à son profit, les problèmes de violence propre à l'Angle-

terre, la résignation de l'Allemagne et le dépit de nouveau ressenti par le Maroc sont autant d'atouts pour la « nation arc-en-ciel ».

JOHANNESBURG (Afrique du Sud) correspondance

Le dernier acte de la campagne pour l'attribution de la Coupe du monde 2006 se joue jeudi 6 juillet à Zurich (Suisse). Le comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA), composé de vingt-quatre membres, départagera les quatre candidats encore en course (Allemagne, Afrique du Sud, Angleterre et Maroc) après le désistement du Brésil, mardi 4 juillet. Le vote (à bulletins secrets) semble acquis à l'Afrique du Sud, qui serait la première nation du continent africain à accueillir l'événement majeur du calendrier sportif.

A Johannesburg, on compte et on recompte les voix des délégués qui seraient acquises à la candidature sud-africaine. Les pronostics s'affichent sur les écrans de télévision et les visages des votants qui pourraient faire basculer le scrutin font désormais partie de la vie quotidienne des Sud-Africains.

Il s'agit du Thaïlandais Morawi Makudi, du Saoudien Abdullah al Dabah, du Qatar Bin Hammam et du Sud-Coréen Mong Joon Chung.

Pour Irvan Khoza, président du comité de candidature de l'Afrique du sud (South Africa World Cup 2006 bid committee), « c'est au tour de l'Afrique d'accueillir la Coupe du monde de football, la FIFA doit nous donner l'opportunité de créer une mémoire africaine de ce sport. La France a organisé la Coupe il y a deux ans, elle ne peut pas se dérouler pour la dixième fois en Europe ».

Toutes les démarches ont été entreprises pour obtenir un soutien unanime du continent africain malgré la concurrence du Maroc. Le ministre des sports, Ngconde Balfour, s'est rendu à Rabat, le 4 juin pour tenter, dans une ultime démarche, de convaincre les Marocains de retirer leur candidature. « Je ne vois pas la FIFA répondre positivement au dossier du Maroc, qui n'existe que sur le papier », déclare Danny Jordaan, directeur général du comité de candidature.

Le cahier des charges de la FIFA a été globalement respecté par l'Afrique du Sud qui a le soutien personnel de l'ancien président

Nelson Mandela qui a usé de ses relations pour s'assurer du bon choix de certains pays.

Le volet technique est déjà très avancé puisque les stades ont déjà accueilli pour la plupart la Coupe du monde de rugby (1995), la Coupe d'Afrique des nations (1996) ou les 7<sup>es</sup> Jeux africains (1999). Le plus vaste, le FNB Stadium, situé entre Johannesburg et Soweto peut accueillir actuellement 85 000 spectateurs, sa capacité serait portée à 110 000 places. Le plus petit, celui de Rustenburg, peut recevoir 40 000 supporters.

### SENSUS POLITIQUE

Le réseau routier est long de 6 000 km d'autoroutes et 60 000 km de routes nationales. La circulation n'y est jamais dense, en raison de l'importance des distances. Un appel d'offres a été lancé par l'Afrique du sud pour la construction d'un train très rapide entre Pretoria et Johannesburg (60 km). Si l'Afrique du Sud obtient le Mondial 2006, une extension serait envisagée vers Soweto, pour desservir le stade FNB et la banlieue, qui abrite plus de deux millions de personnes. Cinq pays sont sur les rangs pour le

construire : la Suisse, le Japon, le Canada, la France et l'Allemagne.

Le comité de candidature souligne les grandes capacités touristiques du pays et l'impact social d'un tel événement. Le consensus politique est total. En matière de parrainage, Dany Jordaan se montre très optimiste. « Pour être agréé par la FIFA, il faut dégager une enveloppe de 10 millions de dollars, plusieurs sponsors se sont déjà portés candidats, affirme-t-il. La Fédération sud-africaine de football a, pourtant, eu beaucoup de mal à réunir les fonds nécessaires au dépôt de la candidature (10 millions de dollars).

Les bénéfices liés au tourisme ont été évalués à 1,8 milliards de dollars ce qui permettrait la création de 130 000 emplois ponctuels. Le pourcentage réservé à l'Afrique du sud sur la billetterie alimenterait la principale source de recettes. Le comité d'organisation prétend que les rencontres se disputeront à guichets fermés.

Un pronostic audacieux si l'on se souvient que les stades étaient pratiquement vides pendant les Jeux Africains en 1999.

Anne Dissez

## La démission du sélectionneur Dino Zoff suscite des remous politiques en Italie

ROME

de notre correspondant

C'est bien connu, en Italie tout finit par des querelles politiques. Cette fois, cependant, la défaite de la Squadra azzurra face à la France, en finale de l'Euro 2000, a provoqué un tremblement de terre. Comme si l'échec n'avait pas suffi, Silvio Berlusconi, chef de l'opposition de droite, est venu ajouter son grain de sel. Sur un ton virulent, l'homme d'affaires et propriétaire du Milan AC a insulté l'entraîneur de l'équipe nationale Dino Zoff. Il lui a reproché de ne pas avoir désigné un joueur au marquage sur Zinedine Zidane et a estimé que son comportement avait été « indigne ». « Même un amateur aurait gagné la finale. Nous pouvions et nous devions vaincre. Le problème est que l'on est intelligent ou on ne l'est pas. »

La nature des critiques, la manière dont elles ont été lancées, ont immédiatement provoqué stupeur et indignation dans le pays. « Une insulte à Dino Zoff, aux 22 joueurs, aux 22 millions d'Italiens qui ont supporté leur équipe, s'est indigné Walter Veltroni, secrétaire des Démocrates de gauche, ajoutant que ce comportement suscite quelques « inquiétudes, pour ne pas dire plus ». Cette attaque frontale s'est

d'abord traduite par un commentaire plutôt étonné de Dino Zoff, qui pourrait redevenir le président de la Lazio Rome, le récent champion d'Italie. Il a estimé « qu'un politique ne pouvait dire ce qu'il a dit ». Puis, sans se départir de son calme habituel, Dino Zoff a remis sa démission, mardi 4 juillet, répliquant qu'il n'avait « pas de leçons de dignité à recevoir de Monsieur Berlusconi. J'ai été offensé. Mon travail a été dénigré publiquement. Je ne trouve pas cela juste comme homme, comme sportif comme travailleur ».

Le capitaine des vainqueurs de la Coupe du monde 1982, considéré comme l'un des meilleurs joueurs de tous les temps, n'a pas haussé le ton et a assuré qu'il répondrait directement à l'intéressé. Face à la tempête provoquée, Silvio Berlusconi a fait marche arrière, expliquant qu'il s'était exprimé en tant que président d'un club de football, qu'il n'avait voulu « offenser personne, surtout pas Zoff », qu'il avait formulé des critiques tactiques qu'il maintient et qu'il est qualifié pour parler de football parce que « personne comme lui a gagné ce que j'ai gagné ». Et d'ajouter : « Et puis je n'ai pas dit ce que les journalistes m'ont attribué ». Pourtant, les propos ont bien été enregistrés et les réac-

tions d'indignation ont fusé de partout. D'autant que, de façon pratiquement unanime, il a été reconnu que Dino Zoff avait reconstruit une Squadra azzurra digne de ses glorieuses devancières.

Au-delà des 22 joueurs offusqués, un véritable mouvement de soutien à Dino Zoff s'est constitué pour qu'il garde son poste. Une réunion était prévue mercredi 5 juillet entre le sélectionneur et le président de la Fédération italienne de football, Luciano Nizzola. Fabio Cannavaro et Antonio Conte, joueurs-clés de la Nazionale ont demandé que, dans « l'intérêt du football italien », cette démission soit repoussée. Certains ont rappelé que, pour le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, « le nom de l'Italie avait été honoré » par le comportement de l'équipe.

Même Giulio Andreotti, sept fois président du conseil, y est allé de son couplet, critiquant la sortie « injuste » de Silvio Berlusconi. Andreotti remarque que, si le parti de Berlusconi s'appelle Forza Italia, cela n'autorise pas l'aspirant à la direction du pays de se comporter comme un vulgaire tifosi déçu.

Michel Bôle-Richard

## Les sœurs Williams face à face en demi-finale à Wimbledon

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Serena Williams a tout d'abord rempli une légère formalité. Mardi 4 juillet, elle a fait une escapade sur le court n° 1, où elle s'est qualifiée pour les demi-finales de Wimbledon en éliminant sa compatriote américaine Li-

sa Raymond (6-2, 6-0) en quarante et une minutes. Ravie par sa performance, elle s'en est revenue à vive allure vers les vestiaires, elle a pris une petite douche puis est allée s'asseoir à côté de son père, encourager sa grande sœur. Venus Williams, qui avait commencé en même temps qu'elle sur le court central, n'en était qu'au milieu d'un match beaucoup plus difficile contre Martina Hingis, n° 1 mondiale.

Au terme d'une partie agaçante, car semée des fautes directes de l'Américaine, la Suisse a plié sous la puissance de son adversaire (6-3, 3-6, 6-4). Elle a avoué ses regrets : l'inconfort ressenti par Venus Williams sur gazon a fait, en effet, peine à voir. Empruntée mais très volontaire, elle s'est

imposée à la hargne – et sur un ace chronométré à près de 190 km/h – pour la première fois en quatre rencontres lors d'un tournoi du Grand Chelem face à Martina Hingis. Venus a hurlé de joie, Serena a applaudi.

Jeudi 6 juillet, elles seront face à face pour une cinquième opposition qui devrait faire le bonheur du public mais sans doute pas le leur. Même si elles ont une nouvelle fois annoncé qu'elles joueraient « une partie comme une autre » entre deux adversaires « normales ». L'enjeu est d'autant plus épineux que Serena, dix-huit ans, est plus précoce que son aînée, âgée de vingt ans.

imposée à la hargne – et sur un ace chronométré à près de 190 km/h – pour la première fois en quatre rencontres lors d'un tournoi du Grand Chelem face à Martina Hingis. Venus a hurlé de joie, Serena a applaudi.

Jeudi 6 juillet, elles seront face à face pour une cinquième opposition qui devrait faire le bonheur du public mais sans doute pas le leur. Même si elles ont une nouvelle fois annoncé qu'elles joueraient « une partie comme une autre » entre deux adversaires « normales ». L'enjeu est d'autant plus épineux que Serena, dix-huit ans, est plus précoce que son aînée, âgée de vingt ans.

bien irait à l'université. L'intéressée ne s'est pas dit grand-chose ; elle a été aperçue prenant des cours de Français à Paris pendant l'hiver.

A Londres, elle a juré qu'il n'était, bien sûr, plus question de retraite. De sa convalescence, il restera le mystère de 11 kg perdus – et toujours pas repris – lors de son retour au tournoi de Hambourg (Allemagne), en mai.

Serena, aussi, s'est blessée au genou, suffisamment pour laisser Venus disputer, seule, les Internationaux de France à Roland-Garros. Mais la plus talentueuse des deux est revenue au galop. La brève-vet de ses matches et sa joie de jouer sur le gazon en font une favorite. Elle admire sa sœur pour sa différence : « Elle est l'ace, je suis le smash. »

Mardi en fin d'après-midi, les deux jeunes filles sont reparties ensemble disputer le troisième tour du double, où elles excellent puisqu'elles se complètent si bien. Ensemble, elles ont éliminé Irina Spirlea et Caroline Vis. En quarts de finale, elles seront sur le chemin de la diva du tournoi, Martina Navratilova, qui profite de sa retraite pour s'offrir des sensations agréables de « revenez-y » (Le Monde du 30 mai). Avec la Sud-Africaine Mariaan de Swardt, elle a surclassé la Française Amélie Mauresmo associée à l'Espagnole Arantxa-Sanchez (6-1, 6-1). A quarante-trois ans, Martina Navratilova rêve de porter à 20 le nombre de ses victoires, en simple et en double, à Wimbledon.

Bénédicte Mathieu

LES TRAVERSÉES CALAIS-DOUVRES

ENVIE DE VOYAGER AU GRAND AIR?

ALLER-RETOUR 3 JOURS (72H) EN VOITURE 850F\*

N° Indigo 0803 044 045

0,99TTC/MIN

SEAFRANCE SEALINK

\* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. VALABLE DU 01/07 AU 30/07/00

Découvrez les Ferries à la française.



## Princes stambouliotes

ADALAR

de notre envoyé spécial

Malgré les salissures modernes, la mégapole stambouliote, « charnière d'orfèvreries entre Orient et Occident » (Jean Cocteau, *Maalesh*) fait grand effet vue du large, quand on emprunte la mer de Marmara. L'antique Propontide fournit toujours à « la vieille cantatrice couverte de gloire » son « bel œil bleu ». Le spectacle est aussi à bord du bateauabus, parmi les passagers gagnant *Adalar*, « les îles » ou, pour parler comme les atlas ottomans, *Prinkipio*, l'archipel des Princes. A une heure de la Corne d'Or embouteillée et des vendeurs de « *Viagra turc* » (figues sèches aux noix), un autre monde attend les dames enfoulardées trico-

Au large de l'Anatolie, à quelques encablures de l'agitation urbaine neuf îles desservies par des bateauabus et parcourues par des phaétons. Un havre de paix mais où l'on croise des fantômes byzantins et ottomans

### Loger chez le grand-amiral

En contrebas de la Mosquée bleue et de Sainte-Sophie, protégé du bruit par le rempart byzantin, l'Hôtel Armada (voir ci-contre le Carnet de route) ménage en outre des échappées sur la Marmara, ses bateaux et ses dauphins. Ici, jadis, le capitain-pacha ottoman tenait ses chantiers navals et fourbissait l'armada califale, d'où le nom de l'établissement. Récent mais construit comme les maisons constantinopolitaines d'il y a un siècle, l'Armada a joué à fond la carte « crépuscule ottoman » en reconstituant, avec des objets vrais ou faux mais presque toujours judicieusement utilisés, un décor années 1890. Restaurants et salons, ainsi que les 110 chambres sur trois étages alignent moucharabiehs, divans, *kilims*, bassins, gravures, photos, miroirs, accessoires du bain turc, tout en honorant les impératifs du confort actuel. La cuisine servie illustre plutôt bien que mal la rencontre Orient-Occident. Toutefois, le plus appréciable est peut-être que l'Armada se trouve à portée de pied de monuments insignes, arcades commerciales et espaces verts.

tant des calottes islamiques, les lycéens en goguette, les camelots vantant slips, couteaux et bonbons, ou les rares étrangers attirés par ce prolongement insulaire de la Turquie d'Asie.

D'autres brèves rencontres peuvent se présenter à bord, par exemple cet étudiant turco-bosniaque, fier de connaître *Kokto* (Cocteau), *Farer* (Claude Farrère) ou *Pyer Loti* mais également *Ouelbek* (Houellebecq) ou « *les deux Kamu* »... ; avec un peu de chance, on croisera même une princesse orientale, Kenizé, notre ancienne consœur du *Nouvel Observateur*, romancière du *Jardin de Badalpour* et descendante du sultan-calife Mourad V. Difficile de lier connaissance car l'archipel est déjà là avec ses neuf éclats dont cinq habités. Kasik est propriété privée tandis que les îlots-jumeaux de Sivri et Yassi sont réservés à l'armée. Dommage car l'un comporte les vestiges de la folie néo-féodale qu'y édifia vers 1850 un extravagant diplomate britannique avant de la céder au khédive d'Egypte, sans parler du souvenir morbide des chiens errants que la



Collines insulaires couvertes de pins et de lentisques vues du vapeur, fragiles « chalets » ottomans en bois, chevaux tirant des phaétons car les autos sont interdites dans l'archipel. Chevaux encore, en totale liberté à travers les îles. Enfin, façade « moderne » du fameux monastère grec-orthodoxe de la Sainte-Trinité à Halki (Heybeli), reposant sur des fondations de 857. Quelques moines maintiennent une veille spirituelle dans ce séminaire fermé par Ankara en 1971.

Photographies  
Fouad Elkoury

municipalité constantinopolitaine y faisait auparavant transférer pour qu'ils s'entredétruisent !

Les îles principales, peuplées en tout d'environ 25 000 habitants auxquels s'ajoutent plus de 100 000 estivants, excluent, comme Avoriaz ou Porquerolles, les véhicules à moteur et sont desservies par des chevaux attelés à des phaétons. Le crottin est recueilli par des sortes de minihamas placés sous le cul des montures afin de ne pas salir les chemins et de fumer les jardins de fruits et légumes méditerranéens entourant les maisons de bois ou de pierre laissées par leurs bâtisseurs grecs ou armé-

niens. Au printemps, la conjonction des fleurs d'orangers, seringas et acacias met dans l'air une odeur *sui generis* qui fait avantageusement oublier les flaques croupissantes de la métropole continentale. Jusque vers 1950, *Prinkipio* conserva population et cachet chrétiens malgré l'islamisation de Constantinople-Stamboul-Istanbul. Comme si la lourde histoire anté-islamique et anti-islamique des lieux avait fait hésiter un moment les Turcs à s'installer sur cet archipel où maintenant ils forment la quasi-totalité du peuplement. A côté des minarets appelant en arabe à la prière, la plupart des

églises, antérieures, subsistent, mais le plus souvent sans voix, même si un sanctuaire arménien vient d'être rafraîchi ou si tel paysage continue à être gouverné par un dôme grec.

#### DE TROTSKI A COCTEAU

Un Turc se souvient gravement que les îles virent en 1412 - Byzance ne devait tomber qu'en 1453 - une rude bataille navale où les *Roums* coulèrent la flotte sultaniennne ; un autre sourit en rappelant que le *basileus* Manuel II, jaloux de son demi-frère vainqueur sur mer, l'écroura après sa victoire plutôt que d'utiliser son talent militaire contre l'envahis-

seur... Entre autres reliques, l'archipel détient les cendres d'un chef malheureux, Romain IV, découronné en 1071 après sa défaite en Anatolie devant les musulmans et claqué-mur ici à vie. On remplirait des pages avec les porphyrogénètes énucléés ou eunuqués, les impératrices tondues (Irène, Zoé, Eudoxie, Théophano, etc.), les patriarches martyrisés, les généraux enchaînés que le régime byzantin exila dans prisons et couvents insulaires, « *repositoires favorisés des déchets impériaux* » (John Norwich, *Histoire de Byzance*).

Les détenus n'avaient pour consolation que l'air marin embaumé comme aujourd'hui par son passage à travers pinèdes et maquis. Microclimat et tranquillité absolue attirèrent ici plus tard jusqu'à Trotski, expulsé d'Union soviétique et auteur d'une *Lettre de Prinkipio* (1932). Ata-

**6 JOURS  
NEW YORK  
3440 F TTC\***  
vol + hôtel\*\* centre Manhattan  
petit déjeuner inclus

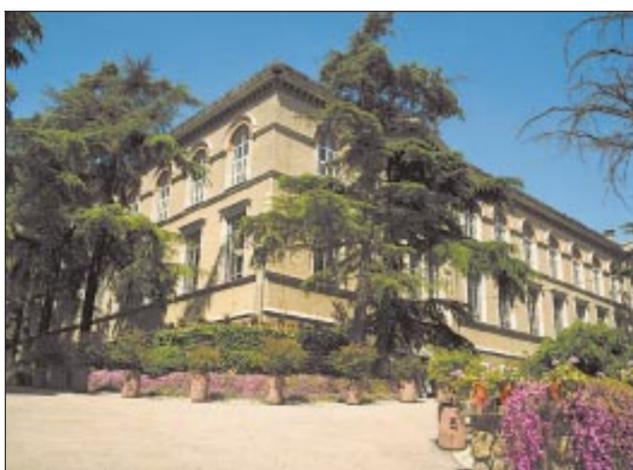
**7 JOURS  
GRENE  
3600 F TTC\***  
vol + hôtel\*\* centre  
petit déjeuner inclus

**8 JOURS  
DUBAÏ  
4300 F TTC\***  
vol + hôtel\*\*\*\* direct plage

\*Prix à partir du 16/08. Départs quotidiens de Paris et 5 villes de province. Sous réserve disponibilité au moment de la réservation. Réductions enfants -12 ans. Prix incluant : vol, taxes d'aéroport et séjour 4 nuits, petit-déjeuner inclus à l'hôtel Arlington.

\*Prix à partir de. Valable au départ de Paris jusqu'au 14/08 (dernier départ), province avec supplément. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Réductions enfants -12 ans. Prix incluant : vol, taxes d'aéroport et séjour 6 nuits, à l'hôtel Oasis. Visa et transfert non inclus.

Dépensez moins, voyagez plus !  
**Direc ours com**



türk y traita en calèche son modèle en modernisation Réza-Chah I<sup>er</sup>. Cocteau en 1949 y vint « en bande, par le bateau chargé de monde ». En 1970, une « dame du Palais » s'éteignit ici sans avoir montré son visage : c'était l'ultime survivante du harem ottoman, officiellement aboli en 1909 et définitivement dispersé en 1924, lors de la déposition du dernier calife de l'islam, Abdoulmedjid II.

De nos jours, la jeunesse stambouliote vient volontiers passer une journée ou deux sur les plages des Princes, y buvant force bière Troy (Troie), thés âcres et *vichné* - cerises pressées, jus de fruit très répandu en Turquie ; s'y exerçant à divers sports mais y abandonnant aussi maints débris, des os de mouton aux jouets cassés, surtout à Heybeli où l'entretien paraît moins sourcilieux que dans les îles-sœurs. Heybeli se flatte, en contrepartie, de son *Halki Palas*, installé dans une « ancienne résidence de la royauté ottomane ». En fait, cet édifice couvert de lattes blanches de bois, élevé en 1852, a été refait récemment à l'identique après un incendie et n'a jamais abrité ni Hautesse ou Altesse mais de pros-

pères négociants grecs de Marseille, Alexandrie, Salonique et Constantinople venus visiter leurs rejets pensionnaires d'un collège filien. De cette splendeur hellène ne subsiste guère que le monastère de la Sainte-Trinité, en haut d'une colline boisée jouissant d'une vue grand-angle sur la Marmara. Un higoumène entretient le feu spirituel dans les couloirs vides, priant une icône byzantine pour que soit annulée la fermeture (en 1971) par l'Etat turc du seul séminaire orthodoxe de Turquie, installé en 1844 dans ce bâtiment dont les fondations remontent à 857 et qui constitue toujours un pied-à-terre du patriarche œcuménique.

Dehors la nature déploie, en camaïeu de bleu sur fond maritime, lavandes, romarins et oliviers, tandis que le vapeur rembarque vacanciers et camelots. Sur les quais, les Adalariotes se retrouvent entre eux pour un *paseo* vespéral avant de s'égarer vers leurs demeures masquées de lierre et d'ampélopis. Les insomniaques retrouvent rapidement un sommeil de nourrisson dans l'archipel.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

■ **CABOTAGE.** Une navette relie pour environ 7 francs (1 million de livres turques), en une heure, les principales îles de l'archipel Prinkipio aux quais stambouliotes d'Eminönü (Europe) ou d'Uskûdar (Asie). Les liaisons interinsulaires sont gratuites.

■ **TOIT.** A Heybeli, l'Halki Palace : calme, confortable, cachet local ; chambre double à 540 F (82 €) ; fax : 0216-351-84-83. A Büyüç, l'Hôtel Princesse est central et agréable ; même tarif, fax : 0216-382-19-49. A Istanbul, l'hôtel de charme Armada (voir ci-contre), 24, rue Ahirkapi, Sultanahmet : 3 nuits en chambre double avec petit-déjeuner, vols aller-retour depuis Paris, transferts et assurance 2 365 F (360 €) jusqu'au 31 octobre (voir encadré). Une semaine stamboulo-prinkipiote, à l'Armada et au Halki, revient à moins de 5 000 F (762 €), avion inclus, déjeuners et dîners en sus.

■ **TABLE.** Un restaurant de poisson à Büyüç, relativement cher mais irréprochable : le Birtat ; au moins 300 F (45 €). Deux bons restaurants populaires, respectivement sur le front de mer de Burgaz et d'Heybeli : le Barba et le Basak, chacun moins de 100 F (15 €) pour un copieux repas turc. Eviter si possible la table du Halki Palace, moins honorable que celle des deux restaurants de l'hôtel stambouliote Armada : réserver le soir dans celui qui donne sur Sainte-Sophie et la Mosquée bleue illuminées.

■ **BIBLIOTHÈQUE.** *Les Iles des Princes*, de Gustave Schlumberger (Boccard, 1925), si vous avez la chance de trouver en bouquinerie ce livre foisonnant d'un éminent orientaliste oublié ; *Cité perdue, Istanbul*, un texte au « romantisme » très contemporain du romancier Richard Millet, Fata-Morgana, 64 p. 66 F (10 €) ; *Nouvelles et récits*, de Pierre Loti, Omnibus contenant plusieurs pages orientales, bien présenté par Guy Dugas et Alain Quella-Villéger, 840 p., 140 F (21 €). Lire notamment les articles d'Annie Laurent dans le numéro d'avril 2000 de *Géopolitique* consacré à la Turquie (55 F, 8 €). Guide bleu *Istanbul*. Le très pratique *Guide de conversation français-turc*, Harrap's.

■ **VOYAGISTE.** Le groupe Marmara (tél. : 01-44-63-63-00) vous met en contact avec l'agence de voyage spécialiste de la Turquie la plus proche de chez vous.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Office du tourisme turc à Paris, tél. : 01-45-62-78-68.

Week-end « vieux métiers » à Châteaurenard de Provence

Le paisible bourg de Châteaurenard aurait pu ne pas se consoler, peut-être même s'aignir, du voisinage de Saint-Rémy, villégiature enjôleuse et recherchée, dont 12 kilomètres seulement le séparent.

Or pas du tout : cette proximité l'aurait plutôt stimulé. Châteaurenard a de la branche, et une rage d'exister qui l'a conduit à multiplier les initiatives. S'agissait-il de trouver un logo moderne qui prît le relais de son blason gagné en 1403 et relevant déjà de l'histoire ancienne ?

Un concours fut organisé, remporté par une fillette de 11 ans qui logea les oreilles du renard toponymique - dérivé de Reinhardus, premier seigneur du lieu, sous les Burgondes - dans les tours du château tutélaire. La petite ville songea aussi à transcender son destin prosaïque de marché d'intérêt national, pourvoyeur de fruits et légumes, en briguant une place dans le Livre des records : la préparation d'une salade de 60 tonnes était censée la lui mériter. Las, le récipient cassa ! Mais après tout, ce n'était sans doute qu'une fausse bonne idée.

Fameuse idée, en revanche, qui consista, voici quelques années, à instituer le 14 juillet « Journée des vieux métiers ». Le cours Carnot se transforme alors en conservatoire vivant des savoir-faire d'autrefois. Quelque 250 personnes en tenue début du siècle y refont, avec un naturel consommé, les gestes des lavandières, dentellières, apothicaires, moissonneurs et autres rémouleurs, ne s'octroyant qu'une pause-bourride à l'heure du déjeuner. Les gendarmes,

quant à eux, poursuivent leur ronde sans désemparer. En bruit de fond, les rengaines dégoisées par un gramophone hoqueteux, les proclamations de M. le maire que le crieur public accompagne d'un roulement de tambour et, par intervalles, les bêlements des moutons qu'un cardeur s'applique à tondre à l'ancienne, avec une paire de ciseaux. C'est là une France profonde qu'on a plaisir à regarder au fond des yeux et dont semble prendre de la graine les élèves de l'école républicaine, dans leurs sages tabliers gris. A l'étalage du libraire, on feuillette des numéros jauniss de *Memori de Casteu Renard*, savoureuse chronique locale où abondaient les références littéraires. Parmi celles-ci, Daudet, bien sûr, dont *L'Elixir du Révérend Père Gaucher* est, depuis 1866, l'argument de vente rêvé pour la liqueur Frigolet qui « ensoleille » comme nulle autre l'estomac. Mais également Mistral, unanimement considéré comme « le cinquième évangéliste ». Il raconte dans *Nerto* (1884) l'équipée de l'antipape Benoît XIII, qui, ayant fui Avignon en 1409, emprunta un passage souterrain pour trouver refuge ici. Le félibre aurait-il galégué ? Les fouilles entreprises pour retrouver ledit souterrain restèrent vaines. Et le fier château médiéval, racheté à l'Etat en 1921, lors d'une vente aux enchères à Tarascon, ne livra en guise de vestiges que des arêtes d'anchois d'époque mémoriale et suffisamment de vaisselle pour reconstituer un repas du Grand Siècle.

Mirèse Akar

★ Office de tourisme : 04-90-24-25-50. Chambres d'hôtes : chez Jacqueline Sarrasin (tél. : 04-90-94-00-33), environ 350 F (53 €). Restaurant : Le Bistrot provençal (tél. : 04-90-94-63-23), de 70 à 130 F (11 à 20 €). A visiter : Musée des vieux outils agraires et distillerie Inisan (tél. : 04-90-94-11-08), entrée gratuite et dégustation de la liqueur Frigolet. A lire : *Les Lettres de mon moulin*, d'Alphonse Daudet, et le Guide vert Provence (Michelin).

A tous prix

■ **15 F (2,3 €) : la reconstitution annuelle du Camp de Boulogne** qui, les samedi 8 et dimanche 9 juillet, fera revivre, sur le site de la Colonne, une page de l'histoire napoléonienne. Vêtus de costumes d'époque, quelque 900 comédiens offriront au public défilés, concerts de fanfares et reconstitutions diverses. Créé en 1989 par Michel Lamesh, cette manifestation commémore le départ de Napoléon pour Austerlitz, après que l'empereur eut décidé de quitter le camp, établi de 1803 à 1805 à Boulogne-sur-Mer, pour affronter l'armada anglaise. Entrée gratuite pour les moins de 12 ans. Sur place, on peut séjourner au Métropole (tél. : 03-21-31-54-30) ou à l'Hôtel de la Matelotte (tél. : 03-21-30-33-33) ainsi qu'à l'Hôtel Cléry (tél. : 03-21-83-19-83), un manoir situé à Hesdin-l'Abbé. Renseignements auprès de l'office du tourisme, au 03-21-31-68-38.

■ **130 F (20 €) : les fêtes de nuit du château de**

Versailles, les 8, 22 et 29 juillet, le 26 août et les 2 et 9 septembre. Un divertissement en six actes (la Fronde, le mariage d'Etat, la construction du château, la cour, etc.) autour d'une scène flottante de 800 mètres carrés, sur le bassin de Neptune. Pas question de recréer à l'identique des festivités somptueuses, ni de reconstituer des tableaux vivants d'un passé révolu mais d'exprimer une époque à travers les rêves d'un roi, interprétés librement par Jean-Eric Ougier qui, en jouant avec poésie des technologies modernes (lasers notamment), en restitue, avec le concours de 240 comédiens et figurants, toute la magnificence et l'extravagance. Résultat : un spectacle essentiellement visuel (un peu froid parfois) où couleurs, formes, musique baroque, effets pyrotechniques, jeux et écrans d'eau s'associent pour illustrer les songes de Louis XIV. En vedette, de féériques feux d'artifice d'une durée totale de quarante minutes ! Places

assises numérotées (gradins et chaises) de 130 à 250 F (de 20 à 38 €) et sur les pelouses : assises 130 F (20 €), debout, 70 F (11 €). Renseignements au 01-30-83-78-88. Réservation Fnac au 0-803-808-803.

■ **15 900 F (2 424 €) : les volcans du Kamtchatka**, aux confins de la Sibérie orientale, dans le cadre d'un circuit découverte de quinze jours (minibus, 4 x 4 et randonnées faciles) programmé par Nomade. Temps forts : le survol en hélicoptère des principaux sites volcaniques de la péninsule dont la vallée des geysers, l'ascension des volcans actifs Moutnovsky et Gorelyy au cœur de vallées truffées de sources chaudes, et la rencontre des nomades, éleveurs de rennes, sur leurs lieux de pâturage estival. Départs les 7 et 28 juillet, le 11 août et les 1<sup>er</sup> et 29 septembre. Prix par personne, de Paris, en pension complète avec hébergement en hôtel modeste, sous la tente ou chez l'habitant. Renseignements au 01-46-33-71-71 et sur Internet ([www.nomade-aventure.com](http://www.nomade-aventure.com)).

**Bienvenue à bord du BELEM**

aviguez sur le dernier trois-mâts long-courrier français ! Le capitaine et son équipage vous initieront aux disciplines du bord : barre, manœuvre des voiles, navigation de jour et de nuit...

**Cherbourg → Brest**  
Du 10 au 12 septembre 2000  
Prix : 2 650 F (404 €)  
Assurance comprise

**St-Nazaire → Lorient**  
Du 23 au 25 octobre 2000  
Escale : Belle-Ile ou Ile de Groix  
Prix : 2 495 F (380,36 €)  
Assurance comprise

Pour recevoir gratuitement le programme des stages sur le Belem : **Fondation Belem**  
23, rue de la Tombe-Issoire • 75014 Paris  
Tél. : 01 58 40 46 46 • Fax : 01 58 40 48 47  
[www.belem.tm.fr](http://www.belem.tm.fr)

**EVA SION**

Publicités

**HAUTE SAVOIE**

**SOMMAND PRAZ-DE-LYS**

**HOTEL DU LAC \*\***

Région du Mont-Blanc - A 1 500 m., calme, pleine nature. Piscine, Sauna, SPA. VTT, Mini-golf, Equitation, Tennis, Parapente, Randonnées.

Pens. Comp. ETE de 295 F à 330 F  
Ouvert toute l'année. Hiver : Pied des pistes - Semaine et Week-end groupe  
☎ 04.50.34.20.88

**HAUTES-ALPES**

**VOTRE SÉJOUR EN QUEYRAS**

300 jours de soleil par an

Piscine, tennis, bainé, jeux d'enfant  
Hébergement : Hôtels 2 ou 3\*\*\*  
Résidence hôtel ou studios  
Plus haute commune 2040 m.  
Site classé, chalets du XVIIIe

**Hôtel BEAUREGARD\*\* ☎ 04.92.45.86.86**

**ARVIEUX** Au pied du fameux col de l'Isard 1800 m.

**Ferme de l'IZOARD\*\*\* ☎ 04.92.46.89.00**  
1/2 Pension de 255 à 390 F/jour  
Pension de 317 à 451 F/jour  
Résidence à partir de 2000 F/semaine  
Se recommander du "Monde"

**PROMOTION CRETE 8J/7N**

Séjour plage en 1/2 pension à partir de **3190 F TTC** base double.  
Vol charter départ de Paris le lundi + 7 nuits hôtel MAGDA cat. A (3\* Sup.), Gouvès.  
Enfants : 2490 F TTC

Non inclus : Housse Kérosène : 60 F/passager.  
Prix valables du 10 au 17/07/00.

[www.directours.com](http://www.directours.com)  
Minitel 3615 Directours 2.23 F/min et 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7u 9h-19h Av. des Champs-Élysées Paris 8e. Lic. 078960071

**Directours**  
Membre SNAV - Garantie APS

**LUBERON**

**PARADIS EN LUBERON "LA CABRERIE" GORDES**

Chambre d'Hôtes de charme

[www.lacabrerie.com](http://www.lacabrerie.com)  
Tél. : 04.90.72.35.90

**Delta Vacations**

LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS

Aller retours TTC à partir de :

New York	3 540 F
Chicago	4 100 F
Los Angeles	4 780 F
San Francisco	4 780 F

Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure

Tel. 01 42 77 50 50  
31 bd Sébastopol, 75001 PARIS  
[www.maisonamericques.com](http://www.maisonamericques.com)

**ANYWAY.com**

**VOLS ALLER/RETOUR\***  
Taxes aéroport comprises

**USA ETE**  
DERNIERES DISPONIBILITES

**FORT DE FRANCE @ 2890F**

**VENISE @ 990F** **LOS ANGELES @ 4790F**

**BARCELONE @ 1090F** **SAN FRANCISCO @ 4790F**

**TABARKA @ 1490F** **MIAMI @ 4570F**

**WEEK-ENDS (vol + 2 nuits hôtel 2\* + 2 petits déjeuners)**

**LONDRES à partir de 1600F**  
**AMSTERDAM à partir de 1900F**

[www.anyway.com](http://www.anyway.com)  
**0 803 008 008\*\* - 3615 ANYWAY\*\*\***

\* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.  
\*\* 0,99F/min, \*\*\* 2,37F/min  
AnyWay Lic. 075960011, RCS Paris B391482452. Caution Bancaire Banque de Bascose de Beauvilliers. ARCP : Général Assurance et APS

**Vacances scolaires**

**HOME D'ENFANTS / JURA (900 m altitude près frontière suisse)**

Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort. 2 ou 3 enfants par chambre sdb et wc. Pleine nature. Accueil volon. limité à 15 enfants idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale, possibilité accmpt depuis Paris TGIV. Activités : VTT, jeux collect., peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain. Tél. : 03-81-38-12-51

**Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVASION",**  
renseig. publicité :  
☎ 01.42.17.39.63

# Dégradation orageuse par l'ouest

**JEUDI.** Une dépression sur l'Atlantique va se diriger sur le Portugal puis remonter sur le golfe de Gascogne et le Massif Central. Le temps deviendra lourd par l'ouest et des orages éclateront en soirée sur le Nord-Ouest, les Pyrénées puis le Sud-Ouest dans la nuit.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel sera voilé le matin puis, peu à peu, le temps deviendra lourd et plus nuageux, avec des ondées le soir. Les températures seront douces, entre 18 et 23 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - La matinée sera agréable avec juste une voile nuageuse. L'après-midi, le temps sera un peu plus lourd. Des ondées se produiront tard dans la soirée. Le thermomètre indiquera entre 20 et 25 degrés.

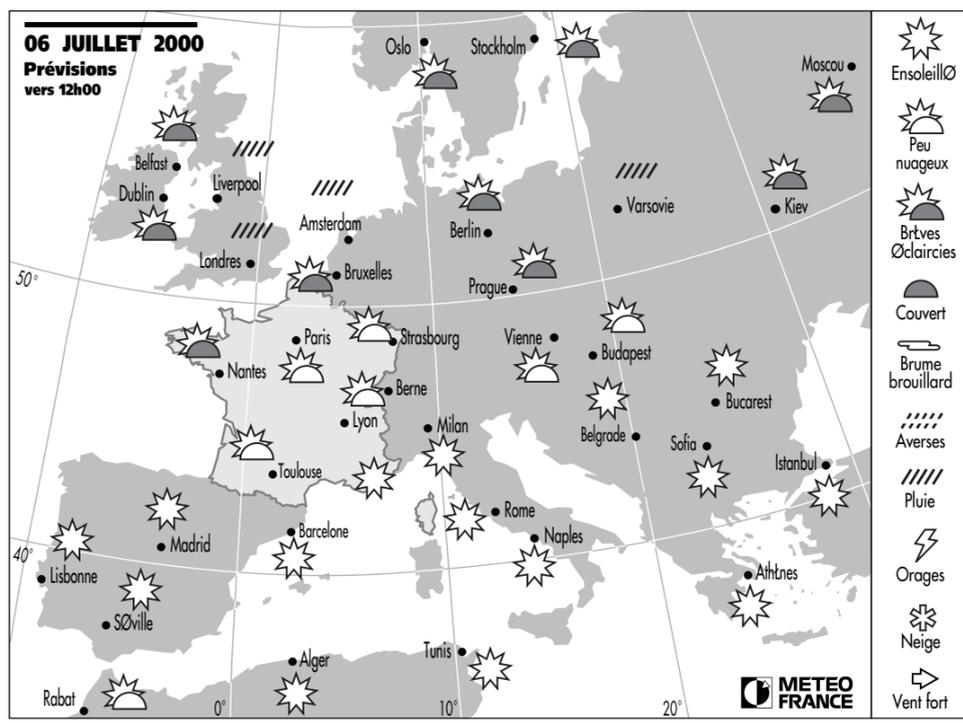
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - La journée va être agréable avec du soleil juste voilé par des nuages

d'altitude. Les températures seront élevées, entre 26 et 30 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - La journée s'annonce agréable, avec du soleil juste voilé. Le soir le temps deviendra lourd. Des orages éclateront sur les Pyrénées. Des ondées se produiront en plaine. Il fera très chaud, 28 degrés près des côtes et entre 30 et 32 degrés dans l'intérieur.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le temps est bien ensoleillé la plus grande partie de la journée. Sur l'Auvergne le temps deviendra lourd et des ondées se produiront le soir. Les températures seront très élevées, entre 27 et 31 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le temps est très ensoleillé. Des nuages élevés voileront le ciel dans la soirée. Il fera chaud, entre 27 et 31 degrés.

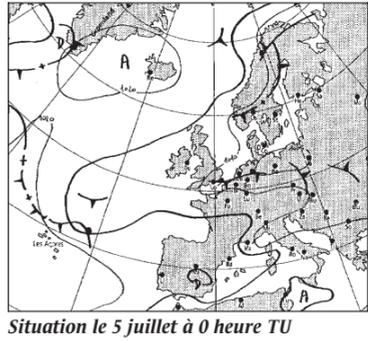


## PRÉVISIONS POUR LE 06 JUILLET 2000

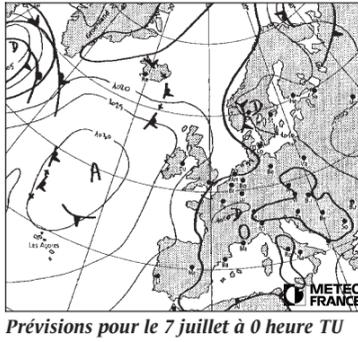
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	19/32 S	NANCY	13/25 S
BIARRITZ	16/25 S	NANTES	11/23 S
BORDEAUX	16/27 S	NICE	21/28 S
BOURGES	13/28 S	PARIS	15/23 S
BREST	14/20 N	PAU	15/28 S
CAEN	14/18 N	PERPIGNAN	19/29 S
CHERBOURG	13/19 S	RENNES	11/23 S
CLERMONT-F.	13/31 S	ST-ETIENNE	13/27 S
DIJON	12/29 S	STRASBOURG	13/26 S
GRENOBLE	14/33 S	TOULOUSE	17/31 S
LILLE	14/21 S	TOURS	12/25 S
LIMOGES	12/27 S	<b>FRANCE outre-mer</b>	
LYON	15/32 S	CAYENNE	23/30 S
MARSEILLE	20/31 S	FORT-DE-FR.	26/30 S
		NOUMEA	17/21 S

PAPEETE	22/27 S	KIEV	15/21 N	VENISE	20/30 S	LE CAIRE	25/37 S	
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	17/24 S	Vienne	16/26 S	NAIROBI	15/23 S	
ST-DENIS-RÉ.	20/25 P	LIVERPOOL	12/18 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	6/19 S	
<b>EUROPE</b>			LONDRES	14/19 P	BRASILIA	15/26 S	RABAT	19/27 S
AMSTERDAM	12/18 P	LUXEMBOURG	13/21 N	BUENOS AIR.	14/21 C	TUNIS	28/41 S	
ATHENES	30/40 S	MADRID	20/34 S	CARACAS	23/31 S	<b>ASIE-Océanie</b>		
BARCELONE	21/26 S	MILAN	19/34 S	CHICAGO	19/27 S	BANGKOK	26/31 P	
BELFAST	8/16 N	MOSCOW	16/22 N	LIMA	16/18 S	BEYROUTH	24/31 S	
BELGRADE	19/31 S	MUNICH	11/24 S	LOS ANGELES	16/22 S	BOMBAY	26/30 P	
BERLIN	14/22 N	NAPLES	22/36 S	MEXICO	13/24 S	DJAKARTA	28/30 S	
BERNE	13/28 S	OSLO	9/20 N	MONTREAL	14/21 S	DUBAI	30/39 S	
BRUXELLES	14/19 N	PALMA DE M.	23/32 S	NEW YORK	19/26 S	HANOI	27/30 P	
BUCAREST	17/34 S	PRAGUE	11/22 N	SAN FRANCISCO	12/18 C	HONGKONG	27/30 P	
BUDAPEST	16/28 S	ROME	20/31 S	SANTIAGO/CHI	7/16 S	JERUSALEM	22/33 S	
COPENHAGUE	9/16 N	SEVILLE	21/38 S	TORONTO	15/24 S	NEW DEHLEI	29/37 S	
DUBLIN	8/16 N	SOFIA	19/30 S	WASHINGTON	20/27 S	PEKIN	24/27 P	
FRANCFORT	12/23 N	ST-PETERSB.	16/23 N	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	23/30 S	
GENEVE	17/29 S	STOCKHOLM	14/19 N	ALGER	23/37 S	SINGAPOUR	27/31 C	
HELSINKI	16/23 N	TENERIFE	16/22 S	DAKAR	25/29 S	SYDNEY	9/16 C	
ISTANBUL	26/32 S	VARSOVIE	13/19 P	KINSHASA	18/30 S	TOKYO	23/26 P	



Situation le 5 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 7 juillet à 0 heure TU

## JARDINAGE

### UN PEU D'EAU! OUF!

Il était temps : les phlox piquaient du nez, les hémérocailles commençaient, elles aussi, à souffrir, quand, paradoxalement, elles n'ont jamais fleuri aussi abondamment que cette année. Une nuit de pluie et les voilà tout ragailardis et prêts à reprendre leur croissance. La floraison des premiers n'a pas encore commencé dans notre jardin, mais cela ne saurait tarder. S'ils sont en retard, c'est qu'ils ont été pincés deux fois, depuis que leur croissance a commencé. Ainsi, ils seront moins hauts et fleuriront davantage. Le fait de couper chaque tige contraignait cette jolie vivace au doux parfum miellé à émettre des branches latérales. D'une branche porteuse d'une inflorescence quand le phlox est laissé libre à lui-même, on passe à deux si on le pince une fois, à quatre si on l'éteinte une seconde fois. La plante devient ainsi plus trapue, moins raide de port. C'est tout bénéfique ! Et l'on peut s'ingénier ainsi à étaler les floraisons puisque cette opération retarde d'une quinzaine de jours l'épanouissement des fleurs.

Le défaut du phlox est qu'il est relativement sensible à l'oïdium et qu'il faut le surveiller de près et ne

pas hésiter à le traiter avec le même produit que celui qui sert à soigner les rosiers qui en sont atteints. Une petite pulvérisation ne fera pas de mal non plus aux asters, qui sont souvent atteints par cette maladie que l'on reconnaît facilement à la petite farine blanche qui recouvre feuilles et boutons de fleurs, faisant tomber les premières, les déformants seulement parfois, et avorter les secondes dans les cas d'attaques virulentes.

Certaines vivaces sont ainsi atteintes par des maladies quasiment impossibles à éradiquer définitivement. C'est la raison pour laquelle nous avons arraché toutes les roses trémières qui poussaient dans notre jardin pour les remplacer par de grands oenotheres jaunes qui résistent à tout, s'ouvrent le soir et embaument le jardin, à la nuit tombée, l'éclairent même comme si chacune de leurs fleurs émettait des rayons lumineux quand le soleil décline. Etrange effet qui devient magique quand il est associé au blanc des camomilles et au mauve des phlox. Bizarre, cette rose trémière qui ne pousse jamais mieux que les pieds au sec, dans une terre calcaire, là

où elle a germé seule, le long des murs de pierre chaulée de l'île d'Oléron, là où toute autre plante crèverait *illico*. La rouille, cette maudite maladie, la plus dangereuse que puissent attraper les rosiers, est la cause de tant d'échecs... à moins de supporter la vision de pieds de roses trémières défeuillés, portant des fleurs malbougies en haut de tiges malingres !

Il semble même que cette rouille se transmette par les graines. Ce qui est théoriquement impossible,

mais semble pourtant avéré. Quel dommage ! Car, quand cette plante se plaît là où elle pousse, elle a une allure folle et dans ses coloris les plus francs est d'une fraîcheur incomparable. Elle va à tous les jardins, du plus soigné au plus modeste, et fait l'unanimité pour son port de reine habillée d'un rien. Encore que nous la trouvions plus jolie dans sa version à fleurs simples que dans celle à fleurs doubles.

Si cette plante, pour bien pousser, a besoin de souffrir, il n'en va

pas de même des géraniums. Plusieurs lettres de lecteurs nous questionnent à ce sujet. Les lire nous a effarés, plus que surpris. Une abonnée du Monde en a perdu son latin. Un fleuriste lui recommande de ne pas arroser ses géraniums en pot plus d'une fois par semaine. Moin, ils sont arrosés, plus ils fleurissent, lui a-t-il dit. Tandis que sa concierge arrose les siens chaque jour. Que faire ? Suivre les conseils de la concierge qui soigne ses géraniums exactement comme il le faut et ne plus rien acheter à un fleuriste qui ne connaît pas son métier !

Rappelons donc que les plantes à fleurs cultivées en pot, en bac, en jardinière nécessitent des soins réguliers. Elles ne doivent pas souffrir de la sécheresse et doivent être nourries afin de les aider à donner le meilleur d'elles-mêmes. Dans le cas des géraniums, on peut même affirmer que tout oubli d'arrosage se paie par un manque de fleurs quelques semaines plus tard. Comme si la plante entraînait en sommeil, ce qu'elle fait dans les régions les plus chaudes du bassin méditerranéen où sa floraison, quand elle pousse en pleine terre, est beaucoup plus abondante en au-

tomne et au printemps qu'en été... Les saisons y sont un peu inversées et le géranium se souvient qu'il est originaire d'Afrique du Sud.

Quelle quantité ? Les géraniums ne doivent ni manquer d'eau ni avoir les pieds qui baignent. Là est le problème. Il faut donc être très vigilant. S'il reste de l'eau dans les soucoupes quand il fait très chaud, ce n'est pas grave : dès le milieu de la journée, elle est évaporée. Quand il fait gris, pas très chaud, il faudra espacer un peu les arrosages de façon que la terre sèche en surface entre deux apports d'eau. On a tout intérêt à arroser le soir à l'eau claire et à apporter l'engrais le matin, car il ne faut jamais arroser une terre sèche avec une solution nutritive sous peine de voir les racines brûler.

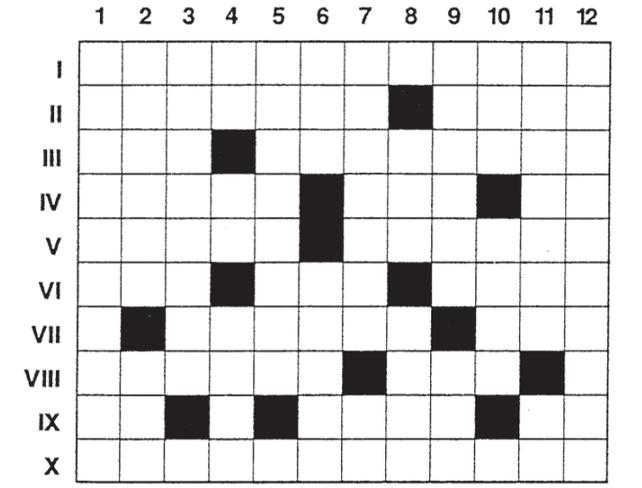
Ce n'est pas compliqué. Juste un peu contraignant, mais l'on se demande encore comment tant de professionnels peuvent dire autant de bêtises, car ce n'est pas la première fois que l'on est questionné sur le sujet. Et ces conseils d'arrosage valent pour toutes les plantes à fleurs cultivées en pot pour leur floraison estivale.

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 160

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. Facilite la jonction. - II. Améliore la vision mais donne un air pincé. Pour prendre la tasse. - III. Aller simple. Supplée les problèmes d'aspiration. - IV. Un Ecossais qui savait bien compter. Supprimé. Refus à la City. - V. Dépassement dangereux. Tendre dans l'effort. - VI. Ne sert plus au travail. Donnée en arrivant. Supprime. - VII. Dégoût profond. Quatorzième chez les Grecs. - VIII. Qui a perdu son chef. Couleur de robe. - IX. Conjonction.

### VERTICALEMENT

1. Douleur vive. - 2. Aime la fête. Fait feu dans un sens, éclate dans l'autre. - 3. Ne peut rester en place. - 4. Essai de tout savoir chez nous. Conjonction. Le seul dieu pour Akhénoton. - 5. Rencontre préparée. - 6. Personnel. Draine le Sillon alpin. - 7. Bien couverte. Passe à chaque tour. - 8. Revendique l'indépendance du

Pays basque. Sortit comme du blé. - 9. A encourager surtout s'il est jeune. Rivière d'Asie. - 10. Ouvre la porte des cabinets. Un titre pour Ellington. - 11. Travaillées au tour. Deux points sur la carte. - 12. Réponses d'Etat à Etat.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 159

**HORIZONTALEMENT**  
I. Effondrement. - II. Nouveauté. Ue. - III. Tuteurs. Rail. - IV. Ria. Vitalité. - V. Enlie. Irun. - VI. Fe. ONG. ENA (âne). - VII. Isolateur. Et. - VIII. RER. Sabah. - IX. Eon. Ace. Boni. - X. Transparente.

### VERTICALEMENT

1. Entrefilet. - 2. Fouines. Or. - 3. Futil. Orna. - 4. Ove. Ille. - 5. Neuve. Aras. - 6. Dari. Ot. Cp. - 7. Rustine. Ea. - 8. Et. Argus. - 9. Merlu. Rabe. - 10. Aîné. Bon. - 11. Nuit. Néant. - 12. Télépathie.

## BRIDGE

PROBLÈME N° 190

### JOUER DANS L'ORDRE

Cette donne est un exemple d'un beau maniement de couleur dans une manche réussie par Fouillet au cours d'une épreuve de sélection. Cachez au début les mains d'Est-Ouest.

♠ 2	♥ D 6 4	♦ R 5 4 3 2	♣ A R 7 2
♠ 9 5 4	♥ A V 8 7 2	♦ V 10 6	♣ V 5
♠ ADV 8 7 3	♥ 10 5 3	♦ -	♣ D 10 8 3
♠ R 10 6	♥ R 9	♦ A D 9 8 7	♣ 9 6 4

Ann : E. don. Pers. vuln.

Ouest Nord Est Sud  
- - - 2 ♠ passe  
passe contre passe 3 ♦  
passe 5 ♦ passe passe...

Ouest a entamé le 4 de Pique, Est a pris de l'As et a rejoué la Dame de Pique, petit de la main pour le 5 en Ouest, et le mort a

coupé. Sur le premier tour d'atout, Est a défaussé. Ensuite, comment Sud a-t-il joué pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

### Réponse

Après avoir coupé la Dame de Pique, Sud a encaissé le Roi et l'As de Carreau avant de jouer le 9 de Cœur. Ouest ne pouvait pas prendre de l'As sans affranchir le Roi et la Dame dans la couleur (ce qui aurait permis la défausse d'un Trèfle). La Dame de Cœur a donc fait la levée, puis, continuant la manœuvre de Milton Work, Sud est rentré en main par la Dame de Carreau pour jouer le Roi de Pique sur lequel il a défaussé le 4 de Cœur. Il a ensuite tenté une élimination partielle en tirant l'As et le Roi de Trèfle avant de rejouer le Roi de Cœur. Et le miracle fut au rendez-vous : Ouest, qui n'avait plus rien dans les noirs et à l'atout, dut rejouer Cœur dans coupe et défausse. Ainsi, le 9 de Trèfle put disparaître de la main du déclarant.

### LE TOP À SIX SANS ATOUT

Ce chelem a été joué dans un tournoi annuel sur la Costa Brava. Il a chuté à presque toutes les tables; pourtant, il y avait une ligne de jeu gagnante. Mettez-vous à la place de Sud après avoir caché les mains d'Est-Ouest.

♠ A R D V 2	♥ 10 6 4	♦ A D V 6	♣ 2
♠ 8 7	♥ D 9 7 5 3 2	♦ R 9	♣ 8 7 3
♠ 9 6 5	♥ A	♦ 10 8 7 4 2	♣ D V 10 6

♠ 10 4 3	♥ R V 8	♦ 5 3	♣ A R 9 5 4
----------	---------	-------	-------------

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	3 ♠	1 ♠	3 ♠
1 SA	3 SA	3 SA	3 SA
3 SA	3 SA	4 SA	4 SA
5 ♦	5 ♦	6 SA	6 SA

Ouest a attaqué un petit Cœur pour l'As sec d'Est, qui a contre-attaqué la Dame de Trèfle. Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

### Note sur les enchères

Fallait-il ouvrir ou passer en Sud ? Le bon principe est que, si vous avez une couleur répétable qui peut fournir une indication d'entame, vous pouvez ouvrir même si vous n'avez qu'une douzaine de points (en comptant la distribution). Mais Sud aurait dû passer sur « 4 SA » qui n'était pas un BW, mais une enchère quantitative.

Philippe Brugnon

## DISPARITIONS

## Pierre Petit

## Une connaissance supérieure de la musique

Le **COMPOSITEUR**, professeur et critique musical Pierre Petit est mort, samedi 1<sup>er</sup> juillet, à Paris. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Né à Poitiers, le 21 avril 1922, Pierre Petit mène parallèlement des études littéraires et musicales en Sorbonne, au Conservatoire de Paris, où il entre en 1942, après avoir été l'élève de Nadia Boulanger de 1932 à 1938. Chez elle, il rencontre Igor Stravinsky. Enfant, Pierre Petit a une jolie voix de soprano qui lui vaut de donner un concert accompagné au piano par le compositeur russe et de se produire dans *L'Enfant et les sortilèges*, de Maurice Ravel, un compositeur qu'il vénérera toute sa vie : « *Change une note, modifie un accord chez Debussy, cela ne change rien fondamentalement à sa musique ; essaie chez Ravel : c'est impossible, tout y est supérieurement dominé, écrit* », devait nous déclarer « *Pierrot* », lors d'une des nombreuses discussions qui nous animaient quand nous nous côtoyions au concert et dans des jurys de concours où ses jugements étaient d'une justesse imparable.

Au Conservatoire de Paris, Pierre Petit est l'élève de Georges Dandelot, Noël Gallon et Henri Büsser. Il remporte son prix de composition en 1945. L'année suivante, il est grand prix de Rome. En 1951, ce diplômé d'études supérieures de grec est nommé professeur d'histoire des civilisations, au Conservatoire de Paris. En 1960, il entre à la Radio-Télévision française comme responsable du service de musique légère. Cinq ans plus tard, il est directeur de la création musicale. De 1970 à 1975, il est directeur du service musique de chambre. A la télévision, il produira des émissions sur l'opéra et l'opérette. Il les présentait, puis se retournait vers son piano et accompagnait les chanteurs avec la maestria des compositeurs qui jouent admirablement mal du piano et savent faire entendre ce qui doit l'être.

En 1963, il prend la direction de l'Ecole normale de musique. Pierre Petit en sera le directeur jusqu'à la fin du mois de mai. Il entreprend

de vastes réformes dans cette vénérable institution privée, à laquelle le compositeur Albert Roussel a légué tous ses droits, à sa mort, en 1937. Il y attire de nombreux professeurs, y ouvre des classes et s'y illustre par son indifférence aux dogmes esthétiques.

## ÉQUILIBRE SOUVERAIN

Déjà collaborateur du *Figaro littéraire*, Pierre Petit est nommé critique musical au *Figaro* en 1975. Il succède à Bernard Gavoty comme premier critique, en 1981. Presque chaque soir, Pierre Petit quittait l'Ecole normale pour retrouver les salles de concerts et l'opéra. Compositeur, il portait des jugements dont la subjectivité pleine-ment assumée avait parfois de quoi surprendre, mais pas davantage que celle de ses prédécesseurs depuis l'époque lointaine où Hector Berlioz, Paul Dukas, Florent Schmitt, Gabriel Fauré, Reynaldo Hahn se livraient à cet exercice dans les journaux parisiens. Il s'en amusait et n'hésitait pas à écrire ce qu'il pensait, démolissant la *Sinfonietta* de Janacek, portant aux nues Verdi, à une époque où l'opéra italien était encore mal vu des beaux esprits, sachant dire son admiration pour Grieg, qui avait su émouvoir « *avec rien* ».

A ceux qui pensaient que ses œuvres, marquées par le néoclassicisme d'Igor Stravinsky, la grande tradition française, allaient lui faire épouser la cause des anti-boulevardiers et plus largement des anti-seconde école de Vienne, des spectateurs et autres courants de la modernité la plus radicale, il répondait en musicien, sachant reconnaître la vraie et bonne musique là où elle est. C'est ainsi qu'il prenait fait et cause, l'air de rien, pour des compositeurs passés par l'Ircam et, bien sûr, pour Boulez, qu'il admirait comme musicien, tandis qu'il tirait à boulets rouges sur les naïvetés tonales de certains jeunes loups et les compositeurs postmodernes mystico-moyenâgeux. Cultivant volontairement le paradoxe, l'apparente incohérence du jugement, Pierre Petit était le modèle du critique qui ne cédait à

aucune influence n'étant pas le produit de sa propre réflexion. Encourageant les jeunes, toujours prompt à s'enthousiasmer, il ne cédait ni à la démagogie ni au snobisme, se fiant à un équilibre souverain entre son bon plaisir et sa connaissance supérieure de la musique.

D'un humour désopilant, d'une culture universelle, conteur infatigable des grandes et petites histoires de la vie musicale, Pierre Petit était un confrère loyal, attentif. Sa musique n'était plus guère jouée et il ne semblait pas en souffrir plus que cela. En tout cas, il n'aura jamais manifesté la moindre jalousie envers tel ou tel de ses confrères. Ses débuts avaient pourtant été brillants dans ce domaine. Sa *Maréchale Sans-Gêne*, créée au Châtelet en 1948 (jouée plus de quatre cents fois), son ballet *Zadig*, créé à l'Opéra de Paris la même année, lui avaient apporté la gloire. Pierre Petit avait aussi écrit un concerto pour piano qu'il avait dédié à son copain d'enfance Samson François, et de nombreuses pièces touchant à tous les genres.

Alain Lompech

■ **ISSOUFOU SEYDOU**, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies et *djermakoye* – chef traditionnel des Djermas, deuxième ethnologie du Niger après les Hausas – depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1998, est mort vendredi 30 juin à Paris, moins de deux ans après son accession au trône à la suite du décès de son oncle Abdou Aouta. Il était né le 10 juillet 1920 à Dosso, ville royale à 140 km à l'est de Niamey et avait été le premier Nigérien à devenir bachelier en 1943. Ancien sénateur du Niger et conseiller de l'Union française en 1956, il avait été le chef de la délégation nigérienne à New York pour l'admission du pays à l'ONU en 1960. Il avait participé à la création, en 1946, du Parti progressiste nigérien, section du rassemblement démocratique africain (PPN-RDA), qui de-

## Jean Heidmann

## Un astronome original

L'**ASTRONOME** Jean Heidmann, qui symbolisait en France depuis plus d'une quinzaine d'années la recherche de signaux extraterrestres, est mort, lundi 3 juillet, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Quand, en 1946, ce jeune centralien termine sa première journée de travail d'ingénieur dans une usine de construction électrique, il sait que sa vocation est ailleurs, quelque part dans les astres (*Le Monde* du 21 janvier 1999). Sa semaine finie, il va frapper à la porte de Louis Leprince-Ringuet, qui l'engage comme attaché de recherche sur le rayonnement cosmique.

La carrière scientifique de ce jeune Alsacien commence, qui le mènera à l'observatoire de Paris-Meudon et au radiotélescope de Nançay (Cher). Il y étudiera principalement les galaxies, dont il découvrira, en collaboration avec l'Italienne Caterina Casini, une nouvelle famille, les galaxies à grumeaux, composées de paquets informés d'étoiles.

Mais ce n'est pas cet aspect-là de son travail qui fera de Jean Heidmann un personnage symbolique de l'astronomie fran-

vait se prononcer en faveur du « oui » au référendum de 1958 et porter ensuite Diori Hamani à la présidence de la République. Ministre de la justice en 1963, puis ambassadeur du Niger à l'ONU, il avait été nommé secrétaire général adjoint de cette organisation supranationale en 1967, fonction qu'il devait occuper pendant dix-sept ans. L'accession d'Issoufou Seydou à la chefferie, après le décès de son oncle, et bien qu'il figure parmi les prétendants légitimes, avait été violemment contestée par une frange de ses administrés, le gouvernement l'ayant nommé à ce poste au lieu d'organiser des élections entre les candidats, conformément aux traditions de la chefferie des Djermas. Il aura connu un court règne, contrairement à Abdou Aouta, monté sur le trône en 1962.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 30 juin sont publiés :

● **Accord international** : une loi autorisant la ratification de la convention relative à la coopération en matière d'adoption d'enfants entre la République française et la République socialiste du Vietnam.

● **SMIC** : un décret portant relèvement du salaire minimum de croissance.

● **Annonces civiles et commerciales** : un décret modifiant le tarif des insertions au *Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales*.

Au *Journal officiel* du samedi 1<sup>er</sup> juillet sont publiés :

● **Corruption** : une loi relative à la lutte contre la corruption modifiant le code pénal et le code de procédure pénale.

● **Divorce** : une loi relative à la prestation compensatoire en matière de divorce.

● **Justice** : une loi relative au référé devant les juridictions administratives.

● **Chômage** : un décret relatif au régime d'assurance-chômage des travailleurs privés d'emploi.

● **Sécurité sociale** : un décret modifiant le code de la Sécurité sociale relatif aux conseils d'administration des caisses mutuelles régionales du régime d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.

● **Garde d'enfant** : un décret relatif aux montants de l'allocation de garde d'enfant à domicile pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2000 au 30 juin 2001.

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord de coopération dans le domaine du tourisme entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Maroc, signé à Marrakech le 13 janvier 1996.

● **Coopération et francophonie** : un arrêté mettant fin aux fonctions de Sylvain Itté, chef de cabinet de Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Il est remplacé par François Croquette.

Au *Journal officiel* du mercredi 5 juillet est publiée :

● **Parité** : une loi tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats de membre des assemblées de province et du congrès de la Nouvelle-Calédonie, de l'assemblée de la Polynésie française et de l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Tagget et David AMSON, ses parents, Catherine MARIE et Daniel AMSON, ses grands-parents, sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucie,

le 7 juin 2000, à Vancouver (Canada).

3616 West 5<sup>e</sup> Avenue, V6R, Vancouver. 12, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. 18, avenue Kléber, 75116 Paris.

– Elle est arrivée ! Qui ?

Saranya,

du Kerala.

Anne BERGER, Jim SIEGEL et leurs familles sont heureux.

Kanjirapally, Paris, Ithaca.

Christiane et Olivier BOUTIGNY, les familles

BOUTIGNY, SAMPIC, EKWÉ-BELL et MISSENGUÉ, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils, petit-fils, arrière-petit-fils et neveu

Alexandre, François, Jacques,

le mardi 13 juin 2000, à Ploërmel.

Le Clos Hazel, 56800 Ploërmel.

## Retraite

– De A comme Aline à Z comme Zughes, la liste est longue des élèves et collègues qui ont aidé, trente-sept ans durant,

Bernard GENZLING

à penser que le « métier de prof » méritait d'être fait.

Qu'ils trouvent ici sa gratitude pour la joie qui fut.

## Décès

– Pierre Bertrand, son époux, Ses amis, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Madeleine BERTRAND, née SOTON, agrégée de l'Université,

survenu le 2 juillet 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, 75016 Paris).

30, rue de Rochefort, 78120 Clairefontaine. 50/52, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

– M. Frédéric Boucher, M<sup>me</sup> Paulette Picq et ses enfants, M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Piazzon et ses enfants, M<sup>me</sup> Françoise Chauveau, ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard BOUCHER, administrateur des Postes, promotion 1969,

le 1<sup>er</sup> juillet 2000.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame de La Charité-sur-Loire, le vendredi 7 juillet, à 14 h 30.

– Le conseil d'administration et les membres de l'Association Européenne Nicolas Abraham et Maria Torok ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur collègue et amie,

Danièle BRODA,

survenu le 30 juin 2000, à l'âge de cinquante ans.

Une des membres fondatrices de l'association, elle y participa activement, luttant avec grand courage contre la maladie.

Sa présence chaleureuse nous manquera.

L'inhumation a lieu ce mercredi 5 juillet, à 16 h 30, au cimetière du Montparnasse.

– Sonja Stenhammar-Colombo, son épouse, Les familles, Et les amis, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Pierre COLOMBO, chef d'orchestre,

survenu le 30 juin 2000.

Le défunt repose en la chapelle de la Cluse, 89, boulevard de la Cluse, Murith.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 juillet, à 14 heures, en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges, à Genève.

– La Baule.

On nous prie de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

M. Albert DURAND, officier de la Légion d'honneur, ancien directeur financier (agent comptable) de la Caisse nationale d'assurance maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Xavier Chapuisat, président de l'université Paris-Sud-XI, Jean-Claude Roynette,

doyen de la faculté des sciences d'Orsay, Christian Boulet, directeur du département de physique, Jean Charvolin, directeur du laboratoire de physique des solides, ont le grand regret de faire part du décès du professeur

André GUINIER, académicien,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, à son domicile parisien, le 2 juillet 2000.

La disparition d'André Guinier provoque une profonde émotion dans notre communauté scientifique, dont il fut une figure emblématique.

Physicien de talent unanimement reconnu, il laissera un souvenir inoubliable par ses contributions déterminantes dans la physique des solides, par la richesse de son enseignement charismatique et son apport déterminant à la gestion de notre université, dont il fut l'un des membres fondateurs.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 30 juin 2000, de

M. René PAIRA,

grand-croix de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, préfet honoraire.

De la part de : M<sup>me</sup> Geneviève Paira,

son épouse M. et M<sup>me</sup> Michel Paira et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Alain Chazel et leurs enfants,

M. et M<sup>me</sup> Jacques Paira et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Mouzon et leurs enfants,

M. et M<sup>me</sup> Nondas Solounias et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jacques Bonelli et leurs enfants,

M<sup>me</sup> Charlotte Pierre, sa fidèle collaboratrice, Ainsi que l'équipe de soins qui l'a assisté avec le plus grand dévouement.

Les obsèques ont eu lieu à Nîmes, dans la stricte intimité familiale.

Selon les vœux du défunt, une cérémonie aura lieu en l'église de Riquewir, en octobre 2000, avec l'exécution du *Requiem* de Fauré par l'ensemble vocal de Saverne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue des Moulins, 30000 Nîmes.

Issu d'une vieille famille alsacienne du Haut-Rhin, René PAIRA est né à Thann, le 8 février 1906. Il a opté pour l'administration préfectorale, où il joua un rôle marquant. Après avoir été, dans l'entre-deux-guerres, sous-préfet de Molsheim et de Sélestat, il participa à la guerre comme engagé volontaire. Il est resté prisonnier durant cinq années à l'Offlag 17 A.

A la Libération, il est nommé préfet à Colmar, puis à Strasbourg. Il prend une part déterminante à la reconstruction de l'Alsace, sa province d'origine. Il est nommé préfet régional à Marseille, en 1951, puis secrétaire général du ministère de l'intérieur, en 1953.

Il quitte l'administration en 1957, sans cesser d'exercer des responsabilités de premier plan en matière d'aménagement du territoire et de construction de logements. C'est ainsi qu'il a été un président actif du Conseil économique et social de la région parisienne.

A la tête de la SAGI, il donne à cette société d'économie mixte de la Ville de Paris un développement important. Il a aussi le souci de rouvrir la voie à l'épargne privée dans l'investissement locatif, en sollicitant le marché financier par le canal de sociétés immobilières d'investissement (Cofimeg et Sefimeg), créées spécialement dans ce but, et dont il a, pendant de longues années, orienté la croissance.

çaise. En 1982, l'Union astronomique internationale crée une commission intitulée « bio-astronomie, la recherche de vie extraterrestre », qui a notamment pour but « la détection de signaux radio extraterrestres ».

## TROIS HYPOTHÈSES

Sans a priori – contrairement à nombre de ses collègues –, le radioastronome qu'est Jean Heidmann se passionne pour le sujet et s'initie à ce que les Américains appellent SETI (*Search for Extraterrestrial Intelligence*). Ce, sans crédits et sous les moqueries de certains scientifiques. Cela ne l'empêcha pas de poursuivre sa « quête » et de la rendre populaire, fort de trois hypothèses que personne n'a pu réfuter : la vie sur terre est le résultat de l'évolution naturelle de processus physiques ; ce qui est arrivé sur terre peut se passer ailleurs ; l'intelligence humaine n'est pas le summum de ce que le cosmos a pu produire.

Bien sûr, jusqu'à ce jour, aucun signal extraterrestre ne nous est encore parvenu. Mais le « M. SETI » français restait optimiste, expliquant que nous n'en étions qu'à l'aube de la recherche en ce domaine et que la technologie faisait chaque année des progrès considérables.

A la retraite depuis 1992, Jean Heidmann travaillait toujours à l'observatoire de Meudon, défendant comme à son habitude des idées originales telles que l'installation d'un radiotélescope sur la face cachée de la Lune afin d'échapper à la profusion d'ondes que déversent sur terre les satellites de télécommunications. Le but étant toujours de demeurer à l'écoute ou d'améliorer les capacités de celle-ci pour répondre à cette question essentielle, titre de l'ouvrage qu'il venait de cosigner avec ses collègues Hubert Reeves, Alfred Vidal-Madjar et Nicolas Prantzos (éd. Fayard) : *Sommes-nous seuls dans l'univers ?*

Pierre Barthélémy

– Le président de l'université Paris-VII-Denis-Diderot, Le directeur du département des sciences exactes, Ses collègues et amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

André HESLOT, Maître de conférences,

survenu le 29 juin 2000.

Ils s'associent à la peine de ses proches.

– M. Thierry Jacquillat, président,

Le conseil d'administration, La direction et le personnel, Les professeurs et les élèves de l'Ecole normale de musique de Paris Alfred-Cortot, ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre PETIT, directeur général de l'Ecole normale

de musique de Paris Alfred-Cortot, 114 bis, boulevard Malesherbes,

75017 Paris. (*Lire ci-dessus.*)

– Le conseil d'administration des Compagnons de la fraternité Edmond-Michelet

ont la tristesse de faire part du décès de leur trésorier,

Jacques RIVIÈRE.

Il nous demandera si nous avons employé nos forces à rendre service au prochain.

– Paris. Vers.

M<sup>me</sup> Denise Schaeffer, son épouse,

Mathilde Schaeffer, sa fille, Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard SCHAEFFER,

survenu le 1<sup>er</sup> juillet 2000.

Ses obsèques religieuses se sont déroulées le mardi 4 juillet, en l'église de Vers, Cahors (Lot).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marie-Pierre van Ginneken, née Schihin, son épouse, Virgile et Roxane, ses enfants, Pierrette et Cornelis van Ginneken, ses parents,

Patricia et Michel Perez, Alexandra Gianni Elsa, Sa famille, ses amis,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Patrick van GINNEKEN dit ROMMEN, plasticien,

survenu subitement à l'âge de quarante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 30 juin 2000.

30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

## Anniversaires de décès

– En ce 18<sup>e</sup> anniversaire de la mort de

Edouard LABIN,

nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,

décédé le 4 juillet 1956,

Emile LABIN,

décédé le 2 mars 1974,

et celle de leurs parents,

Daniel et Charlotte LABIN,

disparus le 13 septembre 1953 et le 18 novembre 1957.

## Soutenances de thèses

– Le 30 juin 2000, M. LY Toan Quan a soutenu sa thèse de doctorat en science politique, « *Géopolitique du Viêt-Nam. Un Etat entre continent et mers du Sud* », à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

MM. Charles Zorgbibe, François Joyaux (dir. de thèse), Daniel Hémy et Jean Klein lui ont décerné la mention Très Honorable, avec félicitations du jury.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

## CARNET DU MONDE

Tél. : 01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96

01-42-17-38-42

e-mail: carnet@mondepub.fr.

## L'ÉTÉ FESTIVAL

Y a-t-il une définition de la beauté ? C'est la question que se posent les visiteurs des nombreuses expositions organisées sur ce thème à Avignon par la Mission 2000 en France pour célébrer le passage du millénaire. L'un des principaux volets de cet ensemble se nomme « La Beauté in fabula » et a pour cadre, somptueux, le Palais des papes, qui résonnera bientôt des échos du festival de théâtre et de danse. Ici et là, les plus grands noms de l'art contemporain s'essaient à l'illustration, souvent spectaculaire, toujours contradictoire, du thème de la manifestation. Autre rendez-vous important de cet été, Jazz à Vienne. Devenu l'un des festivals de jazz les plus importants en Europe, il est dirigé depuis sa création, en 1981, par Jean-Paul Boutellier, qui passera le relais à l'issue de la manifestation. Une fête portée, comme trop rarement ailleurs, par les habitants de la ville. Tous vivent ainsi au rythme du festival. A Paris, pour une nuit seulement qu'on voulait de légende, Quincy Jones, magicien des musiques d'ici et d'Amérique, aura dirigé l'Orchestre national de France sous les ors du Théâtre des Champs-Élysées.

## « Elvis Mora », le rocker de la photographie

« TOUT ÇA n'a pas d'importance à côté du rock'n roll. » Gilles Mora est désarmant. Chaque fois qu'une légère tension pointe, le directeur artistique des 31<sup>es</sup> Rencontres interna-

## PORTRAIT

Le directeur artistique des Rencontres d'Arles est un spécialiste de la photo des années 20-30

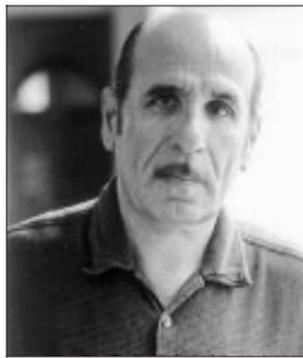
tionales de la photographie d'Arles, inaugurées le 4 juillet, sort sa formule pour établir un climat plus serein. Ce n'est pas qu'une boutade puisqu'il a ouvert l'édition 1999 en donnant un concert - guitare, chant -, place de la République.

« Elvis Mora » est un mélange de Français du terroir - tendance Sud-Ouest - et de crooner. Mais il est d'abord, à cinquante-cinq ans, une des personnalités de la photographie en France. Nommé à Arles pour trois ans - il bouclera son dernier mandat en 2001 -, il dirige aux Editions du Seuil une collection de gros livres de photos : Weston, Weegee, Eugene Smith, Walker Evans, Kertész... Il écrit aussi des livres, ceux de sa collection mais pas seulement, et organise des expositions, liées à ses livres mais pas toujours. Il

prépare, pour 2002 au Centre Pompidou, une rétrospective de l'Américain Charles Sheeler, qu'il considère comme « le père véritable de la modernité », exposition qui ira ensuite à Boston et au Metropolitan de New York. Il travaille aussi à un livre sur « la modernité européenne » en photographie.

Gilles Mora trouve encore le temps d'enseigner deux jours par semaine le français à des classes de BTS à Agen. « Ça me permet de me ressourcer. De voir des jeunes qui me font sentir les préoccupations d'aujourd'hui. Je suis à Agen trois jours par semaine et le reste du temps, à Paris, à Arles ou à l'étranger. » Co-fondateur, en 1981, des Cahiers de la photographie, une revue dont il est le rédacteur en chef jusqu'à son arrêt en 1993, Mora a même été photographe. Quand on le lui rappelle, il semble loin. « J'ai arrêté après une exposition en 1992. On ne peut pas tout faire. Et je ne me suis jamais pris pour un véritable photographe. »

Gilles Mora appartient à cette génération de passionnés apparue dans les années 70 qui a multiplié les casquettes faute de combattants : photographe, organisateur d'« expos », enseignant, journaliste, écrivain, animateur de revue... Regarder ses photos permet de cerner son univers. Des photos en noir et



RICHARD PAKRIP 1998

blanc du Grand Sud américain, un style qui fleurit l'hommage à Walker Evans et à Robert Frank, un goût pour l'autobiographie et les connivences littéraires. Les Etats-Unis sont sa terre de découverte, le lieu où il a bâti de solides réseaux ; la modernité des années 20-30 est sa passion, le ciment de son travail.

## « LE SENS DE LA FÊTE »

La modernité justement était au centre de l'édition 1999 avec un programme qui laissait peu de place aux jeunes artistes. Passiste, Gilles Mora ? Il a eu des mots sévères pour la photo contemporaine qui domine les galeries et les centres d'art. « Ces plasticiens

compromettent les maîtres du passé », répétait-il. Cela ne l'empêche pas de présenter cette année une exposition de jeunes artistes réalisée par Régis Durand, directeur du Centre national de la photographie, dont les préoccupations semblent éloignées des siennes. « Avec Régis Durand, ça fait des années qu'on est ensemble dans le business de la photo. »

A Arles, on se félicite d'un directeur qui a su « redonner le sens de la fête » au festival. Mais qui n'est pas aussi détaché qu'il veut le dire. Il y a quelques mois, Gilles Mora affirmait avoir tant de projets qu'il hésitait à remplir en 2001. Et pourtant, selon des membres du conseil d'administration, « Mora voulait faire trois ans de plus, soit cinq en tout. On ne lui en a accordé qu'un. »

Le job est en effet enviable. Des observateurs affirment que les émoluments de Gilles Mora à Arles s'élèvent à 300 000 francs annuels, soit le double de ses prédécesseurs. L'attaque est jugée « honteuse » par l'intéressé. Jacques Defert, délégué général, tient à rétablir la vérité : « Gilles Mora reçoit 150 000 F pour son travail. Ce sont les frais qui portent la somme à 270 000 francs. »

Michel Guerrin

## Les convulsions de la beauté

Avignon/Art. Plus de quatre-vingt-dix artistes actuels réfléchissent sur le sens de la notion du beau. Des réponses contrastées et contradictoires

LA BEAUTÉ IN FABULA, Palais des papes, 84 Avignon. Tous les jours de 9 heures à 21 heures en juillet, de 9 heures à 20 heures en août et septembre. Entrée : 40 F (6,10 €). Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre. TRANSFO, Clos des trams, boulevard Paul-Mariéton, 84 Avignon. Tous les jours de 11 heures à 20 heures. Entrée : 35 F (5,34 €). Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre. Informations et réservations sur l'ensemble des manifestations : 08-92-684-694.

## AVIGNON

de notre envoyé spécial

Les programmes de « La Beauté » portent, imprimée en rose pâle sur fond rose fuchsia, une question, qui fait office d'argument : « Votre idée du beau est-elle définitive ? » Ce qui suppose que chacun aurait son idée de la beauté, qu'il le sache ou non. Et que le but des expositions avignonnaises serait de convaincre le visiteur, quelle que soit sa conception du beau, qu'il serait temps de la remettre en question. Soit. Mais à quelle fin ? Pour conclure qu'il ne saurait y avoir de définition de la beauté ? Ou pour introduire une nouvelle idée, une nouvelle beauté, contemporaine, fin-de-siècle ou début-de-millénaire ? Selon les artistes, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre : tantôt une critique appuyée ou ironique, tantôt la recherche d'une beauté que, si le mot n'était de nature à soulever encore d'autres controverses philosophiques, il faudrait qualifier de sublime.

Au Palais des papes comme au Clos des trams, alternent des attitudes absolument contradictoires. Cette diversité est sans doute le plus grand charme des deux expositions : c'est elle qui leur donne leur côté accidenté, énigmatique, par moments incohérent, par moments agaçant. Oubliés les fastes électoraux de l'inauguration, oubliés les ratages - Gateano Pesce empêché d'œuvrer, Björk et ses ascotés victimes d'une réfrigération trop faible -, reste une collection bizarre disposée dans



L. LECAT

Luciano Fabro joue avec des marbres et de la soie.

deux endroits bizarres, le Palais des papes - parfait dans le genre château hanté - et le Clos des trams - très bien dans le genre ruine photogénique.

Contradictions donc. Deux exemples. Au Palais, peu après l'entrée, vous montez le grand escalier. Sur le palier dont les fenêtres s'ouvrent sur la Cour d'honneur, s'élève un bronze d'Anish Kapoor, une sorte de grand fuseau creux de

bronze doré, magnifiquement lisse, magnifiquement luisant. Voilà du beau idéal - et éternel ? -, pur, net et symbolique puisque la forme peut faire songer autant à un lingam qu'à un œuf, et, en tout cas, fortement à Brancusi. Mais, avant d'atteindre ce palier, le visiteur est passé par une salle prosaïquement dénommée salle son et lumière. Là, il a vu *La Pluie* (projet pour un texte), film comique de Marcel Broodthaers,

dans lequel l'inventeur dadaïste du Département des Aigles traite par la dérision et le burlesque le mythe de l'inspiration poétique. Qui choisir ? Kapoor ou Broodthaers ?

Plus loin, en haut d'un autre escalier, une vitrine accueille une pièce de Jean-Michel Alberola, *Le Seul Etat de mes idées* (reliquaire). Au-dessus d'une tête grotesque en papier mâché sont suspendus des œufs d'autruche, comme des bulles au-dessus d'un personnage de bande dessinée. L'un de ces œufs est doré, un autre s'est fracassé en tombant. L'allégorie appelle interprétation : les idées du beau fourmillent au-dessus de nos grimaces quotidiennes. Elles fourmillent, elles parquent, elles se brossent. Juste au-dessus, Giuseppe Penone occupe la tour de la Gache. Des dalles à la voûte, il a revêtu les pierres de feuilles de laurier. En séchant, elles dégagent un parfum puissant, propice aux engourdissements. Au centre, dans une vitrine elle-même tapissée de laurier, un bronze romain, *Tête d'Hypnos* patiné par le temps. Difficile de ne pas se dire : « C'est beau. » Beau d'une beauté savante, ornée d'allusions à l'antique. Qui préférer ? Alberola ou Penone ?

## IRONIE ET INSOLENCES

Si l'on s'en tient à l'effet sensible, ce sera l'or de Kapoor, le parfum de Penone, les miroirs de Rebecca Horn, le caisson à couleurs apaisantes de James Turrell, l'installation vidéo de Bill Viola, toutes œuvres qui cherchent à fasciner, donnent dans le monumental et finissent souvent dans la démesure. Elles surprennent, elles font s'exclamer - elles ne font pas réfléchir.

Si l'on exige un peu plus de sens, une distance réflexive, ce sera grâce à l'ironie de Broodthaers et à celle d'Alberola, au fantastique drolatique d'Annette Messager suspendu au plafond de la Chambre du Parlement, au macabre funambulesque de Christian Boltanski dans la tour de la Peyrelori. Le long du grand promenoir, Luciano Fabro joue insolentement avec l'architecture, des

marbres et de la soie pour obtenir une collection de pieds. Dans le Grand Tinel, Ange Leccia projette une vidéo où fumées et explosions alternent avec les gros plans d'une jeune fille qui s'avance - mais elle marche sur une musique pour supermarché qui laisse muets les visiteurs, outrés du sacrilège.

De tels outrages, c'est ce qu'il faut pour éviter les lyrismes grandiloquents, l'abstraction académisée ou la naïveté dont Jeff Koons est ici l'indépassable héros. La ligne de fracture traverse toutes les techniques. Elle traverserait la peinture si, par une décision absurde, celle-ci n'avait été exclue. Elle sépare Bill Viola de William Kentridge, dont la vidéo *Le Retour d'Ulysse* est l'une des meilleures pièces. Elle éloigne Steve McQueen, auteur d'un *Cold Breath* aimablement poétique, de Franck Scurti, sarcastique et convaincant dans sa vidéo *Autour d'un match*, décomposition chromatique d'un France-Irlande de rugby. Elle oppose la macabre *Mariée* de Niki de Saint-Phalle aux montages habiles et légers de Sarah Sze. Dans *Transfo*, la confrontation est exhibée en tant

que telle : d'un côté la cloison, l'atelier de maquillage de Topolino s'offre à embellir les visiteuses selon les codes de la cosmétique. De l'autre, Xitron expose les prothèses qui en feraient des monstres meurtriers et androgynes et Viktor & Rolf montrent quel mal ils pensent de la mode dans un montage d'images extrêmement adroit, pastiche à la fois de Kubrick et de *Vogue*.

Jusqu'au passé qui se divise selon la même ligne. Pour le beau, des marbres et bronzes antiques, une rose d'or de 1455, des gouaches du Rajasthan, une peinture bouddhique nippone ; pour le vrai, des diableries tibétaines, des mementos mori d'ivoire de la Renaissance, des casques et des armures pour déguiser les guerriers en démons et un *Chien pris au lacet*, marbre romain cruellement réaliste. Après un tel traitement, le visiteur dont « l'idée du beau » se croyait « définitive » à l'entrée ressort avec la conviction que le plus sage est de bannir définitivement mot et notion de son vocabulaire.

Philippe Dagen

## « La nature à l'œuvre » ou la confusion des genres

LA NATURE À L'ŒUVRE. Espace Jeanne Laurent, Jardin des Doms, 84 Avignon. Tous les jours de 11 heures à 17 heures. 35 F (5,34 €). Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

## AVIGNON

de notre envoyé spécial

Une épine, un faisceau de cristaux de stibine, une azurite d'Arizona, des agates, des coquillages, des insectes et une longue dent de narval : l'inventaire de *La Nature à l'œuvre* est celui d'un cabinet de curiosités tel que l'aurait composé un érudit très riche au XVII<sup>e</sup> ou au

XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans les collections des musées d'histoire naturelle de la planète et dans quelques collections privées, l'exposition a pris ce qui se proposait de plus étrange afin de suggérer l'infinie variété des trois ordres, minéral, végétal et animal.

Dans chacun d'eux, il existe des organismes ou des agrégats qui étonnent par leur complexité. Dans chacun, il est des couleurs et des harmonies d'une incontestable élégance, ailes de papillons, minéraux ou marbres, plumes, nacres, feuilles. Dans chacun aussi, il arrive qu'apparaissent des sphères

régulières, des emboîtements de cubes symétriques, des ovoïdes irréguliers, des spirales et des courbes à faire rêver les architectes. Ces qualités opposées, l'extrême de la bizarrerie et l'extrême de la simplicité, sont célébrées par de nombreux exemples.

Ceux-ci sont mis en valeur et en scène avec une dextérité à laquelle on ne peut reprocher que sa théâtralité et ses lourds artifices. Les vitrines sont somptueuses, les éclairages efficacement réduits à des traits ou des halos. Dans l'obscurité, les merveilles de la nature se révèlent, environnées d'une aura

d'étrangeté qui ne peut manquer de fasciner. Le visiteur est invité à admirer plus qu'à comprendre. Il est invité à un spectacle, le grand spectacle de la création naturelle. On peut admirer la manière dont il a été monté. Et regretter que ce ne soit qu'un spectacle. Ou la surprise fonctionne assurément à tous les coups. Mais au-delà de cette surprise, qu'y a-t-il ? Rien que l'énoncé d'une banalité : il y a dans la nature bien des choses vraiment surprenantes. Faut-il une exposition pour rappeler ce truisme ?

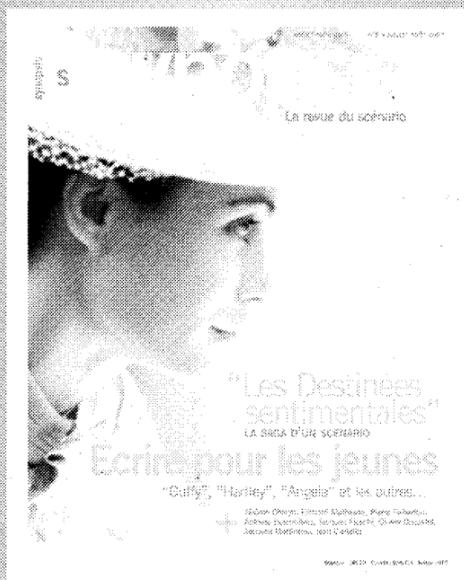
Ph. D.

## HORS CHAMP

■ Le producteur Daniel Toscani Plantier, 59 ans, dirigeant d'Unifrance depuis 1988, a été réélu le 29 juin à l'unanimité président de cet organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger, qui organise, notamment, les festivals de Yokohama, au Japon, et d'Acapulco, au Mexique. Deux nouveaux vice-présidents ont été élus : la réalisatrice Catherine Breillat (*Romance*) à la tête de la commission artistique et Daniel Marquet, directeur des ventes internationales de StudioCanal, à la présidence de la commission économique.

■ Frédéric Mitterrand, réalisateur de *Lettres d'amour en Somalie*, a été nommé président de la commission d'avances sur recettes par Catherine Tasca, ministre de la culture. Le producteur et animateur d'émissions de télévision succède à l'éditeur Christian Bourgois, dont le mandat arrivait à échéance. La commission d'avances sur recettes, créée en 1960, a pour objectif de soutenir les cinéastes indépendants, quelle que soit leur notoriété, et de favoriser le renouvellement de la création en encourageant la réalisation de premiers films. Elle dispose cette année d'un budget de 135 millions de francs (20,58 millions d'euros), financé par le compte de soutien à l'industrie cinématographique.

## La première revue du Scénario



- Cinéma
- Télévision
- Ecriture
- Livres
- Multimédia

Le Guide Pratique du Scénariste

1999 - 2000 - 100 pages - 1000 francs

N° 8 - En vente chez votre marchand de journaux

## UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC MATHILDE MONNIER

PAR QUENTIN BERTHOUX

### SAUT

Avec Herman Diephuis, sur une terrasse du Centre chorégraphique de Montpellier.

« Souvent il arrive que je me jette en avant comme la mer sur la plage. Mais je ne sais encore que faire. Je me jette en avant, je reviens en arrière, je me jette à nouveau en avant. »

(Henri Michaux, « La Vie dans les plis », éditions Gallimard)



## Le concert mémorable de Quincy Delight Jr. Jones

QUINCY JONES. Avec l'Orchestre national de France et le Caratini Jazz Ensemble. Théâtre des Champs-Élysées, le 4 juillet.

4 juillet 2000 : *Independence Day*, célébration du grand Quincy Jones au pupitre ; célébration de l'an 2000 ; célébration des Africains-Américains à Paris par l'association Arts France-USA ; célébration des sponsors telle que l'assemblée générale du Medef ; présentation par Jean-Marie Cavada ; anniversaire exact de Duke Ellington (cent un ans et soixante-six jours, jour pour jour) ; orchestre symphonique au grand complet ; le Caratini Ensemble pour compléter ; six invités de luxe ; deux heures et demie d'un show musical plutôt bavard ; le spectacle dans la salle (Line Renaud, Delarue, Nagui) ; trois instantanés : l'impeccable prestation de l'Orchestre national de France, dans les phrases, dans l'attitude, dans le jeu joué ; Toots Thielemans, harmoniciste belge, dont ce fut une sorte d'apothéose reconfortante ; plus deux entrées géniales d'Henri Salvador.

Restons calme : Quincy Delight Jr. Jones, né à Chicago le 14 mars 1933, est un bon instrumentiste, une intelligence en marche, l'ami du genre humain, le traducteur habile des airs du temps, un maître de cérémonie hors pair, grand producteur devant l'Éternel, tout ce qu'on voudra – ce n'est pas un facteur du jazz (Armstrong, Duke, Parker, Lester, Hawks, Miles, Coltrane). Il le sait, les a tous connus, les sert et sait les servir. Il conduit avec aisance, parle d'abondance, aime aimer. L'image du « jazz » qui resterait ? Probable.

Sur scène, ses amis de toujours et de maintenant. Où que soit Quincy Delight Jr., depuis cent ans, et où que se trouve Toots Thielemans par le vaste monde (Liège ou Bruxelles), chaque 13 mars que fait le Seigneur, le Belge appelle le Chicagoan, ne dit pas un mot, joue un air d'harmonica. Avenue Montaigne, il aligne un formidable *Sophisticated Lady*, puis *Grace*, enfin sa *Bluesette* fondante, et de fil en aiguille se mêle d'un peu tout le concert. Ovations. Ce qui doit le changer des clubicules où on le guette, à chaque apparition, avec joie.

### FOURRE-TOUT PLAISANT

Siedah Garrett assure l'entrain de l'entreprise en six chansons dont quatre de trop (télévision : l'instrumental fait peur). Élégante « faena » de Michel Legend dans un duo de ses œuvres avec la dame. Puis, Milt Grayson, solide chanteur à l'ancienne, sourire baryton et cheveux calamistrés. Et dès lors que Quincy fricota avec tous les Picasso et Matisse de toutes les musiques noires, il est compréhensible – ce genre de curiosité, au soir d'une carrière, n'est pas rare – qu'en fin de course il se taille un bout de bavette avec le Bernard Buffet de la cymbale, Phil Collins. Dont le numéro de congas frisa le retrait de permis. Ovation itou.

Rythmique rassurante (piano réglo, contrebasse pousive, batterie syndicale). Elle rappelle en moins bien celle de Mimizan-plage dans les années 1950. Dans la légion Caratini, André Villéger (ténor) se taille la juste part du lion. Enchaînements : quelques œuvres d'Ellington au début (éviter de se remémorer les originaux) ; de Quincy Jones au milieu (éviter toute référence). Furretout plaisant pour finir. Avec un « guest-star » l'alter ego, le « brother » français, Salvador le magnifique, dans son hommage à Count Basie arrangé par le maestro (*Li'l Darlin*) et un touchant *Clopin-clopat*, tout seul à la guitare, qui continue de faire songer : « *La vie s'en va à tire d'aile* », etc. En effet.

S. Si.

Francis Marmande

# Toute la ville de Vienne retient son souffle et célèbre le jazz

Vienne/Jazz. Le festival fête sa 20<sup>e</sup> édition, alors que son directeur, Jean-Paul Boutellier, passe le relais. La montée jusqu'au Théâtre antique, les nuits thématiques, la pluie font de cet événement un rendez-vous au charme unique

FRILEUSE, INCERTAINE, atteinte d'un défaut de « vision sur la culture, élément du quotidien des gens, du tissu social », comme le soulignait dans nos colonnes le clarinettiste Louis Sclavis (*Le Monde* du 3 avril 1997), la ville de Lyon a vu partir à Vienne (Isère) une manifestation qui est devenue l'un des festivals de jazz les plus importants en Europe. Rétrospectivement, Jean-Paul Boutellier, directeur de Jazz à Vienne, n'est pas certain que le succès serait venu de la même manière à Lyon : « Pour sentir le lien populaire entre un festival et un public, je pense qu'il y a des échelles à respecter. Dans une grande ville, un festival peut être totalement ignoré en dehors du quartier où il a été installé. »

A Vienne, à l'exception de quelques misanthropes, toute la ville parle du festival, vit à son rythme (les concerts gratuits en fin d'après-midi, les soirées au Théâtre antique, la nuit qui se prolonge au Club), y participe en spectateur ou en membre de l'équipe, en tire même profit. Plus de 15 millions de francs (2,29 millions d'euros) y sont dépensés durant le festival. « Au début, les habitants ne comprenaient pas qu'on les dérange. Depuis, il y a eu une appropriation », explique Jean-Paul Boutellier, qui a pu compter sur le soutien de Jean Gueffier et de Pierre Domeyne, responsables des affaires culturelles de la cité iséroise lors des premiers pas du festival. Un phénomène que l'on retrouve à Cou-

tances, en mai, et à Marciac, en août, rares exemples de grands festivals portés à ce point par leur public.

Pour des raisons professionnelles, Boutellier, directeur général d'une entreprise d'industrie chimique et pharmaceutique, ne peut plus occuper son poste à Jazz à Vienne. Cette année, après la nuit blanche qui viendra conclure la 20<sup>e</sup> édition du festival, il passera le relais. « Le festival se porte bien. Mon départ se fait dans la douceur. Je reste à la disposition de ceux qui vont poursuivre l'aventure, mais je sais qu'à un moment les responsabilités ne se partagent plus. Je ne crois pas trop à des comités de sélection de programme, aux instances de réunions. En revanche, ceux qui sont là doivent savoir pourquoi ils sont là. »

Dans l'équipe hiérarchique de Jazz à Vienne, tout le monde a commencé l'apprentissage des responsabilités au sein du festival en bénévolat, dans les équipes d'accueil du public et des artistes, du côté des chauffeurs ou des cuisines... C'est une façon de ne pas oublier ensuite ce qui ici a été érigé en règle absolue : priorité au bien-être des artistes et du public. Au moment du festival, trois cents personnes travaillent sur le site, dont une soixantaine au service des artistes et une équipe semi-professionnelle pour la sécurité. Le son et les lumières sont aux mains des techniciens dont c'est le métier.

Avec le temps – « j'y ai toujours cru, même avant que le festival

commence, que ça fonctionnerait », affirme Boutellier –, Jazz à Vienne a trouvé ses rites, plus ou moins lisibles, que les organisateurs comme le public de chaque édition doivent suivre. « Mouvement perpétuel, remplissage rituel », comme le souligne Robert Latxague dans l'album anniversaire édité par *Le Dauphiné libéré*. D'abord, il y a la montée jusqu'au Théâtre antique. Précédée d'un apéritif cours Romestang – c'est mieux. Car, vu d'en bas, qu'il semble lointain ce théâtre de l'ancienne capitale des Allobroges devenue cité romaine. Presque inaccessible avec sa pente prononcée. Pour un peu, on renoncera. Plus tranquille et rectiligne, l'ascension peut débiter à main gauche, place du Piloni, puis rue de la Charit, rue Pipet, et, enfin, le théâtre. Plus aventureux, le trajet à main droite implique de passer par les chemins tortueux, caillasseux, du jardin de Cybèle. Avantage : on est déjà de plain-pied dans le décor antique. Un tournant pour la Monte Saint-Marcel, un crochet rue des Célestes, une volée d'escaliers... C'est là !

### UNE RAISON D'ÊTRE ENSEMBLE

Les concerts commencent à 20 h 30. Pile. Tout le monde le sait, sauf parfois un musicien, qui l'apprend vite. Le public y tient. Comme il tient aux repères que sont les nuits thématiques : Brésil, blues, swing, vocal... on sait où l'on va. Avec une capacité d'accueil de huit mille places, Jazz à Vienne fête facilement le jazz afro-américain

Sylvain Siclier

### Au programme

- **Le 6 juillet.** Nuit « Brésil » avec la chanteuse Daniela Mercury, le percussionniste Nana Vasconcelos, Elba Ramalho, Moraes Moreira....
- **Le 7.** Nuit « Swing » avec le tentet du pianiste Stan Laferrière, le Lincoln Center Jazz Orchestra dirigé par le trompettiste Wynton Marsalis.
- **Le 8.** Le trio du pianiste McCoy Tyner et le Jazz Machine du batteur Elvin Jones.
- **Le 9.** Hommage à Louis Armstrong avec le LCJO et Trumpet Summit (Jon Faddis, Lew Soloff, Randy Brecker...).

- **Le 10.** Les formations des trompettistes Terence Blanchard et de Roy Hargrove.
- **Le 11.** L'ONJ Didier Levallet invite la chanteuse Jeanne Lee et le pianiste Mal Waldron, Anthony Braxton Ensemble (concert unique en France).
- **Le 12.** Trio Romano/Sclavis/Texier, Monk Tentet All Stars.
- **Le 13.** « All Night Jazz » avec Cosmik Connection, Co, Matt Dariau, Keziah Jones, Ali Farka Touré, Trio Rosenberg...
- **Renseignements.** Concerts à 20 h 30. Prix : de 110 F (16,77 €) à 160 F (24,39 €), gratuit pour les moins de 12 ans ; abonnement 7 soirées 650 F (99,09 €). Tél. : 04-74-85-00-05.

## Partez en vacances avec Le Monde

### FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

- Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

- Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

### RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64€
3 semaines (19 n°)	139/21,19€
1 mois (26 n°)	173/26,37€
2 mois (52 n°)	378/57,63€
3 mois (78 n°)	562/85,68€
12 mois (312 n°)	1 980/301,85€

### Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Commune de résidence habituelle (impératif) : \_\_\_\_\_

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Votre adresse de vacances : Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 001MVAQC

Votre adresse de vacances : du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse habituelle : Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre règlement :  Chèque bancaire ou postal joint  Carte bancaire n° : \_\_\_\_\_

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

## Les autres lieux du festival

TOUT ne se joue pas qu'au Théâtre antique de Vienne. Le festival, qui autofinance son budget de 14 millions de francs (2,13 millions d'euros) à hauteur de 70 % à 80 % grâce aux partenariats privés et aux recettes de billetterie, répartit ses subventions dans un programme d'animations et de rencontres. Place de l'Hôtel-de-Ville, au jardin de Cybèle, des scènes bien sonorisées, en accès libre, permettent en particulier d'entendre des orchestres universitaires. Dans la plupart des pays d'Europe, ces formations, généralement des big bands, ont dans leurs rangs des musiciens de pupitre et des solistes de haute qualité. Au répertoire : Ellington, Basie, les grands airs du swing, parfois un arrangement savant. Point commun à la plupart de ces orchestres, la certitude que les thèmes les plus simples sont ceux qui demandent le plus de rigueur, de précision, de désir pour sonner.

Dans les rues, on peut aussi voir passer à l'occasion un brass band, ces fanfares qui paraded à La Nouvelle-Orléans avec, dans les

doigts, la préhistoire du genre autant que les succès pop du moment. James Andrews, trompettiste, et Troy Andrews, tromboniste, en codirigent l'une des versions les plus honnêtes et les plus musicales. Toujours à l'extérieur, Lettres sur jazz met en présence des musiciens, des écrivains, le public. Vénus Khoury-Ghata (le 7 juillet), Régine Detambel (le 8) et Charles Juliet (le 9) participent à cette initiative.

Enfin, pour les plus résistants, les plus intéressés aux évolutions récentes du jazz, l'après-Théâtre antique a trouvé son lieu qui jouxte le jardin de Cybèle, au Théâtre de Vienne, tentative de bonbonnière à l'italienne transformée en club pour quelques centaines de personnes. A l'intérieur, la musique qu'il serait périlleux de vouloir programmer pour un large public. Au dehors, des tables, des discussions qui prolongent un concert, les musiciens qui passent. Les coulisses au grand jour, en quelque sorte.

# Scènes d'angoisse en Quercy

Un possible amour. A l'image de ses grands aînés, Christophe Lamotte va chercher dans la province française le climat oppressant qui prélude à l'horreur

**Film français de Christophe Lamotte. avec Aurélia Petit, Jean-Michel Fête, Francis Renaud, Bernadette Lafont, Françoise Lebrun. (56 min.)**

Ce film est le sixième moyen métrage qui sort (après une première série constituée de *La Tentation de l'innocence*, de Fabienne Godet, *La Beauté du Monde*, d'Yves Caumon, *Promène-toi donc tout nu*, d'Emmanuel Mouret, *L'Arche de Noé*, de Philippe Ramos, et *Soins et beauté*, d'Alexandra Rojols) dans le cadre d'une collection très originale, « Décadrage », créée par la société Magouric. Le film met en scène, dans un style à la fois naturaliste et laconique, le retour mystérieux de Fabienne (Aurélia Petit), jeune femme au chômage, dans la maison familiale du Quercy. La lumière qui se fait peu à peu sur son passé – elle sort de prison après avoir été agressée par des hommes et avoir tué dans la panique son petit ami – installe un climat angoissant sur sa tentative de réinsertion sentimentale

et sociale dans la banalité quotidienne de cette province française.

Installée avec sa mère (Françoise Lebrun), dont l'inquiétude à son sujet lui pèse, Fabienne finit par rencontrer un homme (Jean-Michel Fête) dans une discothèque et s'installe chez lui, où il vit, lui aussi, en compagnie de sa mère (Bernadette Lafont). Cette absence des pères dans le tissu familial, qui rappelle la situation du beau film d'Hélène Angel, *Peau d'homme, cœur de bête* (1999), n'est pas anodine, pas davantage que la présence de Françoise Lebrun et de Bernadette Lafont dans le rôle des mères qui renvoie, quant à elle, au duo féminin de *La Maman et la Putain* (1973), de Jean Eustache. Elles situent à la fois le film dans la veine la plus à peine réaliste du cinéma français – celle des Chabrol, Pialat, Eustache... – et l'inscrivent dans des zones morales (la perte des repères, l'absence de loi) et physiques (la province, les sous-bois) où la sauvagerie semble pouvoir surgir à tout moment de la banalité. Cela devient patent lorsque le frère de



Jean-Michel Fête (photo) et son frère se disputent Fabienne.

son amant (Francis Renaud) – de retour de Yougoslavie où il était casque bleu et où il a déserté – s'installe inopinément dans la ferme familiale.

## MOMENTS DE GRÂCE BUCOLIQUE

Aux anciens ressentiments et aux accès de haine pure et de violence qui opposent les deux frères, s'ajoute l'attraction mystérieuse, mêlée de crainte, qu'éprouve Fabienne pour le nouveau venu. C'est à lui qu'elle confiera, paradoxalement, le secret de son passé, tandis que la mise en scène alterne avec subtilité les moments de grâce bucolique auxquels Aurélia Petit prête la pâleur de son visage et la blondeur de sa chevelure, les accès de rage qui déchirent les deux frères, et l'inquiétude omniprésente d'un basculement dans l'horreur. En même temps que le spectateur apprend le drame qui a fait basculer la

vie de Fabienne, celle-ci le revit pour ainsi dire sous ses yeux, en vertu d'une écriture très pénétrante qui tire de la répétition et du retour du refoulé l'essentiel de son efficacité.

On songe à *Peaux de vache*, de Patricia Mazuy, au point que les références explicites, décidément nombreuses dans ce film, finissent par donner l'impression que Christophe Lamotte s'est livré à un pur hommage, brillant mais un peu dénué d'originalité, à ses auteurs de prédilection. Cette impression est en partie vraie – c'est un premier moyen métrage – et en partie fautive – il y a un réel talent de mise en scène –, de sorte qu'*Un possible amour* peut être considéré comme un jalon prometteur et un essai à transformer dans l'œuvre en devenir de Christophe Lamotte.

Jacques Mandelbaum

## LES NOUVEAUX FILMS

### GIRLS'NIGHT OUT

Elles sont trois. Elles vivent aujourd'hui à Séoul en confrontant leurs aspirations sentimentales avec la réalité. Yeoni est serveuse et tente de convaincre son amant de l'épouser. Ce qui provoquera la fuite de celui-ci. Soonie est étudiante, vierge et solitaire jusqu'à ce que son désir choisisse un objet d'élection inattendu. Ho Jung, enfin, travaille dans une agence de design. Elle mène une vie libre et passe d'amant en amant sans souci des règles sociales et des convenances. Toutes trois sont amies et se retrouvent régulièrement pour parler de leur vie et de leurs expériences, pour échapper aussi à un monde d'hommes fertile en déceptions. *Girls'Night Out* revendique discrètement l'ambition de procéder à une sorte de radiographie sentimentale des jeunes femmes dans la Corée urbaine contemporaine, partagées entre le respect des réflexes traditionnels, l'appel d'un hédonisme dopé par les exigences de la consommation et l'affirmation d'une volonté d'émancipation individuelle. Coïncé entre la comédie sentimentale et la description froide de comportements qui le rattacherait à une certaine modernité, le film d'Im Sang-Soo échappe fort heureusement au danger de la peinture strictement sociologique des mœurs pour atteindre une authentique sensualité.

**Jean-François Rauger**  
Film coréen de Im Sang-Soo. Avec Kang Soo-Yeon, Jin Hee-Kyung, Kim Yeo-Jim. (1 h 41.)

### LE MARGOUILLET

Ce film n'existe que par la volonté de son réalisateur-scénariste-interprète qui tenait à raconter une histoire d'erreur judiciaire. Que ce cinéaste néophyte ait pu croire un instant que des spectateurs allaient payer pour regarder, une heure et quart durant, un catalogue de tout ce qu'il ne faut pas faire au cinéma (devant et derrière la caméra) montre – au contraire de son film – qu'il n'est pas dépourvu d'imagination. **Thomas Sotinel**  
Film français de Jean-Marc Gibard. Avec Jean-Marc Gibard, Daniel Duval. (1 h 20.)

### L'ENVOI

Stan (Clément Sibony) est apprenti dans la boucherie de son grand-père, patriarcale séfarade conduisant d'une main de fer, depuis son comptoir de la rue Richer à Paris, les affaires familiales. Seulement voilà, Stan se sent plus de vocation pour le métier d'acteur que pour le commerce. Le dur apprentissage du métier d'acteur, son émancipation d'une famille dévorante, et l'éducation sentimentale de Stan constitueront les points de passage obligés de ce film autobiographique – c'est le premier long métrage de l'acteur Steve Suissa, qui évoque son parcours personnel –, mais paradoxalement sans réelle originalité. Sur un canevas similaire, *Le Cinéma de Papa* (1972) de Claude Berri, tourné à quelques mètres de là, montrait pourtant la voie.

**J. M.**  
Film français de Steve Suissa. Avec Clément Sibony, Isabelle Carré, Bernard Fresson. (1 h 30.)

### LES PIERRAFEU À ROCK VEGAS

La série d'animation « La famille Pierrafeu » qui, dans les années 60, avait fait les beaux jours des après-midi enfantines de la télévision, est victime d'une adaptation cinématographique. Evolution peut-être logique si l'on voit à quel point le cinéma américain contemporain est influencé par l'esthétique et l'imaginaire du cartoon. *Les Pierrafeu à Rock Vegas* est la deuxième tentative d'acclimater la série aux exigences du cinéma avec acteurs authentiques et trucages numériques. Une fois de plus, l'humour est uniquement construit sur les anachronismes qui transforment un feuilleton de l'âge de pierre en une satire des mœurs domestiques et conjugales du petit-bourgeois américain. Ici, le personnage principal, Fred Flinstone, doit arracher sa future épouse des griffes d'un milliardaire indélicat dans un paradis du jeu qui évoque, bien sûr, Las Vegas. On sourit très mollement devant des gags rares et poussifs et un récit qui suit un chemin tracé d'avance. Le film n'atteint même pas l'euphorie que peut provoquer la bêtise authentique. **J.-F.R.**  
Film américain de Brian Levant. Avec Mark Addy, Stephen Baldwin. (1 h 30.)

### OLD SCHOOL

Il est rare qu'un film soit raté au point qu'on reste dans l'obscurité la plus totale quant aux intentions des auteurs. *Old School* : comédie, parodie, film d'action, critique sociale ? Ce qu'il y a à l'écran : quatre garçons, dont deux affublés de postiches ridicules ; le troisième tente d'imiter Tony Montana (le personnage joué par Al Pacino dans *Scarface*). Son élocution évoque plutôt un paysan berrichon dans une pièce de patronage. Le quatrième a au moins la chance d'avoir la boule à zéro et de ne pas dire grand-chose. Ils forment la bande de l'Old School (référence à la classification hip-hop qui désigne ainsi les rappeurs de la première génération – Kurtis Blow ou Melle Mel) et sont suivis par un journaliste de télévision (Fabienne Babe). Ils tuent tout le monde, sont incapables d'aligner deux mots et ratent leurs casses. A certaines traces résiduelles d'humour, on peut penser qu'il s'agit d'une tentative d'acclimatement à l'Île-de-France du style de comédie homicide cher à Quentin Tarantino. Ce ne sera pas le moindre des péchés du cinéaste californien que d'avoir engendré pareille descendance.

**T.S.**  
Film français de Kader Ayd et Karim Abbou. Avec Kader Ayd, Stéphane Soo Mongo, Hocine Ossoukine, Julien Courbey, Fabienne Babe. (1 h 28.)

### LES MARCHANDS DE SABLE

Une solution de facilité, pour un scénariste, consiste à tenir une fois pour toutes ses personnages pour un ramassis de crétiens. Cela a l'avantage de pouvoir ensuite leur faire faire n'importe quoi, mais l'inconvénient de les priver de toute adhésion du spectateur. Aussi la succession d'improbables péripéties mettant aux prises des dealers parisiens peut bien accumuler les scènes violentes, tandis que la sœur de l'un cherche à venger son frère tué par un autre trafiquant, les manipulations de ce dernier, les intrigues d'un caïd du quartier, les virées en boîte, les états d'âme d'un brave bistrotier devenant, lui aussi, meurtrier ressemblent à une accumulation de scènes certes choc, mais dont on cherche encore l'intérêt. Les acteurs ont manifestement reçu la consigne de jouer « intense », c'est dommage. D'ordinaire, ce sont de très bons acteurs qui, ici, forcent leur talent, et le gaspillent. **Jean-Michel Frodon**

Film français de Pierre Salvadori. Avec Patrick Lizana, Serge Riaboukine, Marina Golovine, Mathieu Demmy, Guillaume Depardieu. (1 h 35.)

### LES GENS QUI S'AIMENT

Tout le monde il est beau et, à défaut d'être gentil, tout le monde il est séduisant dans cette tragi-comédie de mœurs très propre sur elle, quadrille en costumes chic-décontracté de deux hommes et deux femmes appartenant à deux générations différentes. Il s'agit de vivre, et de s'aimer, mais le vent ne se lève guère tandis que l'animateur radio vedette, Richard Berry, arpège les ressources de sa voix de velours, que sa belle et volage compagne, Jacqueline Bisset, n'en finit plus de partir-revenir, alors que Bruno Putzulu, en charmant libertin, progresse vers l'union avec la délicieuse et exigeante Julie Gayet. Bien sûr, le temps passe, et la mort prélève son tribut... Encore heureux qu'il ait fait beau et qu'on ait joué *Le Temps des cerises* à l'entourement.

**J.-M.F.**  
Film français de Jean-Charles Tacchella. Avec Jacqueline Bisset, Julie Gayet, Richard Berry, Bruno Putzulu. (1 h 29.)

### TOTAL WESTERN

Le phénomène de « jeunisme » et l'influence tardive d'auteurs à la mode comme Quentin Tarantino et Sergio Leone caractérisent le récent cinéma de genre français. *Total Western* mélange curieusement l'univers de la banlieue et de la campagne pour un résultat très faible. Gérard Bédécarrax, dit Bédé, se réfugie dans l'Aveyron, dans un centre d'hébergement pour jeunes délinquants, à la suite d'un deal qui a mal tourné. Personne ne sait qui il est, y compris les pensionnaires turbulents de cet établissement, mais la bande armée qui cherche à le retrouver et à récupérer la somme d'argent qu'il a dérobée ne tarde pas à le retrouver. Une violence « cartoonnesque », un phrasé « banlieue » et un perpétuel second degré caractérisent *Total Western*. A tout prendre avec distance, Eric Rochant paraît filmer son histoire avec des jumelles et un certain mépris pour ses personnages.

**Samuel Blumenfeld**  
Film français d'Eric Rochant. Avec Samuel Le Bihan, Jean-Pierre Kalfon, Jean-François Stevenin, Kahena Saighi. (1 h 45.)

## SORTIR

### AVIGNON

#### Les Hivernales

Dans le petit mais toujours accueillant studio de la Manutention à Avignon, Amélie Grand sort son programme d'été avec quatre *Danses à suivre* qui s'égrènent tout au long de la journée, de 11 heures à 17 heures. On pourra donc voir à la suite Maïté Fossen, le Belge Bud Blumenthal, David Lerat et Cyrill Davy. Un point dans ce programme permet de rencontrer les compagnies présentes sur Avignon dans le off. Chaque jour à 10 h 30, en collaboration avec les cinémas Utopia, on peut aussi voir des films de danse.

*L'Eté des Hivernales, la Manutention, 4, rue Escalier-Sainte-Anne, Avignon (84). Du 6 au 27 juillet. (Relâche les 12 et 20 juillet). De 50 F (7,62 €) à 70 F (10,67 €). Tél. : 04-90-82-33-12. Internet : www.hivernales.asso.fr*

## GUIDE

### REPRISES

**Le Dernier Métro** de François Truffaut. Français, 1980, copie neuve (2 h 10). **MK2 Hautefeuille (Dolby), Paris-6<sup>e</sup>. Rés. : 01-40-30-20-10.**

**Jules et Jim** de François Truffaut. Français, 1962, noir et blanc (1 h 50). **MK2 Parnasse, Paris-6<sup>e</sup>. Rés. : 01-40-30-20-10.**

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : des places de spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

**Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.**

**Les Femmes savantes** de Molière, mise en scène de Simon Eine, avec en alternance Yves Gasc, Catherine Samie, Simon Eine, Alain Pralong, Claire Vernet, Catherine Salvat, Véronique Vella, Alberte Aveline, Michel Favory, Isabelle Gardien, Igor Tyczka, Sylvia Bergé, Bruno Raffaelli, Alain Lenglet, Olivier Dautrey, Laurent Montel, Laurent Natrella et Françoise Gillard.

**Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Palais-Royal. Le jeudi 6, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 14 heures. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 30. De 60 F à 190 F. Jusqu'au 20 juillet.**

Dans le cadre de la deuxième édition du festival d'été **Nous n'irons pas à Avignon**, à Vitry-sur-Seine :

**ADN** de Christian Rullier, mise en scène de Pascal Kirsch, avec la Compagnie de l'Orphelinat.

**Clash dans les lycées du CAC 40** comme dans les fast-foods de l'éducation nationale de Christophe d'Hallivillee, mise en scène de Pascal Antonini, avec la Compagnie Pascal Antonini.

**Gare au théâtre, 13, rue Pierre-Sémer, Vitry-sur-Seine (94). Du 6 au 15 juillet. Tél. : 01-46-82-62-86. 50 F et 100 F. Web : http://www.gare-au-web.com**

**Shakespeare Gallery ou La Pensée en formes** d'après William Shakespeare, mise en scène de Chantal Melior. **Muséum national d'histoire naturelle. Auditorium Grande Galerie de l'évolution, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5<sup>e</sup>. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-45-35-78-37. 70 F\* et 100 F. Dernière.**

**Le Directeur de théâtre, les surprises de l'enfer** opéra-bouffe de Mozart. Damien Top (direction), Maurice Maievsky (mise en scène). **Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11<sup>e</sup>. Les 6 et 13 juillet, 20 heures ; les 8 et 15 juillet, 18 heures ; les 9 et 16 juillet, 15 heures. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.**

**Parole de Grenade** d'après Le Fou d'Elsa, de Louis Aragon. Mise en scène Viviane Théophilides. **Théâtre des Carmes, place des Carmes, Avignon. Du 6 au 30 juillet. Tél. : 04-90-82-20-47.**

**Abdel Rahman el-Bacha (piano).** Rachmaninov, Albeniz, Ravel, Stravinsky. **Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Port-Royal, Luxembourg. Le 6 juillet, 20 h 30. Tél. : 01-43-54-56-74. De 70 F à 120 F.**

**Marco Rapetti (piano).** Chopin, Rossini, Busoni, Martucci, Liszt, Debussy, Schmitt, Sauguet. **Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16<sup>e</sup>. Le 6 juillet, 20 h 45. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.**

**Roy Haynes, Danilo Perez, John Patitucci**

### Vita Nova

Créé pour la onzième promotion du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, le spectacle *Vita Nova*, mis en scène par les chorégraphes Héli Fattoumi et Eric Lamoureux, est une réussite. Attentif à la spécificité des différentes techniques de la piste, notre paire d'artistes rassemble tous les numéros dans un dessein global d'une belle intensité tout en nimbant chacun d'une lumière originale. La fin du spectacle, sublime envolée de trapèzes, renoue avec les grands moments de cirque et suspend le temps dans un délicieux frisson.

*Dans le cadre du festival off d'Avignon : Vita Nova, du Centre national des arts du cirque est présenté à l'Espace des arts du cirque Champfleury. Du 6 au 17 juillet (relâche les 11 et 12), 22 heures. De 50 F (7,62 €) à 70 F (10,67 €).*

*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. Le 6 juillet, 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-75. De 130 F à 150 F.*

**George Benson**  
**Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. Le 6 juillet, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 68 F à 698 F.**

**Ali Farka Touré, Salif Keita**  
**Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. Le 6 juillet, 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-75. De 130 F à 150 F.**

**Laura Lillard Trio**  
**Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. Le 6 juillet, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 60 F à 80 F.**

**Caravana**  
**Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. Le 6 juillet, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88.**

**Julien Lourau**  
**Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. Le 6 juillet, 22 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. De 130 F à 150 F.**

**Kenny Garrett Quartet**  
**Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. Le 6 juillet, 22 h 30. Tél. : 01-40-03-75-75. De 130 F à 150 F.**

**Syl Johnson**  
**New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. Le 6 juillet, 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41.**

**Joël Favreau**  
**Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4<sup>e</sup>. Les 6 et 7 juillet, 15 heures. Jusqu'au 28 juillet. Tél. : 01-48-87-82-48. 60 F.**

**Pierre Perret**  
**Rambouillet (78). Jardin du palais du Roi-de-Rome. Le 6 juillet, 21 heures. Tél. : 01-34-83-21-21. De 60 F à 80 F.**

**Nacao Pernambuco**  
**Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9<sup>e</sup>. Les 6 et 13 juillet, 20 heures ; les 7, 8, 14 et 15 juillet, 20 h 30. Jusqu'au 9 septembre. Tél. : 01-44-92-77-66. De 110 F à 130 F.**

**Banda Eva, Batala**  
**Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11<sup>e</sup>. Le 6 juillet, 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 175 F.**

**Irishtambou**  
**La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20<sup>e</sup>. Le 6 juillet, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. De 60 F à 80 F.**

### DERNIERS JOURS

**Les esprits, l'or et le chamane**  
**Galerias nationales du Grand-Palais, avenue du Général-Eisenhower, entrée Clemenceau, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 13 heures entrée uniquement sur réservation ; tél. : 08-92-68-46-94. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juillet. 45 F ; avec réservation : 51 F ; lundi : 31 F.**

**Jardins des délices**  
**Jardin du Luxembourg, Orangerie, 19, rue de Vaugirard, Paris-6<sup>e</sup>. RER B, Luxembourg. Tél. : 01-42-34-31-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 juillet. Entrée libre.**

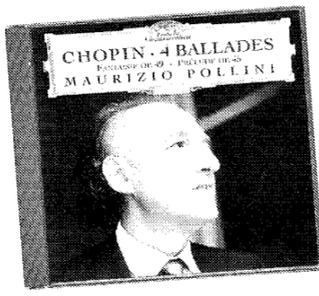
**Bertrand Lavier**  
**Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Hôtel-de-Ville, Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 juillet.**

**Fabrice Hybert : Les loisirs**  
avec ARMAN BEN BAQIE BERRY BETTEN-COURT BOISROND CÉSAR COUBAS FISSOL DINE DOKOLPHI DUBUFFET DUFUR BRNO HALTER HARING JACQUET KŁOSOWSKI KOONS LAPLANTE LARTIGUE LÉGER LICH-TENSTEIN JAN RAY MATTION MONDORY PAIK PERRIN PICABIA PIGNON RAFFRAY RAYSE RIVERS SEGAL SONNO SPOERLI TINGUELY

**Galerie Beaubourg. Vence**  
Château Notre-Dame des Fleurs  
Tél. 04 93 24 52 00  
http://www.galerie-beaubourg.com

# RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Palestine, an I. Forum  
 22.00 Le poète nouveau est arrivé ! Forum  
 23.00 Ces scientifiques qui sont aussi des sportifs. Forum

MAGAZINES

18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI  
 19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +  
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'ambassadeur de Sa Majesté. Arte  
 20.55 Sagas. Les extravagants. TF 1  
 21.00 Des racines et des ailes. Un palais pour l'ambassade. Les sentinelles de la Terre. Les amish ou le temps suspendu. Fous de château. France 3  
 22.45 La Route. Best of. Canal Jimmy  
 23.00 Cœurs d'élite. Umberto Pelizzari, l'homme dauphin. Les hommes du Foch, Joe Jennings : cameraman de l'extrême. Eleonora, démineuse au Kosovo. TF 1

DOCUMENTAIRES

19.30 John Dos Passos. [2/3]. Histoire  
 20.35 A l'assaut du Cap Horn. Odyssée  
 21.00 Vietnam. [5/6]. En direct de Saïgon. Histoire  
 21.50 Musica. Bad Boys of Music. La vie de George Antheil. Arte

22.00 JFK, l'Amérique se souvient. Histoire  
 22.20 Sexe, censure et cinéma. [2/6]. Déshabillez-vous. TSR  
 23.20 Profil. Cinéma de notre temps : HHH, portrait de Hou Hsiao-Hsien. Arte

SPORTS EN DIRECT

19.55 Athlétisme. Meeting Athletissima. A Lausanne (Suisse). TSR-Eurosport

DANSE

23.00 Paquita. Ballet. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique d'A. L. Minkus. Par le ballet du Kirov. Mezzo

MUSIQUE

20.00 Chtchedrine. Sonate pour piano. Avec Nicolas Economou, piano. Mezzo  
 21.00 Jean-Marc Padovani. Royaumeum 2000. Avec l'Ensemble Dobrogea ; Quartet « Chants du monde » ; Keyvan Chemirami, percussions ; Alain Bruel, accordéon ; Jacob Maciucia, violoniste. Mezzo  
 21.00 Still Children, but Already Stars. Enregistré en 1988. Avec Vadim Repin, violon ; Maxim Vengerov, violon ; Evgeni Kissin, piano. Muzzik  
 21.50 Duo Dumay & Collard. Lugano, 1984. Sonate pour violon et piano en la majeur, de César Franck. Muzzik  
 21.55 La Victoire du jazz. Caen 1994. Avec Laïka, chant ; Jeffrey Smith, chant. Par le Claude Bolling Big Band, dir. Claude Bolling. Mezzo

22.40 Chick Corea. Jazz à Vienne 1998. Muzzik  
 23.30 Tito Puente. Angoulême, 1997. Paris Première

0.15 Jazz à Vienne 1998. Avec John McLaughlin, guitare ; Dennis Chambers, batterie ; Victor Williams, percussions ; Matthew Garrison, basse ; Jim Beard, claviers ; Gary Thomas, saxophone. Muzzik

THÉÂTRE

22.35 Vacances de rêve. Pièce de Francis Joffo. Mise en scène de Francis Joffo. France 2

TÉLÉFILMS

20.35 La Vie en miettes. Mario Caiano. TMC  
 20.50 Ces forces obscures qui nous gouvernent. Olivier Doran. M 6  
 20.50 Betty Ford, femme de président. David Greene. Téva  
 20.55 Un morceau de soleil. Dominique Cheminal. France 2  
 22.10 Opération Médusa. Thorsten Näter. Festival  
 22.35 Un enfant à aimer. Dominique Othenin-Girard. M 6

SÉRIES

20.30 L'Inspecteur Beck. L'Homme au balcon. Festival  
 0.00 Friends. [1/2]. The One With the Proposal (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

13.25 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min) ○. Ciné Cinémas 3  
 13.55 Taxi Blues ■■ Pavel Lounguine (Fr. - URSS, 1990, 110 min) ○. Cinéfaz  
 14.20 Prête à tout ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1994, 110 min) ○. Cinéstar 1  
 15.25 Le Chevalier mystérieux ■■ Riccardo Freda (It., 1948, N., 90 min) ○. Ciné Classics  
 16.15 Midnight Run ■■ Martin Brest (Etats-Unis, 1988, 125 min) ○. Cinéstar 2  
 16.30 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) ○. Ciné Cinémas 3  
 18.40 Bobby Deerfield ■■ Sydney Pollack (EU, 1977, 125 min) ○. Cinéfaz  
 18.50 Le Signe du lion ■■ Eric Rohmer (France, 1959, N., 100 min) ○. Ciné Classics  
 19.30 L'Aventurier du Rio Grande ■■ Robert Parrish (Etats-Unis, 1959, 100 min) ○. Cinétoile  
 20.30 Les Dents de la mer ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1975, 120 min) ○. Ciné Cinémas 1



21.10 Les Chasseurs de scalps ■■ Sidney Pollack. Avec Telly Savalas, Burt Lancaster (Etats-Unis, 1968, 105 min) ○. Cinétoile  
 21.40 Ma nuit chez Maud ■■ Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min) ○. Ciné Classics  
 22.35 Small Soldiers ■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 104 min) ○. Canal +  
 22.50 Complots ■■ Richard Donner (EU, 1997, v.o., 130 min) ○. Ciné Cinémas 3  
 22.55 Bunny Lake a disparu ■■ Otto Preminger (EU, 1965, N., v.o., 110 min) ○. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1  
 17.35 Sunset Beach.  
 18.05 Sous le soleil.  
 19.05 Qui veut gagner des millions ?  
 19.55 J'ai deux métiers.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.55 Sagas. Les extravagants.  
 23.00 Cœurs d'élite. Les risques du métier.  
 23.55 Affaires non classées. [1 et 2/2].

FRANCE 2

18.20 Helicops.  
 19.15 Qui est qui ?  
 19.50 Un gars, une fille.  
 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.55 Un morceau de soleil. Téléfilm. Dominique Cheminal.  
 22.35 Vacances de rêve. Pièce de Joffo.  
 0.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 21.00 Des racines et des ailes. Spéciale vacances.  
 22.50 On en rit encore !  
 23.50 Météo, Soir 3.  
 0.25 C'est la vie. La Saga de la greffe du cœur.

CANAL +

16.10 Invasion planète Terre.  
 16.50 Apocalypse.com. Téléfilm. Anders Engström ○.  
 ► En clair jusqu'à 21.00  
 18.24 Entre chien et chat.  
 18.25 Drôles de vies.  
 19.00 Best of Nulle part ailleurs.  
 19.45 Flash infos.  
 20.00 Le Zapping.  
 20.04 Lascars.  
 20.05 Les Simpson.  
 20.30 Le Journal des sorties.  
 21.00 Le Double de ma moitié. Film. Yves Amoureux ○.  
 22.35 Small Soldiers ■■ Film. Joe Dante ○.  
 0.20 Les Années volées ■■ Film. Fernando Colomo (v.o.) ○.

ARTE

19.00 Connaissance. [2/3].  
 19.45 Météo, Arte info.  
 20.15 Putain d'Europe !  
 21.45 Flash Bach. Nicole Volpert.  
 21.50 Musica. Bad Boys of Music. La vie de George Antheil.  
 22.50 Ballet mécanique.  
 23.20 Profil. HHH, portrait de Hou Hsiao-Hsien.  
 0.50 La Lucarne. Anatomie d'un rouleau de printemps.

M 6

19.15 Cosby Show.  
 19.50 Voile.  
 19.54 Le Six Minutes, Météo.  
 20.00 Solidays, Météo.  
 20.05 Notre belle famille.  
 20.40 Jour J, Décrochage info.  
 20.50 Ces forces obscures qui nous gouvernent. Téléfilm. Olivier Doran ○.  
 22.35 Un enfant à aimer. Téléfilm. D. Othenin-Girard.  
 0.15 Wolff, police criminelle.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Mesures, démesures.  
 21.30 Radiodrames.  
 22.10 Multipistes.  
 22.30 Surpris par la nuit.  
 0.00 Du jour au lendemain.  
 0.35 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate. Johnny spielt auf, de Krenek (rediff.).  
 23.00 Soirée privée. Au Sunset, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.  
 20.15 Les Soirées. Quatuor à cordes n° 4 op. 18 n° 4, de Beethoven, par le Quatuor Alban Berg. 20.40 Il Flaminio. Opéra de Pergolèse, dir. Marcello Panni, Gennaro Sica (Pollodoro), Daniela Dessi (Flaminio).  
 23.15 Les Soirées... (suite). Œuvres de Stravinsky : Suite italiennes (Serenata et Tarentella) ; Mavra, de Parisotti, dir. Igor Stravinsky, Susan Belinck (Paracha), Mary Simmons (la mère).

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Un morceau de soleil. Un téléfilm de Dominique Cheminal, qui met en scène une jeune femme retournant au Maroc sur les traces de sa famille pour y écrire un ouvrage historique. Elle emmène avec elle un jeune garçon, le petit-fils de son compagnon, fragilisé par sa cure de désintoxication. Tous deux vont succomber l'un à l'autre, avant que la jeune femme ne reprenne ses distances. Avec Evelyne Bouix.

CANAL+

22.35 Small Soldiers ■■ Une comédie fantastique de Joe Dante (1998). Des jouets, fabriqués avec une puce électronique militaire, se mettent à vivre et à attaquer les êtres humains. Ce film désarçonnant, avec Kirsten Dunst et Gregory Smith, revêt la forme réussie d'une satire du cinéma de guerre et du mercantilisme. Diffusé le 16 juin, ce film en première exclusivité sur la chaîne cryptée le sera à nouveau le 6 juillet.

FRANCE 3

1.20 Blaise Cendrars. Ecrit par Miriam Cendrars, fille et biographe de l'écrivain, et réalisé par Claude-Pierre Chavanon, ce film raconte la richesse et la diversité du parcours comme celles de l'œuvre de Blaise Cendrars, né Frédéric Sausser. Même si ce portrait (déjà diffusé en 1999) pêche par certains aspects, il reste l'incitation généreuse et enthousiaste à relire l'œuvre extraordinaire et inattendue de l'auteur de L'Or.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.15 TV 5 l'Invité. TV 5  
 20.55 Paludisme, l'ennemi public n° 1. Forum  
 21.55 Menaces sur l'Amazonie. Forum  
 22.50 Etre autrement, vivre normalement. Forum

MAGAZINES

13.05 Autour du Tour. Nantes. Invité : Jean-Marc Ayrault. TV 5  
 13.50 En attendant le Tour. France 2  
 13.50 La Cinquième rencontre... l'homme et son univers. La Terre : Les volcans. Invités : François Le Guern, et Jean-Louis Cheminée. La Cinquième  
 14.10 L'Invité. Invité : Vladimir Spivakov. Muzzik  
 17.00 Les Lumières du music-hall. Claude François. Daniel Balavoine. Paris Première

18.05 L'Invité. Invité : Vladimir Spivakov. Muzzik  
 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI  
 19.00 Best of N.P.A. Canal +  
 19.05 Qui veut gagner des millions ? TF 1

19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première  
 20.05 Temps présent. Les villes de Temps Présent : Shanghai, la ville de tous les désirs. TSR  
 20.50 La Nature des champions. Sauter des haies comme le springbok. Lutter comme l'ours. Pratiquer les arts martiaux comme les animaux d'Asie. France 2

22.00 Le Feu au lac. Invités : Nathalie Cardone ; Alain Chamfort ; Yannick ; Anne Roumanoff. TSR  
 22.35 Est-ce que tu viens pour les vacances ? France 2  
 23.45 Le Club. Invité : Laurent Terzieff. Ciné Classics  
 0.35 Paris dernière. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Kathy Bates. Paris Première  
 18.05 L'Héritage de Cortez. La Cinquième  
 18.25 Drôles de vies. Travestis en formation. Canal +  
 18.30 Vietnam. [4/6]. Oncle Sam contre oncle Ho (1954-1967). Histoire  
 18.55 100 ans de films d'horreur. Les loups-garous. Ciné Classics

MUSIQUE

19.15 Le Requiem de Mozart par les Virtuoses de Moscou. Lors du 10<sup>e</sup> Festival international de Colmar, en 1997. Avec Nina Mula, soprano ; Elsa Maurus, soprano ; Laurence Dale, ténor ; Ferruccio Furlanetto, basse. Par les Virtuoses de Moscou et l'Académie d'art choral de Moscou, dir. V. Spivakov. Muzzik

19.00 Voyages, voyages. Lac Léman. Arte  
 19.10 La Véritable Histoire d'« Elephant Man ». Planète  
 19.10 L'Avenue des volcans. Odyssée  
 19.30 JFK, dossier ouvert. Histoire  
 20.00 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [1/7]. Kamayura. Planète  
 20.00 La Chine, dragon millénaire. [6/13]. La capitale du nord. Odyssée  
 20.15 Putain d'Europe ! [19/20]. La marche de l'espoir. Arte  
 20.30 Vols de guerre. [1/11]. Combat aérien. Planète  
 20.45 Thema. A propos des garçons, des filles et du voile. Arte  
 21.05 Les Géants du siècle. [11/11]. Le cercle des cinquante. TV 5  
 21.15 Les Hommes des glaces. Le pôle Nord par les airs. Odyssée  
 21.25 Mosquito ! La lutte contre la malaria. Planète  
 22.10 Les Couples de légende du XX<sup>e</sup> siècle. Grace Kelly et le Prince Rainier ; Marilyn Monroe et Joe DiMaggio. TMC  
 22.10 Jour de campagne. Odyssée  
 22.15 Des trains pas comme les autres. Sicile. TV 5  
 22.15 La Face obscure du Guatemala. Planète  
 22.35 La Cravate. Odyssée  
 23.00 Dansons. Mezzo  
 23.05 Satori stress. Planète  
 23.20 Agnès Varda. Femme et cinéaste. Canal +  
 23.30 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [1 et 2/13]. Histoire  
 0.20 Gaza 1989. Intifada an II. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.00 Plongeon. Championnats d'Europe. Finale messieurs 3 m. A Helsinki (Finlande). Eurosport  
 15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Demi-finales dames. A Wimbledon (Londres). Pathé Sport  
 15.15 Cyclisme. Tour de France (6<sup>e</sup> étape) : Vitré - Tours (198,5 km). France 2 - Eurosport - RTBF 1 - TSR

MUSIQUE

19.15 Le Requiem de Mozart par les Virtuoses de Moscou. Lors du 10<sup>e</sup> Festival international de Colmar, en 1997. Avec Nina Mula, soprano ; Elsa Maurus, soprano ; Laurence Dale, ténor ; Ferruccio Furlanetto, basse. Par les Virtuoses de Moscou et l'Académie d'art choral de Moscou, dir. V. Spivakov. Muzzik

20.00 Chant tzigane n° 1. Musique de Brahms. Avec Christa Ludwig, mezzo-soprano ; Leonard Bernstein, piano. Mezzo  
 20.10 Mozart. Concerto pour piano n° 27. Lors du 10<sup>e</sup> Festival international de Colmar, en 1997. Avec Philippe Bianconi, piano. Par les Virtuoses de Moscou, dir. V. Spivakov. Muzzik  
 21.00 Spivakov dirige Rachmaninov et Tchaïkovski. Lors du 10<sup>e</sup> Festival international de musique. Avec Dmitri Alexeev, piano. Par l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de la Radio de Moscou. Muzzik  
 21.55 Didon et Enée. Mise en scène de Marcel Bozonnet. Lors du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, en 1998. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Académie européenne de musique, dir. David Stern. Mezzo  
 22.40 Jazz à Vienne 1998. Muzzik  
 22.45 Strauss Gala. Avec Andrea Rost ; José Carreras, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Z. Mehta. Paris Première  
 0.30 « Le Bœuf sur le toit », de Milhaud. Avec Domenico Nardio, violon. Par l'Orchestre de la Radio-Télévision italienne, dir. J.-C. Casadesu. Mezzo  
 0.50 Johnny Griffin Quartet. Lors du Festival Jazz à Vienne. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Opération tango. Mark Blandford [1 et 2/2]. Festival  
 20.50 Le Manoïr des fous. Gareth Davies. 13<sup>ème</sup> RUE  
 22.40 Les Dessous de l'écran. Greame Campbell ○. TF 1  
 0.35 L'Été de Zora. Marc Rivière. ○. Téva

SÉRIES

20.05 Les Simpson. Fou de foot. ○. Canal +  
 20.20 Tout le monde aime Raymond. Le plus beau des deux. ○. Série Club  
 20.45 Buffy contre les vampires. Brevuage du diable. ○. Série Club  
 20.55 Navarro. Pleure pas petit homme. TF 1  
 21.10 Urgences. Le petit oiseau va sortir. ○. TSR  
 21.30 Stark Raving Mad. Secret and Lies (v.o.). ○. Série Club  
 22.45 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. [1 et 2/2]. Le monde des ténébères. ○. M 6  
 22.45 Le Caméléon. Survivre (v.o.). ○. Série Club  
 0.20 Absolument Fabulous. La veillée funèbre (v.o.). Canal Jimmy  
 0.30 Chapeau melon et bottes de cuir. Meurtre par téléphone. ○. M 6

FILMS

14.35 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) ○. Ciné Cinémas 2  
 14.55 La Couleuvre pourpre ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 150 min) ○. Ciné Cinémas 1  
 15.45 Ma nuit chez Maud ■■ Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min) ○. Ciné Classics  
 15.55 Complots ■■ Richard Donner (Etats-Unis, 1997, 130 min) ○. Ciné Cinémas 2  
 20.30 Tourments ■■ Alf Sjöberg. Avec Stig Järrel, Inga Tidblad (Suède, 1944, N., v.o., 105 min) ○. Ciné Classics  
 20.30 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 105 min) ○. Ciné Cinémas 2  
 20.40 Le Jeune Werther ■■ Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) ○. Cinéstar 1  
 20.45 Taxi Blues ■■ Pavel Lounguine (Fr. - URSS, 1990, 110 min) ○. Cinéfaz  
 21.00 Sur les quais ■■ Elia Kazan (EU, 1954, N., v.o., 105 min) ○. Paris Première  
 21.10 Prête à tout ■■ Gus Van Sant (EU, 1994, v.o., 110 min) ○. Cinéstar 2  
 22.15 Le Chevalier mystérieux ■■ Riccardo Freda (Italie, 1948, N., v.o., 90 min) ○. Ciné Classics  
 22.15 Midnight Run ■■ Martin Brest (Etats-Unis, 1988, 125 min) ○. Cinéstar 1  
 22.15 Les Dents de la mer ■■ Steven Spielberg (EU, 1975, 120 min) ○. Ciné Cinémas 2  
 22.25 Jude ■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, 120 min) ○. RTBF 1  
 23.00 Agnès de Dieu ■■ Pavel Lounguine (Fr., 1998, 90 min) ○. Téva  
 23.00 Le Grand Chantage ■■ Alexander Mackendrick (EU, 1957, N., v.o., 95 min). 13<sup>ème</sup> RUE



20.30 Tourments ■■ Alf Sjöberg. Avec Stig Järrel, Inga Tidblad (Suède, 1944, N., v.o., 105 min) ○. Ciné Classics  
 20.30 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 105 min) ○. Ciné Cinémas 2  
 20.40 Le Jeune Werther ■■ Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) ○. Cinéstar 1  
 20.45 Taxi Blues ■■ Pavel Lounguine (Fr. - URSS, 1990, 110 min) ○. Cinéfaz  
 21.00 Sur les quais ■■ Elia Kazan (EU, 1954, N., v.o., 105 min) ○. Paris Première  
 21.10 Prête à tout ■■ Gus Van Sant (EU, 1994, v.o., 110 min) ○. Cinéstar 2  
 22.15 Le Chevalier mystérieux ■■ Riccardo Freda (Italie, 1948, N., v.o., 90 min) ○. Ciné Classics  
 22.15 Midnight Run ■■ Martin Brest (Etats-Unis, 1988, 125 min) ○. Cinéstar 1  
 22.15 Les Dents de la mer ■■ Steven Spielberg (EU, 1975, 120 min) ○. Ciné Cinémas 2  
 22.25 Jude ■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, 120 min) ○. RTBF 1  
 23.00 Agnès de Dieu ■■ Pavel Lounguine (Fr., 1998, 90 min) ○. Téva  
 23.00 Le Grand Chantage ■■ Alexander Mackendrick (EU, 1957, N., v.o., 95 min). 13<sup>ème</sup> RUE



0.10 Envoyez les violons ■■ Roger Andrieux. Avec Richard Anconina, Anémone (France, 1988, 90 min) ○. Ciné Cinémas 1  
 1.20 Le Signe du lion ■■ Eric Rohmer (France, 1959, N., 105 min) ○. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1  
 14.50 Côte Ouest.  
 15.15 Les Dessous de Palm Beach.  
 16.45 Dawson.  
 17.35 Sunset beach.  
 18.05 Sous le soleil.  
 19.05 Qui veut gagner des millions ?  
 19.55 J'ai deux métiers.  
 20.00 Journal, Tiercé, Météo.  
 20.55 Navarro. Pleure pas petit homme.  
 22.40 Les Dessous de l'écran. Téléfilm. Greame Campbell ○.  
 0.25 Très chasse, très pêche. Chasses d'automne.

FRANCE 2

15.15 Cyclisme. Vitré - Tours.  
 17.40 Vélô club.  
 18.15 Un livre, des livres.  
 18.20 Helicops.  
 19.15 Qui est qui ?  
 19.50 Un gars, une fille.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.45 Point route.  
 20.50 La Nature des champions.  
 22.35 Est-ce que tu viens pour les vacances ?  
 0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.05 Tiercé.  
 16.15 Va savoir. Magazine.  
 16.50 Témoin gênant. Téléfilm. Thomas Jacob.  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.05 Consomag.  
 20.10 Tout le sport.  
 20.15 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 21.00 Le Gendarme et les Extraterrestres. Film. Jean Girault.  
 22.30 Météo, Soir 3.  
 23.05 César et Rosalie ■■ Film. Claude Sautet.  
 0.50 Une maison de fous.

CANAL +

14.20 Le Vent de la nuit ■■ Film. Philippe Garrel ○.  
 15.55 Obsession beauté.  
 16.50 If Only... Film. Maria Ripoli ○.  
 ► En clair jusqu'à 20.30  
 18.25 Drôles de vies. Travestis en formation.  
 19.00 Best of Nulle part ailleurs.  
 19.45 Flash infos.  
 20.00 Le Zapping.  
 20.03 Lascars.  
 20.05 Les Simpson.  
 20.30 Soirée Agnès Varda. Agnès, Cléo et les autres : 20.35 Les Glaneurs et la Glaneuse. Film. Agnès Varda ○.  
 21.50 Cléo de 5 à 7 ■■ Film. Agnès Varda. ○.  
 23.20 Femme et cinéaste.  
 0.25 Les Tragédies minuscules. Ça aurait dû être moi ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.15 Et l'homme créa le Mont-Blanc.  
 15.45 Cafés philo. Petite définition de...  
 15.50 Tempête et marée noire, six mois après.  
 16.20 Jeunesse.  
 17.05 Alfred Hitchcock présente.  
 17.35 100 % question.  
 18.00 Météo.  
 18.05 L'Héritage de Cortez.  
 18.55 C'est quoi la France ?  
 19.00 Voyages, voyages. Lac Léman.  
 19.45 Météo, Arte info.  
 20.15 Putain d'Europe !  
 20.40 Thema. Impressions d'Egypte. 20.45 A propos des garçons, des filles et du voile.  
 22.00 Naquib Mahfouz, passage du siècle.  
 22.50 Le Caire, mère et fils.  
 23.50 Le Retour d'un citoyen. Film. Mohamed Khan (v.o.).  
 1.30 Je rêve d'être un papillon. Téléfilm. Heidi Köngas.

M 6

16.10 et 1.25 M comme musique.  
 17.20 Mission casse-cou.  
 18.25 Loïs et Clark.  
 19.15 Cosby Show.  
 19.50 Voile.  
 19.54 Le Six Minutes, Météo.  
 20.00 Solidays, Météo.  
 20.05 Notre belle famille.  
 20.40 Paradis d'été, Décrochage info.  
 20.50 Enfants de salaud ■■ Film. Tonie Marshall ○.  
 22.45 Poltergeist. [1 et 2/2].  
 0.30 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

## Prothèses

par Pierre Georges

L'ACTUALITÉ, parfois, est bonne fille, qui raconte des histoires qu'on ne saurait inventer. Celle, par exemple, de ce prisonnier anglais unijambiste et en liberté conditionnelle, un pur chef-d'œuvre !

Dans une petite ville de l'ouest de l'Angleterre, un prisonnier avait bénéficié, le 12 juin, d'une mesure d'élargissement. Mais, comme la modernité le permet, dans une imitation contemporaine de la longue laisse, cette libération n'était intervenue qu'après que ce prisonnier eut accepté de porter à la cheville un bracelet électronique. Et sous condition expresse de respecter les termes du marché qui consistait essentiellement à observer un couvre-feu domestique et à rester le soir à sa *sweet home*.

Donc tope-là. Le bracelet fut posé par les spécialistes d'une société privée chargée des marquages. Il fut bien posé, dans les règles de l'art. A cette petite nuance près qu'il fut sur la jambe artificielle de Tony Higgins, notre prisonnier unijambiste. Cette négligence coupable n'allait pas être sans conséquences hilarantes.

Voyant l'aubaine, le prisonnier ne fit pas remarquer que cette prothèse ne lui était pas indéfectiblement attachée. Il rentra chez lui. Il s'installa tout à son aise. Et, chaque soir, à l'heure où les lions vont boire, il dévissa, si l'on peut dire, sa jambe, la posa, pure hypothèse, sur le bord du piano, et s'en fut boire, inconditionnellement, au pub.

La prothèse montait la garde, vaillamment. Car ainsi est fait le système que le bracelet électronique émet un signal régulier, capté et transmis par dispositif branché au téléphone. Et, donc, les autorités judiciaires aux écoutes

pouvaient se féliciter : Tony Higgins était vraiment un assigné modèle, respectant à la lettre les termes du contrat.

Tout cela jusqu'au jour où, peste soit de la technologie, le téléphone tomba en panne. Comme l'on dit dans les bons ouvrages, une équipe fut dépêchée vivement. Sonna. Et constata que Tony Higgins n'était pas où sa jambe était, ce qui constitue un début d'entorse à la loi. Bref, le prisonnier fut récupéré là où il ne pouvait qu'être. Et les autorités judiciaires n'étant pas dépourvues du sens de l'humour, elles décidèrent de ne pas réincarcérer le fugitif. Mais de faire mettre le bon bracelet à la right leg !

Histoire délicieuse et qui n'est pas sans en rappeler une autre, plus continentale, moins comique et parisienne. Car, si l'on a bien compris ce qui se passe en notre bonne ville, les enquêteurs chargés de traquer les faux électeurs ont mis la main sur une multitude de prothèses électives. Ils en ont trouvé partout, dans le système de béquilles municipales, une vraie manufacture du faux, douillettement installée château Tiberi, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Si les témoins disent vrai – et comme ce qu'ils disent est confirmé par d'autres... –, la réalité parisienne aurait été pire que la fiction la plus cruelle des Guignols de l'Info.

Que faisaient donc, le soir à la veillée, Xavière Tiberi et sa fidèle Anne-Marie Affret, les mains plongées dans les grandes paniers à électeurs-prothèses ? Des miracles, assurément. De bons gros miracles, comme la multiplication des chances de « Saint Jean », par greffes électro-rales. Insensé ! Incroyable ! Paris comme gouverné par les faiseuses d'urnes !

## L'Autriche annonce une « consultation populaire » sur les sanctions de l'Union européenne

Le leader populiste Jörg Haider pousse Vienne à utiliser son droit de veto

**MALGRÉ** les réticences de nombreux dirigeants conservateurs, et le scepticisme de la population autrichienne, le chancelier Wolfgang Schüssel a cédé aux pressions exercées par ses alliés populistes du FPÖ, en annonçant, mardi 4 juillet, la tenue, à l'automne prochain, d'une « consultation populaire » sur les sanctions européennes, qui risque d'attiser dans le pays les sentiments anticomunautaires.

Cette consultation aurait lieu soit le 29 octobre – donc après le sommet européen de Biarritz –, soit le 26 novembre, c'est-à-dire avant le sommet de Nice, où l'homme fort de la droite populiste autrichienne, Jörg Haider, menace ouvertement de bloquer tout accord sur une réforme des institutions communautaires si les mesures d'isolement diplomatique de l'Autriche ne sont pas rapidement levées.

L'une des six questions sur lesquelles porterait la consultation, et auxquelles les citoyens autrichiens devront répondre en bloc par « oui » ou par « non », pro-

pose en effet que le gouvernement « s'assure par tous les moyens » de la levée des sanctions : une formulation suffisamment vague pour ouvrir la voie, le cas échéant, à l'usage systématique du droit de veto.

### HUMILIATION COLLECTIVE

Cette décision intervient cinq mois exactement après l'entrée en vigueur des mesures bilatérales appliquées depuis le 4 février par les quatorze autres partenaires de l'Autriche au sein de l'Union, pour marquer clairement leur désapprobation de l'alliance gouvernementale conclue par les chrétiens conservateurs de l'ÖVP avec le Parti de la liberté (FPÖ) de M. Haider, auquel on reproche une rhétorique électorale souvent xénophobe et ses ambiguïtés au sujet du passé nazi.

Les « sanctions », comme on les appelle couramment en Autriche, n'ont pratiquement aucun impact économique et se résument à un refus des Quatorze de rencontrer les ministres autrichiens dans un cadre bilatéral, comme de soute-

nir les candidatures autrichiennes dans les instances internationales. Mais, amplifiées par la caisse de résonance médiatique, et exploitées habilement par le nouveau gouvernement, elles ont suscité dans le pays un sentiment d'humiliation collective et un réflexe patriotique, que le FPÖ cherche à prolonger grâce à la « Volksbefragung » (consultation populaire).

Ce type de consultation, qui constituerait une première en Autriche, n'a pas le caractère contraignant d'un référendum (« Volksabstimmung »), mais va permettre à la droite populiste, en perte de vitesse dans les sondages, de mener une campagne au niveau national sur le thème de la défense des « petits pays » membres de l'Union face à l'arbitraire de Bruxelles. Le FPÖ présente cette consultation comme un moyen de « démocratie directe » pour faire pression sur les Quatorze, tout particulièrement sur la France, qui assume depuis le 1<sup>er</sup> juillet la présidence de l'Union et veut faire aboutir, au

cours des six prochains mois, une ambitieuse réforme des institutions communautaires.

Ces derniers jours, Jörg Haider a multiplié les déclarations provocantes ou menaçantes envers Paris : « Si rien ne change pendant la présidence française [en ce qui concerne les sanctions], nous disons clairement qu'aucun autre sujet ne va avancer ! », a-t-il affirmé, comparant la France au géant Gulliver ligoté par les Lilliputiens et « incapable de bouger ».

### « PRINCIPE DE L'UNANIMITÉ »

Mardi soir, à la télévision autrichienne, il a encouragé le gouvernement autrichien à faire usage de son droit de veto : « Nous ne devrions pas être plus saints que le pape en continuant à avoir peur d'utiliser cette possibilité », qui fait partie « du principe de l'unanimité ».

Le chancelier Schüssel, quant à lui, avait affirmé le matin même que l'on ne se dirigeait pas vers un « blocage » de l'Union.

Joëlle Stolz

## M. Fabius veut plafonner à 8 milliards de francs le rendement annuel de l'écotaxe

**LAURENT FABIOUS** aimerait bien limiter le poids de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) sur les industries lourdes. Cette écotaxe, qui regroupait à l'origine cinq anciennes taxes fiscales et parafiscales frappant la mise en décharge de déchets ménagers ou encore la pollution industrielle, et qui a été étendue à d'autres secteurs (agricole, lessive notamment) doit, en principe, toucher les consommations intermédiaires d'énergie dès 2001. Objectif : faire passer son rendement de 3,2 milliards de francs en 2000 à 8 milliards en 2001 et 12,5 milliards en 2002. Et financer ainsi une partie des allègements de charges liés aux 35 heures.

« Cela pèserait de manière très lourde sur les secteurs intensifs en énergie », commente-t-on à Bercy, où l'on envisage un autre scénario : imposer toutes les consommations courantes d'énergie sauf celles qui sont liées au processus de production. Dans ce cas, l'élargissement de l'assiette de la TGAP se traduirait par un supplément de recettes

de 4 milliards de francs en 2001 – « C'est ce que Bercy nous a proposé », confirme-t-on chez Martine Aubry – et au cours des années suivantes. L'écotaxe rapporterait donc, à terme, un peu plus de 7 milliards de francs par an, soit 5 milliards de moins que le rythme de croisière qu'elle était censée atteindre à compter de 2002. En contrepartie, les industriels pourraient s'engager dans des « programmes volontaires de limitation de leurs émissions », développe Bercy, où l'on précise que « rien n'est encore décidé ». Un tel schéma n'aurait probablement pas l'adhésion de Dominique Voynet. Et il accentuerait les difficultés du gouvernement à financer les allègements de charges liés à la mise en place des 35 heures. Dans l'hypothèse d'une TGAP qui rapporterait 12,5 milliards de francs par an à compter de 2002, il manque déjà, à cette échéance, une vingtaine de milliards de francs.

Virginie Malingre

## Mobilisation en faveur de « Baise-moi »

**APRÈS L'ANNULATION DU VISA D'EXPLOITATION** du film de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi, *Baise-moi*, par le Conseil d'Etat, les réactions dans la profession se font de plus en plus vives. Le distributeur Marin Karmitz se déclare « effaré » par les propos de Catherine Tasca, ministre de la culture, commentant cette décision dans *Le Monde* du 4 juillet : « Il est évident qu'il y a un trou dans le dispositif législatif pour la protection des mineurs. Il faut remplir ce cadre juridique, tout en empêchant l'extrême droite de s'attaquer, une nouvelle fois, à la culture. » A l'initiative de Catherine Breillat, une pétition en faveur du film circule actuellement, dont les premiers signataires sont les cinéastes Catherine Breillat, Romain Goupil, Tonie Marshall, Jeanne Labruno, et le producteur Humbert Balsan. Celle-ci réclame pour le film « la restitution immédiate d'un visa d'exploitation en autorisant la vision à toute personne majeure » et appelle à une manifestation de soutien, à Paris, devant le cinéma MK2 Odéon, qui projette *Baise-moi*, mercredi 5 juillet, à la séance de 20 heures.

■ **ÉDITION** : l'ouvrage de Renaud Camus, *La Campagne de France*, retiré de la vente par son éditeur Fayard le 20 avril, a reparu, mardi 4 juillet, expurgé par son auteur des passages jugés antisémites, remplacés par des blancs. Le texte est précédé d'un avant-propos du PDG de Fayard, Claude Durand, qui s'en prend, à propos de cette « affaire », à différents médias (*Le Monde*, *Le Point*, *L'Événement du jeudi*) et différentes personnalités.

Moi, je sais!

La bourse, c'est comme la vie.

Quand on ne sait rien, on ne fait rien.

Et pour mes actions, je fais quoi?

**comdirect**  
Prenez les pleins pouvoirs

Bourse en ligne

**Acheter ? Vendre ? Quelles valeurs ?** comdirect vous donne les moyens de prendre les bonnes décisions. Leader européen de la bourse en ligne, comdirect diffuse gratuitement l'information économique et financière commentée, des recommandations d'analystes, des études fondamentales et vous fournit des outils d'aide à la décision personnalisés. **1<sup>er</sup> site financier européen**, comdirect vous invite à agir de façon indépendante et avisée et transmet vos ordres en temps réel. Prenez les pleins pouvoirs.

comdirect fait partie du groupe Commerzbank.

N<sup>o</sup> Vert 0 800 887 887

www.comdirect.fr